هكذا من الأصل

Le Monde

6 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16015 – 7 F

MERCREDI 24 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les massacres au Burundi risquent de conduire à un nouveau génocide

La communauté internationale ne se décide pas à intervenir

LES QUELQUE 312 VICTIMES tutsies du massacre perpétré, samedi 20 juillet, par des rebelles hutus, dans le camp de déplacés de Bugendana, au Burundi, devaient être inhumées, mardi, en présence du chef de l'Etat, Sylvestre Ntibantunganya, alors qu'un deuil national d'une semaine a été décrété dans le pays. Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir, mardi, pour discuter de l'affaire burundaise et rechercher les moyens d'éviter une répétition au Burundi de la tragédie rwandaise.

Pour les diplomates en charge de ce dossier, si la situation est devenue insoutenable, le génocide au *« compte-goutte »* burundais est *« une réunion de cercle vicieux »* que les pays occidentaux ne semblent pas vouloir rompre, du moins pour le moment. Ils insistent, en effet, sur la nécessité de trouver une solution africaine à un problème africain. A la fin du mois de juin, au sommet d'Arusha, en Tanzanie, l'idée d'une force régionale composée de contingents tanzaniens, ougandais et éthiopiens, avait été acceptée par les autorités burundaises.

Mais la mise sur pied d'une telle force d'intervention tarde à se concrétiser, d'autant qu'elle soulève inquiétudes et suspicions dans les rangs tutsis et hutus. La rebellion hutue affirme qu'elle servira à renforcer l'armée contrôlée par les Tutsis, alors que cette dernière la perçoit comme un moyen inavoué de la neutraliser.

Après le massacre de Bugendana, les diplomates en poste à Bujumbura se déclarent pessimistes sur les chances de succès du *« plan d'assistance »* envisagé. Ainsi, une mission technique, chargée des détails logistiques du « plan d'Arusha », a été interdite d'entrée, lundi, sur le territoire burundais, a-t-on appris de sources proches de la mission.

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, vient de rappeler, lundi, dans une lettre au président du Conseil de sécurité, *« le besoin urgent d'efforts régionaux et internationaux pour rétablir la paix et la stabilité au Burundi (...), arrêter le cycle de la violence et prévenir une nouvelle catastrophe dans la région des Grands Lacs »*.

Sur le terrain, l'armée burundaise s'est lancée dans une vaste opération de recherches des auteurs de la tuerie. Au terme d'un conseil des ministres consacré, lundi, à la sécurité dans la pays, le président Sylvestre Ntibantunganya a demandé à la population de garder son calme et de ne pas chercher à venger les morts.

Lire page 2



Protestations contre l'injustice des procédures d'inscription à l'Université

POUR « SÉLECTIONNER » les bacheliers candidats à une inscription dans la filière des activités physiques et sportives et dans certaines formations artistiques aux capacités d'accueil limitées, certaines universités ont eu recours à la télématique. Une partie des 7 000 places disputées par plus de 35 000 postulants ont été attribuées par ordre chronologique de connexion sur les serveurs pris d'assaut.

Tout en dénonçant une procédure *« aveugle »* et *« déshumanisée »*, les présidents d'université invoquent le principe *« d'égalité »* des candidats, réaffirmé par les tribunaux administratifs saisis de nombreux recours. A Lyon et à Rennes, des comités de parents se sont constitués pour protester contre cette méthode. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, envisage une modification de la loi Savary de 1984 sur la sélection à l'entrée de l'université.

Lire page 6

■ Drame dans les prisons turques

Vingt-quatre prisonniers d'extrême gauche, grévistes de la faim, risquent de mourir dans les prisons turques. p. 4

■ La gêne du PR

Le Parti républicain soupçonne le RPR de tenter de le déstabiliser en exploitant des affaires politico-financières. p. 5

■ ZAC Rive gauche

Jacques Toubon et Jean Tiberi ont trouvé un terrain d'entente pour défendre l'aménagement de la ZAC Paris Rive gauche. p. 5

■ Vente aux AGF

Les AGF se désengagent de l'immobilier. Elles vendent près d'une centaine d'immeubles à Paris pour 5 milliards de francs. p. 15

■ Grain de sel

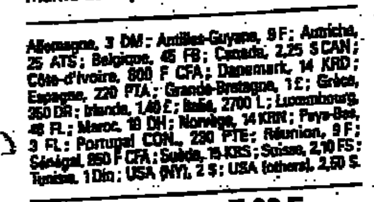
Le sel de Guérande est une poudre de perlimpinpin. La chronique gastronomique de Jean-Pierre Quélin. p. 20

■ La fin des abats de mouton

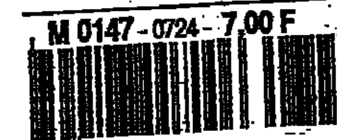
La Commission de Bruxelles propose aux ministres de l'agriculture de l'Union d'interdire la consommation d'abats de mouton. p. 4

■ A cheval

Les Haras nationaux coûtent cher, mais le cheval fait partie du patrimoine, au même titre que Versailles. p. 8



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0724 - 7,00 F

La chambre de commerce de Marseille à la petite semaine

ON N'EST JAMAIS TRAHI que par les siens. Le patronat marseillais, qui n'est pas plus enthousiaste que la moyenne à l'idée de réduire la durée du travail pour lutter contre le chômage, a pris connaissance sans plaisir excessif d'un accord audacieux signé, dans ce domaine, par... la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les quatre syndicats représentatifs du personnel consulaire (CGT, CFDT, FO et CGC) ont conclu discrètement, avec la direction de la chambre, un accord instituant la semaine de travail de quatre jours à partir du 1er octobre. Quatre-vingt-treize personnes seront recrutées – en priorité parmi les vacataires et les intérimaires – pour faire face à l'accroissement de la charge de travail qui en résultera.

Cet accord, signé en juin, est resté jusqu'à présent confidentiel. La technostructure et les syndicats de la chambre ont décidé d'adopter un « profil bas » pour s'épargner des critiques virulentes. Des chefs d'entreprise marseillais, mais aussi nationaux, jugent en effet que la générosité de l'établissement public consulaire est un peu facile puisqu'il vit d'une taxe parafiscale sur les entreprises. Ils estiment, surtout, que sa démarche est dangereuse : nombre de patrons ont calculé que le temps de travail est réduit de 18,75 %, soit l'équivalent de cent cinquante salariés, mais que, même avec une embauche inférieure à ce chiffre et un accroissement de productivité, le blocage provisoire de 2,63 % d'augmentation salariale ne permettra pas d'équilibrer économiquement la semaine de quatre jours.

Les quelque neuf cents titulaires concernés se verront proposer des « contrats qualité » dans le cadre d'une réorganisation destinée à accroître leur productivité. En échange de la réduction de la durée hebdomadaire du travail de trente-huit à trente-deux heures, les syndicats ont accepté un blocage des augmentations salariales conventionnelles jusqu'à concurrence de 2,63 %, mais les augmentations au titre de l'ancienneté et du mérite continueront d'être appliquées.

Certains patrons comme Henri Mercier, ancien président de la chambre et président du conseil économique et social régional, ne sont pas défavorables à cet accord, puisqu'il ne peut *« y avoir assimilation entre un établissement public avec un personnel à statut et une entreprise privée »*. Le risque de voir cet accord pris pour référence par les syndicats dans les entreprises est donc, à ses yeux, limité.

Ce n'est pas l'avis d'autres patrons qui, comme Emile Rastoin, président de l'union patronale locale, manifestent une réprobation implicite en refusant de commenter l'accord, au motif que *« le patronat n'a pas intérêt à être divisé »*... *« Ce qui est signé est signé »*, lâche M. Rastoin dans un soupir lourd de sous-entendus.

Reste la question du statut des personnels consulaires, sur laquelle MM. Mercier et Rastoin, cette fois, se rejoignent. Ces personnels bénéficient, en effet, d'une augmentation salariale automatique de 5 % tous les trois ans. L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie tente d'obtenir des syndicats une révision à la baisse. L'accord de Marseille l'y aidera peut-être...

Alain Faujas

Le credo libéral et ses limites

« LÉNINE ET WILSON sont les antipodes apocalyptiques de notre temps », disait Trotski au lendemain de la révolution d'Octobre. Chacun d'eux ne prétendait-il pas détenir la recette du bonheur et en faire bénéficier la terre entière ? Malgré quelques velléités de Boris Eltsine de l'en faire sortir, la momie fortement rafistolée du fondateur du bolchevisme est toujours exposée dans son mausolée, et son nom est connu sur toute la Terre. Celui du président qui a fait entrer les Etats-Unis en guerre, en 1917, dans le but de rendre le monde *« sûr pour la démocratie »* est loin d'éveiller le même écho, quand ce ne serait que parce que ses compatriotes l'ont rapidement désavoué en refusant d'entrer dans la Société des nations.

Il n'empêche que la mondialisation en cours est infiniment plus proche de ses conceptions que du mythe collectiviste ; qu'en réélisant un chef d'Etat en si piteuse santé les Russes ont manifestement voulu d'abord signifier leur refus de laisser les *« Rouges »* reprendre les commandes ; qu'en Chine, et dans les quelques autres pays où ils sont encore au pouvoir, les communistes font au capitalisme la part si belle qu'elle leur vaudrait à coup sûr, s'il était encore en vie, les foudres de Lénine.

Reste tout de même à savoir si l'idéologie qui prévaut actuellement, au point de faire figure de *« pensée unique »*, ne souffre pas au départ d'un vice de constitution de même nature que celui dont est mort le marxisme-léninisme : on veut parler de ce simplisme qu'engendre si facilement l'abstraction. *Il n'y a qu'à*, et tout s'arrangera.

Selon la vulgate communiste, en supprimant *« l'exploitation de l'homme par l'homme »* automatiquement engendrée par la propriété privée, on fait disparaître non moins automatiquement les conflits non seulement entre les hommes, mais entre les nations. En réalité, la nomenklatura s'est révélée tout aussi exploiteuse que les *« patrons de combat »* et Andropov, l'éphémère successeur de Brejnev, a dû reconnaître en 1982 que les *« cultures nationales seront plus longues à s'éteindre que les différences de classes »*.

André Fontaine

Lire la suite page 10

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux *pages 11 à 14*

■ Les escrimeurs français remportent deux médailles dans l'épreuve du fleuret

■ Les gymnastes russes gagnent le concours par équipes masculin

■ La « Dream Team » américaine ne fait plus rêver le basket-ball

■ L'Irlandaise Michelle Smith obtient sa deuxième médaille d'or en natation

Alexandre le grand



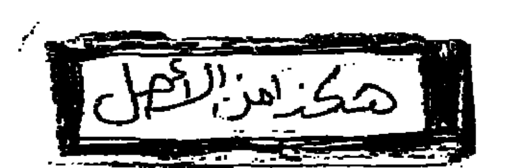
ALEXANDRE POPOV

L'AFFAIRE a pris moins de 49 secondes, comme prévu. Et le nageur russe Alexandre Popov reste le roi du 100 m. Son deuxième triomphe consécutif en deux olympiades en fait un nageur à part. Un talent reconnu, mais revêche à la popularité.

Marionnettes fondantes à Avignon

ÉMILIE VALANTIN, dont les marionnettes avaient déjà enchanté le Festival en 1995, revient avec deux spectacles, dont une variation sur *Le Cid*, de Corneille, jouée par des marionnettes de glace qui fondent petit à petit, au long de la pièce. Une manière très émouvante de faire atteindre au théâtre son point limite d'art de l'éphémère... Quant au spectacle musical de Georges Aperghis et Philippe Minyana, *Commentaires*, joué à la salle Benoît-XII, dans la délicieuse rue des Teinturiers, il est irrésistible de gaieté et de surprises. Enfin, dans la plus grande discrétion, Jeanne Moreau est venue célébrer le 50e anniversaire du Festival.

Lire page 28



AFRIQUE Les quelque 312 victimes tutsies du massacre du camp de déplacés de Bugendana devaient être enterrées, mardi 23 juillet, dans une fosse commune, sur le lieu même du drame, en présence du chef de l'Etat burundais. Les rebelles hutus et l'armée, à dominante tutsie, se renvoient la responsabilité de cette tuerie. ● LE PREMIER MINISTRE burundais, qui a invité la population à se rendre au travail malgré cette « *catastrophe nationale* », a été débordé par les extrémistes tutsis, qui ont réussi à imposer, lundi, à Bujumbura, la capitale, une journée ville morte, qui a été très suivie. ● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU a souligné, dans une lettre adressée, lundi, au président du Conseil de sécurité, qui doit se réunir, mardi, pour en discuter, « *l'urgence pour la communauté internationale de prendre une décision concrète et immédiate pour arrêter le cycle de la violence* ».

M. Boutros-Ghali presse les pays occidentaux d'intervenir au Burundi

Un deuil national d'une semaine a été décrété au lendemain du massacre du camp de déplacés tutsis de Bugendana, qui a coûté la vie à au moins 312 personnes. Une opération ville morte a été très suivie, lundi, à Bujumbura

ALORS QU'UN DEUIL national d'une semaine a été décrété en hommage aux quelque 312 Tutsis massacrés par des rebelles hutus, samedi 20 juillet, dans le camp de déplacés de Bugendana, dans la province centrale de Gitega, l'armée s'est lancée dans une vaste opération de recherches des auteurs de la tuerie.

Les victimes du massacre de Bugendana devaient être inhumées, mardi, dans une fosse commune, au sein même du camp de déplacés, en présence du président Ntibantunganya. Selon le correspondant de l'AFP, le camp – un village d'une trentaine d'habitations – a été le théâtre de scènes d'horreur. Les corps, en majorité ceux d'enfants et de femmes, portaient des traces de coups de machette, de marteau, de hache et autres armes blanches. Les maisons ont été partiellement détruites et incendiées. Les 1 500 rescapés, hébétés, hagards, se sont rassemblés au centre du village avec leurs maigres effets personnels : couvertures, ustensiles de cuisine, nattes...

« *Il n'y aura pas de représailles mais, depuis deux jours, nous essayons de suivre les rebelles et c'est une affaire bien différente* », a assuré le porte-parole de l'armée, à dominante tutsie. Le colonel Longin Minani n'a pas voulu en dire davantage sur une opération qui inquiète les diplomates. La chasse aux responsables du massacre porte en elle, en effet, les risques d'une campagne de représailles contre la communauté hutue.

APPELS AU CALME

Pour les militaires burundais, il ne fait aucun doute que les rebelles hutus des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) sont bien les attaquants du camp de Bugendana. Le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), émanation politique des FDD, a opposé plusieurs démentis et déclaré, à l'agence Reuter, que la tuerie était le fait de civils hutus rendus furieux par des massacres commis par l'armée. Cette dernière a violemment réagi à ses dénégations qualifiées *d'« aberrations »* venant de *« terroristes génocidaires »*. A Bujumbura, à l'issue d'un conseil des ministres consacré, lundi, à la sécurité dans le pays, le chef de l'Etat, Sylvestre Ntibantunganya, a demandé à la population de garder son calme et de ne pas chercher à venger les morts. Dans le même temps, le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), le parti du président, a lancé un appel à la *communauté internationale* pour qu'elle comprenne que *« le pays est en danger et a besoin d'aide. »*

Le projet d'envoyer dans le pays une force régionale de maintien de la paix, formulé fin juin à Arusha, en Tanzanie, n'est toujours pas mis en œuvre, tandis que les appels répétés des Nations unies à mettre sur pied un programme d'aide internationale afin d'éviter la répétition au Burundi du génocide rwandais ont recu, jusqu'à maintenant, peu d'échos. Une mission technique, chargée de régler les détails logistiques du « plan d'Arusha », a été interdite d'entrée sur le territoire, a-t-on appris de source proche de cette mission.

Les diplomates en poste dans la capitale burundaise manifestent peu d'optimisme quant aux chances de succès du *« plan d'assistance »* depuis la tuerie de Bugendana. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui a vivement condamné le massacre, a estimé qu'il *« n'est que le plus récent d'une longue suite d'incidents qui soulignent le besoin urgent d'efforts régionaux et internationaux pour rétablir la paix et la stabilité au Burundi. »*

De révoltes en représailles, une longue descente aux enfers

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Le massacre de *plus de 300 civils* à Bugendana n'est plus hélas qu'un drame presque banal dans cette spirale de la violence qui entraîne le Burundi après bientôt trois ans de crise.



ANALYSE

Une fois de plus, les deux principaux protagonistes de cette guerre se rejettent la responsabilité de la tuerie. Les forces régulières, dominées par la minorité tutsie, ont sur le champ accusé les rebelles hutus des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) d'avoir exterminé des déplacés tutsi. qui vivaient dans ce camp, protégés par les soldats, depuis les événements d'octobre 1993.

Le 21 octobre 1993, l'assassinat, par des militaires, de Melchior Ndadaye – premier président hutu de l'histoire du pays, élu six mois plus tôt –, avait déclenché la révolte des paysans hutus qui, à travers le pays, avaient massacré des milliers de Tutsis. Cette première vague de tueries avait été suivie d'une campagne de pacification meurtrière de l'armée. On estime qu'en deux semaines près de 50 000 Burundais ont perdu la vie.

De leur côté, les responsables des FDD, qui ne nient pas avoir attaqué un poste militaire à Bugendana – à l'intérieur duquel, précisent-ils, se trouvaient aussi des miliciens tutsis –, affirment que ce sont les soldats qui se sont livrés aussitôt à des représailles dans un camp de déplacés hutus, non loin de là, pour ensuite « maquiller » leurs propres forfaits en atrocités perpétrées par les rebelles.

Les carnages qui ont jalonné l'*histoire du Burundi et du Rwanda* indépendants – que l'on explique parfois par ce face-à-face entre deux ethnies (85 % de Hutus et 14 % de Tutsis) engagées dans une impitoyable lutte pour le pouvoir – ont révélé tant d'actes de cruauté pour que l'une ou l'autre version des faits soit aujourd'hui plausible, en attendant qu'une source d'information indépendante puisse éclairer le drame de Bugendana.

Ces 300 morts, comme les 100 victimes d'un précédent massacre à Teza, le 4 juillet, sont devenus l'enjeu d'une indécente lutte médiatique entre l'armée et les rebelles, chacun cherchant à discréditer son adversaire sur la scène nationale et internationale, d'autant plus facilement que les médias sont rarement neutres au Burundi. *« Si je voyais de temps en temps, sur mon écran, les images de tueries perpétrées par l'armée, je pourrais croire à l'impartialité de notre télévision nationale »*, remarque un dirigeant du Frodebu, parti majoritairement hutu.

NOUVELLES RECRUES

Il n'empêche que si ce sont bien les rebelles hutus des FDD qui ont commis ce massacre – ne serait-ce que pour venger de précédentes tueries commises par les soldats, elles-mêmes en représailles à des opérations de la guérilla –, cela pourrait marquer une nouvelle étape dans cette descente aux enfers qu'est la guerre civile burundaise. Jusqu'à maintenant, les maquisards des FDD se limitaient à des actions de guérilla rapides – embuscades, coups de main, etc. –, qui trahissaient leur manque d'armement ou d'organisation. Aujourd'hui, ils démontreraient qu'ils prennent de l'assurance et que l'armée n'est plus capable de protéger les camps de déplacés tutsis.

La rébellion hutue, lancée, en septembre 1994, par l'ancien ministre de l'intérieur du président Ndadaye, Léonard Nyangoma, ne cesse de prendre de l'ampleur. Si elle se cantonne encore à des actions de guérilla, les observateurs affirment que, depuis mars, elle opère dans toutes les provinces du pays. Au point que les déplacés tutsis, qui étaient retournés sur leurs collines dans certaines régions pacifiées, se regroupent de nouveau dans les camps.

En vue de contenir la rébellion, l'armée a incorporé 5 000 nouvelles recrues en mars dernier et les effectifs des forces de l'ordre pourraient atteindre aujourd'hui 30 000 hommes. Plusieurs sources rapportent aussi que les milices des jeunes Tutsis, qui participent parfois aux opérations de l'armées, ont reçu des armes.

Un des éléments qui pourrait trahir la nervosité croissante de l'armée face à cette nouvelle série d'attaques de rebelles a été sa décision d'expulser *manu militari*, vers le Rwanda, plusieurs milliers de réfugiés hutus rwandais que l'armée à dominante tutsie a toujours soupçonné d'être de connivence avec la rébellion hutue burundaise.

Choqué par cette *« catastrophe nationale »*, le premier ministre, Antoine Nduwayo, issu de l'opposition, a demandé à la population de se rendre au travail, mais il a été débordé par les plus extrémistes des opposants. Ainsi l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, chef du Parti pour le redressement national (Parena), a cherché à récupérer l'événement en imposant, lundi, à Bujumbura, une journée « ville morte », très suivie. Succès qui montre à la fois sa popularité grandissante dans la communauté tutsie, jusqu' au sein de l'armée, et son pouvoir d'intimidation vis-à-vis de la population hutue.

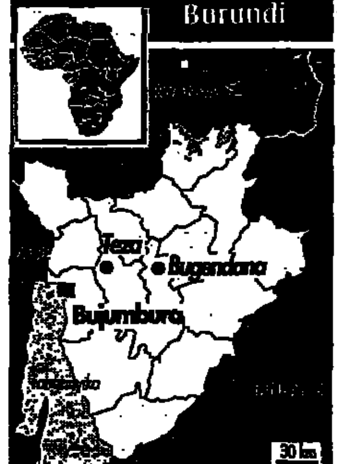
Les partisans de M. Bagaza s'étaient postés sur les grands axes de la capitale pour interdire tout trafic, sous l'oeil de la police censée faire respecter, mais *« sans grande conviction »*, selon des témoins, la libre circulation des habitants. *« Nos gens sont restés chez eux de peur de se faire tuer par les troupes de Bagaza »*, a déclaré un responsable du Frodebu, en rappelant les menaces et pressions constantes que subissent les membres de sa formation. Le Frodebu a récemment publié une liste d'environ 150 intellectuels et cadres hutus assassinés, depuis 1993, par l'armée ou les milices tutsies.

NÉGOCIER UN CESSEZ-LE-FEU

Tandis que se multiplient les massacres, le projet d'une intervention militaire étrangère ne réussit pas à se concrétiser malgré l'urgence de la situation, et le fossé s'élargit entre les deux adversaires que la communauté internationale veut amener à négocier. Mais il semble clair que ni l'armée ni les rebelles hutus ne souhaitent l'envoi d'un contingent étranger. Après en avoir accepté le principe en juin, le premier ministre s'y est depuis lors opposé. Et le comité burundais chargé d'étudier les modalités techniques de cette intervention semble se hâter lentement pour remettre son rapport. L'opposition avance aussi des arguments tels que la *« souveraineté nationale »* ou encore les *« échecs patents »* des interventions en Somalie en 1993 et au Rwanda en 1994.

Quant au Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD) dont les FDD sont la branche armée, son porte-parole, Jérôme Ndiho, demande à ce que les troupes étrangères soient envoyées sous le chapitre 6 de la Charte des Nations unies concernant le maintien de la paix, et non sous le chapitre 7 imposant la paix comme cela serait envisagé. *« Pour ce faire, nous devons au préalable négocier un cessez-le-feu avec l'armée »*, explique le responsable du CNDD, en quête d'une reconnaissance de son mouvement par les militaires burundais. Alors que ces derniers, appuyés par l'opposition tutsie, s'y refusent. *« Il ne peut y avoir de dialogue avec des intégristes génocidaires »*, martèle M. Mukasi, président de l'Uprona, principal parti d'opposition, à majorité tutsie. Mais il est possible aussi que les rebelles hutus, s'attendant à cette fin de non-recevoir, aient déjà choisi la solution militaire, à l'instar de l'état-major burundais. *Les extrémistes des* deux camps veulent en découdre, persuadés, chacun, de l'emporter. Tandis que *« la dérive du pays s'accentue »*, selon le rapporteur spécial de l'ONU sur le Burundi, Paulo Sergio Pinheiro, et que *« la situation peut dégénérer brutalement et provoquer un désastre humanitaire sans précédent dans la région des Grands Lacs »*.

Jean Hélène



■ **Un Rwandais soupçonné d'avoir pris part à l'organisation du génocide** dans son pays, Froduald Karamira, et qui avait été arrêté au début de juin à Addis-Abeba, a été extradé, samedi 20 juillet, par l'Ethiopie, vers le Rwanda. Homme d'affaires, il était, avant le génocide, le principal chef de la tendance dite « Power » du Mouvement *démocratique* républicain (MDR), opposée à tout accord avec les Tutsis. – *(AFP.)*

Un pays, deux ethnies

Le Burundi est l'un des plus petits et plus denses Etats africains avec une superficie de 27 834 km² et une densité de 221 habitants au km².

● **Population :** 5 356 000 habitants : 85 % de Hutus, 14 % de Tutsis et 1 % de Twas (Pygmées). Le pays abrite 300 000 réfugiés rwandais, essentiellement Hutus, arrivés, en 1994, au lendemain du génocide. Bujumbura, la capitale, compte 300 000 habitants. 92,5 % de la population vit en zone rurale.

● **Religions :** 70 % de chrétiens (catholiques) et 15 % d'animistes.

● **Langues officielles :** français et kirundi.

● **Armée :** composée à 80 % de Tutsis, elle compte 7 200 hommes dont 5 000 gendarmes.

● **Partis politiques :** la Constitution prévoit le multipartisme. Le Front pour la démocratie du Burundi (Frodebu), à majorité hutue, a remporté les élections générales en 1993. L'Unité pour le progrès national (Uprona), à majorité tutsie, est le parti-clé de l'opposition.

● **Institutions :** le président de la République, Sylvestre Ntibantungany (hutu), appartient au Frodebu. Il a succédé à Cyprien Ntariamira assassiné le 6 avril 1994, qui lui-même avait remplacé Melchior Ndadaye assassiné le 21 octobre 1993. Le premier ministre, Antoine Nduwayo (tutsi), appartient au parti Uprona.

● **Economie :** 80 % de la population travaillent dans l'agriculture. Les ressources principales sont le café (89 % des exportations), le thé, le coton et le cuir. Le PNB est de 210 dollars par habitant.

● **Affrontements ethniques :** en 1972, 200 000 Hutus ont été assassinés. En 1988, les massacres ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts. En 1993, entre 25 000 et 50 000 personnes ont été tuées après une tentative de putsch.

Les hésitations de la communauté internationale

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Depuis un an, le génocide « au compte-gouttes » qui a le Burundi pour théâtre n'a pas ému la communauté internationale au point de la pousser à réagir. Le nouveau massacre de Bugendana ne semble pas en mesure de la réveiller : le « point de résistance » paraît se situer beaucoup plus haut.

Pour les diplomates en charge de ce dossier depuis plusieurs années, la situation est devenue insoutenable : *« On dirait vraiment que l'on attend un véritable génocide pour se décider à mettre fin à cette tragédie constante »*, dit l'un d'eux. Ces mêmes sources admettent que *« ce dossier est une réunion de cercles vicieux »*. Le cycle des vengeances ne peut être arrêté que par une force militaire déterminée à mettre fin aux tueries. Une telle force ne peut être déployée sans la participation « massive » et la volonté politique d'un pays occidental.

Or les pays occidentaux insistent sur une solution africaine pour régler un problème africain. Cette politique, qui avait été ébauchée lors des récentes réunions d'Arusha en Tanzanie, consiste à créer une force régionale. Avant même d'être mise sur pied, cette force est, d'ores et déjà, perçue par les extrémistes hutus comme ayant pour mission de *« muscler »* l'armée tutsie qui, elle, à son tour, la perçoit comme destinée à la neutraliser. Elle implique donc un cessez-le-feu.

« Le dilemme est évident, explique un diplomate sous couvert d'anonymat. *Ce cessez-le-feu, il faut désormais l'imposer et les pays de la région qui manquent d'impartialité et de moyens ne pourront pas le faire. »* Ils sont, en effet, les seuls intéressés par la paix au Burundi car la destabilisation du pays équivaudrait pour eux à un afflux massif de réfugiés – trop lourd à porter pour des pays comme l'Ouganda, le Zaïre et la Tanzanie. Mais ces pays ainsi que l'Ethiopie, qui se sont portés volontaires pour fournir des troupes à cette éventuelle force interafricaine, savent qu'elle ne pourra pas être mise sur pied sans une importante aide logistique extérieure. Aide que les Etats-Unis ont promise lorsque les massacres s'arrêteront. *« Nous tournons en rond »*, ironise, exaspéré, un diplomate occidental.

« PLANS DE CIRCONSTANCE »

S'agissant des « plans de circonstance » en cours d'étude à l'ONU pour la création d'une force virtuelle, afin d'apporter, selon les termes d'une résolution du 5 mars du Conseil de sécurité, *« une réponse humanitaire rapide »*, ils n'avancent pas. *« Le problème est toujours le même. Aucun pays capable de diriger une opération "chapitre 7" des Nations unies ne s'est désigné »*, explique un diplomate.

Le département des opérations de maintien de la paix s'est engagé, depuis février, dans deux voies différentes : une force dite « chapitre 6 » qui, sous le drapeau de l'ONU, interviendrait après un cessez-le-feu, et une force « chapitre 7 », autorisée à utiliser la force, sous l'égide d'un Etat membre, qui aurait un rôle dissuasif. *Pour* l'heure, seuls – le Bangladesh s'est porté volontaire pour la première force – la Zambie et le Malawi seraient prêts à participer à la seconde. *« Ce n'est pas une force mais une farce »*, dit-on dans les couloirs de l'ONU.

Pour sa part, depuis le début de l'année, le secrétaire général de l'ONU a multiplié rapports et lettres alarmistes. Dans une nouvelle missive adressée, lundi, à l'ambassadeur de France, Alain Dejammet, président en exercice du Conseil de sécurité, Boutros Boutros-Ghali avoue ne pas avoir d'informations précises sur le massacre de Bugendana. Il ajoute que *la* rumeur d'un coup d'Etat se répand : *« Ces rapports soulignent l'urgence pour la communauté internationale de prendre une décision concrète et immédiate pour arrêter le cycle de la violence et prévenir une nouvelle catastrophe dans la région des Grands Lacs. »*

Afsané Bassir Pour

Bill Clinton devance toujours largement Bob Dole dans la course à la Maison Blanche

Le candidat républicain pâtit de son âge avancé et d'un manque de sens politique

Le candidat républicain à l'élection présidentielle du 5 novembre, Bob Dole, a fêté le 22 juillet son soixante-treizième anniversaire et multiplié les déclarations pour rassurer ses concitoyens sur son état de santé. M. Dole, qui doit recevoir l'investiture de son parti en août, est distancé, selon les enquêtes d'opinion, d'une vingtaine de points dans les intentions de vote, par Bill Clinton, qui aura cinquante ans en août.

WASHINGTON
de notre correspondant

Etait-ce le bon choix ? Pour célébrer son soixante-treizième anniversaire, lundi 22 juillet, Robert Dole a choisi de rendre visite aux pensionnaires d'un centre pour personnes âgées. Certes, le candidat républicain à l'élection présidentielle a expliqué qu'il ne manque pas ce rendez-vous amical depuis onze ans, mais, au moment où les responsables et les électeurs du Parti républicain sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur le « facteur âge » et sur le sens politique de l'ancien sénateur du Kansas, il n'aurait pas été mauvais que Bob Dole essaie, pour une fois, de s'identifier à une couche un peu plus jeune de la population américaine.

Seulement voilà : parmi ses qualités et ses défauts, M. Dole cultive un net penchant pour écouter le conseiller en marketing politique en qui il a le plus confiance, c'est-à-dire lui-même. Les vieux routiers des campagnes électorales républicaines ont cependant réussi à discipliner leur candidat, lequel a tendance à multiplier les « petites phrases » à l'emporte-pièce. Ils ont obtenu que M. Dole s'exprime en public à l'aide d'un téléprompteur, pour lire un texte soigneusement préparé, ce qui n'empêche pas l'intéressé d'écouter en priorité son « instinct ».

S'agissant de son âge, M. Dole a cependant habilement fait sien ce principe élémentaire de toute stratégie militaire et électorale : la meilleure défense, c'est l'attaque. Il répète à l'envi à quel point il se sent jeune – *« J'ai l'impression d'avoir cinquante-cinq ans ! »* –, n'hésite pas à publier son dernier bulletin médical, ainsi que les commentaires de son médecin sur l'*« excellente santé »* de son patient. Et M. Dole d'en rajouter : *« Mon taux de cholestérol est meilleur que celui de Bill Clinton, mon poids et ma tension artérielle sont bien meilleurs que les siens. »* Affirmation difficilement contestable : le chef de la Maison Blanche lutte en permanence pour limiter son poids, résultat d'une fatale attraction pour la *« junk food »*.

Mais Bill Clinton fêtera son cinquantième anniversaire le 19 août, et Bob Dole, s'il était élu, serait le président en début de mandat le plus âgé de l'histoire des Etats-Unis. L'exemple de Ronald Reagan a montré qu'un septuagénaire est parfaitement capable d'assumer la charge présidentielle de la première puissance mondiale, mais ce dernier possédait un atout qui manque cruellement à M. Dole : le « grand communicateur » disposait d'un véritable charisme politique et oratoire. L'ancien chef de la majorité sénatoriale a beau, lui aussi, être un « battant », il laisse ses auditoires, au mieux, indifférents.

GRISAILLE CONTRE BRIO

Il est juste de reconnaître que la grisaille de M. Dole est renforcée par le brio de son adversaire, qui s'affirme notamment en campagne électorale. Toujours est-il que M. Dole ne parvient pas à réduire ce retard de près de 20 points dans les sondages qui le sépare du président sortant. Lorsqu'on interroge les Américains à propos de M. Dole, les trois caractéristiques qui reviennent le plus souvent sont : *« âgé »*, *« conservateur »* et *« trop âgé »*. Un tiers des électeurs estiment qu'il s'agit d'un obstacle pour exercer un mandat présidentiel et les plus de soixante-cinq ans se prononcent à une large majorité en faveur de M. Clinton.

L'*« homme du Kansas »* a beau surveiller attentivement sa forme et son apparence physiques (teinture des cheveux et hâle du visage quasi permanents), il ne peut trahir ses goûts : il aime John Wayne et la musique de Glenn Miller ; il confond allégrement Michael Jackson et Michael Jordan... Ses préférences sont parfaitement honorables, mais un peu datées pour les électeurs de vingt et un ans, qui sont nés à la fin de la guerre du Vietnam. *« Dole, c'est Dole »* : ce truisme est devenu le refrain des stratèges républicains, une manière de dire qu'il ne sert à rien de vouloir projeter l'image d'un candidat qui n'existe pas.

Mieux vaut tenter de montrer que le Gary Cooper du Parti républicain est un homme d'expérience, ce que personne ne conteste. Sauf que, pour un élu « blanchi » pendant trente-cinq ans sous le harnais du Congrès, M. Dole est souvent hésitant et maladroit. Il était ainsi particulièrement mal venu d'affirmer que le tabac ne crée pas forcément de dépendance. A propos de la délicate question de l'avortement, la position de l'ancien sénateur a été plus que changeante. Cet adversaire « historique » de l'interruption volontaire de grossesse souhaite finalement que la plate-forme républicaine, qui sera adoptée lors de la convention de San Diego, en août, comporte une *« déclaration de tolérance »* à ce sujet. Mais, cette position mi-chèvre, mi-chou n'a satisfait ni les partisans du *« choix »* ni ceux de la *« vie »*.

De même, en revenant sur sa promesse d'annuler la loi – introduite par M. Clinton – interdisant l'usage de dix-neuf types d'armes d'assaut, Bob Dole s'est mis à dos la puissante National Rifle Association, le lobby des armes, qui menace de lui retirer son soutien. Enfin, il était particulièrement mal avisé de refuser d'assister à la convention de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur (NAACP), la plus vieille organisation noire de défense des droits civiques, au motif qu'elle est inféodée au Parti démocrate. L'ancien général Colin Powell, dont M. Dole recherche désespérément le soutien, n'a pas apprécié ce faux pas.

Certains de ces aggiornamentos signalent peut-être des convictions et du caractère, mais sans doute plus encore une volonté de rééquilibrer au centre l'image de marque du Parti républicain, afin de chasser sur les terres électorales de M. Clinton, ce dernier ayant, de son côté, repris à son compte nombre de thèmes des républicains pour s'adapter à l'évolution conservatrice de la société américaine.

Pour une part, les ennuis de M. Dole ne sont pas de son fait : les républicains sont aujourd'hui divisés sur bon nombre de sujets, à commencer par l'avortement, les programmes d'*affirmative action* (la discrimination positive en faveur des minorités), la législation sur les armes, l'immigration, la fiscalité et l'austérité budgétaire, etc. Ce qui n'empêche pas les barons du Parti républicain de critiquer de plus en plus ouvertement leur champion. Non seulement M. Dole risque de *« faire réélire »* M. Clinton, mais il pourrait bien entraîner dans sa défaite bon nombre de parlementaires. Il suffit d'un renversement de vingt sièges à la Chambre des représentants et de trois ou quatre au Sénat pour mettre fin à la domination républicaine dans les deux chambres du Congrès.

Bob Dole a cependant commencé à corriger ce qu'il admet être des *« erreurs »*. Il dispose pour cela des conseils de son épouse, Elizabeth (Liddy), dont républicains et démocrates reconnaissent qu'elle avait la trempe et le caractère pour faire un bon candidat à la Maison Blanche. Ainsi, il y a quelques jours, alors qu'ils étaient les hôtes de l'émission de CNN, « Larry King Live », le contraste était frappant entre les époux Dole : Liddy interrompait son mari pour donner les bonnes réponses, le corrigeant, finissant ses phrases. D'où ce commentaire de Maureen Dowd, dans le *New York Times* : *« Une First Lady qui sait s'exprimer ne rattrape pas un président qui ne le sait pas. »* M. Dole va faire campagne jusqu'au 5 novembre avec un slogan : *« Restaurer le rêve américain. »* Le problème est que, à soixante-treize ans, il semble avoir du mal à expliquer en quoi il est l'homme idoine pour faire rêver l'Amérique.

Laurent Zecchini

Un rival très en retard dans les sondages

Le président Clinton devance son probable rival républicain à la Maison Blanche de 17 points dans les intentions de vote, selon un nouveau sondage CNN-USA-Today publié lundi 22 juillet. M. Clinton obtiendrait 56 % des voix, contre 39 % à Bob Dole, si l'élection avait lieu maintenant, selon l'enquête, réalisée du 18 au 21 juillet, soit à moins de trois semaines de l'ouverture à San Diego (Californie) de la convention du Parti républicain, qui doit officiellement désigner son candidat à l'élection présidentielle. Dans l'éventualité d'une candidature du milliardaire Ross Perot, fondateur du Parti de la réforme, Bill Clinton distancerait toujours son rival républicain avec 50 % des suffrages, contre 33 % à Bob Dole et 12 % à Ross Perot. Ce dernier avait remporté 19 % des voix lors de l'élection présidentielle de 1992, lorqu'il avait fait campagne comme candidat indépendant.

Une partie importante de l'épave du Boeing de la TWA a été retrouvée

NEW YORK. Des traces de résidus chimiques provenant d'un engin explosif ont été détectées par les enquêteurs sur une partie d'une aile de l'épave du Boeing 747 de la TWA, détruit en plein vol le 17 juillet, a affirmé, lundi 22 juillet, la chaîne de télévision CNN, qui cite des sources proches de l'enquête. Interrogé sur ce sujet, le directeur adjoint du FBI, James Kallstrom, a déclaré : *« Je n'ai pas l'intention de faire des commentaires sur les éléments de l'enquête. »*
Six jours après son explosion, les enquêteurs ont retrouvé une partie importante de l'épave de l'avion, ce qui leur donne l'espoir de découvrir la cause de la catastrophe qui a fait deux cent trente morts. Lundi, six autres corps ont été repêchés, ce qui porte à cent sept le nombre de victimes retrouvées ; seules soixante-quatre d'entre elles ont été formellement identifiées, d'après les derniers chiffres. – *(AFP, AP.)*

Première visite d'une délégation bosniaque à Belgrade

SARAJEVO. Une délégation du gouvernement bosniaque doit se rendre à Belgrade, mardi 23 juillet, pour la première fois depuis le début de la guerre en Bosnie au printemps 1992. Le principe de cette visite a été arrêté la semaine dernière lors de la mission de l'émissaire américain Richard Holbrooke dans la région.
La délégation sera conduite par le musulman Ejup Ganic, vice-président de la Fédération croato-musulmane, accompagné des représentants des ministères des transports et des communications et d'une délégation d'hommes d'affaires. *« Des questions pratiques »*, telles que les liaisons entre les deux pays, seront au centre des entretiens. A l'issue de près de quatre ans de conflit, les lignes ferroviaires entre les deux pays sont toujours coupées, et les communications téléphoniques demeurent difficiles. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'armée russe a utilisé des armes chimiques contre** les Tchétchènes a affirmé, lundi 22 juillet, le porte-parole indépendantistes, Movladi Oudougov. Il a dénoncé le *« recours à des obus d'artillerie remplis de produits chimiques »* qui ont tué trois combattants tchétchènes, *« pris de convulsions »* pendant *« quinze à vingt minutes »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BANGLADESH : Shahabuddin Ahmed, ancien président** par intérim qui dirigea un gouvernement de transition en 1991, a été proclamé, mardi 23 juillet, président élu du Bangladesh par la commision électorale. M. Ahmed, soixante-six ans, présenté par la Ligue Awami, était le seul candidat inscrit. Il succédera à Abdur Rahman Biswas, dont le mandat de cinq ans prendra fin le 8 octobre. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : un attentat à la bombe, non-revendiqué,** a fait neuf morts et soixante-huit blessés, lundi 22 juillet, à l'aéroport de Lahore (capitale du Penjab). Une deuxième bombe a explosé dans un marché de Sargodha (à l'ouest de Lahore), blessant huit personnes. Les attentats, qui ont fait cent vingt-deux morts depuis novembre 1995, ont été imputés par les autorités pakistanaises aux services spéciaux indiens. L'Inde a démenti toute implication. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : le chef de l'Etat, le général Ibrahim Baré Maïnassara,** a annoncé, lundi 22 juillet, la levée de la mesure d'assignation à résidence surveillée des quatre candidats vaincus lors de l'élection présidentielle du 7 et 8 juillet. – *(AFP.)*

■ **ALGERIE : une nouvelle organisation islamiste armée,** baptisée Mouvement islamique pour la prédication et le djihad, a annoncé sa création dans un communiqué transmis, lundi 22 juillet, à l'AFP. Le nouveau groupe serait dirigé par Mustapha Kertali, *« émir »* du GIA pour la région de Larbaa. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : une fausse alerte à la bombe** a été déclenchée, lundi 22 juillet, dans un centre militaire américain à Riyad, par un colis considéré comme suspect par les gardes. Après l'attentat qui a tué dix-neuf Américains, le 25 juin à Djeddah, le département d'Etat a décidé de prendre en charge le retour volontaire vers les Etats-Unis des familles des Américains travaillant en Arabie saoudite pour le gouvernement fédéral, par simple *« mesure de prudence »*. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les Etats-Unis ont insisté,** lundi 22 juillet, pour que le Conseil de sécurité de l'ONU trouve une *« réponse énergique »* au refus irakien de permettre aux équipes d'experts en désarmement de faire leur travail. Une mission d'inspecteurs de l'ONU est rentrée, lundi à Bahreïn, sa base arrière, après avoir été empêchée pendant cinq jours de visiter un site près de l'aéroport de Bagdad. L'inspection a finalement eu lieu mais le délai de cinq jours rend les inspecteurs de plus en plus circonspects. – *(AFP.)*

Pékin dispute aux Etats de l'Asean la souveraineté des archipels situés en mer de Chine du Sud

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

La Chine serait-elle un archipel ? La question n'est plus académique et constitue déjà l'objet d'une friction supplémentaire entre Pékin et les Etats de l'Asean qui se disputent la souveraineté, partielle ou totale, des eaux et des archipels de la mer de Chine du Sud. Le sujet est désormais au centre des discussions entre Qian Qichen, vice-premier ministre et ministre chinois des affaires étrangères, et ses homologues de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à l'occasion de la réunion, mardi 23 juillet à Djakarta, du troisième Forum régional de l'Asean (FRA) consacré aux questions de sécurité, et d'une rencontre bilatérale prévue mercredi.

La Chine, dont le statut d'Etat continental est universellement reconnu, revendique-t-elle également celui d'archipel ? A trois reprises, lundi soir, le porte-parole chinois a refusé de répondre directement à la question. Shen Guofang s'est contenté de répondre que son pays disposait d'*« un relief côtier très complexe et c'est pour tenir compte de caractéristiques et de facteurs compliqués que nous avons publié nos limites territoriales »*. Il a eu recours au terme anglais *« sea baseline »*, lequel peut se traduire par « limite maritime minimale ». Voilà deux mois, tout en ratifiant la Convention internationale sur le droit de la mer de 1982, l'Assemblée nationale de Pékin a voté l'intégration, dans les eaux territoriales chinoises, de l'archipel des Paracels, situé dans la partie septentrionale de la mer de Chine du Sud et que revendique également le Vietnam.

« PUZZLE »

« Il est naturel, a expliqué Shen Guofang, *de compléter la couverture de nos eaux nationales. Il ne s'agit pas d'un changement de position. »* Toujours est-il qu'en incorporant l'archipel des Paracels dans son territoire, la Chine pourrait, d'une part, revendiquer une zone économique exclusive de deux cents milles marins – ce à quoi elle n'a pas encore explicitement procédé – et, d'autre part, créer un précédent qui, s'il était admis, pourrait la pousser à en faire autant avec les Spratleys, archipel méridional de la mer du Chine du Sud, dont la souveraineté est également revendiquée, au moins en partie, par Brunei, la Malaisie, les Philippines et, bien entendu, le Vietnam.

Hanoï et Manille ont protesté sur-le-champ contre ce que le premier qualifie de *« violation de la loi internationale »* et le second d'*« obstacle proéminent »* au fonctionnement du FRA. Assurant la présidence annuelle de l'Asean et s'inquiétant également du sort de son gisement gazier de Natuna, situé à la périphérie de la mer de Chine du Sud et dans lequel l'Américain Exxon s'est engagé en 1994 à investir 35 milliards de dollars, Djakarta a demandé des explications à Pékin sur ce que son ministre des affaires étrangères, Ali Alatas, a qualifié dimanche de *« puzzle »*. La situation en mer de Chine du Sud demeure une *« préoccupation majeure »*, ont déclaré, pour leur part, les ministres de l'Asean, à l'issue de leur conférence annuelle, dimanche. Enfin, en dépit des engagements de Pékin à ce sujet, réitérés lundi par Shen Guofang, la liberté du trafic en mer de Chine du Sud est d'autant plus, à terme, un souci pour le Japon et les Etats-Unis que l'essentiel du commerce maritime entre le Proche-Orient et l'Extrême-Orient transite par ces eaux.

Les Chinois ont occupé les Paracels en 1974 et y ont aménagé, depuis, une base aéro-navale. Après y avoir infligé une sanglante défaite navale aux Vietnamiens en 1988, ils ont renforcé leur présence militaire sur certains îlots des Spratleys, s'installant notamment sur le récif de Mischief en 1994, à proximité de l'île philippine de Palawan. Depuis ce dernier incident, la tension en mer de Chine du Sud semblait avoir tombé d'un cran. L'intégration des Paracels au territoire national chinois, pour des raisons historiques très controversées, montre que Pékin, cette fois, veut doter de fondements juridiques son grignotage en mer de Chine du Sud en tentant de faire admettre, dans les faits, un statut d'archipel et non plus seulement d'Etat continental. Selon leur tactique habituelle, les Chinois poussent d'abord leurs pions : ils ne revendiqueront officiellement le statut d'archipel que le jour où la société internationale se sera faite à cette idée. Mais comme ils font rarement marche arrière, la crise en mer de Chine du Sud est redevenue d'une brûlante actualité.

Jean-Claude Pomonti

Démission d'un des euro-sceptiques du gouvernement britannique

LONDRES. Un des euro-sceptiques du gouvernement britannique, David Heathcoat-Amory, sous-secrétaire d'Etat au Trésor, a démissionné, lundi 22 juillet, de ses fonctions en dénonçant une dérive pro-européenne du gouvernement de John Major, notamment sur la monnaie unique. Dans une lettre au premier ministre, il a fait valoir que *« même si la Grande-Bretagne ne s'est à ce jour pas engagée à participer à la monnaie unique, l'équivoque du gouvernement sur ce point trouble le public et déçoit la plupart des sympathisants »* conservateurs. M. Heathcoat-Amory, quarante-sept ans, avait été nommé au ministère des finances en 1994, après avoir été secrétaire d'Etat au Foreign Office, chargé de l'Europe. – *(AFP.)*

Les grèves de la faim se durcissent dans les prisons turques

PLUSIEURS DÉCÈS semblent imminents parmi les détenus d'extrême gauche en grève de la faim dans les prisons turques, ont indiqué, lundi 22 juillet, les autorités d'Ankara. *« Quatre grévistes sont dans un état critique dans les prisons de Bayrampasa et Umraniye, à Istanbul »*, a déclaré à la presse le procureur général d'Istanbul, Ferzan Citici, en déplorant que, *« malheureusement, ils n'acceptent pas de traitement médical »*. Des militants des droits de l'homme affirment pour leur part que vingt-quatre détenus sont dans un état grave, dans quatre prisons du pays.

Des dizaines de prisonniers, appartenant à des organisations clandestines, ont entamé depuis soixante-quatre jours une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. Ce mouvement constitue la première difficulté sérieuse pour le nouveau gouvernement islamiste du premier ministre Necmettin Erbakan qui a pris ses fonctions le 8 juillet. D'autant que des centaines d'autres détenus soutiennent les grévistes en observant, par rotation, un mouvement identique mais limité dans le temps.

Aygun Ugur, un membre de l'organisation maoïste TKP/ml (Parti communiste de Turquie/marxiste-léniniste), qui purgeait une peine de douze ans et demi de prison pour implication dans des actes de terrorisme, est déjà mort, dimanche, à la prison d'Umraniye au bout de soixante-trois jours de jeûne. Originaire de la province de Tunceli (Est), il était incarcéré depuis 1992. Sa famille avait dû quitter son village, évacué par les forces de l'ordre dans le cadre d'opérations menées contre les séparatistes kurdes. Mais Ugur n'était pas membre d'un parti prokurde.

Des dizaines de personnes accusant le gouvernement d'être responsable de sa mort ont manifesté devant la prison, dimanche soir, et ont été interpellées par la police un peu plus tard. Les compagnons de détention d'Aygun Ugur ont un moment refusé de laisser les autorités emmener le corps, mais ont finalement cédé dans la soirée. Selon des sources proches des autorités, la tension était toujours élevée, lundi, après la mort d'Ugur, à la prison d'Umraniye.

Le ministre de la justice, Sevket Kazan, un proche de Necmettin Erbakan, a indiqué la semaine dernière qu'il s'emploierait à améliorer les conditions de détention dans les prisons. Des mouvements identiques se sont déjà produits en Turquie, en 1983, 1984 et 1989. Au mois de septembre 1983, deux détenus de la prison militaire de Diyarbakir sont morts après un mois de jeûne. En mars et juin 1984, à Diyarbakir, onze détenus sont décédés, selon les parents de prisonniers, et, en août 1989, deux personnes ont succombé à la prison de Aydin (à 100 km d'Izmir), toujours à la suite de grèves de la faim destinées à protester contre les conditions de détention. – *(AFP, AP.)*

« Vache folle » : la Commission européenne propose d'interdire certains abats de mouton et de chèvre

Les Quinze veulent également éviter l'effondrement du marché bovin

Le Conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne a été saisi, lundi 22 juin à Bruxelles, d'une proposition de la Commission d'exclure de la chaîne alimentaire certains abats du mouton et de la chèvre, susceptibles d'être des vecteurs de l'épizootie de « vache folle ». Les ministres devaient aussi examiner, mardi, les mesures à prendre pour éviter un effondrement des cours de la viande bovine.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Un nouveau pas a été franchi par l'Union européenne dans la lutte contre l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Franz Fischler, le Commissaire européen chargé des affaires agricoles, a annoncé 22 juillet aux ministres des Quinze, réunis à Bruxelles, son intention de proposer l'interdiction de la consommation et de l'usage de certains abats (cervelle, moelle épinière et rate) de mouton ou de chèvre dans la chaîne alimentaire. Seules les bêtes de plus de six mois seraient concernées par ces nouvelles restrictions.

Le comité vétérinaire permanent (CVP) de l'Union devrait être saisi de cette proposition lors de sa réunion du 1er août. A la suite d'un rapport remis par un groupe d'experts présidé par le docteur Dominique Dormont, les autorités françaises avaient déjà adoptées, au niveau national, de telles restrictions. Elles avaient demandé à Bruxelles qu'elles soient étendues à l'ensemble du territoire de l'Union. M. Fischler y a répondu d'autant plus favorablement qu'un sous-groupe du comité scientifique vétérinaire de l'Union (CSV), qui rassemble des spécialistes indépendants des administrations, est parvenu à des conclusions similaires (*Le Monde* du 23 juillet).

Philippe Vasseur, ministre français de l'agriculture, s'est félicité de l'orientation prise. *« Il est indispensable et urgent qu'on arrive à un statut sanitaire européen unique »*, a-t-il souligné. Sur le même thème, M. Fischler a insisté pour que des mesures identiques soient appliquées par l'ensemble des pays membres, y compris par ceux dont le bétail n'a apparemmment pas été touché par l'ESB ou par la tremblante du mouton. Au-delà des exigences de santé publique, c'est là une nécessité si l'on veut préserver la libre circulation du bétail et des viandes au sein du marché unique, ou la rétablir, car elle a été durement affectée par les mesures nationales prises au nom de la défense du consommateur.



En dépit de l'accueil apparemment favorable du Conseil, il reste à voir si, lors de la réunion du Comité vétérinaire, les pays qui se tiennent pour indemnes d'ESB appuieront la proposition de la Commission ou s'ils voteront contre. Comme en a convenu M. Fischler, la mise en œuvre de ces nouvelles mesures risque de poser des problèmes pratiques, notamment pour ce qui concerne l'extraction et la mise à l'écart de tissus nerveux comme la moelle épinière.

L'ENJEU ÉCONOMIQUE

Comment réagiront les consommateurs ? Risquent-ils de se détourner du mouton, alors que l'interdiction désormais projetée ne porte que sur quelques abats ? *« Il y a un enjeu économique certain, mais moins important que dans le cas de la viande bovine »*, estime M. Vasseur. En France, la production de moutons est relativement modeste, venant loin derrière celle de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande. Il reste que les zones de production se trouvent le plus souvent dans des régions pauvres.

Mardi 23 juillet, les ministres devaient délibérer des mesures préconisées par la Commission pour dégager le marché du bœuf et enrayer la chute des cours. Elle suggère d'abattre à huit jours les jeunes veaux laitiers, d'abattre et de stocker les broutards de sept/huit mois, de réduire, en les rachetant, les droits à prime (donc les droits à produire) distribués trop généreusement en 1993 aux premiers jours de la réforme de la politique agricole commune (PAC). *« Ces propositions correspondent à ce qui paraît souhaitable pour éviter la catastrophe que l'on pressent. Mais il faut aller très vite »*, a commenté M. Vasseur.

Philippe Lemaître

Chute des prix de viande ovine à Rungis

Alors qu'entre fin mars et fin mai, la consommation de mouton avait, en France, « bénéficié » de la suspicion qui affecte la viande bovine (achats en hausse de 15 %), il semble que, depuis quelques semaines, la tendance se retourne. Selon la lettre de conjoncture de l'Institut de l'élevage, de juillet, *« sur le marché de Rungis, le prix moyen des agneaux d'origine française a chuté de plus d'un tiers en moins de deux mois »*. Il est passé de près de 31 francs le kilo de carcasse, début mai, à moins de 20, début juillet. Pourtant ce cours est encore supérieur de 1 franc à celui enregistré à la même période de 1995. Si les cours sont restés globalement fermes en Europe en 1996, c'est surtout en Irlande et en Espagne qu'ils sont les plus élevés. Le marché français est autosuffisant en viande ovine à 52 %, selon les statistiques des quatre premiers mois de 1996. La Grande-Bretagne est de loin son principal fournisseur de viande de mouton, mais ses expéditions ont beaucoup baissé par rapport à 1995.

Des experts suggèrent l'identification des animaux exportés de Grande-Bretagne

L'INTERDICTION souhaitée par Bruxelles de la consommation humaine et animale des abats de bovins, d'ovins et de caprins dans l'ensemble des pays de l'Union montre à quel point la Commission a évolué dans sa perception et son analyse des risques sanitaires. La transmission aux chefs des services vétérinaires des Quinze d'une mesure préconisée par le « sous-groupe » du comité scientifique vétérinaire réunissant les spécialistes des maladies à prions témoigne aussi de la rapidité avec laquelle le savoir – et les interrogations – des scientifiques peuvent être transmis aux responsables politiques.

Il importe aujourd'hui de souligner que le document du « sous-groupe » ne se limite pas à préconiser l'arrêt de la consommation animale et humaine de certains abats. Ce groupe d'experts formule en effet une série d'autres recommandations dont la mise en œuvre pourrait rapidement se heurter à de sérieux obstacles *économiques et politiques*. C'est notamment le cas des mesures concernant les bovins exportés de Grande-Bretagne vers les autres pays de l'Union européenne.

« Le sous-groupe recommande que les bovins importés du Royaume-Uni avant 1989 par les Etats membres soient identifiés et traités de la même manière qu'ils le sont au Royaume-Uni, c'est-à-dire qu'après avoir été abattus ils soient exclus de toute chaîne alimentaire humaine et animale », peut-on lire dans le document classé *« confidentiel »*, daté du 17 juillet, dont *Le Monde* a donné de premiers extraits dans ses éditions datées du 23 juillet. En d'autres termes, les experts estiment que *les bovins élevés jusqu'en 1989* sur le sol britannique ont été exposés, *via* les farines de viandes et d'os, à un risque infectieux massif. A ce titre, la consommation de leur viande ou leur recyclage sous forme de farines animales devraient impérativement être interdits.

RECOMMANDATION INAPPLICABLE

On sait que les exportations britanniques vers le reste de l'Union ont directement concerné – entre 1981 et 1989 – près de 20 000 bovins, notamment en Allemagne et au Portugal. On sait aussi que de nombreux pays importateurs de l'Union auraient en toute logique épidémiologique, dû déclarer des cas d'ESB. Ces derniers mois aux Etats-Unis, les vaches importées de Grande-Bretagne ont été abattues par crainte de les voir développer la maladie de la « vache folle ». Les cadavres ont ensuite été détruits.

La mesure cohérente formulée par les experts du « sous-groupe » pourra-t-elle sans difficultés être traduite dans les faits ? On souligne aujourd'hui à Bruxelles que cette recommandation des experts, si elle apparaît logique, pourrait rapidement se révéler inapplicable à l'échelle de l'Union ; une situation nullement rassurante pour les consommateurs que certains Etats-membres (la France et Belgique notamment) tentent de séduire avec des labels nationaux cherchant à certifier l'origine géographique de l'animal.

Les experts du « sous-groupe » se prononcent d'autre part pour des modifications rapides des procédures industrielles de fabrication des farines de viandes et d'os de manière que cette industrie ne fournisse plus que des produits ayant subi des contraintes physiques (une température de 133° C sous une pression de 3 bars durant 20 minutes) de nature à inactiver les agents transmissibles non conventionnels. En toute hypothèse, ces mêmes experts estiment indispensable le retrait, dans tous les pays de l'Union, des abats de ruminants dans les matières animales transformées en farines. Or, la quasi-totalité de ces pays estiment que les contraintes physiques seront suffisantes. Qui, des intérêts sanitaires communautaires ou des préoccupations économiques nationales, l'emportera ?

Jean-Yves Nau

Les Etats-Unis lancent leur programme d'aide militaire à la Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

Les Etats-Unis lancent leur programme d'assistance militaire à la Fédération croato-bosniaque, afin de promouvoir une stabilité régionale face à la puissance de feu serbe. L'entrée en vigueur de ce plan a été retardée par des semaines de querelle entre Croates et Bosniaques, ennemis en 1993-1994, *et peu enclins à se réconcilier* malgré l'insistance américaine.

Deux centres d'entraînement vont être ouverts dans la région de Tuzla, à proximité du quartier général de la division américaine de l'IFOR (la force d'interposition de l'OTAN) : un centre d'entraînement au combat et un centre informatisé de simulation pour les officiers. L'« armée de la fédération » sera forte de 55 000 hommes (40 000 Bosniaques, essentiellement des musulmans, et 15 000 Croates). Un ministère et un état-major communs devraient garantir un embryon de coordination, et des séminaires sont organisés afin de *« développer une doctrine commune »* aux troupes croates et musulmanes. 140 millions de dollars seront versés pour financer le projet.

James Pardrew, un ancien général de l'armée américaine, est le responsable de cette mission spéciale, baptisée « Entraînement et équipement », et il sera assisté par une entreprise privée, la Military Professional Ressource Inc. (MPR). Les premiers des 170 conseillers commencent à arriver à Sarajevo, où ils entament un travail de restructuration des institutions militaires. Dès qu'ils seront satisfaits de la mise en œuvre de la nouvelle ossature, ils donneront leur feu vert à l'envoi des armes promises.

Au total, 46 100 fusils d'assaut, 1 000 mitrailleuses, 6 600 radios et téléphones tactiques, 45 tanks, 80 véhicules de transport de troupes, 840 roquettes anti-chars et 15 hélicoptères seront livrés. Ces armes devraient arriver en Bosnie-Herzégovine à l'automne, avant le départ programmé des troupes de l'OTAN. *« Le but de ce programme est de doter la Bosnie de la capacité de se défendre elle-même et, partant, de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région »*, a précisé Bill Clinton.

VISITE DISCRÈTE

Le coup d'envoi du programme a correspondu avec la visite discrète, à la mi-juillet, du chef de la CIA, John Deutch, à Sarajevo et à Zagreb. M. Deutch semble avoir été porteur de messages précis. De sources occidentales, on précise qu'il a réaffirmé au président Izetbegovic la ferme volonté des Etats-Unis que tous les liens soient rompus entre la Bosnie et l'Iran. A Zagreb, il aurait informé le président Tudjman du mécontentement américain concernant la survie d'une « République d'Herzeg-Bosna » (croate) dans le sud-ouest du pays, en violation des accords de Dayton. *« Ce programme d'assistance est piloté directement par la CIA*, dit un diplomate. *Puisque les ex-belligérants ont besoin de ce soutien militaire, ils ont intérêt à jouer le jeu. L'arrivée massive de la CIA en Bosnie, après celle de l'OTAN, transforme les Balkans en zone sensible pour Washington. Les Américains essayent de mettre tout le monde au pas. »*

Les principaux bénéficiaires du programme seront les Bosniaques, enclavés entre la Serbie et la Croatie. Puisqu'ils ne peuvent pas recevoir d'armes sans l'accord de leurs puissants voisins, l'aide occidentale est évidemment cruciale. La France et la Grande-Bretagne, partenaires des Etats-Unis au sein de l'IFOR, ne cachent pas leurs réticences face à la fourniture d'armes à l'un des ex-belligérants, mais Washington a décidé de passer outre les mises en garde européennes. Sarajevo déplore cette opposition des Européens au renforcement de l'armée bosniaque, indiquant que *« la défense de l'Europe est pourtant axée autour du principe de la dissuasion »*.

Rémy Ourdan

Les enquêtes anti-corruption en Italie touchent à présent les télévisions

Silvio Berlusconi dénonce une « machine de guerre » contre son groupe

ROME
de notre correspondante

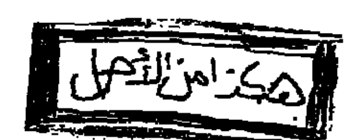
C'était prévisible : après la politique, le monde des affaires puis celui de la mode et du sport, les enquêtes anti-corruption menées depuis près de cinq ans par la justice italienne viennent de toucher de plein fouet la télévision. Et ce dernier scandale prend une valeur d'autant plus symbolique que, depuis une dizaine de jours, les polémiques suscitées par un projet de loi du gouvernement Prodi, destiné à redessiner le paysage audiovisuel du pays – en un sens résolument « anti-trust » –, dominent le débat politique. Le projet, qui prévoit, entre autres, une limitation des recettes publicitaires ainsi que l'obligation pour la *RAI* (le service public) et Mediaset, le groupe télévisé privé de Silvio Berlusconi, de se séparer chacun d'une de leurs trois chaînes généralistes, est considéré par les amis de M. Berlusconi, comme une *« machine de guerre »* contre Mediaset.

En attendant, le parquet de Rome a demandé, lundi 22 juillet, pour « corruption », « concussion » et « abus de pouvoir », le renvoi devant les tribunaux d'environ cent cinquante personnes, techniciens, entrepreneurs ou politiciens. Et non des moindres, puisque figurent dans la liste les noms de l'ex-président du Conseil (socialiste) Bettino Craxi ; celui de l'ex-vice président de Fininvest, Gianni Letta, resté un des plus proches conseillers de Silvio Berlusconi, ou encore de l'ex-ministre des postes, Oscar Mammi, et du patron d'Olivetti, Carlo De Benedetti.

Il s'agit en fait de l'aboutissement d'une longue enquête de quatre ans sur l'attribution des fréquences de télévision, lors de la loi Mammi, qui, en 1990, avait voulu organiser légalement ce que l'on considérait alors comme le *« Far West »* des ondes. Petite mise en ordre qui avait essentiellement autorisé M. Berlusconi à conserver intact l'empire des télévisions privées qu'il s'était taillé à la faveur de l'absence de réglementation. Or, aujourd'hui, le magistrat-enquêteur, le substitut Maria Cordova, estime que les dirigeants de Fininvest ont payé des pots-de-vin déguisés (260 millions de lires, soit 858 000 francs) à l'un des collaborateurs du ministre Mammi, pour s'assurer un traitement de faveur, en complément de la « bienveillance » avouée pour M. Berlusconi de Bettino Craxi, le dirigeant tout puissant de l'époque.

Quant à l'autre volet de l'enquête, il concerne un contrat de fourniture de matériel de télécommunications et d'informatisation à l'administration des postes. Carlo De Benedetti, qui avait même été emprisonné une journée, dans le cadre de cette affaire à l'automne 1993, est accusé de « corruption ». Il aurait versé environ 10 milliards de lires (33 millions de francs) à l'ancien directeur des téléphones d'Etat, Giuseppe Carrella, pour que le ministère achète à Olivetti tout un équipement, souvent obsolète et dépassé. M. Parella aurait ensuite « ventilé » les pots-de-vin obtenus entre différents politiciens complaisants.

Marie-Claude Decamps



URBANISME Le Conseil de Paris a approuvé, lundi 22 juillet, la révision du projet d'aménagement Paris Rive gauche, qui pourrait accueillir un pôle universitaire destiné à remplacer la faculté de Jussieu. Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement, sur le territoire duquel est située cette ZAC, a apporté un soutien appuyé au maire de Paris, Jean Tiberi. ● LA MAJORITÉ MUNICIPALE a refusé la création, demandée par la gauche, d'une commission d'enquête sur la Sempap, société d'économie mixte dont le Conseil a voté la dissolution. ● L'ASSOCIATION pour la défense des contribuables parisiens a saisi M. Toubon, lundi, d'une demande *« par la voie du recours hiérarchique »* pour que le garde des sceaux use de son *« pouvoir souverain »* d'ordonner des poursuites dans l'affaire de l'appartement attribué au fils de M. Tiberi.

MM. Toubon et Tiberi font cause commune sur le projet Paris Rive gauche

Le maire du 13e arrondissement et l'occupant actuel de l'Hôtel de Ville, anciens rivaux pour la succession de Jacques Chirac, s'unissent pour défendre l'aménagement de cette zone, qui est devenue la grande affaire de la droite parisienne

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT Paris Rive gauche est devenu la grande affaire de la droite parisienne. La séance du Conseil de Paris, lundi 22 juillet, a donné à ce sujet le spectacle d'une alliance soudée entre le maire de la ville, Jean Tiberi, et celui du 13e arrondissement, Jacques Toubon. Ce dernier, ministre de la justice et rival de M. Tiberi, en mai 1995, pour la succession de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, a apporté au maire un soutien appuyé en prenant pour cible la gauche.

« Ce que je voulais vous dire, monsieur le maire de Paris, Jean Tiberi, c'est que je pense que tous les élus de Paris, mais surtout les 2,15 millions d'habitants de la capitale, vous en seront reconnaissants », a déclaré M. Toubon en approuvant la redéfinition du projet Paris Rive gauche. Opposant à *« l'électoralisme »* et à *« la mesquinerie »* de l'opposition la *« vision d'avenir »* de la majorité, le ministre de la justice a voulu ressouder les rangs de la droite. *« On aurait pu flotter le scepticisme, la morosité, le refus du risque, le rejet des projets, qui caractérisent aujourd'hui l'esprit public à Paris comme ailleurs, parce que la crise a frappé, parce que les Français sont inquiets et angoissés »*, a-t-il dit, avant d'ajouter, gaullien : *« D'une certaine façon, quand on leur propose de "cuire leur petite soupe sur leur petit feu", ils approuvent ceux qui leur tiennent ce discours. »*

CŒUR AU VENTRE

Après les flottements qui avaient suivi les révélations sur l'appartement du fils de M. Tiberi et sur les affaires de l'OPAC, M. Toubon a fourni à la majorité municipale une occasion de se redonner du cœur au ventre. MM. Tiberi et Toubon ont un intérêt commun à la réussite du projet Rive gauche. Tous deux ont besoin du soutien de M. Chirac, qui, du temps où il était maire de Paris, avait porté ce projet sur les fonts baptismaux. L'opposition ne s'y trompe pas, qui en fait un de ses principaux thèmes de bataille.

« Paris doit rester une capitale universitaire, scientifique et culturelle », a rappelé M. Tiberi, en présentant les transformations du plan d'aménagement de zone (*Le Monde* daté 21-22 juillet). Les aspects financiers du projet ont été les plus critiqués. *« La charge sera lourde, mais l'enjeu vaut l'effort »*, a assuré Patrick-Olivier Picourt (UDF-PR), qui a proposé le recours à des investisseurs étrangers ou l'introduction en bourse de la Semapa, société d'économie mixte chargée de l'aménagement de Paris Rive gauche.

« Vous avez affirmé récemment votre volonté d'amorcer un virage et d'instaurer un "urbanisme humaniste". En fait d'humanisme, les 900 000 mètres carrés de bureaux invendables et anachroniques prévus dans cette ZAC sont maintenus, et cela contre toute rationalité économique ! », a protesté Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste. Georges Sarre, président du groupe Mouvement des citoyens (MDC), a stigmatisé ce *« projet fou »*. Gisèle Moreau (PCF) a réclamé un symposium pour *« définir les besoins actuels et prospectifs en matière d'emplois, de logements, d'équipements divers et de typologies des bâtiments »*.

MM. Tiberi et Toubon ont abandonné à Anne-Marie Couderc (RPR), ministre de l'emploi et adjoint au maire, chargée de l'urbanisme, la tâche de répondre aux critiques formulées par Jean-Marie Le Guen (PS) sur la viabilité financière du projet.

L'examen des éléments financiers des zones d'aménagement concerté (ZAC), prévu à l'ordre du jour, a confirmé l'ampleur du projet Paris Rive gauche. Les élus de l'opposition ont déploré que ce document de près de cent pages sur les comptes prévisonnels des ZAC parisiennes leur soit parvenu trop tard pour permettre un examen sérieux. *« Les vingt-six ZAC dont nous avons les chiffres représentent 520 000 mètres carrés de bureaux, 171 000 mètres carrés de commerces et plus de 246 000 mètres carrés de locaux d'activités. Même si, financièrement, le solde prévisionnel cumulé de toutes ces opérations est positif de 1,292 milliard de francs, il faut savoir que ces chiffres s'entendent hors opération Seine-Rive gauche et que cette seule opération rendra largement déficitaire le bilan global des ZAC »*, a déclaré Jean-Yves Autexier (MDC).

L'opposition et la majorité se sont aussi affrontées sur le budget modificatif. Si, pour Camille Cabana (RPR), adjoint aux finances, il ne s'agit que d'*« une série d'ajustements techniques »*, Jacques Bravo (PS) estime que *« c'est une occasion manquée d'ajuster la réalisation du budget au regard de l'évolution de la conjoncture »*.

Enfin, l'exécutif municipal s'est étoffé de trois adjoints supplémentaires, pour l'instant sans affectation, deux RPR : Jean de Gaulle, député du 12e, et Christian Cabrol, député européen et élu du 13e ; et un UDF, Jean-Pierre Pierre Bloch, ancien député du 18e. Il y a désormais quarante-quatre adjoints au maire sur quatre-vingt-quinze conseillers de la majorité !

Françoise Chirot

Les mystères de la Sempap

Les élus parisiens de l'opposition (PS et apparentés, PCF et MDC) ont réclamé, sans l'obtenir, lundi 22 juillet, à l'occasion du débat sur la dissolution de la Sempap, la constitution d'une commission d'enquête afin *« d'établir un audit* [de ses] *activités depuis sa création, de rédiger un rapport sur l'utilisation des fonds transitant par cette SEM, de fournir une liste des marchés et de communiquer l'organigramme ainsi que la rémunération des personnels »*. Créée en 1986 pour prendre en charge les activités d'imprimerie de la Ville, cette société d'économie mixte (SEM), suspectée d'avoir servi au financement du RPR et effectué des placements aventureux dans Eurotunnel, a totalisé, en dix ans, un chiffre d'affaires de 600 millions de francs. *« Comment expliquer qu'entre 1986 et 1991 elle employait un salarié pour un chiffre d'affaires de 65 millions de francs et qu'en 1991 il y avait 9 salariés pour 45 millions de francs ? »*, a demandé Tony Dreyfus maire (PS) du 10e arrondissement.

Les balladuriens prennent la pose au pied du mont Blanc

CHAMONIX (Haute-Savoie)
de notre envoyée spéciale

Edouard Balladur a invité ses amis, Nicolas Sarkozy, François Léotard, Simone Veil et quelques autres, lundi 22 juillet, à Chamonix. Là, deux solutions. Vous avez vu les images à la télévision lundi soir : passez à la page suivante, vous savez tout. Vous n'avez pas regardé le journal télévisé, on va donc vous raconter ce qu'il fallait voir : que Chamonix est au pied du mont Blanc, que l'air en montagne est vivifiant, que l'herbe y est verte et le ciel bleu ; qu'Edouard Balladur aime à se fondre dans la nature en vert tilleul, que François Léotard porte bien le jean et l'aime délavé, contrairement à Nicolas Sarkozy, qui le préfère noir. Que Bernard Bosson chausse des Pataugas, comme Ysabel Léotard, l'épouse du président de l'UDF, moins élégantes mais plus adaptées que les derbys blancs à petits talons de Simone Veil, stoïque dans son tailleur.

Que retenir encore ? Ah oui, qu'en montagne, c'est bien connu, les différences s'estompent et qu'il n'est donc pas du tout surprenant de se faire servir du jambon de pays par un ancien premier ministre, une tournée de fendant par un ancien ministre du budget, porte-parole du gouvernement et un café chaud – *« Avec ou sans sucre ? »* – par leur ancien collègue de la défense. Que retenir enfin ? L'essentiel. A savoir qu'Edouard Balladur et ses amis existent puisqu'on les voit à la télé.

Là, deux solutions. Cette information vous suffit, arrêtez-vous. Cette information vous intéresse, poursuivez. Pour faire de belles images, il faut d'abord des journalistes. Une trentaine d'entre eux ont donc été acheminés par car jusqu'à Chamonix. Il faut aussi une attachée de presse attentive, qui s'inquiète dans son téléphone portable : *« Comment est-il habillé ? Ah ! non, non, surtout pas de chapeau ! »* Il faut aussi un joli décor. Le col de Balme est tout indiqué, avec juste ce qu'il faut d'immensité, pas trop loin tout de même du télésiège.

Quant au déjeuner, le jambon-frites, ça fait simple et tellement authentique. Tout est en place, moteur. Edouard Balladur se lève et va faire quelques pas. Son attachée de presse s'assure que la perspective est bonne et prévient les caméras. On tourne. *« Ici, on a le sentiment d'avoir la nature à soi tout seul »*, confie l'ancien premier ministre. Séquence « méditation et profondeur », parfaite. Pendant ce temps, Nicolas Sarkozy et François Léotard s'éloignent sur le chemin d'un pas sportif. Huit cents mètres suffisent, les caméras enregistrent. Séquence « amitié et franche camaraderie », impeccable. Les quelques touristes qui errent dans les environs sont priés de sortir quelques instants du champ. Séquence « les balladuriens sont une équipe soudée ». Edouard, François et Nicolas se rejoignent sur le chemin, en souriant. Raté, il manque Simone. On l'appelle, on recule et on recommence. Cette fois, c'est bon.

Sur le chemin du retour, Simone Veil ralentit dans ses souliers blancs. On l'attend, pour le plan du télésiège, auquel l'attachée de presse tient beaucoup. Elle a installé photographes et caméramen sur le siège de devant. En équilibre précaire au-dessus du vide, ils fixent l'image : Edouard, Simone, François et Nicolas dégagés des basses contingences, prenant de l'altitude cheveux au vent. Une vraie affiche de campagne. Le message ? le fond ? le débat ? Là, une seule solution : vous ne comprenez vraiment rien à la communication.

Pascale Robert-Diard

L'attente d'un « déclic »

Interrogé sur TF 1, depuis Chamonix, Edouard Balladur a affirmé, lundi 22 juillet, que la France ne retrouverait *« pas le chemin du progrès économique et social sans un sursaut »*. L'ancien premier ministre a souhaité un *« déclic »*, afin que les Français *« aient le sentiment qu'il se passe quelque chose de nouveau »*. M. Balladur a *« pleinement approuvé les objectifs de la politique du gouvernement : retrouver la croissance économique, faire reculer le chômage, rentrer dans l'Europe »*. *« Il faut davantage de baisse des dépenses*, a-t-il ajouté, *davantage de baisse d'impôts, que nos entreprises soient alimentées par une monnaie plus abondante et meilleur marché. » « Pour cela, il faut recréer la confiance »*, a-t-il souligné. A propos des « affaires », M. Balladur a estimé qu'il fallait *« trouver un système qui mette les Français à l'abri de ces secousses perpétuelles que créent les rapports entre la justice et la politique »*.

Nouveau recours dans l'affaire de l'appartement du fils du maire

L'ADCP (Association pour la défense des contribuables parisiens) n'a pas renoncé à obtenir l'engagement de poursuites contre le maire de Paris, à propos de l'attribution, par l'office HLM qu'il préside, d'un appartement à son fils, Dominique Tiberi. L'avocat de l'ADCP, Me Jean-Marie Biju-Duval, avait demandé, le 28 juin, au procureur de la République à Paris d'ouvrir *« une information judiciaire »* sur ces faits, au lendemain de la transmission, par le parquet de Créteil (Val-de-Marne), des éléments recueillis par le juge Halphen dans le cours de son enquête. Dès le 29 juin, le procureur de Paris avait annoncé qu'il *« classait »* ce dossier, précisant qu'il avait fait de même au mois d'avril, après une première requête émanant, déjà, de l'ADCP.

Dans un courrier adressé, lundi 22 juillet, au garde des sceaux, Me Biju-Duval sollicite, *« par la voie du recours hiérarchique »*, l'usage, par M. Toubon, de son *« pouvoir souverain »* d'ordonner des poursuites. L'avocat prie ainsi le ministre de revenir sur la décision du parquet de Paris qui, écrit-il, *« a profondément choqué et surpris l'opinion publique »*. L'article 36 du code de procédure pénale, rappelle-t-il, dispose que *« le ministre de la justice peut dénoncer au procureur général les infractions à la loi pénale dont il a connaissance, lui enjoindre par instructions écrites et versées au dossier de la procédure, d'engager ou de faire engager des poursuites* [...] *»*. Le chef de l'Etat lui-même, signale en l'outre l'avocat, vient de préciser, le 14 juillet, que la justice devait *« passer de la même façon pour tous »*.

Rappelant que Dominique Tiberi avait obtenu un logement social sans même avoir été inscrit sur le fichier des demandeurs de logements, et qu'en outre il est lui-même propriétaire de deux appartements, l'avocat de l'ADCP estime qu'en s'écartant d'une jurisprudence constante sur ce point *« le parquet de Paris commet bien plus qu'une erreur de droit, il rompt l'égalité des justiciables devant la loi »*. M. Toubon avait été sollicité sur ce même dossier, le 27 juin, par François Ciolina, ancien dirigeant de l'office public d'aménagement et de construction (OPAC) qui avait, devant le juge Halphen, évoqué l'attribution de l'appartement de Dominique Tiberi. M. Ciolina déplorait le handicap infligé à sa défense par l'absence d'investigations sur cette affaire. Par lettre du 28 juin, le garde des sceaux avait répondu que M. Ciolina pourrait *« bénéficier sans difficulté de tout élément à décharge qui pourrait être découvert dans le cadre d'une autre procédure »*. Le lendemain, le procureur de Paris refusait, justement, d'ouvrir cette *« autre procédure »*.

H. G.

Le PR garde le silence sur les démêlés du maire de Cannes

IL DOIT ÊTRE BIEN CLAIR pour tout le monde que le Parti républicain ne « communique » pas sur l'affaire de Cannes. Le PR, que François Léotard préside en même temps que l'UDF, a seulement pris, lundi 22 juillet, des dispositions pour faire face à l'incarcération du maire de cette ville, Michel Mouillot, qui, mis en examen pour corruption passive, se trouve être aussi le président de sa fédération des Alpes-Maritimes.

Willy Dimeglio, secrétaire général adjoint du PR, a été chargé d'assurer *« provisoirement l'administration »* de la fédération, a annoncé le secrétaire général, Pascal Clément. M. Dimeglio va réunir le bureau départemental. Cette nomination et cette réunion faisaient partie des demandes adressées à la direction de leur parti par les parlementaires PR des Alpes-Maritimes, les députés Charles Ehrmann et Rudy Salles, et le sénateur José Balarello.

Le PR ne communique pas, mais M. Salles, lui, a des choses à dire : que M. Mouillot devrait faire l'objet d'une *« mise en congé du PR »* ; qu'il n'a, lui, M. Salles, *« aucune responsabilité financière »* au sein de la fédération départementale et qu'il ne sait donc rien des *« allégations de financement politique avancées par le maire de Cannes devant le juge d'instruction »* ; mais que, selon lui, *« le maire de Cannes aurait pu avancer ce type de financement pour minimiser les conséquences des accusations qui pèsent sur lui »*.

M. Mouillot doit-il rester maire de Cannes ? Le PR, sur ce sujet non plus, ne communique pas. Le groupe majoritaire du conseil municipal s'est réuni, lundi, autour de l'avocat du maire, Me Jean-Michel Baloup. Lors du conseil municipal du 26 juillet, le premier adjoint, Maurice Delauney (RPR), qui assure l'intérim, pourrait se porter candidat au poste de maire si son détenteur actuel décidait d'y renoncer. Le PR laisse entendre qu'il n'a aucune prise sur ce que pourront faire les élus de droite du conseil municipal de Cannes.

« ÉPOQUE FOLLE »

A force de ne pas communiquer, le PR communique sa gêne. M. Léotard n'en finit pas de se taire. Il s'était déjà tu, le 8 juillet, après un bref communiqué interrogatif et ému, à la nouvelle que ses collaborateurs avaient été placés sur écoutes. Il s'était tu en apprenant que le maire de Nice, Jacques Peyrat, ancien membre du Front national, dont Jean-Claude Gaudin faisait le siège pour l'attirer au PR, avait préféré l'offre de Bernard Pons de rejoindre le RPR. Il se tait encore en observant que Jean-Louis Debré (RPR), ministre de l'intérieur, a coordonné personnellement le piège policier ayant permis de prendre M. Mouillot en flagrant délit de corruption.

Opération Peyrat à Nice, affaire Mouillot à Cannes, activisme du préfet Jean-Charles Marchiani dans le Var : le RPR donne à M. Léotard beaucoup d'occasions de se taire. Ou de permettre à ses proches de lâcher un énigmatique : *« Nous vivons une époque folle ! »*

P. J.

Différend entre les victimes de l'« Amoco-Cadiz » et Mme Lepage

LE SÉNATEUR DU FINISTÈRE ALPHONSE ARZEL (UDF-CDS), président du syndicat des communes bretonnes victimes de la catastrophe du pétrolier *Amoco-Cadiz*, en 1978, a menacé de faire saisir le cabinet d'avocats Huglo-Lepage et associés, dimanche 21 juillet. Il a également menacé de faire placer une hypothèque sur une propriété de Mme Lepage et de Me Huglo, à Cabourg (Calvados). Le cabinet d'avocats auquel a appartenu Corinne Lepage, aujourd'hui ministre de l'environnement, avait défendu les communes bretonnes devant la justice américaine, de 1978 à 1992. Les communes lui réclament aujourd'hui 4,8 millions de francs – correspondant à des trop perçus d'honoraires complémentaires – en vertu d'un arrêt de la cour d'appel de Versailles du 29 mai. Le cabinet a commencé à payer une partie de cette somme. Me Christian Huglo a indiqué, dans un communiqué, que Mme Lepage, son épouse, *« n'est plus avocate, ni gérante de société depuis qu'elle est entrée au gouvernement »*, ce que conteste M. Arzel.

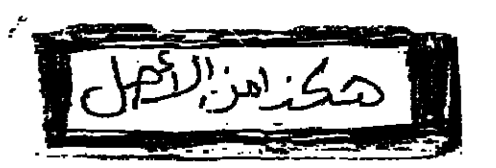
DÉPÊCHES

■ **ÉCONOMIE : au nom de l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques et de gestion (Andese)**, André Safir, président de Bipe et Stratorg International, a répondu, lundi 22 juillet, aux critiques de Jacques Chirac *« à l'égard des experts, notamment des experts économiques et monétaires »*, lors de son entretien télévisé du 14 juillet. Dans une lettre ouverte à M. Chirac, M. Safir souligne *« que ce sont les progrès de la science économique qui ont permis aux gouvernements de mieux réguler les crises »*.

■ **CORSE : un sympathisant nationaliste corse du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), Xavier Cancellieri, a été mis en examen** pour *« homicide volontaire »* et écroué, lundi 22 juillet à Ajaccio, pour le meurtre d'un militant de l'Accuncolta nazjunalista, une branche nationaliste rivale. La justice le soupçonne d'être à l'origine du meurtre de Gilbert Rossi, le 1er janvier à Ajaccio.

■ **ÉDUCATION POPULAIRE : la suppression de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)**, implanté à Marly-le-Roi (Yvelines), envisagée dans le projet de budget de 1997, a suscité la protestation du maire (sans étiquette) de cette ville, François-Henri de Virieu, qui a fait part au premier ministre de *« la très vive émotion qui règne »* dans sa ville.

■ **TOULON : l'Union des étudiants juifs de France (UEJF)**, dont les représentants ont été tenus à l'écart de la commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv' à Toulon (*le Monde* du 23 juillet), a demandé audience, lundi 22 juillet, à Jacques Chirac. Dans sa lettre au chef de l'Etat, Yariv Abehsera, président de l'UEJF, souhaite comprendre pourquoi une politique de *« banalisation du Front national est menée par la préfecture du Var et comment une telle position peut-être conciliée avec le respect de la mémoire des nôtres »*.



UNIVERSITÉS Pour la première fois, des *universités ont généralisé* l'utilisation de la télématique pour *« réguler les flux d'entrée »* dans certaines filières très demandées, comme les sections de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et les sections artistiques. Ce système est condamné par les responsables universitaires eux-mêmes. Jeudi 18 juillet, François Bayrou avait reconnu que *« les procédures d'inscription* [dans les universités] *sont absurdes »* et qu'il était prêt à modifier la loi. ● À LYON-II, les responsables universitaires ont mis en place *« une politique volontaire de limitation des capacités d'accueil »*. Ils tentent aussi, de manière assez originale, d'aider à l'orientation des étudiants et à la prévention les risques d'échec. ● LA DIMINUTION DU NOMBRE DE BACHELIERS a permis, dans beaucoup de filières, de soulager certaines universités.

Le Minitel comme barrière de sélection à l'entrée de certaines facultés

Pour la première fois, la télématique a été utilisée, dans des filières très demandées comme les sections d'activités physiques et sportives et les formations artistiques, pour « réguler les flux d'entrée ». Un système « absurde », de l'aveu même du ministre de l'éducation, François Bayrou

L'INSCRIPTION des bacheliers à l'université s'apparenterait-elle aux réservations sur les TGV ? Premier connecté, premier servi : la logique est simple, même si les modalités restent discutables. Pour la première fois, des universités ont généralisé l'utilisation de la télématique pour *« réguler les flux d'entrée »* dans certaines filières aux capacités d'accueil limitées comme les sections de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et, dans une *moindre mesure*, les *sections* artistiques (musique, arts plastiques, histoire de l'art, cinéma, théâtre...). Dans cette course au hasard, les plus chanceux ont réussi à obtenir une connexion rapide. Les autres, en revanche, se sont heurtés à *« l'indisponibilité momentanée du serveur »* en multipliant des tentatives vouées à l'échec.

Les conséquences de ce système « absurde » ne sont pas seulement dénoncées par les « victimes », les bacheliers et leurs parents. *« Contraints d'appliquer la loi »*, les responsables universitaires eux-mêmes condamnent cette procédure *« aveugle »*, *« aléatoire »*, *« déshumanisée et déshumanisante »*. Ils affirment n'avoir pas d'autre solution pour *« placer tous les candidats sur un pied d'égalité »*, comme le remarque Jean Bruhault, président de l'université Rennes-II.

CASSE-TÊTE

Pour 7 000 places – deux fois plus que l'an dernier –, plus de 35 000 candidats se sont présentés dans les 31 unités de Staps. Ce phénomène n'est pas nouveau (*Le Monde* du 16 février) : succédant à l'engouement des bacheliers pour la psychologie et la médecine, il dure depuis bientôt trois ans sans qu'aucune issue n'ait été trouvée à *ce casse-tête. A Rennes, seule formation* de ce type en Bretagne, on a compté 1 300 demandes pour 340 places. A Lyon, on a recensé 900 candidats pour 250 places, à Reims près de *800* pour *80*, *tandis* que la demande explosait également à Nice, Créteil, Nanterre, Toulouse... Jusqu'à présent, la plupart des centres pratiquaient une sélection à partir de la consultation du livret scolaire ou de tests sportifs. En toute illégalité, selon les tribunaux administratifs saisis régulièrement depuis deux ans par des candidats recalés.

Dans la majorité des cas, *les juridictions* fondaient leur jugement sur une lecture rigoureuse de la loi Savary du 26 janvier 1984, interdisant toute forme de sélection à l'entrée des universités. De récents arrêts ont sensiblement modifié la jurisprudence. Celui rendu le 22 mai par le tribunal de Dijon a même fourni un mode d'emploi que les établissements se sont empressés d'appliquer. Autorisés à fixer des capacités d'accueil préalables, à condition que leur seuil ait été décidé en conseil d'administration, ils doivent procéder par ordre chronologique dans le choix des candidats.

En juillet 1995, une application stricte de ce principe – premier arrivé, premier servi – avait provoqué des bousculades indescriptibles. Pour être sûrs d'obtenir un dossier, certains bacheliers avaient planté leur tente devant le service de la scolarité près de quarante-huit heures avant l'ouverture des guichets. *« Nous ne souhaitions pas le renouvellement de ce type d'incident. Plutôt que de voir des gens se battre sous nos fenêtres, nous avons choisi le système le moins mauvais »*, note Claude Séverin, président de l'université de Reims, qui a expérimenté la solution *« aveugle »* du Minitel. En l'espace de *« deux minutes et dix-sept secondes »*, les 80 inscrits ont ainsi été retenus. *« Cette méthode ne peut qu'accentuer les taux d'échecs »*, déplore-t-il néanmoins.

A Rennes, la présidence a été occupée par des étudiants et des parents mécontents prêts à engager de nouveaux recours et à obtenir la création d'une section à Brest. A Nice, la police a évacué la présidence occupée tandis qu'à Lyon un groupe de parents et d'étudiants ont manifesté leur grogne lors de la venue de François Bayrou, jeudi 18 juillet. Ils ont arraché au ministre de l'éducation la promesse d'ouverture d'une nouvelle unité à Saint-Etienne. Elle sera de toute évidence insuffisante pour absorber les 400 candidats en liste d'attente.

Certes, toutes les unités de Staps n'ont pas eu recours à ce procédé. Certaines, comme à Dijon, s'en remettent au cachet de la poste pour les premiers dossiers arrivés. D'autres établissent des constats d'huissiers. Ailleurs, on procède par tirage au sort, tandis que l'université de Caen a décidé d'inscrire tout le monde et celle de Toulouse personne... en remettant l'échéance à la rentrée.

Conséquence d'un phénomène de mode qui perdure malgré les tentatives de dissuasion prodiguées dans les lycées durant l'année, cette situation laisse le ministère perplexe. Alors que les syndicats d'étudiants, l'UNEF-ID et l'UNEF, réclament des places supplémentaires, François Bayrou répugne à développer une filière aux débouchés incertains. Chaque année, 800 postes de professeur d'éducation physique sont créés, tandis que les diplômes délivrés par les universités ne sont pas reconnus par le ministère de la jeunesse et des sports.

« Les procédures d'inscription sont absurdes », a reconnu M. Bayrou à Lyon en indiquant qu'il était prêt à modifier la loi. Cette hypothèse paraît pourtant peu crédible. Il serait délicat pour le ministre de l'éducation de s'engager sur le terrain de la sélection et de la révision de la loi de 1984, alors qu'il s'y est refusé dans son projet de réforme de l'enseignement supérieur. Faudrait-il permettre aux unités de Staps de s'ériger en départements autonomes, comme les IUT ? Ce serait la porte ouverte à toutes les sections confrontées aux mêmes difficultés et, à terme, à un retour de la « balkanisation » des universités. En attendant, comme le souligne André Menaud, responsable de la conférence des directeurs de Staps, *« la solution appartient aux pouvoirs publics. D'ici là, il ne reste plus qu'à attendre que l'absurdité soit poussée à l'extrême »*. Avec la télématique, elle semble déjà avoir été atteinte.

Michel Delberghe

IL EST LOIN, LE TEMPS OÙ JE REFUSAIS LES INSCRIPTIONS AVEC UN SIMPLE MÉGAPHONE !

Sport et arts mis à part, des inscriptions en baisse

La diminution du nombre de bacheliers (*Le Monde* du 16 juillet) est une aubaine pour les universités. Ses effets ont été immédiats sur les chaînes d'inscription moins surchargées que les années précédentes. A l'exception des filières sportives ou artistiques, peu d'incidents ont d'ailleurs été relevés par les syndicats d'étudiants. A Paris, l'UNEF-ID et l'UNEF évoquent toutefois le cas de 2 000 à 3 000 bacheliers sur près de 45 000 en attente qui n'auraient pas été acceptés dans la filière ou l'université de leur choix. Des baisses sensibles ont été enregistrées en droit (– 11 %), en sciences économiques (– 14 %) et en gestion, tandis que l'histoire, très prisée, devrait enregistrer des effectifs stables.

La ruée sur les formations médicales s'est estompée mais le nombre considérable de redoublants n'améliore pas pour autant les chances des nouveaux candidats. Les directives du ministère pour remplir les classes de BTS et d'IUT ont, semble-t-il, été suivies d'effet. La crise de recrutement dans les filières courtes serait en passe d'être résorbée.

Lyon-II expérimente une nouvelle politique d'orientation

LYON
de notre envoyé spécial

La grande vague était déjà passée. Ce jour-là, il ne restait plus que quelques bacheliers errant d'un stand à l'autre sous les tentes dressées dans la cour de l'imposant bâtiment de l'université Louis-Lumière (Lyon-II), près des berges du Rhône. Seulement des « cas particuliers », retardataires, lauréats des années antérieures ou provenant d'autres académies, en quête d'un ultime recours.

Déjà, plusieurs portes s'étaient refermées. La filière administration économique et sociale (AES) avait été déclarée « bouclée » quelques heures à peine après l'arrivée des bacheliers du second groupe d'épreuves. Puis ce fut au tour de l'histoire de l'art, aussitôt suivie de la sociologie, du droit et de l'anglais. A l'issue d'une semaine chargée,l'université avait tant bien que mal inscrit plus de 4 200 nouveaux étudiants. Un marathon bien réglé, facilité en ce mois de juillet par la baisse du nombre de bacheliers.

Depuis plusieurs années, l'université a décidé de pratiquer une *« politique volontaire de limitation des capacités d'accueil »*. Cette solution a été retenue après l'explosion des inscriptions *en psychologie. Elle sert aujourd'hui à évaluer* le nature des demandes massives de bacheliers technologiques et, pour la première fois, de 200 à 300 bacs professionnels, *a priori* peu préparés à mener des études longues dans les matières littéraires ou économiques. *« Pour éviter des afflux massifs qui se traduisent par de mauvaises conditions d'accueil et d'importants taux d'échec, nous avons inventé une méthode dans le respect de la loi et la mission de service public »*, précise Régis Bernard, vice-président chargé de la scolarité.

S'il ne s'agissait que de « réguler des flux » d'étudiants trop nombreux, l'université pourrait facilement être accusée d'instaurer une « sélection déguisée », un reproche que l'UNEF reprend volontiers à son compte. Les mesures adoptées s'intègrent en réalité dans un dispositif « d'accueil et d'accompagnement » qui, durant les deux premières années, vise à limiter les risques d'échec. *« Avant toute inscription, nous cherchons à vérifier les choix et les motivations des candidats et éventuellement à trouver des solution en cas d'erreur manifeste »*, souligne M. Bernard. C'est souvent le cas lorsque se présentent des bacheliers refusés dans les sections sélectives des IUT ou des BTS.

ENTRETIEN PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Lors des inscriptions, une commission d'« aide à l'orientation » siège en permanence. Devant elle, défilent des étudiants qui ne *« disposent pas de prérequis suffisants »*. En sociologie, *l'entretien préalable est obligatoire*. Le passage en commission est aussi une nécessité pour la plupart des bacheliers technologiques et professionnels sans mention, ou pour ceux dont les notes au bac sont jugées insuffisantes dans les matières fondamentales.

« Cette procédure joue un rôle d'alerte. Nous tentons de mettre en garde les étudiants contre les difficultés qui les attendent, même si la plupart d'entre eux, de toute façon, ont déjà une idée bien arrêtée », souligne Marie-José Vuillermet, conseillère d'orientation, qui reconnaît à tout bachelier le droit de tenter sa chance. *« Nous ne cherchons pas à briser un rêve d'émancipation, mais à démystifier l'image de l'université »*, avoue-t-elle.

Certes, l'avis de cette commission n'est que consultatif et tout étudiant dispose d'un recours devant le recteur en cas de refus. Son rôle devient, en revanche, prépondérant lorsque les capacités d'accueil ont été dépassées. *« L'intention est louable, mais dans la réalité ces commissions agissent comme un couperet en pratiquant l'orientation forcée »*, indique Emmanuelle Crétin-Magand, élue de l'UNEF-ID.

Avec la semaine d'information préalable à la rentrée, la rénovation des DEUG, la mise en œuvre des semestres et l'instauration de passerelles dès le début de la première année, la politique d'orientation menée à Lyon-II préfigure les grandes lignes de la réforme de l'enseignement supérieur annoncée par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. Mais M. Bernard le reconnaît : elles ne sont pas une garantie contre l'échec. A l'issue des deux sessions d'examen en juin, 17,7 % des étudiants d'AES ont été admis en seconde année et seulement 28 % en droit.

M. D.

Affaire des marchés de la Réunion : Guy Dejouany obtient un non-lieu

LE JUGE JACQUES LAMEYRE a prononcé un non-lieu en faveur de Guy Dejouany, ancien PDG de la Générale des eaux, dans l'affaire des marchés de Saint-Denis de la Réunion. Au total, 10 non-lieux ont été prononcés et 26 personnes ont été renvoyées pour corruption devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis, parmi lesquelles Gilbert Annette, député socialiste de Saint-Denis, Louis Nicollin, PDG de la SA Nicollin et président du club de football professionnel (D1) Montpellier-Hérault, et deux directeurs de la Générale des eaux, Jean-Dominique Deschamps et Jean-Pierre Tardieu.

M. Dejouany avait été mis en examen pour corruption active le 24 mai 1995 et placé sous contrôle judiciaire le 12 juin 1995 par le juge d'instruction Jean-Michel Prêtre pour sa participation présumée au versement de dons à des élus de la municipalité de Saint-Denis en vue d'obtenir le marché d'affermage d'eau de la ville. Dans son ordonnance de renvoi datée du 19 juillet, le juge Lameyre considère qu'*« il n'existe pas de charges suffisantes contre Guy Dejouany »*.

DÉPÊCHES

■ **DOSSIER ELF-BIDERMANN : l'industriel Maurice Bidermann,** ancien PDG du groupe de prêt-à-porter du même nom, a été remis en liberté, lundi après-midi 22 juillet, par le juge d'instruction Eva Joly, au terme d'une confrontation avec Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf Aquitaine. Mis en examen le 26 mars pour *« abus de biens sociaux, recel d'abus de biens sociaux, présentation de faux bilans et diffusion d'informations inexactes »*, M. Bidermann n'avait été placé en détention provisoire que le 24 mai, Mme Joly ayant alors mis en avant les risques de collusion entre les protagonistes du dossier, voire de destruction des preuves. Le juge a estimé que la détention de M. Bidermann n'était *« plus nécessaire à la manifestation de la vérité »*.

■ **STUPÉFIANTS : la dixième chambre de la cour d'appel de Paris a rejeté,** lundi 22 juillet, les demandes de mise en liberté du commissaire Philippe Féval, ancien numéro deux de la brigade de répression du banditisme (BRB), condamné le 4 juillet à quatre années de prison ferme pour complicité de trafic de stupéfiants, et de Thierry Pentz, inspecteur de la BRB, condamné à trois ans de prison (*Le Monde* du 23 juillet). A l'audience, la cour n'a pas motivé sa décision.

■ **ÉTUDIANTS : l'UNEF-ID (gauche non communiste) est redevenue la première organisation** chez les étudiants après les élections au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a obtenu 29,49 % des voix et passe de trois à quatre sièges. La Fédération des associations générales d'étudiants (27,33 %) garde ses trois élus, suivie de l'UNEF (16,91 %), proche du PCF, qui reste stable, de l'UNI (14,43 %), proche du RPR, qui n'a plus qu'un seul représentant, et de Promotion et défense des étudiants (11,82 %).

■ **MARSEILLE : une information judiciaire contre X...** pour *« homicide involontaire et blessures involontaires »* a été ouverte, lundi 22 juillet, par le parquet de Marseille et confiée au juge marseillais Corinne Hermerel, deux jours après l'explosion d'un immeuble qui a fait un mort, vingt-six blessés et au moins trois disparus.

■ **PRISON : un incendie a fait deux morts et un blessé,** mardi 23 juillet, vers 2 heures du matin à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Selon le directeur de la maison d'arrêt, il s'agit *« d'un incendie volontaire allumé par un détenu en colère et qui a mal tourné »*. Deux jeunes prévenus sont décédés et un troisième a été intoxiqué et transporté au centre hospitalier du Chesnay.

Loi contre l'exclusion : Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli affirment élaborer une « synthèse » de leurs projets

DANS UNE DÉCLARATION faite à l'Agence France-Presse lundi 22 juillet – aucun communiqué officiel n'a été publié –, l'hôtel Matignon a *« démenti »* que *« deux projets de loi »* sur la lutte contre l'exclusion, dont nous avons révélé le contenu dans nos éditions du 23 juillet, aient été remis au premier ministre, Alain Juppé, par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Pour les services de M. Juppé, une *« série de propositions a été faite »* par l'un et l'autre ministre, selon *« la méthode »* que M. Juppé leur avait indiquée et il est *« normal »* qu'il y ait des *« convergences »* et des *« divergences d'appréciation »*. L'existence de deux documents n'est en effet pas niable : comme nous l'avons indiqué, M. Emmanuelli a adressé son texte le 3 mai et M. Barrot le sien, le 5 juin. Surtout, il ne s'agit pas de simples *« propositions »*.

Dans la lettre au premier ministre qui accompagne son travail, M. Barrot écrit : *« J'ai l'honneur de vous adresser un dossier qui décrit le cadre général du projet de loi d'orientation contre l'exclusion. »* Et le ministre indique, après chaque mesure à caractère législatif, la *« rédaction juridique »* qui doit en être faite.

De son côté, M. Emmanuelli, dans son document intitulé « Loi de prévention contre l'exclusion : principes et propositions », précise pour chaque disposition la nature *« législative »*, *« réglementaire »* ou *« organisationnelle »* (parfois les trois) de celle-ci.

Pour sa part, le ministère du travail et des affaires sociales a assuré dans l'après-midi du 22 juillet qu'*« il n'y a qu'un seul projet de loi, dont le pilote est Jacques Barrot »* et *« auquel d'autres ministères, dont celui de M. Emmanuelli, ont largement contribué »*.

Mais, dans la soirée, un communiqué, signé cette fois par les deux ministères de l'avenue de Ségur, déclarait, *« à la suite d'interprétations erronées »*, que *« le travail interministériel de préparation de la future loi contre l'exclusion se poursuit »*. Le communiqué ajoutait que *« le projet élaboré conjointement par Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli fait la synthèse des propositions présentées par l'ensemble des ministères concernés »*.

Une trentaine d'associations de solidarité, membres ou non du réseau Alerte, signalent, dans un communiqué, qu'elles *« préparent dès maintenant les initiatives visant à interpeller à la rentrée l'opinion publique et les décideurs »*.

M. C.

(Publicité)

L'INTERSYNDICALE DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Lors de l'interview télévisée accordée le 14 juillet dernier, vous avez - évoquant les problèmes du système bancaire français - fait référence, entre autres exemples, au Crédit Foncier de France et à la crise qui l'affecte aujourd'hui.

A cette occasion, vous n'avez pas manqué de constater la mauvaise gestion de ses affaires par l'Etat.

Faire le constat des responsabilités nous paraît une démarche nécessaire et salutaire, mais, comme tous les Français, nous sommes plus préoccupés par la préparation de l'avenir que par la justification du passé.

Pour nous, demain se construit aujourd'hui

A cet égard, nous souhaitons vous dire :

- que le Crédit Foncier garde toute sa place dans le domaine du logement,
- qu'il sait démontrer ses capacités d'adaptation et qu'il est performant,
- que sa clientèle lui reste particulièrement fidèle.

• Le Crédit Foncier de France a toute sa place dans le paysage français du logement

Vecteur de l'Etat dans le domaine du logement, et plus particulièrement du logement social, le Crédit Foncier entend demeurer un outil à la disposition de toute politique sociale en la matière. Nul ne peut en effet, selon nous, adhérer à l'idée selon laquelle seule la loi des marchés peut résoudre dans un pays comme le nôtre le problème du logement et spécialement celui des catégories des citoyens modestes.

Par ailleurs à une époque où il est préconisé à toutes les banques de se recentrer sur leur métier, le Crédit Foncier, expert déjà reconnu, n'est pas un établissement comme les autres. Spécialiste, non seulement il propose des prêts à ses clients, mais il les conseille. Il ne se lance pas de « niche en niche ».

Il maîtrise son métier et met ses compétences au service de sa clientèle. Dernier-né de ses services, le logiciel OSCAR, qui permet d'optimiser en fonction des particularités et des besoins de chaque client son propre plan de financement.

• Le Crédit Foncier de France est performant

Dans les conditions particulièrement difficiles que l'on connaît, malgré tous les coups qui lui ont été portés, le Crédit Foncier produit et produit bien. C'est ainsi que la distribution des crédits immobiliers s'est élevée à 10,5 milliards au cours du premier semestre 1996, et que la part du secteur concurrentiel s'est accrue de 54 %.

Et tout ceci, grâce à ses facultés d'adaptation permanentes, grâce à ses équipes très mobilisées à travers tout le territoire, très attachées à leur entreprise et à leurs missions.

Performant aussi si l'on tient compte du fait que la production est non seulement une bonne production en quantité, mais aussi en qualité, dans des conditions entièrement concurrentielles, tout en privilégiant la clientèle sociale.

• Le Crédit Foncier de France a sa justification dans la fidélité de sa clientèle

Malgré un environnement défavorable, pour ne pas dire hostile, les clients viennent au Crédit Foncier. Ils savent qu'ils y trouvent compétence, conseils et produits adaptés.

La résultante est un maintien de parts de marché exceptionnelles : le Crédit Foncier est aujourd'hui le deuxième producteur de PAS et de prêts à taux zéro (23 % de parts de marché en PAS et 28 % en prêts à taux zéro, après aval du FGAS).

Ainsi, 9 mois après la réforme PÉRISSOL, qui banalise les circuits de distribution de l'Aide de l'Etat, le Crédit Foncier est, et continue à être un acteur essentiel de la politique du logement et particulièrement du logement social, et c'est la clientèle qui lui a donné cette place.

Il entend donc avec votre soutien continuer son œuvre au service des Français et de leur logement.

le 23 juillet 1996

Intersyndicale du Crédit Foncier de France CFDT-CFTC-CFE/CGC-FO-CGT-SNAutonome
19, rue des Capucines 75001 Paris.

Nous lançons un appel pressant au Président de la République, aux élus politiques et à tous les Français pour soutenir le Crédit Foncier de France.

Envoyez votre message : « Monsieur le Président de la République, en sauvant le Crédit Foncier, vous sauvez le logement social », à l'adresse : Intersyndicale du Crédit Foncier de France, 45, rue Cambon, 75001 Paris.

HORIZONS

ENQUÊTE

Le cheval dans tous ses états

Rien, ou presque, ne se fait dans le monde hippique sans les Haras nationaux. L'Etat occupe ainsi, dans une importante filière économique, une place unique en Europe. Mais cette institution tricentenaire a bien failli se retrouver sur la paille. Bataille de gros sous autour d'inestimables étalons

PHILIPPE DE QUATREBARBES donne l'impression d'un homme qui a senti passer le vent du boulet : *« J'ai vécu ça comme un avertissement... »* *« Ça »*, c'est cette nuit de novembre 1995, quand, à 2 heures, l'Assemblée nationale a bien failli « couper les vivres » aux Haras nationaux, mettre fin, à l'heure trouble où tous les votes sont possibles, à plus de trois siècles d'histoire prestigieuse et de savoir-faire. *« Vous imaginez tout cela vide, ces écuries, cette cour... »* Calé dans son fauteuil, face à la cheminée du grand salon aux murs couverts de tapisseries, de gravures et de trophées de chasse, le directeur du Haras du Pin embrasse d'un geste large la perspective dessinée par la fameuse cour d'honneur en fer à cheval, où des gardes font travailler un attelage : Le Pin, dans l'Orne, vitrine majestueuse des Haras nationaux, symbole de la magnificence de l'Etat.

1665 : le royaume de France est obligé d'acheter ses chevaux à prix d'or chez ses voisins. Colbert crée l'administration des Haras royaux. C'est ici, au Pin, que s'installera définitivement, en 1714, le premier haras royal. Aujourd'hui, l'armée et les transports n'ont plus besoin de chevaux. Les Haras nationaux, eux, existent toujours, avec leurs vingt-trois établissements régionaux et un décorum hérité du passé : les grades – gardes, adjudants... –, l'uniforme – tunique rouge et casquette pour les gardes, tenue uniformément noire, képi et bottes pour les directeurs et les sous-directeurs de circonscription. Hommes et étalons évoluent dans le cadre somptueux de châteaux campagnards, comme au Pin, où d'importants domaines au cœur des villes, comme les écuries du Palais de Compiègne, dans l'Oise. Courses, élevage, équitation... Rien, ou presque, ne se fait sans les Haras, mécènes, organisateurs, experts, seuls à avoir une vue d'ensemble sur un monde réputé pour ses querelles de clochers. L'Etat occupe ainsi, dans une filière économique non négligeable (70 000 emplois directs, quelque 15 milliards de chiffre d'affaires annuel), une place unique en Europe.

Pourquoi, alors, vouloir sanctionner ce service ? L'épisode s'inscrit dans la fièvre budgétaire de l'automne 1995 : les députés UDF rivalisent d'imagination pour « gratter » 2 milliards de francs dans le projet de budget du ministre des finances. Parmi les parlementaires fureteurs, Hervé Mariton, regard vif derrière de fines lunettes, polytechnicien brillant, élu de la cuvée 1993. Proche du président de la région Rhône-Alpes et ministre de la défense Charles Millon, il sera, quelques mois plus tard, l'un des partisans de l'ultra-libéral Alain Madelin dans la course à la présidence de l'UDF. Autant dire qu'il n'est guère porté à l'indulgence vis-à-vis des dépenses publiques. Or, en épluchant ses documents de rapporteur spécial du budget de l'agriculture, il est tombé sur les 843 millions du Fonds spécial du Trésor, qui alimente notamment les Haras nationaux – pour 270 millions.

HERVÉ MARITON ne connait rien des chevaux, ni des Haras ; il saute sur l'occasion, reprend à son compte l'argumentaire d'un sévère rapport de la Cour des comptes et rédige un amendement-couperet. La commission des finances ne le retient pas. Le député de la Drôme défendra sa position en séance, à titre individuel. Jean Arthuis s'y oppose, l'Assemblée suit le ministre : le terrain l'a emporté sur la technocratie, le *« service public du cheval »* sur l'orthodoxie financière.

Les petits éleveurs éparpillés derrière chaque haie du bocage normand ou boulonnais peuvent respirer. Ils sont 50 000. Ils forment le tissu de la France du cheval, avec deux poulinières en moyenne par exploitation, soit au maximum deux poulains par an, qu'on élève *« à la maison »*, en espérant sortir un bon produit. Mais il vaut mieux que la mère soit pleine des œuvres d'un étalon de valeur, dont les saillies atteignent des prix inaccessibles pour notre petit bonhomme dans sa ferme normande. C'est là que les Haras interviennent avec leurs étalons nationaux, majoritaires dans certaines races et qui fournissent, pour trois ou quatre fois moins cher que dans le privé, des saillies de valeur génétique égale. Pierre-Etienne Dubois, établi dans l'Orne, est l'un de ces éleveurs. Il a justement la chance d'avoir sorti Coktail-jet vainqueur du dernier Prix d'Amérique. Ici, on est dans le monde rustique des trotteurs. Malgré sa valeur, Coktail-jet dort dehors par tous les temps, quitte à porter deux couvertures superposées, parce qu'il respire mieux que dans la poussière de paille. Seule concession apparente au vedettariat : les packs d'Evian devant le box. Le champion en avale, chaque jour, des dizaines de litres, qui lui ont réglé quelques problèmes rénaux ! Avec quarante naissances par an et ce « crack » dans ses écuries, Pierre-Etienne Dubois ne fait plus partie des « petits ». Mais il défend les Haras : *« Ils sont les garants de la continuité de l'élevage français. On peut tourner sans eux, mais on est content d'y avoir accès. Pour les petits éleveurs, jusqu'à dix juments, ils sont indispensables. »*

C'est le genre de détail qu'Hervé Mariton ignore lorsqu'il ironise, après le rejet de son amendement, sur le lobby chevalin, qui se bornerait à défendre par principe une *« Institution, avec un « i » qui monte jusqu'au ciel ! »* Ainsi, lorsqu'il visite le Haras de Cluny, en Saône-et-Loire. Le directeur, François Gorioux, a beau sortir ses plus beaux étalons, lui raconter l'histoire de Paul de Laurens de Saint-Martin, directeur de Saint-Lô, qui, après la deuxième guerre mondiale, sauva l'élevage de selle normand contre les ordres du ministère ; rien n'y fait. Hervé Mariton paraît déplacé dans le décor, comme sur une autre planète.

Pourtant, au fil des mois, en découvrant ce monde inconnu, le « justicier » des Haras va s'humaniser, comprendre un peu de la passion qui anime les hommes de cheval. Le polytechnicien sûr de lui, revenu de l'Institut du cheval de Pompadour impressionné par le SIRE, un système sophistiqué d'identification des équidés *made in France*, a pris ses distances avec quelques idées trop simples. Le député rigoriste avoue, presque fier de son audace, avoir poussé pour la première fois de sa vie la porte d'un hippodrome ! Il veut maintenant développer dans sa région un pôle hippique, en liaison... avec les Haras. En somme, *« au regard de ma démarche initiale*, dit-il aujourd'hui, *on n'en est plus à la suppression du Haras lui-même »*.

Il est vrai que les Haras, au fond, ne coûtent pas très cher au contribuable. *« Le cheval autofinance le cheval »*, martèle François Clos, chef du service, lui aussi polytechnicien. L'argent du compte spécial du Trésor versé aux Haras vient d'un prélèvement de 0,6 % sur les paris (PMU et hippodromes). Au surplus, certaines de leurs prestations sont payantes. Seul le salaire des agents vient du budget de l'agriculture. Comme le dit Yves Deniaud, député RPR de l'Orne, lui aussi membre de la commission des finances et contradicteur d'Hervé Mariton à l'Assemblée : *« On parle d'un dossier qui pèse 140 millions. On est sous un dix-millième des dépenses de l'Etat ! »*

Pourtant, cette administration est régulièrement sous le feu de la critique. Le grand public n'est guère sensible au sauvetage des neuf races françaises de chevaux lourds, réussite incontestable des Haras. L'opinion n'entend parler d'eux qu'en cas de bavure ; comme en 1995, quand ils se sont fait « rouler » par deux courtiers véreux, à l'occasion de l'achat à l'étranger de plusieurs étalons de pur-sang. Ce service souffre aussi d'avoir eu trop longtemps la réputation d'une administration secrète, refermée sur elle-même, régnant sans partage sur ses « sujets ». Aujourd'hui, les Haras ont compris qu'ils devaient sortir d'un isolement splendide, mais mortel. Eux qui ne s'intéressaient qu'aux races « reconnues » (pures, françaises de surcroît), font aujourd'hui la promotion de l'humble *« cheval de loisir »*. Après l'ouverture du marché unique, ils ont admis dans leur saint des saints plusieurs races européennes, et même une race américaine à la mode, le quarter horse.

UN parfum de vieille France continue, néanmoins, à flotter autour d'eux. *« C'est vrai que certains directeurs vivent au Moyen Age, dans des châteaux, font de la chasse à courre... »*, note un observateur de ce petit monde, tandis qu'Yves Deniaud renchérit : *« Le mélange des deux cultures, l'aristocratie et la CGT* [massivement représentée chez les agents] *ne donne pas quelque chose de très dynamique. Les professionnels les trouvent routiniers dans leur façon de faire. Il faut que ça évolue. »* François Clos, lui, défend son administration : *« Un changement de mentalité, ça ne se décrète pas pour se faire du jour au lendemain ! »*

Dans l'immédiat, les Haras s'apprêtent, au moins, à changer de structures. *« Toutes les conditions sont réunies »* pour qu'un chantier, souvent évoqué et toujours ajourné, soit ouvert, résume Georges Dutruc-Rosset, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur : de la réforme de l'Etat – à l'ordre du jour du gouvernement –, à la personnalité du ministre, élu du Boulonnais. En passant par l'initiative provocatrice d'Hervé Mariton : celle-ci a montré l'urgence d'adapter les Haras à une fin de siècle où les chevaux, privés de rôle stratégique, retrouvent, paradoxalement, une nouvelle utilité, quand les citadins devenus « rurbains » casent volontiers une monture au fond de leur jardin...

La réforme pourrait être soumise au Parlement en même temps que la loi d'orientation agricole, dans les premiers mois de 1997. Regroupés avec l'Institut du cheval, les Haras devraient constituer un Etablissement public industriel et commercial (EPIC), autrement dit *« un outil à la fois dans les mains de l'Etat et dans les mains de la profession »*, selon la formule de François Clos. L'Etat prendrait la responsabilité directe des missions de réglementation et de contrôle, par exemple pour les courses. Le personnel – point sensible – conserverait le statut de fonctionnaire.

En fait, l'amendement d'Hervé Mariton a contribué à accélérer le mouvement. Le maire de Crest admet aujourd'hui le principe de la monte publique, afin de maintenir la diversité de l'élevage. Mais *« le souci d'économie ne diminue pas »* : l'élu entend bien exiger des pouvoirs publics, dès la discussion budgétaire de l'automne, qu'ils sérient leurs priorités, et des Haras qu'ils développent leurs ressources propres. Pour lui, le prélèvement sur les paris est un *« prélèvement fiscal »*, non une chasse gardée du secteur du cheval. Il demandera donc, sans état d'âme, que la partie affectée aux Haras soit revue à la baisse.

Georges Dutruc-Rosset en fait déjà la grimace : *« L'EPIC ne peut se faire qu'à budget constant »*, dit-il. Car l'Etat entend bien rester le pivot du monde du cheval en gardant aussi, par exemple, le contrôle de la génétique. Le directeur de cabinet devient presque lyrique lorsqu'il évoque la *« créativité »* que les nouveaux Haras devront insuffler aux professionnels, lorsqu'il imagine le point *« de regroupement et d'éclatement »* qu'ils devraient devenir à terme, sur le modèle des offices agricoles par produits.

Au fond, deux cultures politiques se heurtent toujours, autour du sort d'un millier d'hommes et d'autant de chevaux. Celle du libéral Hervé Mariton, qui souligne : *« L'effort qu'on fait pour l'élevage ne peut plus profiter au seul marché français »* et ajoute : *« On ne nie pas la part du service public, mais elle n'est plus exclusive. Et ça, c'est la mondialisation. »* Et puis celle de l'administration, qui, par la voix de François Clos, répond : *« Il faut trouver un juste équilibre. Nous sommes quand même là pour valoriser le patrimoine génétique français ! »* Et encore, à travers Pierre Murret-Labarthe, magistrat à la Cour des comptes, président du conseil supérieur du cheval, conseiller officieux du ministère de l'agriculture : *« L'objectif n'est pas de diminuer le rôle des Haras, mais de le magnifier ou, au moins, de le rendre plus facile. Ils doivent être à même de remplir la mission que demande le public aujourd'hui. Cela ne veut pas dire qu'il faut gérer en dépit du bon sens. Mais ils ne doivent être ni déficitaires par principe, au prétexte qu'il s'agirait de l'Etat, ni systématiquement bénéficiaires : la vérité est entre les deux. »*

L'histoire a-t-elle un coût ? *« Dire que les Haras coûtent cher, c'est,* mutatis mutandis, *comme dire :* "Versailles coûte cher !" *On peut supprimer les Haras*, lâche le haut fonctionnaire. *On risque de le regretter dans dix ans... »*

« Dire que les haras coûtent cher, c'est, mutatis mutandis, comme dire : " Versailles coûte cher ! " On peut supprimer les haras. On risque de le regretter dans dix ans... »

Jean-Louis Andreani

Dessin : Nicolas Vial

Le groupe Thomson doit-il disparaître ?

par Alain Boublil

UNE question est posée depuis que le gouvernement a décidé de privatiser en un seul bloc le groupe Thomson : ce groupe industriel doit-il disparaître ? On ne se prononcera pas sur le bien-fondé de la privatisation – c'est un autre débat, – mais sur ses modalités.

Quand il a été nationalisé en 1981, Thomson était présent dans sept branches : téléphone, matériel médical, informatique, circuits intégrés, électroménager, électronique pour le grand public (TV, Hi-fi, vidéo) et électronique pour la défense.

Depuis, il a beaucoup évolué, car cette dispersion était incompatible avec l'implacable logique de la globalisation : mieux vaut être sur *quelques activités et occuper une* place de premier plan à l'échelle mondiale que de jouer partout les seconds couteaux.

En 1982, Thomson a renoncé – au profit de Bull – à la mini-informatique. En 1983, sous l'égide de leur actionnaire commun, Thomson et Alcatel, ont procédé à une vaste redistribution des rôles : au premier le grand public et les activités de défense, au second le téléphone. En 1987, le groupe, constatant que son matériel médical ne pourrait jamais prétendre occuper une position de leader, le cédait à General Electric, en échange de la division TV-hifi-vidéo (RCA) de ce dernier, ce qui lui conférait une position exceptionnelle aux Etats-Unis et en Asie.

Il faut disjoindre le dossier de l'électronique grand public

L'électroménager a été cédé en 1992, mais la persévérance a payé pour le domaine maintenant stratégique des semi-conducteurs puisque SGS-Thomson, qui n'existait pas il y a quinze ans, est aujourd'hui l'un des leaders européens.

Voilà ce qu'est devenu Thomson. Mais l'entreprise est menacée par la méthode de privatisation retenue. L'Etat, au lieu de céder le groupe sur le marché, comme il vient de le faire pour les AGF, préfère le vendre en bloc, de gré à gré, à une entreprise française. Deux seulement, Alcatel-Alsthom et Matra, se sont déclarées intéressées, mais à condition d'être accompagnées – manière politiquement correcte de dire qu'on va vendre – d'un partenaire étranger qui se chargerait des activités d'électronique grand public.

On parle de Samsung et de Daewoo. Il est exact que ce secteur représente une lourde charge : endettement trop élevé, rentabilité *encore insuffisante, ce qui dissuade* Matra, qui n'a pas la surface financière pour assumer un tel passif, aussi bien qu'Alcatel, qui vient d'annoncer des pertes historiques et dont les actionnaires ne comprendraient pas qu'un tel risque soit pris avant l'assainissement de la situation du groupe.

Les activités de défense, elles, sont rentables et il existe des synergies fortes et des compétences internationales indiscutables chez les deux repreneurs déclarés.

Voilà pourquoi il vaudrait mieux que le dossier de l'électronique grand public soit disjoint et ne pollue pas la restructuration des indus*tries de défense, d'autant que* la cession de Thomson à un groupe coréen signifierait la dispersion et la délocalisation non seulement des activités de fabrication, mais aussi des fonctions de recherche et de création et d'organisation. Le centre de décision, quelles que soient les promesses qui seront faites, partirait.

Il y a à Séoul des hommes et des femmes qui sont prêts à prendre le relais et à créer de toutes pièces une réplique de ce qui existe encore à la Défense. Les deux prétendants alliés potentiels d'Alcatel et Matra, Samsung et Daewoo, ne sont encore que des « joueurs locaux » qui rêvent d'affronter sur le marché mondial Sony et Matsushita. Les activités de Thomson leur offrent cette chance unique. Mais *qu'avons-nous à y gagner ?*

Il vaudrait mieux procéder en deux étapes :

– Un appel d'offres pour la participation majoritaire dans Thomson CSF qui est détenue par Thomson SA. Le produit de la vente serait conservé par Thomson SA et consacré à son désendettement. A charge au repreneur d'assumer ses obligations vis-à-vis du marché financier et notamment un maintien des cours.

– La privatisation de Thomson SA interviendrait une fois le programme de restructuration et de désendettement achevé par cession sur le marché ou en bloc si un repreneur se présentait.

L'Etat doit être logique avec lui-même. Quand il diffère la privatisation de Renault, du GAN ou du Crédit lyonnais au motif que les entreprises ne sont pas encore en état d'être privatisées, il fait preuve de bon sens. Il protège ses intérêts patrimoniaux. S'il adopte un choix différent pour Thomson SA, il se spolie doublement : il obtiendra un prix plus faible pour la composante militaire ; il perd pour toujours les recettes fiscales et sociales que les groupes coréens ne paieront plus en France. Il abandonne en chemin tout espoir de voir un jour Thomson SA définitivement redressé à son profit.

*Qu'on se souvienne des précé*dents d'Usinor-Sacilor et de Pechiney, qui étaient en dépôt de bilan virtuel en 1981. L'Etat a eu la patience d'attendre. Il a recueilli le fruit des efforts accomplis par ceux qu'il avait nommés et les dividendes de son investissement initial en impôts de toute sorte. Pour *finir, il a su vendre au bon moment.* Le moment est précisément bien mal choisi pour Thomson SA, encore au milieu du gué.

En procédant en deux étapes, l'Etat poursuivrait la nécessaire restructuration du secteur de l'armement, permettrait à Alcatel Alsthom de procéder aux nécessaires *ajustements de participation dans* le secteur de l'énergie (GEC-Alsthom, Framatome), protégerait ses intérêts patrimoniaux. Surtout, il garderait à la France l'un de ses fleurons. En avons-nous trop pour accepter d'en voir disparaître un sans émotion ?

***Alain Boublil** est consultant, ancien conseiller pour les affaires industrielles de François Mitterrand.*

M. Boutros-Ghali n'a pas démérité

par Stéphane Hessel

LA querelle concernant l'éventuel second mandat de Boutros Boutros-Ghali révèle une fois de plus le caractère choquant de l'attitude de Washington à l'égard d'une organisation née de *la vision politique géniale de* Franklin D. Roosevelt.

Depuis que les Etats-Unis ne disposent plus au sein de l'organisation mondiale d'une majorité assurée, tous les moyens non démocratiques leur sont bons pour s'en assurer le contrôle ou pour en laminer les pouvoirs. Le pire de *ces moyens est le refus de régler* leurs dettes, obligeant le secrétaire général à des acrobaties administratives incroyables pour éviter la faillite financière.

Vouloir, en plus, imposer à l'ONU un secrétaire général encore plus attentif aux intérêts américains que ne l'est le diplo*mate égyptien, c'est tenir pour* négligeables les positions des partenaires des Etats-Unis, du Nord comme du Sud.

Le travail considérable accompli depuis cinq ans par les Nations unies, et ce dans tous les secteurs de leur mandat et dans toutes les régions de la planète, constitue une prouesse *face aux campagnes* de presse menées en Amérique contre l'organisation mondiale.

Plus que jamais, depuis l'effondrement de l'URSS, la multiplication des conflits internes et des tensions régionales, les effets pervers des désordres dans l'économie mondialisée, les catastrophes humanitaires, les violations des droits de l'homme, la prolifé*ration de la drogue et du crime* exigent la mise en œuvre des deux textes rédigés par M. Boutros-Ghali : l'« agenda pour la paix » et l'« agenda pour le développement ».

Il est évident pour tout observateur impartial que ces tâches ne peuvent être confiées à aucune *autre organisation que les Na*tions unies, certainement pas à l'OTAN ou au G 7. Ce n'est donc pas de moins, mais de plus d'ONU que la communauté mondiale a besoin.

Quant à parler de bureaucratie coûteuse, c'est un contresens absolu. Déjà, au début du mandat de *M. Boutros-Ghali, le coût global* du « système » équivalait à la moitié du coût de la brigade des sapeurs-pompiers de Tokyo. Les feux à éteindre sont d'une autre ampleur. En quatre ans, le secrétaire général a imposé à ses services une telle rigueur administrative et budgétaire que ses *contrôleurs les plus sévères ont* été obligés de recommander l'adoption par consensus du budget biennal en cours.

Le scandale, c'est que la nation la plus riche du monde continue depuis des années à ne pas payer sa contribution au « club » dont elle est le membre principal.

Oui, les Nations unies, cinquante ans après leur création, ont *besoin de réformes : ouver*ture du Conseil de sécurité à de nouveaux membres permanents du Nord et du Sud ; création d'un organe de haut niveau pour assurer la cohérence de l'économie globale ; renforcement des capacités d'intervention pour pallier la désintégration de certaines socié*tés minées par des conflits* internes.

Oui, les Nations unies ont besoin d'un secrétaire général dont l'indépendance réelle par rapport à chacun des Etats membres lui permette de jouer le rôle de grand facilitateur de la coopération dont le monde a besoin.

Mais la première urgence est d'obtenir de toutes les nations, et d'abord des plus puissantes, qu'elles soutiennent de leur énergie, de leur volonté politique et de leurs deniers une organisation dont dépendent la paix, le respect des droits de l'homme et le développement durable.

***Stéphane Hessel** est ambassadeur de France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

ROUTINE ET LIBÉRALISME

J'aimerais ajouter quelques observations à l'entretien avec l'économiste hongrois Janos Kornai, publié dans *Le Monde* du 29 juin. Kornai réaffirme, à la suite de nombreux autres, la non-réformabilité par ses propres moyens du système économique *marxiste*, et se range, de ce fait, sous le drapeau d'auteurs comme Hayek et Popper.

Il y a une bonne part de vérité dans ses remarques, mais, en fin de compte, son diagnostic suit celui des sus-mentionnés : la centralisation ne peut être renversée que par la violence *ou par une décision* collective en sens contraire. De toute évidence, les phénomènes sociaux (et religieux, culturels, militaires) ont leurs pesanteurs, et leurs artisans et fonctionnaires obéissent à une routine.

Pesanteurs et routine sont aussi les mobiles (si l'on peut dire) de la politique actuelle de *Washington*, laquelle, avant et après 1989, veut nous persuader que le libre-échange planétaire est la clef de voûte de la paix *universelle*. D'autres l'ont dit au cours des siècles, et John Locke l'avait pressenti.

Cependant, l'analyse de Janos Kornai ne va pas assez loin. Elle ne fait pas état du fait que la pesanteur et la routine, soulignées dans le socialisme, opèrent également dans l'économie libérale et risquent d'en bloquer les tendances réformistes. Karl Polanyi, Louis Dumont, voire Keynes, ont établi le fait que le système capitaliste, *« économiciste »*, n'est pas plus *« naturel »* à l'être humain que l'autre, ce dont nous commençons à faire l'expérience depuis *que ce système s'impose* comme seul valable, par exemple dans l'Europe de l'Est [...].

Thomas Molnar
Ridgewood (New Jersey)

HALTE AUX FARINES ANIMALES

Je suggère aux mouvement écologistes et aux associations de consommateurs le lancement immédiat d'une action concertée : une pétition nationale exigeant des pouvoirs publics l'interdiction définitive de l'utilisation de toute farine contenant des produits ou des sous-produits d'origine animale pour l'alimentation des porcs, *des poulets et* des moutons. Le succès en serait d'avance garanti.

N'est-ce pas pour eux le moment de prendre clairement leurs responsabilités dans un domaine où la santé publique est en jeu et alors que, pour de mauvaises raisons économiques ou diplomatiques, nos dirigeants viennent, une fois de plus, de se montrer parfaitement irresponsables ?

Jacques Dubos
Montluçon (Allier)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le credo libéral et ses limites

Suite de la première page

Selon le credo libéral, si l'on cesse d'entraver par des mesures de protection sociale ou douanière le libre jeu des lois économiques, la prospérité gagne de proche en proche, après quelques ajustements plus ou moins douloureux, pour s'établir partout dans le village planétaire. Il faut reconnaître que les tenants de cette thèse ont plus de réussites à leur actif que leurs adversaires. Voyez la Corée ou le Chili, voyez un Lebed, à Moscou, qui n'hésite pas à se réclamer de Pinochet, voyez les Etats-Unis, où Bill Clinton peut se vanter de la création en quatre ans de dix millions, on dit bien dix millions, d'emplois, ramenant le chômage au taux record de 5,3 %, alors qu'il est de 11 % en moyenne dans l'Union européenne, et que les gouvernements, de droite comme de gauche, se montrent incapables, malgré leurs belles promesses, de le réduire.

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas appliquer partout ces mêmes recettes et, comme le préconisait Adam Smith, le prophète du libéralisme intégral, inviter l'Etat à *« laisser faire, laisser aller »* ? Ce qui voudrait dire, par exemple, concernant la France, couper massivement dans les aides a l'économie et dans la protection sociale, ce qui réduirait *ipso facto* le déficit budgétaire et l'endettement public, et ne pas hésiter à délocaliser largement la main-d'oeuvre, ce qui ferait baisser les prix, stimulant ainsi consommation et rentrées fiscales, et créerait à terme, dans le tiers-monde, une demande dont devraient logiquement bénéficier nos exportations.

Certains le disent quasi ouvertement, au premier rang desquels Alain Madelin, d'autres, qui n'en pensent pas moins, sont plus discrets, sachant qu'en démocratie, il n'est de bonne politique que si elle est vendable à l'opinion, et que celle-là ne l'est pas. La mondialisation a beau être l'aboutissement inéluctable d'une révolution technique qui se joue des distances, elle n'a pas fait disparaître pour autant les contrastes de mentalités, d'habitudes, d'ambitions. Les habitants de la planète ne sont *« égaux »* que dans les déclarations des droits de l'homme : chacun de nous est largement conditionné tant par le patrimoine génétique hérité de ses parents que par les divers environnements, économique, social, et peut-être plus encore, culturel, dans lesquels il a vécu depuis sa naissance.

Ce qui est vrai des hommes l'est tout autant non seulement des nations, mais des divers groupes qui les constituent et qui ont tendance, comme on l'a rappelé dans un récent article (*Le Monde* du 25 juin), à se replier sur elles-mêmes, de peur de perdre, à l'enseigne du *« village planétaire »*, leur identité, leur dignité, leur niveau de vie. On pourrait reprendre à ce propos, en la paraphrasant, la formule d'Andropov citée plus haut : *« Les cultures nationales seront plus longues à s'effacer que les frontières économiques. »*

La plupart des Etats ont été voulus par leur peuple. C'est l'inverse pour la nation française, créée par l'épée, les mariages et l'argent, par une dynastie qu'elle n'a renversée que pour reprendre à son compte sa passion unificatrice. *« Je suis pour la régionalisation... mais je reste jacobin »*, nous disait Pierre Mauroy, il y a quinze ans, quelques jours après son arrivée à Matignon. Qui d'entre nous ne l'est pas plus ou moins ? Dans quel pays l'Etat joue-t-il, de tradition, un tel rôle ? A la moindre difficulté, ses pires critiques l'appellent au secours. La création de l'ENA, désormais pépinière principale de la classe politique, n'a fait que renforcer, chez les dirigeants comme chez les dirigés, ce réflexe.

On ne fera pas du jour au lendemain passer nos compatriotes d'une culture qui met l'Etat, premier employeur de France et de loin, au centre de la vie publique, économique, culturelle et sociale, à une autre qui serait fondée, à l'instar de l'américaine, sur une défiance de principe envers le *« government »*. Max Weber a très bien montré le contraste, de ce point de vue, entre les approches protestante et catholique de la société.

UNE EUROPE FORTE

Mais les mentalités ne sont pas seules en cause : l'actuel boom de l'économie américaine ne saurait faire oublier qu'elle n'a cessé d'illustrer la fameuse théorie de Kondratieff sur l'alternance des phases de prospérité et de dépression. Si les riches sont plus riches, les pauvres sont plus pauvres, la fracture raciale est de plus en plus ouverte, la violence de plus en plus répandue. Si Bill Clinton est aujourd'hui donné gagnant à l'élection présidentielle de novembre, alors que la droite républicaine avait gagné haut la main les législatives de 1994, ce n'est pas seulement parce qu'il est plus habile que son adversaire Robert Dole : c'est aussi parce qu'il considère qu'entre autres missions, l'Etat a celle de remédier aux injustices les plus criantes.

De même ne saurait-on négliger ce fait évident que, tout en répugnant à se mêler des diverses guerres civiles qui continuent d'ensanglanter la planète, les Américains n'ont pas leurs pareils pour faire partout prévaloir leurs intérêts économiques et culturels. De même, encore, ne peut-on pas trop compter sur eux pour limiter les dimensions de ces énormes trusts ou cartels, dont l'interdiction était autrefois un article de base du credo libéral, et dont on voit aujourd'hui leurs créneaux s'élargir de plus en plus.

Sauf à demander, comme le faisait parfois jadis, avec son sombre humour, le fondateur de ce journal, à participer à l'élection du président des Etats-Unis, les Français n'ont donc pas de raison d'avaler tout crus les mots d'ordre venus d'outre-Atlantique, et de sacrifier leur identité, c'est-à-dire leur originalité et leur autonomie, sur l'autel d'un marché, non plus seulement européen, cette fois, mais mondial, unique. Mais ils n'ont de chances de les préserver qu'à une double condition : a) la construction d'une Europe assez forte et homogène pour peser de tout son poids dans la balance atlantique ; b) un effort déterminé de l'Etat pour réduire sensiblement des responsabilités dont l'accumulation finit par le paralyser. Le déclin, à défaut, a toutes chances de se poursuivre sans qu'on puisse écarter l'hypothèse que le découragement présent ne débouche sur une crise à l'ampleur et à l'issue imprévisibles.

André Fontaine

RECTIFICATIF

SLOVAQUIE ET YOUGOSLAVIE

Par suite d'une confusion, nous avons présenté l'Ensemble slovaque Musica Aeterna, dans *Le Monde* du 23 juillet, en faisant référence à l'ancienne Yougoslavie. A la différence de la Slovénie, la Slovaquie, qui s'est séparée de la République tchèque le 1er janvier 1993, n'a jamais fait partie de la Yougoslavie.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le FMI enlisé en Russie

LES relations entre le Fonds monétaire international (FMI) et la Russie sont entrées dans une période de forte tension. Une mission d'experts a quitté Moscou le 22 juillet sans qu'une décision ait pu être prise sur le déblocage d'une nouvelle tranche du crédit de 10 milliards de dollars sur trois ans consentie par le Fonds en février. Et ne reviendra pas avant le milieu du mois d'août.

A l'époque où se multipliaient les prises de position occidentales favorables à Boris Eltsine, candidat à l'élection présidentielle de juin, le FMI y était allé de son énorme chèque, le deuxième en importance de toute son histoire.

Certes, le crédit était destiné à soutenir les réformes économiques en cours, et Michel Camdessus, le directeur général du Fonds, se plaît à rappeler que son institution prête à des pays, non à des gouvernements, et qu'on lui aurait reproché plus encore de ne pas avoir aidé la Russie à échapper au danger communiste...

Tout au long du printemps, les rapports entre la Russie et le Fonds sont officiellement restés excellents. Au terme de visites d'experts de Washington, d'examens minutieux de batteries statistiques, Moscou a reçu quatre tranches de crédit, de quelque 350 millions de dollars chacune. Les principaux indicateurs surveillés par Washington – inflation, masse monétaire, solde budgétaire – restaient sous contrôle. Les responsables du Fonds allaient jusqu'à déclarer que la poursuite du ralentissement de l'inflation et le maintien de la stabilité des changes étaient des performances remarquables en période électorale.

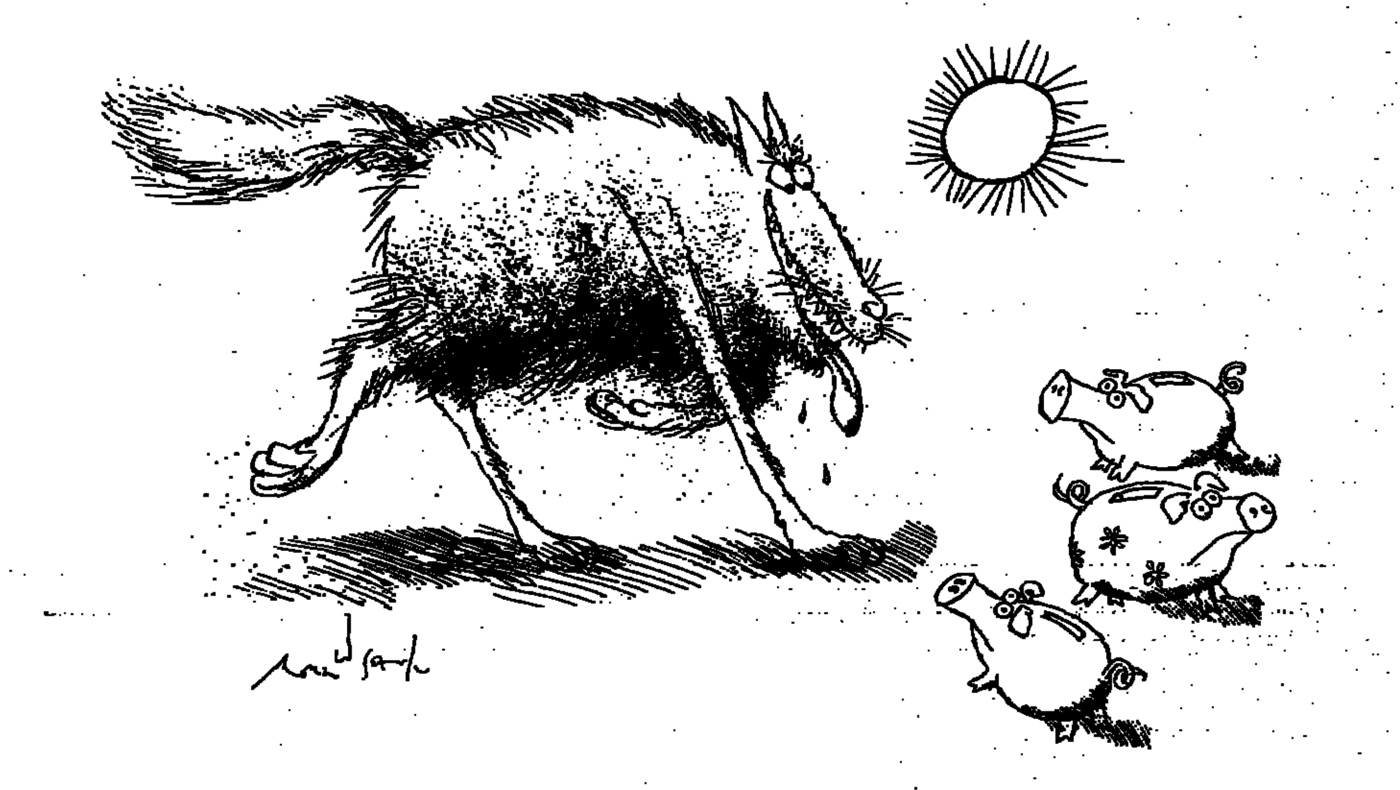
La Russie, elle, annonçait que la production industrielle avait de nouveau chuté de 5 % au premier semestre. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine déclarait à la mi-juillet que le gouvernement faisait tout son possible pour éviter une nouvelle détérioration de la situation, mais que le pays faisait face à de sérieux problèmes financiers. En bref, le schéma classique selon lequel le pays emprunteur assure que tout va bien, alors que le FMI critique les dérapages, s'est inversé en Russie. Conséquence logique, Moscou aurait maintenant l'intention de demander un assouplissement des conditions fixées par le FMI. Une information que le Fonds se refuse à confirmer pour l'instant.

Certains diront que la carte du danger communiste aura non seulement assuré à Boris Eltsine sa réélection, mais lui aura aussi permis d'empocher le gros lot du FMI. En exigeant que les versements mensuels du prêt, échelonnés sur trois ans au total, soient soumis au respect d'objectifs précis, le Fonds monétaire a voulu s'assurer que ses apports ne disparaîtraient pas dans la nature et ne serviraient pas à financer les opérations militaires en Tchétchénie.

Mais moins d'un mois après la réélection de Boris Eltsine, le FMI peut difficilement camoufler les dérapages russes : Moscou a multiplié les dépenses et paraît incapable d'enrayer la chute des recettes fiscales.

Pour manifester son mécontentement, le FMI pourrait interrompre le programme. Ce serait pour lui un échec majeur.

Guerre et Paix *par Ronald Searle*



On reconnaît... *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

ON RECONNAÎT...

Un Français en voyage, à ce que, décidément, il préfère son chez-lui.

Une famille croyante, à ce qu'elle se dispute plus âprement les successions.

Le fumeur de pipe, à ce qu'il pérore, sans qu'on ose l'interrompre, comme le piéton infirme décourage les klaxonneurs en levant sa canne.

Les riches, à ce qu'ils s'étonnent que les pauvres dépensent autant.

Les généreux, à leur indifférence ; les mesquins, à leur compassion.

Un grand navigateur, à ce que, s'il coule, il déclenche des secours plus spectaculaires et coûteux.

Un automobiliste écraseur, à ce que, sitôt à pied, il réclame son dû sur les clous.

Un libre-penseur, à ce que, si Dieu lui ouvre son Paradis, il est capable de répondre : *« Vous ne m'avez pas regardé ! »*

Le mondain, à ce que les beautés qu'il croise, Acropole ou guéridon, s'attirent la même exclamation sifflante : *« Su-perbe, absolument sen-sa-tion-nel ! »*

Les femmes incertaines d'être assez minces pour porter le pantalon, à ce qu'elles masquent leurs rondeurs avec un sac à bandoulière ; les hommes qui devraient avoir les mêmes craintes, à ce qu'ils sortent le ventre.

Un psychanalysé, à ce que, disant bonjour, il ajoute pour lui-même : *« Pourquoi je l'ai salué, moi ? Pourquoi, de cette manière ? C'est dingue, la vie ! »*

*
**

Les humanitaires « médiatisés », à ce qu'ils ne se montrent pas sur les écrans par narcissisme, pas leur genre, mais pour servir une grande Cause en faisant passer un message fort. Les porte-parole professionnels, à ce qu'ils ont « l'habitude de dire, à ce qu'ils disent toujours, à ce qu'ils faisaient remarquer hier encore, à ce qu'ils ne se lasseront pas d'ajouter... »

Les rescapés de la bêtise ambiante, à ce qu'ils ne commencent pas toutes leurs phrases par : *« C'est vrai que... »*

Les remerciements pompeux, à l'énumération des *sankis* – les personnes sans lesquelles n'aurait pu advenir ce dont l'orateur ne se félicitera jamais assez.

Un discours de droite, à ce qu'il n'y a plus ni droite ni gauche, rien que des réalistes riches de leurs sensibilités différentes, à qui il faut laisser le temps d'appliquer avec détermination la seule solution possible, après dix-ou-quinze ans de socialisme.

Un discours de gauche, à ce que des erreurs ont été commises, le bilan reste à faire, mais des alternatives existent quelque part, des novations citoyennes, des pistes pionnières, pour remettre – enfin quoi ! – l'argent au service de l'Homme.

Une entreprise qui licencie, à ce que ses actions montent en Bourse.

Un banquier imprudent, à ce qu'il est promu ; son client, à ce qu'il passe en correctionnelle.

Les gens de pouvoir, à ce qu'ils se plaignent d'en manquer.

Deux patrons, à ce qu'ils promettent de s'appeler pour fixer un déjeuner ; deux grands patrons, à ce qu'ils en chargent leurs secrétaires.

Les décorés, à ce qu'ils jurent n'avoir rien demandé.

Les polémistes chrétiens, à ce qu'ils s'embarrassent moins de charité.

Les sociologues, à ce qu'ils trouvent des explications à tout comme les médecins de Molière, à l'abri du même jargon.

Un raseur, à ce qu'il préfère répéter cent fois ses anecdotes plutôt que d'en entendre de nouvelles.

Un accro-des-médias, à ce qu'il s'agace que d'autres le soient.

Un possesseur de téléphone portable, à ce que, selon lui, le monde souffre d'un déficit de communication.

*
**

Flaubert, à ce que ses descriptions s'achèvent sur un détail qu'on n'attendait pas : grincement de barrière, voix rauques au fond d'un bouge, mères au bal, balancier de pendule dont la lune de cuivre brille dans des lueurs d'acajou.

Gide, à ce qu'il remet de quelques jours ses voyages, et qu'il renvoie à la fin des phrases ses compléments directs.

Mauriac, à ce que ses craintes pour l'Eglise et sa nostalgie des soirs d'orage en famille laissent place tôt ou tard au communiant qu'il fut, revenant à son banc de collège, les paupières closes, la nuque ployée, rase et rose.

Le mémorialiste snob, à ce qu'un grand homme dînait chez ses parents la veille de la guerre, et qu'il a sauté sur ses genoux.

Un Nouveau Roman, à ce que les rideaux de trains y laissent voir distinctement les lettres S, N, C, F.

*
**

Un moraliste, à ce qu'il tourne en formules pour cendriers ses doutes sur toute chose, y compris sur son fonds de commerce – la nature humaine.

Une maxime pleine de vérité, à ce que son contraire est également une maxime pleine de vérité.

DANS LA PRESSE

LA CROIX
Bruno Frappat

■ *« Je décide de retirer mes propos »* (sur le livre de Garaudy). *« Je demande pardon à ceux que j'ai pu blesser. »* Ces deux phrases, extraites du communiqué qu'il a tenu à faire révéler par *La Croix*, signent la plus émouvante des retrouvailles : celle de l'abbé Pierre avec l'abbé Pierre. Par là, il se distingue encore une fois de ce siècle qu'il aura tant marqué et de ce temps qu'il aura tant aimé. Où se tournerait-on pour trouver, aujourd'hui, d'autres personnalités pour reconnaître une erreur et implorer l'indulgence ? Au contraire, ceux dont le chemin fut semé de faussetés, de soutien aux totalitarismes, tirent en général gloriole de leurs erreurs, faisant double commerce du rappel de ces errements et de l'exposé de leurs revirements. L'abbé Pierre (...) nous offre aujourd'hui une nouvelle leçon d'humanité, celle d'un messager de l'humilité.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ La crainte de l'amiante comme les effets de la viande suspecte importent finalement moins dans l'opinion, à tort ou à raison, que l'inquiétude suscitée par le nucléaire et la pollution de l'air. Or, sur ces deux sujets, il y a peu de chances que le président, soucieux du développement de l'industrie nucléaire française et attentif aux intérêts de l'industrie automobile hexagonale, prenne un jour des décisions aussi spectaculaires que pour l'amiante. Après avoir fait croire qu'il ferait une politique de gauche à la place de la gauche, on voit mal Chirac faire l'écologiste à la place des Verts. L'été passé, Jussieu toujours dans ses murs, Juppé encore à Matignon, l'emploi toujours en berne, Chirac sera à nouveau fort dépourvu.

PODIUM

1 **L'ITALIE DOMINE** le fleuret. Ses escrimeurs remportent le titre masculin et les médailles d'argent et de bronze côté féminin.

2 **LE FRANÇAIS PHILIPPE OMNÈS,** ex-champion olympique, et le Cubain Gregory, ancien champion du monde, ont abandonné le fleuret pour la lutte au terme de leur rencontre dans le tournoi d'escrime. La police a dû les séparer, une circonstance rare dans un milieu ordinaire bien élevé.

3 **NAÏM SOULEIMANOGLOU** a dû battre son record du monde à deux reprises afin de conserver son titre olympique car le Grec d'origine russe Valerios Leonodis l'avait un instant dépassé.

Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

Le pain blanc

« Il faudrait que tout s'arrête maintenant. » Trois jours après le début de la 23e édition des Jeux olympiques d'été, la sélection française est inscrite au tableau d'honneur avec onze médailles glanées sur les pistes d'escrime, les tatamis de judo, le parcours cycliste, le tapis de lutte, et dans le stand de tir. Rarement le drapeau bleu-blanc-rouge est monté au mât aussi souvent en aussi peu de temps.

Dimanche, la France a même été pendant deux heures en tête de l'éphémère palmarès des médailles conquises. Il faut fouiller dans la nuit des statistiques pour retrouver traces de pareil départ en fanfare. C'est seulement à Paris en 1924, dans un contexte radicalement différent, que les résultats avaient été du même calibre. Les tablettes olympiques gardent la trace de 38 médailles, dont 13 d'or, gagnées par des concurrents et concurrentes français, ce qui faisait de la France la troisième puissance sportive du monde.

L'objectif, ici, est plus modeste. A Atlanta, il s'agit d'égaler le bilan de Barcelone (c'est-à-dire proportionnellement un peu moins bien, puisque le nombre des disciplines a augmenté). En 1992, la délégation nationale avait récolté 29 médailles. Plus du tiers du chemin est donc accompli en trois jours. Il reste dix-huit marches de podium pour toucher au but.

« Il faudrait que tout s'arrête maintenant. » En lançant cette boutade, Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, en a sans doute dit davantage qu'il ne voulait le laisser entendre. Pour s'être mêlé activement de la sélection des équipes, le ministre, fort de son expérience de champion olympique du 110 m haies à Montréal, sait à quelle vitesse les vents peuvent tourner. La proximité des sites de compétition lui a permis, sans dons d'ubiquité particuliers, d'être photographié à côté de tous les lauréats nationaux.

Pour le moment, il faut rendre hommage aux cadres techniques dont Bercy veut réviser les crédits : ils démontrent leur capacité à gérer au mieux le potentiel humain dont ils disposent, puisque seuls les épéistes n'ont pas été au rendez-vous fixé à Atlanta, et ils peuvent se racheter dans l'épreuve par équipes. Aucun autre « médaillable » n'a été victime du vieux syndrome de Poulidor, ce mal national qui, par exemple, avait terrassé le coureur de demi-fond Michel Jazy durant le 5 000 m de Tokyo, en 1964.

Les trois champions, David Douillet, Jeannie Longo et Laura Flessel, ont assumé sereinement leur rôle de favoris. Et les autres médaillés ont fait le maximum. Rien ne dit que ce ne sera plus le cas avec les autres postulants aux lauriers olympiques sur la piste cycliste, le parquet de handball, les plans d'eau de Savannah ou du lac Lanier et les obstacles équestres. Mais le programme des Jeux est ainsi fait que l'athlétisme va bientôt tout écraser. Et il n'y aura plus alors que Marie-José Pérec pour éclabousser de sa classe le tour de piste. Décidément, *« il faudrait que tout s'arrête maintenant. »*

Alain Giraudo

MERCREDI 24 JUILLET 1996

Alexandre Popov récidive dans l'excès de vitesse

100 m libre. Après son compatriote Duke Pao Kahanamoku, Johnny Weissmuller avait été le seul nageur capable de gagner deux médailles d'or consécutives en sprint. Un Russe a désormais duré autant qu'eux

IL A RAISON, Gary Hall junior, de boxer l'air par défi à l'appel de son nom. Le 100 mètres nage libre, épreuve maîtresse des joutes en piscine, est de ces courses où les points psychologiques marqués au bord du bassin peuvent se convertir en centièmes de seconde dans l'eau. Il pense faire le bon calcul, ce fils de célébrité américaine de la natation, mais quelque chose dans son attitude prouve qu'il n'en est pas tout à fait certain. Il frime, mais la tête baissée. Il a le regard déterminé, mais fixé sur ses pieds. Il cherche à éviter, sur sa droite, deux yeux noirs qui le scrutent.

Il a raison, Gary Hall junior, de ne pas vouloir soutenir l'ironie du voisin qui l'observe. Il verrait bien, s'il se tournait, qu'Alexandre Popov n'est pas impressionné. Au jeu de la boxe aquatique, le Russe peut toiser son adversaire. C'est lui qui a accompli la prouesse réservée à quelques géants des rings. Il a réunifié toutes les couronnes sous son seul nom : champion olympique à Barcelone en 1992, recordman du monde de la discipline en juin 1994, champion du monde à Rome en septembre de la même année.

Gary Hall junior n'en a pas moins raison au bout de cinquante mètres. L'Américain est parti en puncheur, il martèle l'eau de son ambition de prince de la première longueur. Le Russe, dominateur au long cours, semble continuer son manège du départ. Il l'observe, mais de l'arrière. Au virage, il est en retard de neuf centièmes. L'Américain paraît bien parti pour effacer les déceptions de son père, plusieurs fois médaillé olympique, jamais en or.

Mais, au mur d'arrivée, Gary Hall *junior* a tort. Il est sans doute le plus beau deuxième d'une finale olympique de cent mètres nage libre, la seule où deux hommes sont descendus ensemble sous les 49 secondes. Il est devenu le troisième performeur mondial de tous les temps. Ces chiffres additionnés ne feront pas de lui un premier. Gary Hall a bien nagé, il n'a pas commis d'erreur. Il a juste eu le tort d'affronter le seul adversaire qui pouvait le priver du titre. Il pensait s'imposer en boxeur, il croyait avoir pris son rival à sa stratégie. Alexandre Popov, qui aime à brouiller les tactiques, a gagné en judoka.

Le Russe s'est appuyé sur la force de son adversaire. Il l'a contrôlé à distance tant qu'il était irrésistible. Puis il lui a fait payer sa supériorité de la première longueur d'une accélération dans les derniers mètres. Telle est sa philosophie de nageur : s'allier l'eau, cette ennemie des corps qui prétendent aller vite en la bousculant. Obtenir son aide au lieu de la laisser s'imposer comme un frein. Surfer sur elle, comme lui glisse sur les difficultés soulevées par les adversaires. Avec ces principes, Alexandre Popov vient de s'égaler à l'un des mythes de la natation. Il est le premier depuis Johnny Weissmuller, en 1924 et 1928, à s'imposer sur la distance lors de deux Jeux olympiques consécutifs. Il prive les Américains pour la deuxième fois d'affilée d'une médaille d'or qui ne leur avait pas échappé depuis 1956.

RÉTICENCES

Ces hauts faits le placent parmi les tout premiers nageurs de l'histoire. Pourtant, lundi soir, ils ne semblaient susciter, chez les journalistes venus l'interroger, qu'une admiration distanciée. La déception des Américains n'expliquait pas tout. Sa nationalité, son éloignement dans la ville australienne de Canberra, qu'il a élue depuis trois ans comme site d'entraînement, ne justifiaient pas non plus ce relatif manque d'intérêt des magazines, qui ne lui consacrèrent guère de portraits avant les Jeux, alors qu'une Franziska van Almsick monopolisait les pages.

Quelque chose en Alexandre Popov semblait résister, en conférence de presse, aux règles convenues de la narration des exploits, de la mise en valeur des talents. Dans ses réponses, le Russe se prêtait mal au portrait, esquivait l'entretien, brouillait l'analyse. Malgré son physique, malgré une vie à histoires et anecdotes, il paraissait résister à cet empaquetage des sportifs en produits facilement reconnaissables qui aurait permis à Gary Hall junior de devenir une star évidente et immédiate.

Peut-être est-ce justement cette réticence qui a permis au Russe de devancer l'Américain. Popov regarde ailleurs en souriant, il hésite entre les mots parce que sa force est de vivre dans le monde d'une idée. Celle d'une natation pure, de gestes parfaits, de moments d'harmonie qui s'accommodent mal de l'après-vente obligé des commentaires sur écran et papier. Il suffit d'écouter les nageurs parler de lui pour se convaincre de ce sens supplémentaire du Russe, qui explique son talent mais bride sa popularité. Popov les fascine parce qu'ils n'ont qu'aperçu la lumière que lui regarde tous les jours en face. Cette rencontre idéale d'un corps, d'une technique et d'un enseignement, ils la voient s'opérer en lui. Ils y reconnaissent toutes les qualités qu'ils possèdent et celles qu'ils envient. Ainsi Gary Hall, sommé, lundi soir, de lancer la revanche du 50 mètres, ne put que bredouiller les mots qui avaient dû lui venir en course : *« Il est la classe. »*

Jérôme Fenoglio



La balade irlandaise de Michelle Smith

A la regarder de près, on la prendrait facilement pour ce qu'elle est : une Irlandaise aux longues boucles rousses. Mais l'impression est trompeuse. Michelle Smith, vingt-six ans, championne olympique sur 400 m et 400 m 4 nages, n'a plus d'irlandais que son physique et son accent. Elle vit et s'entraîne à Rotterdam, patrie de son mari, Erik De Bruyne, un ancien lanceur de disque sélectionné olympique pour les Pays-Bas. Les deux jeunes gens s'étaient croisés au Jeux de Barcelone. Ils sont aujourd'hui mari et femme, entraîneur et nageuse. Et seuls propriétaires d'un mystérieux secret de fabrique.

En 1992, Michelle Smith avait quitté Barcelone avec, pour unique titre de gloire, une 26e place au 400 m 4 nages. Aujourd'hui, elle a en poche deux médailles d'or. Miraculeux ? *« Non,* souffle-t-elle, *j'ai simplement suivi les conseils de mon époux et appliqué à mon entraînement les principes de l'athlétisme. »* Seul ennui : la méthode lui vient d'un mari qui fut, en son temps, sanctionné pour dopage.

En tout cas, qualifiée sur 400 m après avoir enlevé le 400 m 4 nages, Michelle Smith a fermé la porte de la finale à l'Américaine Janet Evans, trois fois médaillée d'or à Séoul et une quatrième fois à Barcelone. Janet Evans n'a désormais plus que le 800 m, distance dont elle détient toujours le record du monde, pour tenter de gagner cette fameuse cinquième médaille d'or qui la mettrait à égalité avec la patineuse de vitesse Bonnie Blair au panthéon des « olympiennes » américaines. *(Gary Hershorn, Reuter.)*

La Dream Team III dilapide le rêve américain

Basket-ball. Les milliardaires de la NBA n'ont pas été plus à leur avantage face à l'Angola que lors de leur premier match, contre l'Argentine

C'EST UNE VÉRITÉ première : tout rêve est inaccessible. Quoi que l'on fasse, il demeure irréel, impalpable, « virtuel », dirait-on en ces temps d'images trompeuses. Or voilà que l'Amérique s'est prise à rêver de géants en shorts et maillots bleus, douze milliardaires venus festoyer avec les anonymes de la planète sportive. Ils ont pour noms Shaquille O'Neal, Scottie Pippen ou Grant Hill et composent la « Dream Team », « l'équipe de rêve » du basket-ball. Comme le pays ne jure que par eux, ils sont partout : sur les panneaux publicitaires, dans les journaux, sur les écrans. Omniprésents, mais hors d'atteinte.

Leur hôtel est aussi surveillé que la Maison Blanche et ils sont tous escortés par des gardes du corps. Impossible de les approcher. Pour les voir grandeur nature, il reste le Georgia Dome. 30 183 personnes peuvent prendre place dans cette salle située au cœur du complexe olympique. 30 183 places, c'est déjà deux fois plus que dans les plus vastes gymnases d'Europe, mais c'est insuffisant pour une cause nationale. Des millions d'Américains voudraient être là, sur ces travées circulaires, à agiter leurs drapeaux. Peine perdue : ils doivent se contenter de la télévision.

Lundi 22 juillet, pour le deuxième match de ladite équipe, les privilégiés du Georgia Dome n'ont pas eu droit à la soirée escomptée. L'enjeu était pourtant d'importance puisqu'il était question de rachat, presque de pardon. Deux jours plus tôt, la première prestation des vedettes, face aux Argentins (96-68), avait été jugée médiocre. Jamais, en effet, cette équipe n'avait marqué moins de cent points ! Il fallait donc faire oublier ce grave manquement au devoir de flamboyance. Les Américains voulaient du rêve, enfin du rêve. Ils n'en eurent pas.

Bien qu'ils soient peu portés sur la géographie, ils n'oublieront pas de sitôt l'adversaire : l'Angola, ancienne possession portugaise, est peut-être une contrée fort lointaine, vue d'Atlanta, mais ces Africains, présents dans le tournoi au nom de l'universalité du basket-ball, réussirent une manière d'exploit.

SOIR DE MALADRESSE

Sortir d'un match contre la Dream Team avec seulement 87 points dans ses paniers relève du triomphe. Une partie du public se laissa d'ailleurs aller à quelques vivats en voyant ces joueurs plutôt adroits résister aux héros. La foule, toute trépignante d'un patriotisme impatient, avait beau crier *« USA USA ! »*, rien y faisait : le tableau d'affichage, machine à humilier, restait dans les limites de l'honorable pour les Angolais (87-54).

Face à ces inconnus des parquets, s'activaient pourtant des nantis du jeu : Karl Malone, Scottie Pippen ou encore Hakeem Olajuwon, Nigerian devenu Américain par amour des dollars, preuve que l'Amérique sait aussi apprécier l'Afrique. Ajoutons le détenteur du record mondial du transfert (tous sports confondus) de Shaquille O'Neal, passé récemment des Orlando Magics aux Los Angeles Lakers pour plus de 600 millions de francs. De quoi impressionner plus d'un gamin des bidonvilles de Luanda... Mais « Shaq », comme les autres, était dans un soir de maladresse, à peine masqué par quelques actions spectaculaires. *« Nous ne sommes pas dans le rythme, il faut être patient »*, admettra après la rencontre l'entraîneur, Lenny Wilkens.

Si les Etats-Unis exigent tant de leur équipe, c'est parce qu'elle est déjà la troisième du genre. A tel point qu'il a été convenu de la baptiser Dream Team III, comme il y eut un *Rambo III* ou un *Rocky III*. Les puristes voient là une récupération mercantile d'une appellation d'origine contrôlée. A les entendre, il n'a jamais existé qu'une seule Dream Team, championne olympique à Barcelone (1992). Elle comptait dans ses rangs Michael Jordan et Magic Johnson. Ces professionnels de la NBA participaient pour la première fois aux Jeux et leur succès, si prévisible fût-il, fut de ceux qui nourrissent la légende.

La Dream Team II connut moins d'honneurs. Elle obtint certes un titre mondial en 1994, mais il lui manquait du panache, du style ; bref, l'essentiel : la part de rêve. Or le pays ne plaisante pas avec le patrimoine sportif. C'est un bien précieux, l'argenterie de la grande famille américaine. Il importe de le transmettre en l'état, surtout quand il rapporte des millions de dollars.

En vue d'Atlanta, douze joueurs furent donc désignés héritiers, afin de constituer la troisième génération. Même si la médaille d'or leur semble promise, il leur reste à prouver qu'ils méritent l'appellation Dream Team. L'Amérique elle-même commence à en douter.

Philippe Broussard

L'homme est plus solide que l'équipe

L'orage est venu d'un coup, violent et violet, tout bruissant du froissement des voiles affalées à la va-vite. La première journée des régates olympiques, lundi 22 juillet à Savannah, a tourné à la débandade. Treize des seize épreuves ont été annulées et reportées au lendemain. Certains marins se sont jetés à l'eau, tels les Australiens Mitch Booth et Andrew Landenberger, sur Tornado, plutôt que d'affronter la foudre sur leurs embarcations. Trois régates seulement ont eu lieu, dont celle du Finn, remportée par l'Espagnol Jose Maria Van der Ploeg, le champion olympique en titre. *« J'avais très, très peur de l'orage »*, a-t-il avoué, *« les éclairs s'abattaient sur l'eau autour de moi »*.

Il n'avait pourtant guère à craindre : en cette troisième journée de compétition, les Dieux de l'Olympe ont traité avec bienveillance les champions sortants. Un doublé pour le nageur russe Alexander Popov, vainqueur du 100 m en 1992 et 1996, un triplé pour l'haltérophile turc Naïm Souleimanoglou, dont les succès courent désormais sur trois éditions consécutives des Jeux d'été.

Ce sont plutôt les formations établies que le temps chahute dans l'Olympe. Certes, il y a les gymnastes russes, vainqueurs du concours par équipes, mais leur discipline relève surtout d'une addition de talents très individuels. Dans les sports collectifs, les choses vont tout autrement. Ainsi, les spectateurs rassemblés à Athens, au OmniColiseum, pour assister à la rencontre Cuba-Brésil de volley-ball féminin n'ont pas du tout assisté à un ballet entre deux équipes, qu'on dirait pourtant recrutées au sein des troupes du *« Lido »* et du *« Crazy Horse Saloon »*. Les joueuses brésiliennes ont en effet atomisé leur opposantes cubaines, tenantes du titre, avec une énergie, une conviction et une force qui ont suffi pour régler toute l'affaire en trois petits sets.

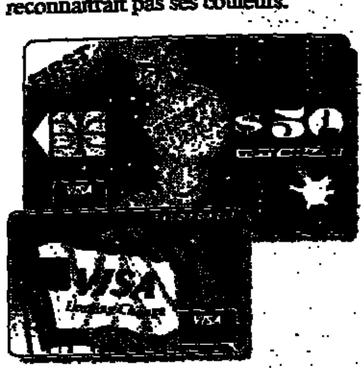
Ce massacre entre grâces n'allait pas sans rappeler la défaite, l'avant-veille, des champions olympiques allemands de hockey. Leurs vainqueurs, les hockeyeurs espagnols, ont confirmé leur succès lundi en venant à bout du Pakistan, une formation qui ne compte plus ses succès. Même dans la victoire, l'équipe américaine de basket-ball, dite la *« Dream Team III »*, a montré cette lassitude face aux situations acquises, qui semble devenir la règle dans les sports collectifs.

Aux Jeux, il faut de la constance pour tenir et pour se maintenir et, de ce point de vue, on ne peut que relever la très tardive médaille de bronze du tireur français Jean-Pierre Amat. Celui qui peut se targuer d'être le seul tireur au monde à avoir atteint trois quotas de qualification différents (carabine 10 m, carabine couchée, carabine trois positions) a attendu ses quatrièmes Jeux pour monter, enfin, sur un podium, au terme d'un concours difficile.

Si Amat doit susciter des jalousies, c'est à coup sûr, celles du nageur Frank Esposito et de la fleurettiste Laurence Modaine : les deux malheureux Français ont pris la mesure de la seule donnée invariable dans l'olympisme. La distance énorme qui sépare la troisième place, récompensée par une médaille de bronze, et la place suivante, traditionnellement qualifiée de *« médaille en chocolat »*. Chocolat amer, cela va de soi.

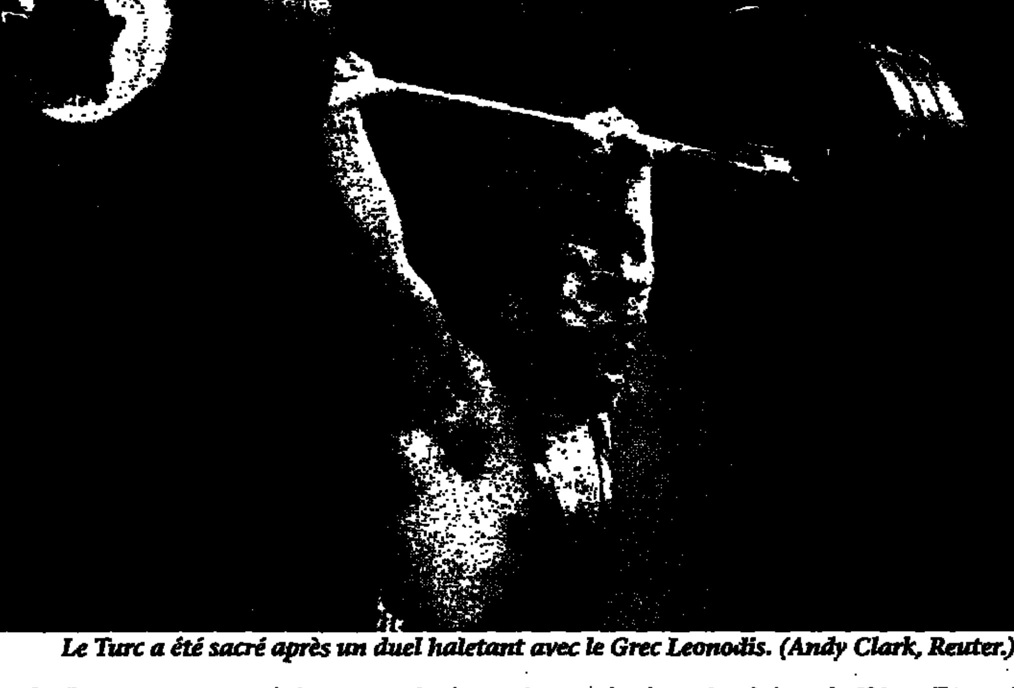
DESSINÉ POUR LES JEUX

LES JEUX D'ATLANTA servent de promotion pour la carte à puce aux Etats-Unis. Le groupement bancaire Visa, sponsor des Jeux, s'est associé avec trois banques locales pour diffuser 1,5 million de cartes destinées au règlement de petites emplettes et utilisables à la façon des cartes téléphoniques. Prépayées, pour un montant de 10 à 100 dollars, elles évitent de promener des liquidités et sont acceptées dans plus de 1 500 commerces d'Atlanta, ainsi que dans le métro. Une carte d'une valeur de 5 dollars a même été distribuée aux spectateurs de la cérémonie d'ouverture. Chaque banque a sa propre série. Ainsi, « Hommage à Atlanta », de la Wachowia Bank, montre des sportifs avec la ville en toile de fond, tandis que la NationsBank offre une collection d'athlètes fameux et de médailles olympiques. La carte la plus recherchée est celle de la First Union, qui proclame l'emploi d'une puce si futuriste que l'objet est dénommé « Cybercash » et montre des pièces dorées flottant dans une manière d'espace interplanétaire. Le groupement Visa, qui propose la seule carte rechargeable, dans des machines placées au sein du métro, a choisi pour sa part une série de drapeaux flottant au vent, mais, prudence, aucun n'est identifiable. Il ne s'agit pas de décourager un supporteur qui ne reconnaîtrait pas ses couleurs.



La gloire éternelle pour le plus fort des Turcs

Haltérophilie. Naïm Souleimanoglou premier triple champion olympique


Le Turc a été sacré après un duel haletant avec le Grec Leonodis. (Andy Clark, Reuter.)

D'ORDINAIRE, l'homme est fidèle à cette attitude faite d'orgueil et de simplicité. Dans la salle, le public adule ce fils de mineur qui apparaît à chaque fois sur le plateau, effacé, tellement habitué. Depuis le début de cette finale, il semble dire, comme toujours après l'effort : *« Eh bien, voilà. »* Sa suprématie le ramène dans les coulisses, et il attend que ses adversaires fassent mieux. Naïm Souleimanoglou veut sans doute entrer ainsi dans l'histoire de l'haltérophilie, économe, triomphant. Mais soudain, le petit Hercule s'anime.

Ses yeux s'allument. La barre épaulée à 185 kg a été correctement jetée. Elle retombe avec fracas sur le plateau. A cet instant-là, rien n'est encore joué. Mais l'athlète *« le plus fort du monde »* fait face à la salle en furie, et le voici se tapant l'index contre la poitrine. « Oui, c'est moi, je suis encore le maître », l'imagine-t-on prononcer quand il remue les lèvres. L'homme que l'on décrit comme une légende vivante chercherait donc à se rassurer.

Les organisateurs d'Atlanta n'ont pas ménagé les effets pour que cette finale ait un air de fête. A chaque arraché réussi, les athlètes et le public sont récompensés par un morceau des Rolling Stones, d'Elvis Presley... ou de Vivaldi. A tue-tête. Pour un peu, on se croirait dans la salle d'à côté, chez les lutteurs, ces habitués des ambiances de foire. Pendant la pause entre l'arraché et l'épaulé-jeté, on diffuse le tube *YMCA*, et la moitié de la salle danse comme en boîte de nuit. Une hôtesse passe l'aspirateur sur le plateau. Le speaker accueille le président du CIO, « le comte Samaranch ».

Et de deux rangs de gradins, on s'observe comme cet hiver dans le Dodécanèse. Face à face, à Atlanta comme en Méditerranée, Grèce contre Turquie. Valerios Leonodis contre Naïm Suleimanoglou.

Autrefois, le premier s'appelait Valery Leonov et concourait sous les couleurs de l'URSS avant d'être « acheté » par Athènes. Le deuxième, Turc né en Bulgarie, se nommait Naïm Suleimanov, puis Shalamanov (sur ordre du gouvernement bulgare !) avant que de prendre ses cliques et ses claques, et de gagner la Turquie en 1986, en quête de mère patrie, de nouvelle vie. *« C'est notre idole aujourd'hui*, disent trois étudiants venus d'Ankara. *Le plus fort de tous, de tous les temps. »*

Souleimanoglou, le petit homme – il mesure 1,52 mètre – soulève presque trois fois son poids (64 kg). Champion du monde depuis dix ans, – 22 titres, 42 records du monde battus –, déjà deux fois champion olympique (à Séoul en 1988 et à Barcelone en 1994), la star avait créé la surprise en avril dernier en refusant d'affronter Valerio Leonodis aux championnats d'Europe au prétexte d'une surcharge pondérale. Aujourd'hui, le rival est là.

Et Leonodis se mord les lèvres, il vacille, les veines gonflées. Il a le regard perdu, une sorte de crainte, un mélange de tristesse quand, au dessus de sa tête, tremble la fonte, mais il est là. Il répond, pied à pied. Maladroitement à l'arraché : 140 kg, puis 145 kg qu'il porte en marchant et en respirant comme un poisson. 147,5 kg qu'il saisit précipitamment en criant et qu'il expulse immédiatement derrière son dos.

Souleimanoglou ne fait pas mieux au deuxième essai sur cette charge mais celui-ci regarde ensuite ses haltères avec un mélange de dédain, d'étonnement, la tête haute et quelques minutes plus tard, il est le seul à l'« arracher ».

A l'épaulé-jeté, Leonodis le poursuit. Le Grec est même prêt à voir grand et gros. Il soulève avec succès 180 kg, puis 187,5 kg, alors que Souleimanoglou n'en est qu'à 185 kg au deuxième essai. Pour surmonter son handicap de la première manche et vaincre Souleimanoglou, Leonodis place la barre à 190 kg qu'il porte à son cou. Il lève les yeux au ciel mais ses jambes, ses bras ne suivent pas.

Souleimanoglou sera finalement sacré à 187,5 kg. *« On n'est jamais vraiment certain de gagner »*, s'excuse celui qui sait qu'aucun haltérophile avant lui n'a remporté trois fois de suite une médaille olympique au total des deux mouvements.

Souleimanoglou parfait sa légende. Lui, l'enfant qui s'était surpris à soulever 25 kg à un concours régional. Ce champion du monde juniors à l'âge de 14 ans qui, un an plus tard, devient l'homme le plus fort de la planète. Cette star au visage de garçon et aux cuisses énormes, accueilli à l'aéroport par le président Ozal en 1986, qui connaît ensuite la fortune, maintient sa domination, devenu machine à records malgré la tentative de ménage que la Fédération d'haltérophilie a opérée en 1995 en matière de dopage.

Un peu fatigué, Souleimanoglou (29 ans) disait qu'il allait se retirer après Atlanta. Lundi, à l'issue de la finale, il se sentait prêt à continuer. *« Reste à savoir si je serai bon encore pour les prochains JO. »* Le jeune homme sourit. Il sait qu'il a tremblé.

Dominique Le Guilledoux

Le Japon perd son judo

Décadence. Dans les trois catégories de poids les plus prestigieuses, les combattants nippons n'ont pas pu monter sur le podium

APRÈS TROIS JOURS de compétition olympique, les judokas japonais sont toujours bredouilles. Seule la médaille d'argent de Yoko Tanabe, une solide championne dans la catégorie des moins de 72 kilos, a sauvé un honneur douloureusement battu en brèche, particulièrement chez les hommes. Lundi 22 juillet, ce fut une sorte de paroxysme de l'humiliation. Par deux fois, l'hymne coréen s'est élevé dans l'un des dépôts du World Congress Center, transformé en dojo de fortune.

Jeon Ki-young a remporté le tournoi des poids moyens en projetant l'Ouzbek Armen Bagdasarov d'un fulgurant mouvement d'épaules. Sa compatriote Cho Min-sun s'est adjugé le tournoi féminin des poids moyens (– 66 kg) en écrasant de sa vitalité la Polonaise Aneta Szczepanska.

Dans les tribunes, de petits drapeaux du rival honni s'agitaient en cadence, et les supporteurs japonais s'affaissaient au fond de leurs sièges, comme pour mieux cacher leur honte. Sur le podium, les Coréens représentaient toute l'Asie du judo, trahie par les descendants de ses pères fondateurs. Trois combattants, aucune médaille, les chiffres avaient soudain pour l'empire du Soleil-Levant la cruauté d'un ippon, le K.O. du judo.

« J'ai eu l'impression qu'ils étaient usés, témoigne Jean-Luc Rougé, *comme s'ils avaient outrepassé leurs forces dans la préparation physique. Et, pour eux, la catégorie des poids lourds est la plus prestigieuse. Avoir perdu dès le premier jour a dû leur porter un coup au moral. »* Le directeur technique national parle en vieux connaisseur du judo japonais. Il a participé à plusieurs stages dans les universités nippones, lorsqu'il était combattant. Aujourd'hui, la Fédération française entretient des relations régulières avec le Japon.

Le mauvais dosage des efforts à l'approche d'une grande compétition est un défaut souvent constaté par les techniciens français chez leurs rivaux nippons. Les entraîneurs privilégient souvent la quantité au détriment de la qualité.

PLUS DE COMPLEXE

Stéphane Traineau, médaille de bronze, dimanche, après avoir éliminé Yoshio Nakamura, se souvient avoir assisté, il y a quatre ans, à d'épuisantes séances de travail, à la veille d'un championnat du Japon. *« Ils ont aussi perdu un peu de leur hargne,* affirme Traineau. *Sur le tapis, les Coréens sont aujourd'hui plus guerriers, et nous n'avons plus de complexe japonais. »*

« A mon époque, rappelle Jean-Luc Rougé, *lorsqu'un de leurs combattants tombait face à nous, même à l'entraînement, il prenait un coup de bambou sur la tête. Aujourd'hui, on s'ennuierait presque... »* Certains grands noms vont jusqu'à remettre en question l'organisation même du haut niveau. Yasuhiro Yamashita, champion olympique en 1984, préconise de nouvelles méthodes empruntées à ce qui se fait de mieux en Europe. Il se heurte à une féroce résistance des plus anciens.

Toutes les voix critiques mettent en avant l'évolution rapide de la société japonaise. Le sport y occupe toujours une place importante. Mais il s'est américanisé. Le sumo, le judo ont dû céder une part de leur terrain. Le base-ball, le golf et, depuis peu, le football ont la faveur des jeunes, qui délaissent les disciplines traditionnelles.

Stéphane Traineau, qui n'a jamais perdu de combat de sa carrière contre un Japonais, se refuse pourtant à prédire le déclin de leur judo. Les combattants actuels forment une génération vieillissante. Il y aura forcément une relève. Le Japon reste le pays le plus riche en judokas d'exception. Il lui suffirait juste de mieux les détecter.

Pascal Ceaux

RÉSULTATS
Lundi 22 juillet

BASEBALL
Etats-Unis b. Corée du Sud 7-2 ; Nicaragua b. Italie 7-2 ; Pays-Bas b. Australie 16-6.

BASKET-BALL
Messieurs
● Groupe A. Etats-Unis b. Angola 87-54 ; Argentine b. Lituanie 85-61 ; Croatie b. Chine 109-78.
Classement : 1. Etats-Unis, 4 pts, 2. Lituanie, Croatie, Argentine et Chine, 3 ; 6. Angola 2.
● Groupe B. Yougoslavie b. Australie 91-68 ; Porto Rico b. Corée du Sud 98-86 ; Grèce b. Brésil 83-67.
Classement : 1. Yougoslavie, 4 pts ; 2. Brésil, Grèce, Australie et Porto-Rico, 3 ; 6. Corée du Sud, 2.

ESCRIME
Messieurs
● Fleuret individuel. Demi-finale : L. Plumenail (Fr.) b. W. Wienand (All.) 15-9 ; A. Puccini (It.) b. F. Boidin (Fr.) 15-13. Pour la 3e place : F. Boidin (Fr.) b. W. Wienand 15-11.
Finale : A. Puccini b. L. Plumenail 15-12.
Dames
● Fleuret individuel. Demi-finale : V. Vezzali (It.) b. L. Modaine-Cessac (Fr.) 15-7 ; L. Badea (Roum.) b. G. Trillini (It.) 15-14 ; Pour la 3e place : G. Trillini b. L. Modaine-Cessac 15-9.
Finale : L. Badea b. V. Vezzali 15-9.

FOOTBALL
Messieurs
● Groupe A. Etats-Unis b. Tunisie 2-0 ; Argentine et Portugal 1-1.
Classement : 1. Argentine et Portugal, 4 pts ; 3. Etats-Unis, 3 ; 4. Tunisie, 0.
● Groupe B. Espagne et France 1-1 ; Australie b. Arabie Saoudite 2-1.
Classement : 1. France et Espagne, 4 pts ; 3. Australie, 3 ; 4. Arabie Saoudite, 0.

GYMNASTIQUE
Messieurs
● Concours par équipes. 1. Russie, 576,778 pts ; 2. Chine, 575,539 ; 3. Ukraine, 571,541 ; 4. Biélorussie, 571,381 ; 5. Etats-Unis, 570,618 ; 6. Bulgarie, 567,567.

HALTÉROPHILIE
● 64 kg. 1. N. Souleimanoglou (Turq.), 335 kg (record du monde) ; 2. V. Leonodis (Grè.), 332,5 ; 3. J. Xiao (Chine), 322,5 ; 4. Y. Tzelilis (Grè.), 322,5 ; 5. A. Popa (Hongr.), 307,5 ; 6. I. Iliev (Bulg.), 305 ; 7. M. Yagci (Turq.), 302,5 ; 8. Z. Kecskes (Hongr.), 302,5.
Naïm Souleimanoglou a amélioré de 5 kg son record du monde du total olympique mais a perdu son record du monde de l'épaulé-jeté, battu par Valerios Leonodis avec 187,5 kg.

HOCKEY
Messieurs
● Groupe A. Argentine b. Etats-Unis 5-2 ; Allemagne et Inde 1-1 ; Espagne b. Pakistan 3-0.
Classement : 1. Argentine et Espagne, 4 pts ; 3. Pakistan, 2 ; 4. Allemagne et Inde, 1 ; 6. Etats-Unis, 0.
Dames
Etats-Unis b. Corée du Sud 3-2 ; Australie b. Argentine 7-1.
Classement : 1. Australie et Allemagne, 4 pts ; 3. Etats-Unis, 3 ; 4. Corée du Sud et Pays-Bas, 2 ; 6. Grande-Bretagne, 1 ; 7. Espagne et Argentine, 0.

JUDO
Messieurs
● 86 kg. Finale : K.-Y. Jeon (Cor. S.) b. A. Bagdasarov (Ouz.), ippon.
Pour la 3e place : M. Spittka (All.) b. H. Yoshida (Jap.) M. Huizinga (PB) b. A. Croitoru (Roum.), yuko.
Dames
● 66 kg. Finale : M.-S. Cho (Cor. S.) b. A. Szczepanska (Pol.), waza ari.
Pour la 3e place : X. Wang (Chine) b. A. Dubois (Fr.), koka ; C. Zwiers (PB) b. O. Reve (Cuba), ippon.

NATATION
Dames
● 400 m libre. 1. M. Smith (Irl.), 4 mn 7 s 25 ; 2. D. Hase (All.), 4 mn 8 s 30 ; 3. K. Vlieghuis (PB), 4 mn 8 s 70 ; 4. K. Kielgass (All.), 4 mn 9 s 83 ; 5. C. Poll (Costa R.), 4 mn 10 s ; 6. C. Louise Geurts (PB), 4 mn 10 s 6 ; 7. E. Yamanoi (Jap.), 4 mn 11 s 68 ; 8. C. Teuscher (EU), 4 mn 14 s 21.
● 100 m dos. 1. B. Botsford (EU), 1 mn 1 s 19 ; 2. W. Hedgepeth (EU), 1 mn 1 s 47 ; 3. M. Kriel (Af. S.), 1 mn 2 s 12 ; 4. M. Nakamura (Jap.), 1 mn 2 s 33 ; 5. Y. Chen (Chine), 1 mn 2 s 50 ; 6. A. Buschschulte (All.), 1 mn 2 s 52 ; 7. N. Stevenson (Austr.), 1 mn 2 s 70 ; 8. M. Nakao (Jap.), 1 mn 2 s 78.
● Relais 4x100 m. 1. Etats-Unis 3 mn 39 s 2 ; 2. Chine 3 mn 40 s 4 ; 3. Allemagne 3 mn 41 s 4 ; 4. Pays-Bas 3 mn 42 s 4 ; 5. Suède 3 mn 44 s 9 ; 6. Australie 3 mn 45 s 3 ; 7. Canada 3 mn 46 s 2 ; Russie disqualifiée.
Messieurs
● 100 m libre. 1. A. Popov (Rus.), 48 s 74 ; 2. G. Jr. Hall (EU), 48 s 81 ; 3. G. Borges (Bré.), 49 s 02 ; 4. P. Van Den Hoogenband (PB), 49 s 13 ; 5. F. Scherer (Bré.), 49 s 57 ; 6. P. Khnykin (Ukr.), 49 s 65 ; 7. R. Busquets (Por.-R.), 49 s 68 ; 8. F. Sanchez (Ven.), 49 s 84.
● 200 m papillon. 1. D. Pankratov (Rus.), 1 mn 56 s 51 ; 2. T. Malchow (EU), 1 mn 57 s 44 ; 3. S. Goodman (Austr.), 1 mn 57 s 48 ; 4. F. Esposito (Fr.), 1 mn 58 s 10 ; 5. S. Miller (Austr.), 1 mn 58 s 28 ; 6. D. Sylantyev (Ukr.), 1 mn 58 s 37 ; 7. J. Hickman (GB), 1 mn 58 s 47 ; 8. P. Horvath (Hongr.), 1 mn 59 s 12.

WATER-POLO
● Groupe A. Hongrie b. Pays-Bas 10-8 ; Yougoslavie b. Espagne 9-7 ; Russie b. Allemagne 10-8.
Classement : 1. Hongrie, 6 pts ; 2. Yougoslavie, 5 ; 3. Espagne, 4 ; 4. Russie, 3 ; 5. Allemagne et Pays-Bas, 0.
● Groupe B. Etats-Unis b. Ukraine 9-7 ; Italie b. Croatie 10-8 ; Grèce b. Roumanie 8-5.
Classement : 1. Italie, 6 pts ; 2. Croatie et Etats-Unis, 4 ; 4. Grèce, 2 ; 5. Ukraine et Roumanie, 1.

TIR
Messieurs
● Carabine air comprimé 10 m. 1. A. Khadzhibekov (Rus.), 695,7 pts ; 2. W. Weibel (Autr.), 695,2 ; 3. J.-P. Amat (Fr.), 693,1 ; 4. E. Aleinikov (Rus.), 692,9 ; 5. L. Steinar Rolland (Norv.), 692,5 ; 6. R. Debevec (Slové.), 692,1 ; 7. R. Harbison (EU), 691,8 ; 8. M. Bakes (Rép. Tch.), 690,5.

VOLLEY BALL
Dames
● Groupe A. Japon b. Ukraine 3-0 ; Chine b. Corée du Sud 3-2 ; Etats-Unis b. Pays-Bas 3-1.
Classement : 1. Chine et Etats-Unis, 4 pts ; 3. Japon et Corée du Sud, 2 ; 5. Pays-Bas et Ukraine, 0.
● Groupe B. Brésil b. Cuba 3-0 ; Allemagne b. Pérou 3-0 ; Russie b. Canada 3-0.
Classement : 1. Brésil et Russie, 4 pts ; 3. Cuba et Allemagne, 2 ; 5. Canada et Pérou, 0.



DESSINS DE D'OLCE

Les Français

● **AVIRON.** Le quatre sans barreur et le quatre de couple messieurs, quatrièmes de leur série et le deux de couple poids légers dames, cinquième, devront passer, jeudi 25 juillet, par les repêchages.
● **BOXE.** Jean-Paul Mendy (poids moyens), battu au premier tour par l'Allemand Sven Ottke.
● **FOOTBALL.** L'équipe de Raymond Domenech conserve la première place du groupe B après son match nul (1-1) contre l'Espagne, à Orlando.
● **ESCRIME.** Lionel Plumenail médaillé d'argent au fleuret, battu en finale par Alessandro Puccini (15-12). L'Italien avait éliminé en demi-finales Franck Boidin qui a obtenu la médaille de bronze contre l'Allemand Wolfgang Wienand (15-11). Franck Boidin avait écarté en quarts de finale Philippe Omnès, champion olympique à Barcelone. Comme en 1992, Laurence Modaine-Cessac, battue en demi-finales par Valentina Vezzali (15-7), puis pour la troisième place par Giovanna Trillini (15-9), échoue au pied du podium du fleuret féminin. Adeline Wuilleme avait été éliminée en huitièmes de finale par la Roumaine Laura Badea (15-6) et Clothilde Magnan en seizièmes par l'Américaine Ann Marsh (15-9).
● **GYMNASTIQUE.** Onzièmes du concours par équipes, les Français ont gagné une place par rapport aux derniers championnats du monde. Patrice Casimir, Sébastien Tayac et Frédéric Nicolas se sont qualifiés pour le concours général. Patrice Casimir disputera également la finale au cheval d'arçons avec Eric Poujade. Thierry Aymes participera à la finale au sol.
● **JUDO.** Battue en finale de tableau par la Polonaise Aneta Szczepanska, Alice Dubois (66 kg) a échoué pour la troisième place contre la Chinoise Xianbo Wang. Dominé en demi-finales de tableau par le Roumain Adrian Croitoru, Darcel Yandzi (86 kg) a été battu en repêchage par le Japonais Hidehiko Yoshida.
● **NATATION.** Troisième à Barcelone en 1992, Franck Esposito a terminé cette fois quatrième du 200 m papillon (1 min 58 s 10). Jacqueline Delord, Solenne Figues, Casey Legler et Marianne Leverge ont réussi le dixième temps (3 min 48 s 30) des séries du 4 × 100 m libre. Eliminés en séries : David Abbrard sur 200 m papillon (2 min 0 s 60), Nicolas Gruson sur 100 m libre (50 s 71), Laeticia Choux sur 400 m libre (4 min 21 s 39) et Hélène Ricardo sur 100 m dos.
● **SPORTS ÉQUESTRES.** L'équipe de France est huitième à l'issue de l'épreuve de dressage.
● **TIR.** Jean-Pierre Amat médaillé de bronze à la carabine à air comprimé messieurs (10 m). Franck Badiou 18e.
● **VOILE.** Seuls les Finn, les Star et les Soling ont pu disputer leur première régate. Philippe Presti a terminé sixième en Finn, Marc Bouet, Gildas Morvan et Sylvain Chtounder onzièmes en Soling.

Lionel Plumenail se poste sur la deuxième marche

Fleuret. Les Italiens et les Français pratiquent la belle escrime. Lundi, celle d'Alessandro Puccini était encore plus belle

ENTRE le hall F et le hall H du Georgia World Congress Center, immense palais des expositions posé au centre du dispositif olympique et au pied de l'immeuble de CNN, se tient un drôle de ballet. Dans le premier se disputent les épreuves d'escrime, dans le second celles de judo, les deux sports qui donnent le sourire (et les médailles : cinq pour l'un ; trois pour l'autre) à la délégation française depuis le début de ces Jeux. Les deux disciplines semblent parfaitement coordonnées. Quand l'une triomphe, l'autre se fait plus discrète. Le premier jour des Jeux fut celui du judo. Les deux suivants ont souri à l'escrime. Lundi, faute de médaille à se mettre sous la dent, les responsables du judo français étaient donc au pied de la piste d'escrime pour assister à la finale de fleuret masculin.

Ils ont pu vivre un grand classique du fleuret : un duel franco-italien. *« Entre nous, c'est une vieille bagarre,* rappelle Christian Martin, l'entraîneur national. *Nos deux écoles respectent les mêmes principes fondamentaux, ce sont les tempéraments qui diffèrent. Quand un Français rencontre un Italien, c'est le premier qui commet une erreur qui est sanctionné. »* Cette erreur, Lionel Plumenail l'a commise en fin de combat, en changeant de tactique après être revenu à la hauteur de son adversaire, Alessandro Puccini. Battu quinze touches à douze, il n'a pas cherché d'excuse et a trouvé les mots qu'il fallait pour saluer son vainqueur : *« Ce qui me fait plaisir, c'est que le nouveau champion olympique est l'un des plus beaux escrimeurs du monde. »*

Finalement, cette médaille d'argent, Lionel Plumenail la trouve plutôt à son goût, même s'il lui restera toujours *« un sentiment d'inachevé »*. A vingt-neuf ans, le tireur du Racing club de France touche là le fruit de son obstination et des efforts consentis tout au long d'un parcours difficile. Car rien n'a été évident dans sa trajectoire, sauf sans doute les débuts, à l'âge de neuf ans, dans la salle d'armes située en face du domicile familial, à Bordeaux. Lors de sa première compétition d'escrime, ce gamin qui pratique assidûment le ski et le handball termine quatrième. Onze années plus tard, il échoue en finale des championnats du monde juniors. Le plus dur commence. *« J'ai d'abord eu du mal à percer tout en menant des études supérieures parallèlement, puis j'ai eu du mal à entrer en équipe de France,* dit-il. *Quand j'y suis parvenu, je me suis fixé comme objectif d'aller aux Jeux. Et ce n'est qu'après avoir assuré ma qualification, au début de l'année, que j'ai commencé à penser à faire une médaille. Il y a six mois, devenir champion olympique relevait encore pour moi du domaine du rêve. C'est plutôt rassurant de voir que l'on peut arriver en un si court laps de temps à se fixer un objectif et à* (presque) *le remplir. »*

DIX ANS DANS L'OMBRE

Cartésien, rationnel, réfléchi, Lionel Plumenail est ainsi. Ce grand amateur des vins de Bordeaux et du jeu d'échecs, contrôleur de gestion à La Poste dans le « civil », aime planifier et préparer ses coups. Près de dix années lui ont été nécessaires pour faire aboutir celui que cette médaille d'argent concrétise. Dix années à douter, à vivre dans l'ombre de garçons comme Philippe Omnès et à rester obstinément aux portes de l'équipe de France, qu'il finira par intégrer en 1993. Mais dix années à créer artisanalement son style, leçon après leçon, entraînement après entraînement, à façonner un sens tactique et des qualités de vitesse susceptibles de compenser un gabarit (1,72 m) insuffisant.

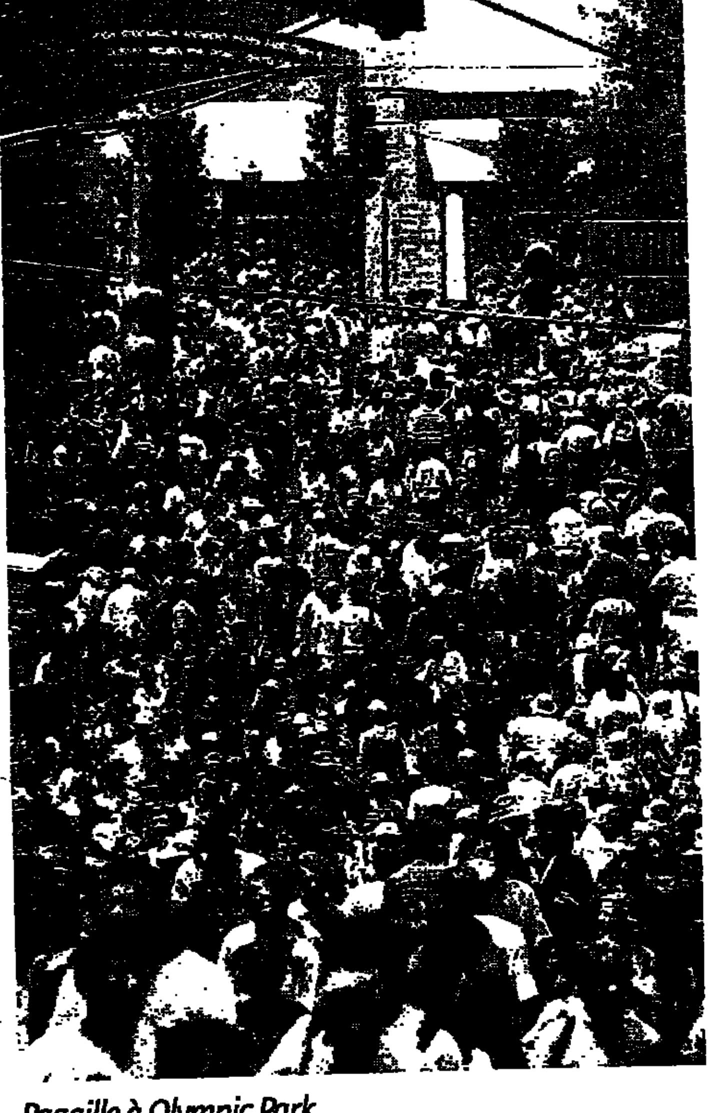
« Ce qui est magnifique, c'est que ce garçon s'est fabriqué lui-même, se réjouit Christian Martin. *Il n'a pas eu une progression linéaire, mais il a élaboré lui-même son escrime en gardant les bases absolument pures de l'école française et en y adaptant sa propre stratégie et ses propres capacités physiques. Pendant ce temps, il est souvent resté en retrait par rapport à d'autres tireurs. Mais ce processus peut parfois prendre des années. »* Pour Lionel Plumenail, les années d'ombre se sont sans doute achevées à Atlanta.

Gilles Van Kote

Un champion chasse l'autre

Quand il a porté la dernière touche à Philippe Omnès, Franck Boidin n'a pu retenir ses larmes. Larmes d'adieu au compagnon d'entraînement – et champion olympique sortant – à la carrière duquel il venait de mettre un terme ? Larmes d'émotion à l'idée du podium dont cette victoire en quart de finale lui ouvrait la voie ? Qu'importe. Lundi, le fleuret français a été quitté par un champion de presque trente-six ans et s'en est découvert un de seulement vingt-trois ans. Médaillé de bronze, Franck Boidin était lui-même sous le coup de la surprise : *« En avril de l'année dernière, j'étais au-delà de la trentième place mondiale; et me voilà sur le podium des Jeux. Tout s'est enchaîné à une vitesse incroyable. »*

Pour Laurence Modaine, âgée de trente-deux ans, l'enchaînement a été aussi cruel et implacable qu'à Barcelone. En 1992, la médaille de bronze du fleuret féminin lui avait échappé d'un rien. Cette année, elle n'a pu à nouveau éviter la quatrième place. *« J'ai tellement eu peur de faire quatrième que c'est arrivé,* analysait-elle. *Ça ne me donne que plus envie de continuer jusqu'aux Jeux de Sydney. »*



Pagaille à Olympic Park

Une foule de piétons engorge à toute heure les abords d'Olympic Park, dans le centre d'Atlanta, une cité qui vit désormais en état chronique de surpopulation. Bus et métro qui, d'ordinaire, transportent 475 000 passagers par jour, en acheminent quotidiennement plus du double depuis le début des épreuves et le réseau routier est saturé de façon permanente.

De nombreuses délégations olympiques ont protesté contre les conditions faites à leurs concurrents, qui attendent parfois leur autobus durant plus de deux heures. Excédés, des rameurs ukrainiens, polonais et britanniques ont d'ailleurs réagi, lundi 22 juillet, en détournant par la force un autobus qui avait pour destination le site des compétitions de hockey sur gazon. Malgré l'intervention de la police, ils ont obligé le chauffeur à se rendre à Lac Lanier, où ont lieu les régates.

Impuissants, certains chauffeurs bénévoles ont abandonné leurs véhicules au milieu des embouteillages. Le comité organisateur des Jeux a invité le maire de la ville, Bill Campbell, à s'associer aux réunions d'urgence mises sur pied afin de sortir de sa congestion le système de transport de la famille olympique. *(Gary Cameron, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **TABLEAU DES MÉDAILLES.** La France est pour l'instant cinquième avec trois médailles d'or, trois d'argent et cinq de bronze. La Russie a été propulsée en tête par ses nageurs (sept d'or, deux d'argent, deux de bronze), devant les Etats-Unis, la Pologne et la Chine. Au nombre total de médailles, la France n'est devancée que par les Etats-Unis (15) et l'Allemagne, qui a douze podiums mais pas de titre.
■ **BASE-BALL.** Les jeunes joueurs américains, victorieux de la Corée du Sud (7-2), ont confirmé leur premier succès aux dépens du Nicaragua. Ils peuvent penser sérieusement à l'or. Les Pays-Bas, champions d'Europe en titre, ont aussi réussi une belle performance en étrillant l'Australie 16-6.
■ **WATER-POLO.** La Hongrie et l'Italie, parmi les favoris pour le titre, ont remporté leur troisième victoire en trois rencontres. Les Hongrois ont battu les Pays-Bas (10-8), l'Italie l'a emporté contre la Croatie sur le même score.
■ **SOFTBALL.** On voit mal qui pourrait empêcher les Américaines de remporter la médaille d'or. Lundi, elles ont écrasé les Pays-Bas 9-0. Le Japon, vainqueur de la Chine (3-0), pourrait peut-être les inquiéter, en finale.
■ **MALAISE.** La championne australienne de natation Dawn Fraser, âgée de 59 ans, a été hospitalisée d'urgence à Atlanta après un malaise, lundi 22 juillet. Dawn Fraser avait assisté à la cérémonie d'ouverture, longue de quatre heures et demie. La championne, qui a remporté quatre médailles d'or en trois JO (1956, 1960, 1964), faisait partie des 22 héros des jeux Olympiques invités à participer à la cérémonie.
■ **CYCLISME.** Les plaques de cadre des coureurs sont équipées d'une puce électronique qui émet un signal en passant sur la ligne d'arrivée. Un procédé analogue existe depuis longtemps en Formule 1, qui permet de classer les voitures au 1/1000 de seconde et de générer un classement en direct.
■ **JUDO.**- La Française Estha Essombe, victime dimanche d'une double fracture du péroné, avec fracture de la malléole et entorse à la cheville, lors de l'épreuve des moins de 72 kg judo à Atlanta, devait être rapatriée en France, dès le mardi 23 juillet, pour être opérée à Arras.

NET OLYMPIQUE

GYNÉCÉE. Il existe sur le Net un site olympique exclusivement *féminin*, promu par le World Wide Women à l'occasion des Jeux. On y apprend tout sur les femmes, leurs attentes, leurs espoirs et les résultats de leur participation. Les hommes ne sont pas ignorés, mais ils se voient rappeler leur différence. C'est le seul endroit, aux Etats-Unis, où l'on se plaît à rappeler que les footballeurs américains ont moins de chances de l'emporter que leurs concitoyennes pratiquant la même discipline, et que la non-qualification de Janet Evans pour la finale du 400 m nage libre reste un *chagrin*. Car, pour être *féminin*, le lieu n'en est pas moins tout à fait chauvin, obsédé par les performances du pays hôte. Les visiteurs des deux sexes sont, bien sûr, invités à *signer en ligne une pétition* contre l'exclusion des femmes par certaines délégations. **F. P.**

<http://womensports.com/olympics/>

Le tir au nougat

Il existait jadis, dans les années 50, à Saint-Brévin-l'Océan, entre l'hôtel des Tamaris et le Casino, un stand de tir qui faisait un tabac dans la jeunesse. Les carabines lançaient des fléchettes munies d'une ventouse en caoutchouc à leur extrémité. *Il s'agissait* d'atteindre une cible placée au centre de personnages représentant des *personnalités politiques de l'époque*, de Gaulle, Duclos, Guy Mollet, etc. Le tir bien ajusté valait à son auteur un bâton de nougat mou, qui sortait de la bouche du personnage.



Pourquoi le tir au nougat n'est-il pas devenu discipline olympique ? Est-il moins noble que le pistolet à air comprimé ? Ou que le tir à la carabine à dix mètres ? Il serait, en tout cas, plus spectaculaire que ces compétitions fastidieuses qui ne devraient jamais sortir des casernes ou des centres d'entraînement pour flics haut de gamme. On dira certes que, quelle que soit *la discipline*, la *compétition exige des* athlètes l'excellence, et que toute performance doit être admirée pour la somme de travail et d'abnégation mise en œuvre pour l'obtenir.

Avouons que, parfois, on a du mal à se persuader que cela est vraiment nécessaire. Au chapitre des questions stupides, osons encore celle-ci : pourquoi, dans les épreuves de tir, les hommes et les femmes font-ils compétition à part ? Sauf erreur, ils utilisent les mêmes pétoires, et les dames n'ont pas, de nature, une vision moins acérée que les messieurs. Alors, pourquoi ?

La nuit de lundi à mardi a été russe. Victoire en natation, *victoire en* gymnastique par équipes. Une belle nuit de la grande plaine lorsque la lune éclaire l'écorce blanche des bouleaux et que monte des isbas le chant nostalgique et plaintif des *amateurs de vodka. Fait-on plus russe* qu'Alexandre Popov, le double mètre vainqueur du 100 m nage libre ? Il doit bien exister, entre Saint-Pétersbourg et Vladivostok, quelques centaines de milliers d'Alexandre Popov, sans doute le nom le plus répandu au pays de Boris Eltsine, à moins que ce ne soit *Sergueï Popov*. Et ils ont dû être fiers, tous les Popov de la terre, *du triomphe* de leur champion, qui rejoint le légendaire Johnny Weissmuller dans la légende de la natation, pour avoir remporté l'épreuve-reine deux fois de suite.

Ceux qui auraient oublié l'existence de *Johnny Weissmuller, alias Tarzan*, n'avaient qu'à zapper sur les diverses chaînes retransmettant les Jeux. Ils ne pouvaient pas manquer cette évocation du premier héros du cinéma mondialisé. Il ne reste plus qu'à inventer une version russe de Tarzan, où Jane s'appellerait Natacha, et où Cheetah serait remplacé par un ourson espiègle. Cela devrait faire mal au box-office !

Question stupide encore : pourquoi ne présenterait-on pas ensemble tous les médaillés d'or d'une journée ? Cela aurait permis de voir le minuscule haltérophile turc Souleimanoglou aux côtés du géant Popov, *et de se croire un instant sur* Arte en constatant que Puccini avait gagné au fleuret.

Luc Rosenzweig

PROGRAMMES (heure française)

MARDI 23 JUILLET

Aviron. Repêchages. **15.00** : Deux sans barreur M ; *15.30 : deux sans barreur D* ; **21.40** : deux de couple M ; **22.20** : deux de couple D ; **22.30** : *quatre sans barreur M* ; **22.40** : skiff D ; **23.10** : skiff M.

Base-ball. **16.00** : Cuba - Pays-Bas ; **21.00** : Corée *du Sud-Nicaragua* ; **2.00** : Japon-Australie.

Basket-ball. Tournoi féminin. **16.00** : Chine-Japon (gr. A) ; *18.00 : Canada*-Italie (gr. A) ; **21.00** : Etats-Unis-Ukraine (gr. B) ; **23.00** : Australie-Zaïre (gr. B) ; *2.00 : Russie-Brésil (gr. A)* ; **4.00** : Cuba-Corée du Sud (gr. B).

Boxe. Mouche, mi-moyens, super-*lourds. 19.30-2.00 : premiers tours.*

Equitation. **12.45** : Concours complet par équipes (parcours de fond) ; **21.00** : *Concours complet* individuel (dressage).

Escrime. Epée par équipes M. **16.00** : *éliminatoires. 20.55 : demi-finales et finale.*

Football. **23.30** : Brésil-Japon D *(gr. F) ; 0.00 : Danemark-Chine D* (gr. E) ; Etats-Unis - Suède D (gr. E) ; **0.30** : Norvège-Allemagne D (gr. F) ; **2.00** : Corée du Sud-Mexique M (gr. C) ; **2.30** : Brésil-Hongrie M (gr. D) ; Japon-Nigéria M (gr. D) ; **3.00** : Ghana-Italie M (gr. C).

Gymnastique. **15.40/17.40/21.10/23.10** : Concours par équipes D.

Haltérophilie. **16.00/18.30/22.00** : 70 kg.

Hockey. **15.00** : Pays-Bas -Grande-Bretagne M ; Australie-Allemagne D ; **17.00** : Espagne-Argentine D ; **23.30** : Malaisie-Afrique du Sud M ; Pays-Bas - Corée du Sud D ; **2.00** : Australie-Corée du Sud M ; Etats-Unis - Grande-Bretagne D.

Judo. 78 kg M, 61 kg D. **15.25** : éliminatoires ; **18.20** : repêchages ; **21.55** : demi-finales et finales.

Lutte gréco-romaine. 52 kg, 62 kg, 74 kg, 90 kg, 130 kg. **16.00** : éliminatoires ; **21.30** : finales.

Natation. 400 m libre M, 200 m brasse D, 100 m dos M, 100 m papillon D, relais 4 x 100 m M. **16.05** : éliminatoires ; **1.30** : finales.

Soft-ball. **15.30** : Chine-Canada ; **17.30** : Taïwan - Pays-Bas ; **0.30** : Japon - Etats-Unis ; **3.00** : Australie-Porto Rico.

Tennis. Simples M et D. **16.00** : premier tour.

Tennis de table. Doubles M et D. **16.30** : éliminatoires.

Tir. *pistolet libre 50 m M, double* trap D. **15.00** : éliminatoires ; **18.00** : pistolet libre 50 m M, finale ; **20.30** : double trap D, finale.

Voile. Planche à voile M et D, Laser, Europe D, Star, Finn M, Soling, Tornado. **19.00** : manches 3 et 4.

Volley-ball. Tournoi masculin. **16.00** : Russie - Pays-Bas (gr. B) ; **18.30** : Brésil-Bulgarie (gr. A) ; **22.00** : Argentine - Etats-Unis (gr. A) ; **0.30** : Italie-Tunisie (gr. B) ; Yougoslavie-Corée du Sud (gr. B) ; **4.00** : Cuba-Pologne (gr. A).

Volley-ball de plage. **14.00-20.30** : Eliminatoires M et D.

Water-polo. **17.00** : Allemagne-Yougoslavie (gr. A) ; **18.40** : Pays-Bas - Russie (gr. A) ; **21.00** : Italie-Grèce (gr. B) ; **22.40** : Espagne-Hongrie (gr. A) ; **0.20** : Ukraine-Croatie (gr. B) ; **4.00** : Etats-Unis - Roumanie (gr. B).

MERCREDI 24 JUILLET

Aviron. Deux de couple poids légers M *et D, quatre sans barreur poids légers M*, quatre de couple M et D, huit M et D. **15.00** : repêchages.

Badminton. *Simple M et D. 15.00/20.00/* **2.00** : trente-deuxièmes de finale.

Baseball. **21.00** : Italie-Etats-Unis ; **2.00** : Corée du Sud-Cuba.

Basket-ball. Tournoi masculin. **16.00** : Chine-Argentine (gr. A), Yougoslavie-Corée du Sud (gr. B) ; **21.00** : Australie-Brésil (gr. B), Croatie-Angola (gr. A) ; **2.00** : Grèce-Porto Rico (gr. B), Lituanie-Etats-*Unis* (gr. A).

Boxe. **19.30/2.00** : premier tour.

Cyclisme (piste). **16.00** : Poursuite individuelle M, sprint D (éliminatoires), kilomètre M (finale) ; **22.30** : sprint M éliminatoires et repêchages.

Equitation. **15.00** : Concours complet par équipes (saut d'obstacles) ; **21.00** : Concours complet individuel (dressage).

Escrime. Epée par équipes D et sabre par équipes. **14.00** : des huitièmes aux demi-finales ; **20.55** : troisièmes places et finale.

Football. **3.00** : France-Arabie saoudite M ; Espagne-Australie M ; **23.30** : Argentine-Tunisie M ; Etats-Unis-Portugal M.

Gymnastique. **22.15** : Concours général M.

Haltérophilie. **18.30/22.00** : 76 kg.

Handball. Tournoi masculin. **16.00** : Russie-Koweït. **18.00** : France-Espagne ; **20.30** : Croatie-Suisse ; **22.30** : Egypte-Algérie ; **23.00** : Suède-Etats-Unis ; **3.00** : Allemagne-Brésil.

Hockey. Tournoi masculin. **15.00** : Etats-Unis-Inde ; **3.30** : Espagne-Argentine ; **2.00** : Allemagne-Pakistan.

Judo. 71 kg M, 56 kg D. **15.30** : éliminatoires et repêchages ; **21.00** : finales.

Natation. **16.05** : 200 m brasse M, 200 m 4 nages D, 100 m papillon M, relais 4 x 100 m 4 nages D, 800 m libre D (éliminatoires) ; **23.30** : 200 m brasse M, 200 m 4 nages D, 100 m papillon M, relais *4 x 100 m 4 nages D finales.*

Softball. **15.00** : Etats-Unis-Taïwan, Porto Rico-Chine ; **0.30** : Australie-Pays-Bas, Ja*pon-Canada.*

Tennis. simple M et D. **16.00** : premier tour.

Tennis de table **16.30** : simple D éliminatoires ; **1.00** : double M et D éliminatoires

Tir. **14.30** : Carabine 3 *positions 50 m D*, double trap M éliminatoires et finales, pistolet vitesse olympique 25 m M éliminatoires.

Voile. 470 M et D manches 1 et 2, Planche à voile M et D, Laser, Europe D, Star, Finn M. **19.00** : régates 5 et 6.

Volley-ball. Tournoi féminin. **16.00** : Japon-Pays-Bas (gr. A) ; **18.30** : Canada-Allemagne (gr. B) ; *22.00 : Brésil-Russie (gr. B)* ; **0.30** : Pérou-Cuba (gr. B) ; **1.30** : Etats-Unis-Chine (gr. A) ; **4.00** : Corée du Sud-Ukraine (gr. A).

Volley-ball de plage. **15.00/20.00** : Eliminatoires M et D

Water polo. **17.00** : Hongrie-Yougoslavie (gr. A), Russie-Espagne (gr. A) ; **21.00** : Grèce-Ukraine (gr. B), Pays-Bas-Allemagne *(gr. A), Italie*-Roumanie (gr. B) ; **4.30** : Croatie-Etats-Unis (gr. B).

Les Tricolores cherchent la réussite et trouvent la confiance

Football. La qualification attendue pour les quarts de finale attendra le résultat du match contre l'Arabie saoudite

ORLANDO (Floride). – Rien ne *pouvait gâcher le bonheur de Tony* Vairelles, même pas ce but, refusé par l'arbitre thaïlandais, à cinq minutes de la fin, pour une faute de main imaginaire. Ce but rageur *d'avant-centre, à la suite d'un coup* franc puissant de Martin Djetou, relâché par Juan Mora, le gardien espagnol, était le deuxième pour l'équipe de France. Un but de raccroc peut-être, mais qui envoyait les Bleus directement en quart de finale. Or l'arbitre le refusa et, sur la relance, les Espagnols prenaient de vitesse la défense française et égalisaient (85e). Tout reste donc à faire contre l'Arabie saoudite mercredi *24 juillet.*

Tony Vairelles aurait pu se révolter contre pareil coup du sort. Mais, pour lui, la soirée resterait à marquer d'une pierre blanche. Raymond *Domenech l'avait aligné* dès le coup d'envoi sur le front de l'attaque, lui, l'éternel remplaçant, le joker préposé au dernier quart d'heure. Avec Vairelles le revanchard, et *le bouillant Sylvain* Wiltord, la pointe de l'attaque avait des allures de commando, tandis que les principaux éléments de sa puissance de feu, Florian Maurice et Robert Pires, étaient mis au repos en vue des affrontements futurs.

La défense française, une fois de plus remaniée avec l'entrée d'Oumar Dieng et de Geoffray Toyes, avait du mal à se mettre en place. Elle pliait dangereusement sur les profonds appels de Daniel, le seul attaquant de pointe espagnol. Dans l'immense Citrus Bowl, un stade en tenue de vacances, où avaient pris place 16 000 spectateurs décontractés et bon public, l'inusable *Manolo* pouvait faire rouler son tambour et scander « *Espana, Espana !* » : les choses s'annonçaient au mieux pour les bruyants supporteurs rouge et or, même si deux buts d'Oscar avaient été justement refusés par l'arbitre (5e, 22e).

C'est alors que les Bleus ont re*pris leur souffle. L'adversaire jouait* long et fort ? Le salut viendrait d'un jeu court et vif. Sous l'impulsion de Vikash Dhorasoo, relayé par Martin Djetou et Sylvain Wiltord, il y *eut soudain quelques bouffées de* football, comme on le dit de l'air pur. A petites touches, le danger tricolore se précisait pour Mora, contraint par Tony Vairelles à un arrêt spectaculaire (37e). Sur le premier corner en faveur de la France, tiré par Claude Makelele, le Monégasque Sylvain Legwinski marquait de la tête (39e). Crânement joué, si l'on peut dire, de la part d'un appelé de la dernière minute, qui s'est glis*sé avec aplomb dans* le rôle de Patrick Vieira. Le football français serait-il passé maître dans l'art réaliste ?

La réussite, en tout cas, fuyait les Espagnols. *Et Claude Makelele pa*rut avoir inscrit le but du K.O. (63e), quand, après un conciliabule entre l'arbitre et son juge de touche, ce but lui fut refusé pour un hors-jeu de position.

Mine de rien, le destin avait entrepris un rééquilibrage des plateaux de la balance. L'injustice faite à Vairelles un peu plus tard, additionnée du coup de poignard d'Oscar, devait rétablir une égalité dont les deux entraîneurs se satisfaisaient à la fin.

Raymond Domenech n'avait pas oublié le premier (mauvais) quart d'heure de son équipe. Javier Cle*mente se félicitait du « cœur »* mis par ses joueurs en fin de match. Tous deux devront obtenir leur qualification définitive lors du dernier match de poule, mercredi *24 juillet. Ce devrait être moins* difficile pour les Français contre une formation d'Arabie saoudite d'ores et déjà éliminée, que pour les Espagnols, qui affronteront l'Australie, dont les chances restent intactes.

Jean-Jacques Bozonnet

Un bon petit gars du Minnesota

Gymnastique. John Roethlisberger, fils de l'entraîneur américain, obtient la cinquième place par la grâce des juges et du public

« J'AI DÉJÀ VU l'exaltation, les encouragements du public et l'avantage du terrain faire réussir des choses incroyables aux gymnastes américains », déclarait Bela Karolyi au magazine *International Gymnast*, à la veille des Jeux olympiques d'Atlanta. L'ancien coach de la Roumaine Nadia Comaneci, devenu mentor des féminines américaines, n'a pas tort. Le chauvinisme, *de règle au Georgia* Dome, lors du concours masculin par équipes, a donné, lundi 22 juillet, des ailes à la formation des Etats-Unis.

Tout au long d'une compétition dominée par la Russie, la Chine et l'Ukraine, les 30 000 spectateurs ont manifesté un enthousiasme exclusif et sans mesure en faveur de l'équipe hôte, d'un niveau pourtant plus modeste. Dans l'euphorie du moment, le leader des gymnastes à bannière étoilée, John Roethlisberger, s'est laissé porter jusqu'à une stupéfiante place de cinquième. Malgré une chute au cheval d'arçon et une réception proche de la génuflexion à la sortie des anneaux, il a bruyamment célébré avec l'équipe américaine, cinquième également, l'indulgence des juges.

« Si l'on refaisait cette compétition ailleurs, ont assuré des experts, *Roethlisberger finirait à peine dans les trente premiers. »* Trentième était d'ailleurs le rang qu'il occupa en novembre 1995 aux championnats du monde de Sabae, au Japon.

HEURE DE GLOIRE

Lundi, Bart Conner, l'époux américain de Nadia Comaneci, double médaillé d'or aux Jeux de Los Angeles et reconverti dans le *commentaire télévisé*, ne pouvait donc décemment que choisir l'euphémisme : *« John est discipliné, très déterminé et travailleur, mais je pense qu'il lui sera difficile d'obtenir une médaille au concours général. »*

Peu importe.

Lundi, à vingt-six ans, et pour sa seconde participation aux Jeux sous la férule de son père, Roethlisberger Jr a connu son heure de gloire à domicile. En l'absence d'un leader charismatique, le public d'Atlanta, largement néophyte, a adopté ce petit gars du Minnesota très politiquement correct. Deux bons sauts de cheval et un mouvement propret à la barre fixe ont suffi à propulser Roethlisberger parmi les stars. Il y tiendra sa place, d'autant que, dans la vie, ce garçon n'a aucun défaut. Titulaire d'un diplôme universitaire de commerce international, rompu à l'usage de la langue allemande, il n'a désormais plus de souci à se faire pour *sa reconversion.*

Enfant modèle, il a suivi les traces de son père, sélectionné olympique en 1968 à Mexico, puis celles de sa sœur Marie, rempla*çante dans* l'équipe *nationale féminine* aux Jeux de Los Angeles en 1984. Au Georgia Dome donc, John a comblé sa famille et s'est comporté en meneur.

Lucide néanmoins, il s'inquiète qu'on se basarde à le prendre pour le meilleur gymnaste actuel aux Etats-Unis. *« Je préfère qu'on dise que je suis le plus travailleur. »* Assurément échauffés par l'ambiance, les juges se sont montrés sensibles à ces louables principes.

Patricia Jolly



Alexei Nemov, le premier talent d'une équipe de Russie qui a dominé le concours de gymnastique malgré les juges et le public américain (Wolfgang Rattay, Reuter.)

Franklin Garrett, 89 ans, la mémoire d'Atlanta, de Margaret Mitchell à Martin Luther King

***Il a été officiellement** désigné* gardien de l'histoire d'Atlanta. Tous les ans, un dimanche de printemps, il passe à la moulinette des questions dans l'amphithéâtre du Centre national d'histoire, et c'est son jour. Trois cents admirateurs *essayent* de le prendre en défaut, mais, à quatre-vingt-neuf ans, Franklin Garrett prend son temps, réfléchit, et la réponse tombe, précise. Le premier homme incinéré ? Un physicien suédois, porteur d'une maladie *infectieuse*, de passage à Atlanta en 1850. L'homme avait tellement peur d'être brûlé vivant qu'il se trancha une artère pendant son agonie...



PLEIN SUD

Dans son bureau, Franklin Garrett ne se lasse pas d'allumer et d'éteindre sa lampe. Sous l'abat-jour, une locomotive du Far West se met en marche. Les roues tournent, les phares s'allument. *« Il ne manque plus que la fumée ! »*, s'amuse-t-il. Au-dessus, le portrait d'un *homme* austère, un ami du siècle dernier, Eugene Mitchell, procureur général d'Atlanta et, accessoirement, père de Margaret, auteur d'*Autant en emporte le vent.*

Franklin Garrett aime toujours les trains. *« Rien de tel aujourd'hui qu'une bonne cabine Pullman dans un Miami-New York. C'est confortable, c'est long, et on ne voit pas les nuages »*, dit-il. On retrouve aussi une locomotive montée sur son épingle à cravate, et l'*homme a tendance* à répéter, à chaque réponse, qu'Atlanta est née du train. *« La ville s'appelait Terminus, et ce qui a perdu Atlanta au moment de la guerre civile, c'est qu'elle était devenue un nœud ferroviaire, on pouvait y accéder par cinq lignes. »*

Franklin Garrett est incollable sur la grande bataille d'Atlanta, les noms des vétérans, leurs familles, leurs adresses. *La guerre* était un *« événement malheureux, mais, enfin, elle a permis une reconstruction rapide et intelligente, la ville s'est ouverte, des gens de tous horizons sont venus s'installer »*. A Atlanta, on a la psychologie de Rett Buttler, le héros d'*Autant en emporte le vent*, explique le vieil homme : cette ville ne s'est jamais encombrée du passé, se réinvente elle-même, rebondit, voit plus grand. Le train, l'avion, la télévision, Coca-Cola, *« en avant »* !

Au début du siècle, Franklin Garrett *est l'un des rares membres de* la *middle class* blanche à s'intéresser au passé. Dès qu'il a sa bicyclette, il se promène dans les cimetières. *« Je voulais savoir qui étaient les gens. »* Et il devient historien comme ça, en notant de tombe en tombe. Il fait son droit et travaille comme commis dans un magasin, mais ses loisirs, il les passe dans les bibliothèques, les salles de rédaction des journaux.

En 1930, il enregistre tous les noms dans tous les cimetières de la ville. Margaret, la fille de son ami Eugène Mitchell, vient souvent le voir. Elle invente des personnages et, dans cette ville du Sud, elle *cherche à ne froisser aucune fa*mille. *« Elle voulait éviter que les noms de ses héros coïncident avec ceux des gens d'Atlanta. »* Il se souvient très bien d'elle : *« Elle était attirante, pas la plus jolie fille de la ville, petite, 4 pieds 11 pouces je crois, mais joyeuse, active, intelligente. »* Il n'a jamais compris pourquoi elle s'attacha à faire disparaître toutes ses archives, toute trace d'elle après sa mort.

Franklin Garrett décrit aussi les maisons, l'origine des rues, la généalogie des notables, comme un almanach, une encyclopédie du détail. Mais il avoue s'être arrêté un peu à partir des années 60. Si bien que l'homme est un peu court sur le mouvement des droits civiques et l'épopée de Marthin Luther King. *« J'ai laissé ça à un plus jeune. »* Ce qu'il peut dire, c'est que les Noirs, qui n'avaient pas le droit à l'instruction avant la guerre de Sécession, *se sont mis à lire et écrire après la* guerre, *« et c'est une bonne chose »*.

Aujourd'hui, Atlanta dispose d'une classe moyenne noire développée, et la ville *« compte plus de Noirs diplômés que n'importe quelle autre ville des Etats-Unis »*. De Martin Luther King, il dit seulement : *« Nous n'étions pas des amis proches. Il avait une conversation plaisante. »*

Dominique Le Guilledoux

FINANCES Le Consortium de réalisation (CDR) est un organisme public qui a été créé dans le seul but de gérer et de vendre au mieux les 1 500 participations sorties du bilan du Crédit lyonnais, dans le cadre de son deuxième plan de sauvetage. ● LE RYTHME DES CESSIONS a été accéléré, suite à un grand travail comptable d'évaluation et d'identification des 125 milliards de francs d'actifs récupérés. ● LES VENTES de la MGM, les studios Metro Goldwyn Mayer ou des casinos Emeraude multiplient pourtant les critiques contre le CDR, accusé de manquer de professionalisme. ● LA COMPAGNIE AÉRIENNE AOM fait l'objet d'une véritable polémique quant à sa gestion jugée trop politique, depuis la nomination à sa tête d'Alexandre Couvelaire, proche du président de la République et son transfert de l'aéroport d'Orly-Ouest à celui d'Orly-Sud.

La gestion des actifs transférés du Crédit lyonnais provoque des critiques

Banquiers et fonctionnaires du Trésor reprochent au Consortium de réalisation (CDR), l'organisme chargé du sauvetage de la banque publique la vente des studios MGM au milliardaire Kirk Kerkorian et une gestion trop politique de la compagnie aérienne AOM

LE CDR, l'organisme public chargé de gérer et de céder 125 milliards de francs d'actifs ayant appartenus au Crédit lyonnais, semble avoir hérité de la malédiction de la banque. A peine dix mois après sa création, le Consortium de réalisations (CDR) fait déjà l'objet de critiques de plus en plus vives de la part du Trésor, des parlementaires, des banquiers, et autres avocats...

Son président, Michel Rouger, ancien président du tribunal de commerce de Paris, n'a pourtant été nommé que le 27 juillet 1995, et la structure n'a commencé à réellement fonctionner qu'à partir d'octobre 1995. La tâche du CDR, à la tête de 1 500 participations, s'avère d'emblée délicate. Elle s'apparente à celle de la RTC américaine (Resolution Trust Corp., l'organisme de sauvetage des Caisses d'épargne) et de la Treuhandanstalt allemande, responsable de la privatisation des entreprises de l'ex-RDA.

L'INTÉRÊT DU CONTRIBUABLE

Il a fallu constituer de toutes pièces un établissement dont la mission consiste à vendre vite (80 % de son portefeuille en moins de cinq ans) et à limiter les pertes des actifs dévalorisés dont la banque publique n'était pas capable d'assumer la charge. Des objectifs presque contradictoires puisque, d'un côté, il ne faut pas déstabiliser les entreprises et, de l'autre, il faut limiter le plus possible la ponction opérée sur le budget de l'Etat dans l'intérêt supérieur du contribuable.

Un grand travail comptable d'identification et d'évaluation est d'abord mené. Puis les ventes commencent. Elles se sont accélérées ces dernières semaines (Metro Goldwyn Mayer, casinos Emeraude...). Mais elles soulèvent des polémiques, tout comme la gestion de certaines sociétés du groupe et le fonctionnement même de l'organisme, affublé du qualificatif « politique ».

Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, a adressé il y a quelques jours une lettre au ministre des finances, Jean Arthuis, pour s'étonner de la vente du studio de cinéma californien MGM à des repreneurs associés au milliardaire Kirk Kerkorian (*Le Monde* du 18 juillet). Car M. Kerkorian a déjà été mêlé de près à la douloureuse dérive hollywoodienne du Crédit lyonnais. Dans la seule affaire MGM, la banque a perdu 13 milliards de francs. M. Kerkorian a construit une partie de sa fortune en achetant et revendant, déjà à trois reprises, le studio. En apportant 100 millions de dollars (500 millions de francs), il a permis aux dirigeants actuels de MGM d'aligner leur offre de reprise sur celle du concurrent Polygram et ainsi de racheter, avec des associés, une quatrième fois la MGM.

La dernière cession du studio en 1990 à l'aventurier italien Giancarlo Parretti s'était conclue dans de telles conditions que la MGM, privée de la majeure partie de son portefeuille de films, s'était retrouvée, au lendemain de la transaction, en faillite. Le Lyonnais, la banque de M. Parretti, avait fini par récupérer la MGM, dont M. Kerkorian était soupçonné d'avoir sciemment dissimulé la réalité de la situation catastrophique.

La banque a engagé en 1993 une bataille juridique contre M. Kerkorian, et ce dernier, manifestement inquiet, a tenté de faire pression par tous les moyens, y compris politiques, contre le Lyonnais. Finalement, juste avant le transfert de la MGM au CDR fin 1995, les deux parties sont parvennes à un accord, et M. Kerkorian – reconnaissant implicitement sa responsabilité – a accepté de payer 100 millions de dollars, versés au CDR. Les procédures judiciaires étant terminées, le CDR pouvait engager la vente du studio. Personne n'imaginait pourtant que parmi les repreneurs se trouverait l'un des acteurs du désastre de la banque publique.

« BEAUCOUP D'AMATEURS »

La vente de la MGM n'est pas la seule opération qui alimente la polémique. Celle des casinos Emeraude, annoncée le 19 juillet, a d'autant plus surpris que le CDR s'était plaint publiquement du montage compliqué par commandite et, via le Luxembourg, concocté par le Lyonnais pour se séparer juridiquement des casinos. Le CDR, qui en avait hérité, avait entamé une procédure en référé auprès du tribunal de commerce, et Michel Rouger s'était emporté contre les dirigeants de la banque... avant de vendre la structure en l'état trois mois plus tard.

Une volte-face qui en rappelle une autre au moment de l'OPA lancée au mois de mars par Paribas sur la Compagnie de navigation mixte. Le CDR, qui détenait 15 % de la Navigation mixte, avait refusé l'offre, la jugeant insuffisante, et puis... s'était ravisé et avait finalement apporté ses actions à Paribas.

La gestion de la compagnie aérienne AOM soulève des critiques encore plus nombreuses. Le transfert d'AOM de l'aéroport d'Orly-Ouest à celui d'Orly-Sud sous la pression d'Air France ; la nomination à la tête de la compagnie d'un proche du président de la République, Alexandre Couvelaire, à la place de Marc Rochet, qui l'a redressée ; et enfin la volonté de fusionner AOM et Air Liberté sont autant d'options contestées. Les employés du CDR, en charge du dossier, ont d'ailleurs demandé à en être dessaisis. Le changement d'aéroport va coûter au moins 150 millions de francs par an à la compagnie, et M. Couvelaire, qui ne la connaît pas, se retrouve engagé dans une négociation sur une éventuelle fusion avec Air Liberté, du groupe Rivaud. Air Liberté se trouverait nettement renforcée en mettant la main sur les 190 millions de francs de trésorerie d'AOM, et plus encore sur les 750 millions d'amortissement de la flotte, récupérables si les avions sont cédés et ensuite loués, comme M. Rouger en a l'intention.

« Le CDR ne fonctionne pas bien », affirme un banquier d'affaires. *« Ses équipes comprennent beaucoup d'amateurs, peu habitués à vendre des entreprises »*, ajoute-t-il. *« Il n'y a pas de véritable contrôle parlementaire, et le conseil d'administration est composé seulement de membres du CDR »*, déclare un proche du consortium. Le Comité consultatif de contrôle dirigé par Francis Lorentz, ancien président de Bull et de la RATP, a un rôle mal défini. A tel point que les dirigeants du CDR l'ont d'abord pris à la légère avant de changer d'attitude quand M. Lorentz, en réaction, a renvoyé les dossiers sur lesquels le Comité devait se prononcer.

Même les comptes 1995 du CDR sont jugés surprenants. L'organisme affiche 21,4 milliards de francs de pertes. Seulement 8,2 milliards sont la conséquence de moins-values enregistrées après des ventes.

Pour le reste, près de 12 milliards de francs correspondent à des provisions. Or le CDR est chargé d'encaisser les moins-values au fur et à mesure des cessions afin de les étaler dans le temps et non de les anticiper.

Eric Leser

Un héritage de 125 milliards de francs

Le Consortium de réalisation (CDR) a hérité de 125 milliards de francs d'actifs net transférés en totalité par le Crédit lyonnais au 31 décembre 1995. Le total de bilan du CDR représentait toutefois 190 milliards de francs, à la fin de l'année 1995, compte tenu du fait que la banque a transféré à la fois des actifs et des éléments de passif pour plus de 65 milliards qui existaient notamment dans ses filiales bancaires comme la SDBO, Altus ou la Banque Colbert.

En 1995, le CDR a affiché une perte de 21,4 milliards de francs. Il lui restait à céder, au début de l'année, 158 milliards d'actifs dont 72 milliards avec un faible potentiel de pertes, 86 milliards de créances douteuses et 36 milliards d'engagements hors bilan dont les risques n'étaient pas totalement mesurés. Il a fallu cinq mois au CDR pour répertorier et mettre en ordre de vente les 1 500 participations héritées du Lyonnais. Les deux tiers du patrimoine devraient être cédés d'ici à la fin de 1998.

Une structure complexe

● **Création** : la loi du 28 novembre 1995 a entériné le deuxième plan de sauvetage du Crédit lyonnais, établi lors du protocole du 5 avril 1995. La loi a ainsi créé l'EPFR (Etablissement public de financement et de restructuration), qui a pour mission de gérer le soutien financier apporté par l'Etat à la structure de cantonnement des actifs de la banque publique, le Consortium de réalisations (CDR).

● **Organismes de contrôle** : ce dernier est contrôlé à la fois par l'EPFR, qui veille à préserver les intérêts de l'Etat, et le Comité consultatif de contrôle, dans lequel se trouvent des parlementaires. L'EPFR et le comité sont dirigés par Francis Lorentz, ancien président de Bull et de la RATP.

● **Cinq branches** : le consortium est divisé en cinq branches : CDR Entreprises (participations majoritaires), CDR Participations (participations minoritaires), CDR Immobilier, CDR Créances (créances contentieuses) et CDR Finance (refinancement du CDR).

Les AGF réduisent leur parc immobilier de 5 milliards de francs

COURAGE, fuyons. C'est ainsi que l'on pourrait définir le comportement des banques et des compagnies d'assurances dans le domaine immobilier. La Barclays avait lancé la mode en cédant, fin 1995, 870 millions de francs de créances immobilières au tandem Cargill-Lehmann Brothers. Suez a fait un premier galop d'essai début 1996 en vendant un portefeuille de 745 millions de francs au fonds américain Whitehall. Début juin, le même fonds rachetait un bloc de 3,2 milliards de francs de créances à l'UAP.

C'est une opération de plus grande ampleur que viennent de réaliser les AGF. Elle porte, en outre, non pas sur des créances mais sur des immeubles. Au total, ce sont 5,3 milliards de francs qui ont été cédés au travers de trois transactions. Elles permettent aux AGF d'honorer par anticipation la promesse faite en avril d'un désengagement immobilier de 5 milliards de francs sur deux ans.

La première opération, la plus importante, porte sur 4,206 milliards de francs. En vendant à Sefimeg, société foncière présidée par Marc Ladreit de Lacharrière, l'intégralité de sa participation de 99,5 % dans La Fourmi Immobilière, la compagnie d'assurances s'est allégée d'un seul coup de 250 000 mètres carrés, composés majoritairement d'immeubles d'habitation haussmanniens. L'idée de vendre cette filiale était dans l'air depuis plusieurs mois.

Trois solutions s'offraient aux AGF pour se délester d'actifs qui ne rapportaient qu'un petit 3,5 % par an, alors que l'objectif affiché par la compagnie est un retour sur investissement supérieur à 6,5 %. La compagnie pouvait ouvrir le capital de La Fourmi sur le marché avec le risque d'une décote de près de 30 %. Elle avait aussi la possibilité de la fusionner avec une autre filiale foncière, le GFC, mais le souvenir récent des tribulations qui ont accompagné la tentative de fusion du Crédit foncier et des Immeubles de France a fait abandonner cette idée. Elle pouvait enfin trouver des acquéreurs pour la totalité du capital de La Fourmi. L'offre de la Sefimeg est apparue la plus avantageuse. Les AGF encaisseront dès la semaine prochaine 3,086 milliards de francs, les 30 % restant étant payables au plus tard le 1er septembre 1999 et portant un intérêt annuel de 5,2 %.

REPRISE DU MARCHÉ

Pour Marc Ladreit de Lacharrière, qui croit à une remontée du marché immobilier, cette opération s'inscrit dans sa stratégie annoncée lors de son assemblée générale. Grâce à cette opération, la Sefimeg devient la première société foncière européenne dans le logement, avec plus de 1 million de mètres carrés détenus en pleine propriété, un actif immobilier de 13,3 milliards de francs et un actif net global de près de 10 milliards de francs.

La seconde opération des AGF est plus modeste : elle porte sur 461 millions de francs et dégagera une plus-value immédiate de 339 millions de francs. Elle s'effectue via la cession par les AGF de 66 % du capital d'une de ses filiales foncières, la SFIR, propriétaire de cinq groupes d'immeubles parisiens d'habitation totalisant 43 700 mètres carrés, à l'immobilière Batiball, ancienne société immobilière d'Usinor-Sacilor, cotée au second marché. Enfin, trois autres immeubles et une propriété en Sologne, appartenant au comité d'entreprises des AGF, ont été cédés pour un montant total de 150 millions de francs.

Dès cette année, la compagnie d'assurances va se trouver à la tête de 4,2 milliards de francs. Elle va les faire tourner dans le cadre d'un programme d'investissements privilégiant les arbitrages rapides de titres. La partie placée en actions devrait être investie pour environ les deux tiers sur les marchés étrangers (Japon et Sud-Est asiatique), le reste sur le marché français. La gestion des actions étranger sera vraisemblablement largement confiée à des intervenants extérieurs : la compagnie a déjà pris une petite participation dans le fonds d'investissement américain Templeton Global Investors.

La compagnie attend de cette opération de délestage un gain de 150 millions de francs par an qui correspond à la différence de rendement entre les immeubles et les placements envisagés. L'annonce de l'opération a été bien reçue par les marchés. Alors que, lundi 22 juillet, le titre AGF était pour la première fois depuis sa privatisation descendu au cours de l'OPV (128 francs), il reprenait 4 % dès l'ouverture de la Bourse de Paris, à 133 francs.

Pour être la plus importante à ce jour, l'opération des AGF devrait être surpassée dans les mois qui viennent : Suez étudie la cession de quelque 12 milliards de francs d'immobilier. Le GAN réfléchit aux moyens de céder sa société de défaisance Baticrédit, qui porte 13 milliards de francs de créances.

Babette Stern

La Scor rachète le portefeuille de réassurance d'Allstate

LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE française vient de racheter un portefeuille de primes de 400 millions de dollars (2 milliards de francs) à l'américain Allstate. Cette dernière, filiale du groupe de distribution Sears, se recentre sur son métier de base, l'assurance directe. L'acquisition intervient juste un an après l'échec de la reprise de la société française Abeille Ré (rachetée par Axa). Elle lui permet de plus que doubler son activité aux Etats-Unis et porte son chiffre d'affaires total à 12 milliards de francs et la place au 6e rang mondial.

Financée totalement sur fonds propres, l'opération présente au moins deux avantages pour la Scor : elle lui permet de rééquilibrer son chiffre d'affaires (les Etats Unis et le Canada vont représenter 30 % du total contre 20 % auparavant) ; surtout, elle donne un signe positif aux analystes à quelques mois de l'introduction en Bourse de New York de la société. Cette mise sur le marché modifiera le tour de table du réassureur : l'UAP qui détient 40 % du capital a annoncé son intention de se désengager massivement : les AGF réduisent méthodiquement leur participation, Axa est descendu à 7,5 %.

DÉPÊCHES

■ **MICROSOFT : l'éditeur américain de logiciels** a annoncé le 22 juillet un bénéfice net de 2,19 milliards de dollars (11 milliards de francs) pour son exercice 1995-96 clos fin juin, contre 1,45 milliard un an plus tôt. Les ventes sont en hausse de 46 % à 8,67 milliards de dollars. Microsoft a fait une démonstration la semaine dernière d'une version de son système d'exploitation Windows 95 intégrant les spécifications du réseau Internet qui devrait être disponible dans le courant de l'été.

■ **INTEL : le groupe américain d'électronique** a annoncé le 22 juillet un logiciel permettant, à partir de n'importe quel ordinateur personnel, de se parler et d'échanger données, sons et images pour le prix d'une connexion locale au réseau Internet. Le téléphone via Internet existe déjà, mais l'usage en est restreint car il faut convenir à l'avance de la communication, qui doit avoir lieu entre deux ordinateurs dotés des mêmes logiciels.

■ **MANNESMANN : l'industriel allemand** a annoncé lundi 22 juillet son intention de fusionner la société de télécommunications CNI, dont il contrôle désormais 66,7 % du capital suite au retrait de la Deutsche Bank, et la société DBKom, filiale télécommunications des chemins de fer allemands dont il a acquis 49,8 % du capital. Mannesmann possède ainsi le premier réseau terrestre privé de communications en Allemagne.

■ **PERRIER : le groupe Perrier-Vittel (Nestlé)** a décidé lundi 22 juillet de mettre fin à sa campagne d'affichage en Belgique, à la suite des menaces de boycott du Lobby européen des femmes (LEF) qui la jugeait *« offensante pour les femmes »*. Conçue par la filiale belge de Publicis, la publicité montrait le buste de trois jeunes filles avec une capsule de Perrier sur le bout des seins.

■ **LUFTHANSA : le président du comité d'entreprise** de la compagnie aérienne allemande Lufthansa a appelé *« d'urgence »* lundi 22 juillet la Commission européenne à refuser d'autoriser le versement d'une troisième tranche d'aide de l'Etat français à Air France. Il dénonce *« les atteintes à la concurrence approuvées par Bruxelles »*, estimant qu'elles *« détruisent les entreprises saines »*.

■ **AÉRONAUTIQUE : le ministre du commerce et de l'industrie** japonais étudie la possibilité de participer au financement du développement de l'avion régional destiné au marché asiatique.

Docks de France accepte l'OPA d'Auchan à 1 270 francs l'action

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de Docks de France a accepté mardi 23 juillet l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Auchan le 24 juin. Réuni lundi 22 juillet, le conseil d'administration, qui réunit près de 32 % du capital de la société, s'est finalement décidé à apporter ses titres à l'OPA. Pour permettre aux familles propriétaires de Docks de France, qui avaient affirmé qu'elles ne vendraient pas à ce prix, de sauver la face, Auchan a relevé – symboliquement – son offre de 20 francs à 1 270 francs l'action, ce qui valorise Docks de France, à 18,6 milliards de francs, trente-trois fois ses bénéfices. Auchan affirme que *« l'identité des deux groupes sera préservée et la pérennité du groupe Docks de France sera assurée »*. Souvent, les groupes fusionnent leurs enseignes. Le groupe Casino, lorsqu'il avait repris Rallye, avait dû faire disparaître son enseigne. Carrefour avait aussi abandonné Euromarché.

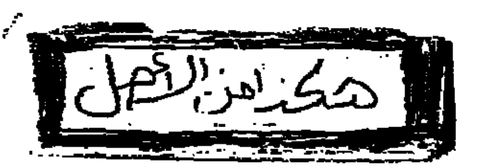
A plus long terme, pour des raisons de synergies, certains observateurs estiment que les supermarchés de Docks de France pourraient abandonner leur enseigne Mammouth et adopter celle d'Auchan. Docks de France a cherché en vain un chevalier blanc, susceptible de contrer l'offre d'Auchan : le prix payé par Auchan étant très élevé. Le groupe britannique de supermarchés Tesco a fait figure de sauveur mais il a finalement renoncé à cette opération.

PROCHAINES PROIES

Le groupe français Casino va sortir affaibli de cette OPA, puisqu'il va devenir le cinquième groupe de distribution français, largement distancé par le nouvel ensemble Auchan-Docks de France, Carrefour, Intermarché, Leclerc et Promodès. Pourtant, le groupe stéphanois n'a pas jugé bon de voler au secours de Docks de France. Casino vient juste de digérer l'acquisition de Rallye et disposait de peu de ressources financières pour se lancer dans une bataille boursière. Surtout, Docks de France ne présentait pas de complémentarités géographiques très intéressantes pour Casino.

Dans la course au gigantisme que se livrent les enseignes françaises, les prochaines proies s'appellent donc Casino et le groupe nancéien Cora. A moins que ces deux groupes ne décident un jour de se rapprocher.

Arnaud Leparmentier



■ **LA BOURSE DE TOKYO a fini en hausse de 0,75 % mardi 23 juillet. L'indice Nikkei s'est inscrit à 21 163,69 points en clôture, sur une progression de 158,06 points.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 384,80-385,10 dollars, contre 384,50-384,80 dollars lundi en clôture.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait à 107,19 yens, mardi en fin d'après-midi, sur le marché des changes de Tokyo, contre 107,50 yens lundi soir à New York.**

■ **LA BOURSE DE PARIS a débuté la semaine sur une note morose. Lundi en clôture, l'indice CAC 40 s'inscrivait largement sous les 2 000 points, en baisse de 1,63 %, à 1 960,33.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT se sont nettement redressés, lundi, à la clôture sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a gagné 40 cents, à 21,40 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

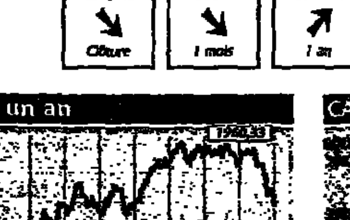
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

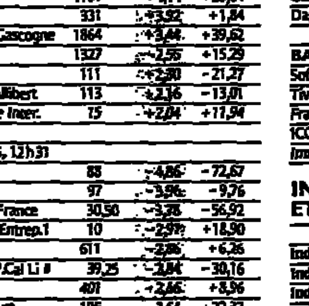
Paris se redresse

LA BOURSE DE PARIS se reprenait timidement mardi, dans un marché toujours influencé par Wall Street. En milieu de journée, l'indice CAC 40 regagnait 0,44 %, à 1 969,01 points, après la forte baisse de la veille (– 1,63 %). Le CAC 40 avait entamé la journée sur une progression de 0,39 %.

Dans l'ensemble, le marché était très calme. La faiblesse du dollar, qui s'inscrivait à 5,0190 francs mardi matin, contre 5,0335 francs lundi, pesait sur les valeurs tournées vers l'exportation. La nervosité de Wall Street, lundi soir, qui a terminé sur une baisse de 35,88 points (– 0,66 %), inquiète toujours les opérateurs français.

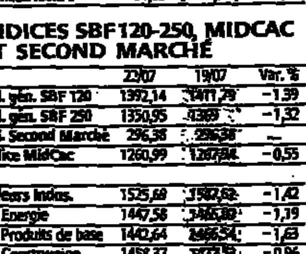
Deux importantes opérations ont animé le marché : l'OPA acceptée d'Auchan sur Docks de France et la vente par les AGF de leur foncière la Fourmi Immobilière à Sefimeg. Docks de France a annoncé mardi matin avoir accepté l'OPA d'Auchan, légèrement améliorée, à 1 270 francs par action, contre une offre initiale de 1 250 francs. Sefimeg, société foncière, progresse de 5,7 %, le marché ayant bien accueilli son opération de rachat de la Fourmi Immobilière au groupe AGF. De leur côté, les AGF profitent également de cette transaction, qui leur permet d'alléger de 5 milliards de francs leur portefeuille immobilier, et le titre gagne 5,8 %.





Moulinex, valeur du jour

LE TITRE Moulinex a nettement reculé, lundi 22 juillet, à la Bourse de Paris. Les boursiers n'ont guère apprécié, lors de l'assemblée générale du groupe, les déclarations de son président, Pierre Blayau, selon lesquelles la marge d'exploitation en 1996 ne serait pas meilleure que celle de 1995. Le titre, qui gagne encore 36,9 % depuis le début de l'année, a perdu 3,7 %, à 91,70 francs, dans un volume de 20 000 titres. Les opérateurs redoutent également une dilution après le renforcement des fonds propres, dont le montant sera compris entre 600 millions et 1 milliard de francs.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 31	Cours au 23/07	Var. % 22/07	Var. % 31/12
AGF-Ass.Gen.France	133,90	+4,44	– 18,35
Casino Guich.ADP	135,50	+4,23	+26,10
UGC DA (M)	293	+4,18	+33
Canal +	1181	+4,14	+28,64
Sefimeg	331	+3,92	+1,84
Guyenne Gascogne	1864	+3,44	+39,62
Promodes	1327	+2,55	+15,29
Renault	111	+2,30	– 21,27
Sommer-Allibert	113	+2,16	– 13,01
Metrologie Inter.	15	+2,04	+11,94
BAISSES, 12 h 31			
OLIPAR	88	–4,86	– 72,67
SGE	97	–3,96	– 9,76
Cred.Fon.France	30,50	–3,78	– 56,92
Comptoir Entrep.1	10	–2,91	+18,90
Klepierre	611	–2,86	+6,26
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,25	–2,84	– 30,16
G.F.C.	401	–2,66	+8,96
Legris Indust.	195	–2,64	+22,33
Cegid (Ly)	408	–2,62	+10,27
Gaumont #	361	–2,49	+14,60

VALEURS LES PLUS ACTIVES

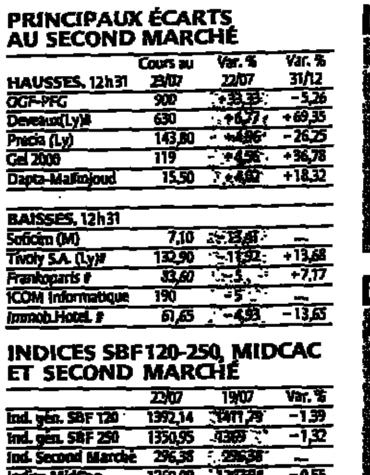
SÉANCE, 12 h 31	23/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Polier	290367	161155471
Eaux (Gle des)	318283	160108868,60
AGF-Ass.Gen.France	549291	73436799,30
Canal +	57139	66775277
Total	153152	54066540,40
Alcatel Alsthom	127335	48109985,80
Promodes	34825	45886796
Carrefour	15845	42281791
LVMH Moet Vuitton	36044	40644403
Elf Aquitaine	111331	39508137,10

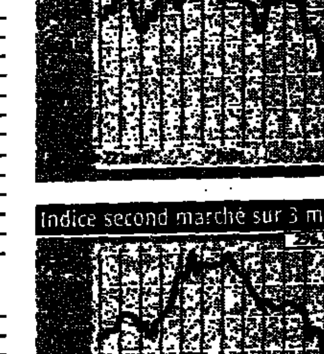
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

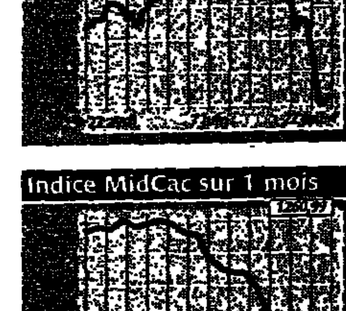
HAUSSES, 12 h 31	Cours au 23/07	Var. % 22/07	Var. % 31/12
OGF-PFG	900	+33,33	– 5,26
Deveaux(Ly)#	630	+6,77	+69,35
Precia (Ly)	143,80	+4,86	– 26,25
Gel 2000	119	+4,56	+36,78
Dapta-Mallinjoud	15,50	+4,02	+18,32
BAISSES, 12 h 31			
Soficim (M)	7,10	–33,48	—
Tivoly S.A. (Ly)#	132,90	–11,92	+13,68
Frankoparis #	33,60	–5	+7,17
ICOM Informatique	190	–5	—
Immob.Hotel. #	61,65	–4,93	– 13,65

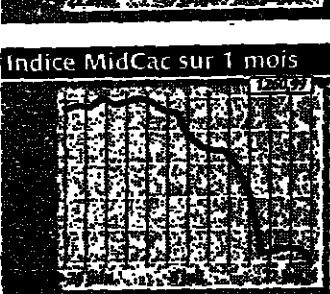
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	22/07	19/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1392,14	1411,79	– 1,39
Ind. gén. SBF 250	1350,95	1369	– 1,32
Ind. Second Marché	296,38	296,38	—
Indice MidCac	1260,99	1267,94	– 0,55
Valeurs Indus.	1525,69	1547,62	– 1,42
1 - Energie	1447,58	1465,00	– 1,19
2 - Produits de base	1442,64	1466,54	– 1,63
3 - Construction	1458,37	1472,53	– 0,96
4 - Biens d'équip.	1036,37	1054,14	– 1,69
5 - Automobile	1612,40	1632,20	– 1,21
6 - Biens consom.	2544,42	2579,26	– 1,35
7 - Indus. agro-alim.	1450,57	1476	– 1,72
Services	1558,86	1577,44	– 1,18
8 - Distribution	2880,90	2917,40	– 1,25
9 - Autres services	1041,30	1053,04	– 1,12
Sociétés financières	979,15	991,48	– 1,24
10 - Immobilier	667,72	673,79	– 0,90
11 - Services financ.	951,54	965,16	– 1,41
12 - Sociétés invest.	1300,84	1312,57	– 0,89







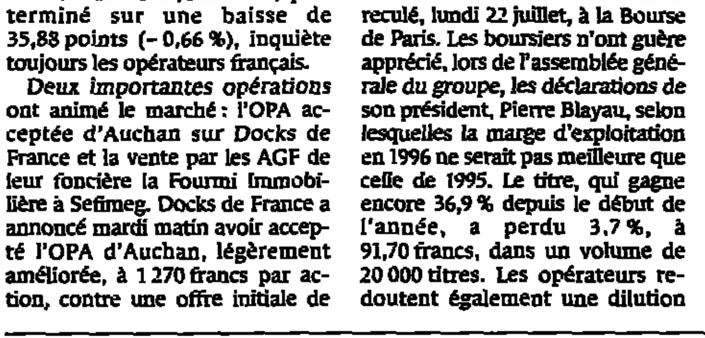


Tokyo au-dessus des 21 000 points

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance en hausse mardi 23 juillet, effaçant ses pertes initiales sans qu'il s'agisse d'une reprise réelle. L'indice Nikkei a gagné 158,06 points, soit 0,75 %, à 21 163,69 points.

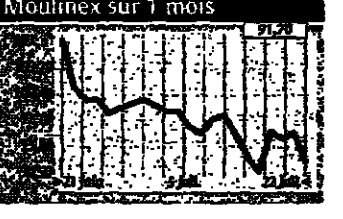
La veille, Wall Street a connu de nouvelles tribulations, en raison de consolidations de positions après la volatilité récente. L'indice Dow Jones a finalement perdu 35,88 points, à 5 390,94 points. « *La remontée des actions* [en fin de semaine dernière] *n'est pas convaincante* », a affirmé pour sa part Byron Wien, analyste chez Morgan Stanley. M. Wien estime que la conjoncture économique aux Etats-Unis est plus solide qu'elle n'apparaît, que l'inflation va s'accélérer et la politique monétaire se resserrer. Tous ces facteurs devraient entraîner une poursuite de la correction de Wall Street.

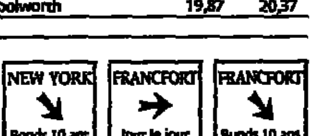
En Europe, la Bourse de Londres a perdu du terrain, dans le sillage de Wall Street. L'indice Footsie a cédé, lundi, 29,2 points, à 3 681,3 points, soit en recul de 0,8 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a également reculé : l'indice DAX a baissé de 1,5 % en clôture, à 2 482,40 points.



INDICES MONDIAUX

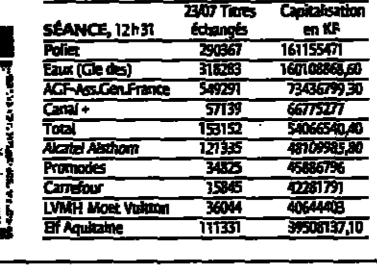
	Cours au 22/07	Cours au 19/07	Var. en %
Paris CAC 40	1960,33	1992,83	– 1,66
New-York/DJ indus.	5388,35	5426,82	– 0,71
Tokyo/Nikkei	22348	21476,30	+3,90
Londres/FT100	3676,10	3710,50	– 0,94
Francfort/Dax 30	2482,40	2520,19	– 1,52
Frankfort/Commer.	877,63	890,06	– 1,42
Bruxelles/Général	1753,40	1753,48	—
Milan/MIB 30	985	985	—
Amsterdam/Gé. Cbs	359,60	364,20	– 1,56
Madrid/Ibex 35	354,73	358,18	– 0,98
Stockholm/Affarsal	1452,72	[illegible]	—
Londres FT30	2701,50	2716,70	– 0,56
Hong Kong/Hang S.	10798,30	10845,30	– 0,44
Singapour/Strait t	2174,06	2202,84	– 1,32





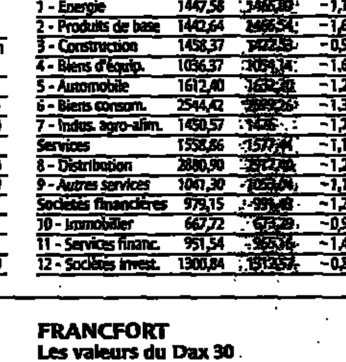
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	22/07	19/07
Alcoa	55,87	56,37
American Express	41	41,50
Allied Signal	55,87	55,37
AT & T	51,62	53,50
Bethlehem	10	10
Boeing Co	86,37	87,25
Caterpillar Inc.	65,75	67
Chevron Corp.	57,62	58,12
Coca-Cola Co	47,12	47,12
Disney Corp.	56	57,37
Du Pont Nemours&Co	76,12	76,12
Eastman Kodak Co	73,25	73,75
Exxon Corp.	85,37	85,37
Gén. Electric Co	80,87	82
Goodyear T & Rubbe	42,75	43,12
IBM	92,25	93,62
Intl Paper	38,25	38,87
J.P. Morgan Co	85,50	84,87
Mc Don Dougl	46,12	47
Merck & Co.Inc.	65,62	64,62
Minnesota Mng.&Mfg	65,12	65,37
Philip Moris	99,87	100,50
Procter & Gamble C	86,12	85,50
Sears Roebuck & Co	42,62	44,12
Texaco	86,50	86,50
Union Carb.	36,75	36,75
Utd Technol	106,75	108
Westingh. Electric	16,75	17,25
Woolworth	19,87	20,37



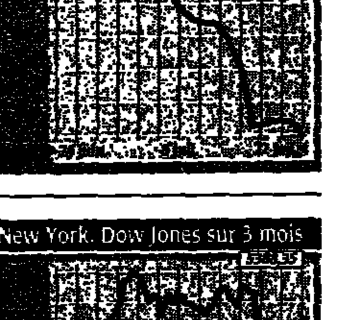
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

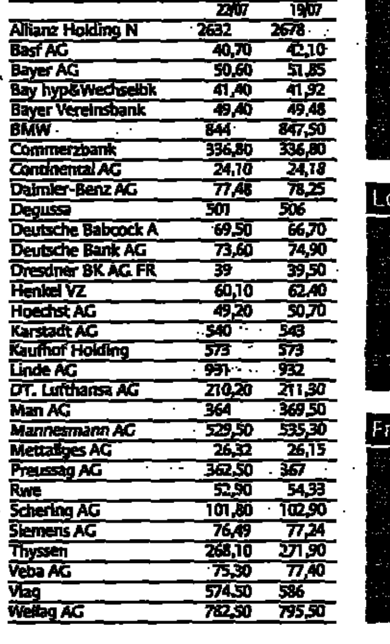
	22/07	19/07
Allied Lyons	4,27	4,34
Barclays Bank	7,98	8,04
B.A.T. Industries	4,87	4,93
British Aerospace	9,43	9,44
British Airways	5,14	5,21
British Gas	1,90	1,86
British Petroleum	5,82	5,88
British Telecom	3,53	3,58
B.T.R.	2,37	2,36
Cadbury Schweppes	4,93	4,94
Eurotunnel	1,08	1,09
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,89	8,92
Grand Metropolitan	4,24	4,31
Guinness	4,67	4,73
Hanson Plc	1,58	1,62
Great Ic	6,21	6,30
H.S.B.C.	10,17	10,22
Imperial Chemical	7,85	7,95
Legal	6,93	7
Marks and Spencer	4,78	4,84
National Westminst	6,18	6,27
Peninsular Orienta	4,93	4,96
Reuters	7,22	7,30
Saatchi and Saatch	1,15	1,12
Shell Transport	9,22	9,37
Tate and Lyle	4,56	4,59
Univeler Ltd	12,33	12,46
Zeneca	13,90	13,95

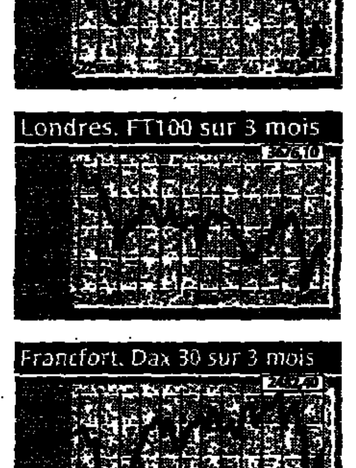


FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	22/07	19/07
Allianz Holding N	2632	2678
Basf AG	40,70	42,10
Bayer AG	50,60	51,85
Bay hyp&Wechselbk	41,40	41,92
Bayer Vereinsbank	49,40	49,48
BMW	844	847,50
Commerzbank	336,80	336,80
Continental AG	24,10	24,18
Daimler-Benz AG	77,48	78,25
Degussa	501	506
Deutsche Babcock A	69,50	66,70
Deutsche Bank AG	73,60	74,90
Dresdner BK AG FR	39	39,50
Henkel VZ	60,10	62,40
Hoechst AG	49,20	50,70
Karstadt AG	540	548
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	931	932
DT. Lufthansa AG	210,20	211,30
Man AG	364	369,50
Mannesmann AG	529,50	535,30
Mettallges AG	26,32	26,15
Preussag AG	362,50	367
Rwe	52,90	54,33
Schering AG	101,80	102,90
Siemens AG	76,49	77,24
Thyssen	268,10	271,90
Veba AG	75,30	77,40
Viag	574,50	586
Wellag AG	782,50	795,50







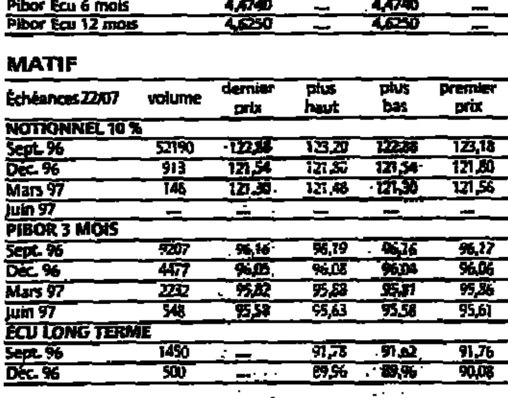
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

La Bundesbank immobile

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français a ouvert en baisse, mardi 23 juillet, sous l'effet de prises de bénéfice. Le contrat septembre abandonnait 20 centièmes dès l'ouverture à 122,98. La Bundesbank a annoncé mardi une prise en pension au taux fixe de 3,30 % sur quatorze jours, laissé inchangée sa politique contrairement aux attentes des marchés.

La veille, profitant à la fois des anticipations des marchés sur de prochaines baisses de taux des deux côtés du Rhin et d'arbitrages en faveur de l'obligataire au détriment du marché des actions, le Matif avait poursuivi sur sa lancée. Le contrat notionnel échéance septembre progressait de 28 centièmes à 123,18. Le taux des BTF à treize semaines est ressorti en baisse de 0,10 point à 3,57 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,55	6,42	7,19	2,40
Allemagne	3,25	6,39	7,12	1,60
Grande-Bretagne	5,69	7,89	8,20	2,70
Italie	8,87	9,43	9,77	4,30
Japon	0,44	3,37	—	– 0,20
Etats-Unis	5,13	6,80	6,98	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/07	Taux au 19/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,27	5,29	100,64
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,86	5,88	101,60
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,25	6,26	101,98
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,49	6,49	101,91
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,08	7,07	102,62
Obligations françaises	6,66	6,18	101,61
Fonds d'État à TME	– 1,55	– 1,53	100,99
Fonds d'État à TRE	– 1,95	– 1,92	101,24
Obligat. franç. à TME	– 1,39	– 1,64	100,59
Obligat. franç. à TRE	+0,19	+0,18	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 22/07	Vente 22/07	Achat 19/07	Vente 19/07
Jour le jour	3,5625	—	3,6250	—
1 mois	3,55	3,70	3,63	3,75
3 mois	3,65	3,80	3,71	3,83
6 mois	3,70	3,85	3,79	3,91
1 an	3,93	6,80	4,02	4,14
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,7148	—	3,7148	—
Pibor Francs 3 mois	3,7656	—	3,7656	—
Pibor Francs 6 mois	3,8672	—	3,8672	—
Pibor Francs 9 mois	3,9336	—	3,9336	—
Pibor Francs 12 mois	4,0469	—	4,0469	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,4427	—	4,4427	—
Pibor Écu 6 mois	4,4740	—	4,4740	—
Pibor Écu 12 mois	4,6250	—	4,6250	—

MATIF

Échéances 22/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	52190	122,88	123,20	122,88	123,18
Déc. 96	913	121,54	121,80	121,54	121,80
Mars 97	146	121,30	121,48	121,30	121,56
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	9207	96,16	96,19	96,16	96,17
Déc. 96	4477	96,05	96,08	96,04	96,06
Mars 97	2232	95,82	95,88	95,81	95,86
Juin 97	548	95,58	95,63	95,58	95,61
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1450	—	91,78	91,62	91,76
Déc. 96	500	—	89,96	89,96	90,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	15915	—	1997	1961	1963
Août 96	3743	2000	2001,50	1967	1968,50
Sept. 96	678	2006,50	2019	1975,50	1974,50
Déc. 96	—	—	—	—	1993

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0460 | US/DM ↘ 1,4846 | US/¥ ↘ 107,4500 | DM/F ↘ 3,3855 | £/F ↘ 7,8135

Fermeté du franc

LA DEVISE FRANÇAISE restait ferme, mardi 23 juillet, au cours des premières transactions interbancaires. Le deutschemark s'échangeait à 3,3846 francs, contre 3,3855 francs la veille au soir et 3,3855 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. Le dollar cotait 5,0140 francs et 1,4818 deutschemark.

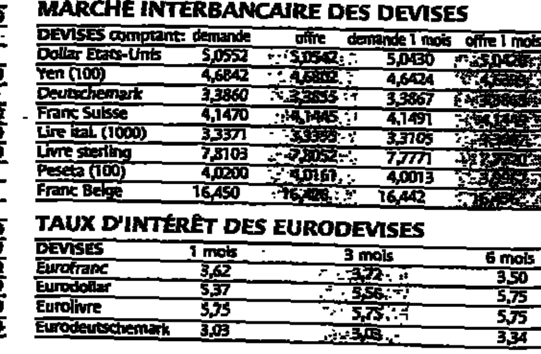
La veille, le franc avait déjà gagné du terrain, profitant d'anticipations de prochaines baisses de taux en France et en Allemagne, tandis que le dollar perdait des fractions, pénalisé par l'ouverture en baisse de Wall Street. La monnaie française profite, en effet, des anticipations sur une poursuite de la détente monétaire en France, où la Banque de France avait piloté à la baisse vendredi le taux au jour le jour (à 3,56 %).

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/07	% 19/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,5500	–0,07	327	351
Ecu	6,3930	+0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0460	–0,23	4,7800	5,3800
Belgique (100 F)	16,4285	–0,10	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	301,6900	–0,15	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3410	+0,24	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,7900	–0,08	83	93
Irlande (1 iep)	8,1130	+0,05	7,7300	8,4800
Gde-Bretagne (1 L)	7,8135	–0,86	7,4300	8,2800
Grèce (100 drach.)	2,1375	–0,23	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,4000	+0,04	72	82
Suisse (100 F)	415,3500	+0,23	400	424
Norvège (100 k)	78,7700	+0,01	75	84
Autriche (100 sch)	48,1080	–0,07	46,6000	49,7000
Espagne (100 pes.)	4,0145	[illegible]	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6924	–0,18	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,6796	+0,25	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	111,3300	–0,35	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	23/07	22/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4846	1,4858	– 0,08
TOKYO : USD/Yens	107,4500	108,1300	– 0,63



MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0552	5,0542	5,0430	5,0420
Yen (100)	4,6842	4,6802	4,6424	[illegible]
Deutschemark	3,3860	3,3855	3,3867	[illegible]
Franc Suisse	4,1470	4,1445	4,1491	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3371	3,3359	3,3105	[illegible]
Livre sterling	7,8103	7,8052	7,7771	[illegible]
Peseta (100)	4,0200	4,0161	4,0013	[illegible]
Franc Belge	16,450	16,428	16,442	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	3,72	3,50
Eurodollar	5,37	5,56	5,75
Eurolivre	5,75	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,03	3,08	3,34

L'OR

	cours 22/07	cours 19/07
Or fin (k. barre)	62100	62200
Or fin (en lingot)	62900	62800
Once d'Or Londres	384,50	384,85
Pièce française(20f)	358	359
Pièce suisse (20f)	359	360
Pièce Union lat(20f)	357	358
Pièce 20 dollars us	2440	2500
Pièce 10 dollars us	1570	1540
Pièce 50 pesos mex.	2320	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/07	cours 19/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	20,44	20,44
Crude Oil (New York)	18,96	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/07	19/07
Dow-Jones comptant	210,17	211,48
Dow-Jones à terme	339,81	342,91
CRB	241,09	243,21

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1974	1995
Cuivre à 3 mois	1888	1892
Aluminium comptant	1446	1452
Aluminium à 3 mois	1482	1487,50
Plomb comptant	779,50	783
Plomb à 3 mois	788,50	792,50
Etain comptant	6207	6230
Etain à 3 mois	6259	6260
Zinc comptant	988,50	991
Zinc à 3 mois	1015	1018
Nickel comptant	6970	7050
Nickel à 3 mois	7075	7160

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,97	[illegible]
Platine à terme	394	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,70	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,90	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,83	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	246,20	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1291	[illegible]
Café (Londres)	1493	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1517,96	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV et FCP

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS
+0,47 %
CAC 40 : 1969,51

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	959	[illegible]	- 1,49	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	805	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1670	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1968	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1190	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1070	[illegible]	—	[illegible]
Accor	663	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	128,20	[illegible]	+ 4,44	[illegible]
Air Liquide	872	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	392,10	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Axa	265	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Axime	715	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis	732	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Bancaire (Cie)	541	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Bazar Hot. Ville	460	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Bertrand Faure	165	[illegible]	- 0,42	[illegible]
BIC	712	[illegible]	- 1,96	[illegible]
BIS	520	[illegible]	- 0,19	[illegible]
B.N.P.	176	[illegible]	—	[illegible]
Bollore Techno	540	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Bongrain	2392	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Bouygues	518	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Canal +	1134	[illegible]	+ 4,14	[illegible]
Cap Gemini	201,50	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Carbone Lorraine	700	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Carrefour	2625	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Casino Guichard	198,50	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Casino Guich.ADP	130	[illegible]	+ 4,23	[illegible]
Castorama Dl (Li)	995	[illegible]	- 0,20	[illegible]
C.C.F.	233,60	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	47	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Cegid (Ly)	419	[illegible]	- 2,62	[illegible]
CEP Communication	404	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Cerus Europ.Reun	88,80	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Cetelem	1100	[illegible]	- 0,90	[illegible]
CGIP	1149	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Chargeurs Intl	204	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Christian Dior	657	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	181	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Cipe France Ly #	460	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Clarins	754	[illegible]	—	[illegible]
Club Mediterranee	404	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Coflexip	185	[illegible]	- 2,10	[illegible]
Colas	798	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,30	[illegible]	- 2,91	[illegible]
Comptoir Moder.	2181	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
CPR	365,90	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Cred.Fon.France	31,70	[illegible]	- 3,78	[illegible]
Credit Local Fce	426,80	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Credit Lyonnais CI	131,80	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Credit National	339,50	[illegible]	- 0,32	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	228,50	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Damart	3780	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Danone	746	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Dassault-Aviation	775	[illegible]	- 1,29	[illegible]
Dassault Electro	314	[illegible]	- 1,91	[illegible]
Dassault Systemes	169,50	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
De Dietrich	238	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Degremont	471,90	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,40	[illegible]	- 2,84	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	210	[illegible]	- 1,42	[illegible]
Docks France	1222	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	129	[illegible]	- 2,32	[illegible]
Eaux (Cie des)	509	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Ecco	1195	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Eiffage	480	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	355	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Eramet	318	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Eridania Beghin	710	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Essilor Intl	1389	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Essilor Intl ADP	989	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Esso	557	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Eurafrance	1980	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Euro Disney	13,35	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1016	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Eurotunnel	8,50	[illegible]	- 2,35	[illegible]
Filipacchi Medias	979	[illegible]	- 1,43	[illegible]
Fimalac	441	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Finextel	73,50	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Fives-Lille	475	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4795	[illegible]	- 1,31	[illegible]
Galeries Lafayette	1650	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
GAN	130	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Gascogne (B)	438	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Gaumont #	370	[illegible]	- 2,43	[illegible]
Gaz et Eaux	2080	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Geophysique	317	[illegible]	- 0,63	[illegible]
G.F.C.	412	[illegible]	- 2,66	[illegible]
Groupe Andre S.A.	390	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	92,80	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
GTM-Entrepose	303	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Guilbert	705	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Guyenne Gascogne	1802	[illegible]	+ 3,44	[illegible]
Havas	360,10	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Havas Advertising	545	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Imetal	726	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Immeubl.France	308	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Ingenico	60	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Interbail	229	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Intertechnique 1	557	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	310	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Klepierre	629	[illegible]	- 2,86	[illegible]
Labinal	710	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Lafarge	292,50	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Lagardere	123,50	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Lapeyre	290	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Lebon	199,10	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	804	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Legrand ADP	531	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Legris indust.	200,30	[illegible]	- 2,64	[illegible]
Locindus	716	[illegible]	- 0,13	[illegible]
L'Oreal	1489	1486	- 0,06	13,30
LVMH Moet Vuitton	1125	1125	—	13,75
Lyonnaise Eaux	449,40	449,30	- 0,02	11,50
Marine Wendel	424,20	424	- 0,04	15
Metaleurop	53	52,50	- 0,94	4
Metrologie Inter.	14,70	15	+ 2,04	—
Michelin	228,30	229,50	+ 0,52	2,75
Moulinex	91,70	90	- 1,85	4
Nord-Est	129,90	129,10	- 0,61	6,56
Nordon (Ny)	359,10	—	—	—
NRJ #	565	562	- 0,53	5,40
OLIPAR	92,50	88	- 4,86	—
Paribas	296,30	295,80	- 0,16	12
Pathe	1196	1193	- 0,25	—
Pechiney	202	201,10	- 0,44	3,30
Pernod-Ricard	309	307,10	- 0,61	4
Peugeot	596	596	—	5
Pinault-Prin.Red.	1576	1597	+ 1,33	28,50
Plastic-Omn.(Ly)	395	391	- 1,01	2,50
Pollet	555	555	—	10
Primagaz	540	543	+ 0,55	7,60
Promodes	1294	1327	+ 2,55	12
Publicis	378,50	373	- 1,45	4
Remy Cointreau	132	133	+ 0,75	4,60
Renault	108,50	111	+ 2,30	3,50
Rexel	1275	1272	- 0,23	14,50
Rhone Poulenc A	123,30	122,70	- 0,48	3
Rochette (La)	30,50	30,40	- 0,32	1,20
Roussel Uclaf	1130	1134	+ 0,35	19,50
Rue Imperiale(Ly)	4250	4260	+ 0,23	100
Sade (Ny)	171,60	175	+ 1,98	12,50
Sagem SA	2998	2930	- 2,26	24,50
Saint-Gobain	620	623	+ 0,48	16,50
Saint-Louis	1290	1300	+ 0,77	38
Salomon (Ly)	4062	4100	+ 0,93	24
Salvepar (Ny)	415	407	- 1,92	17,30
Sanofi	382	387	+ 1,30	6,30
Sat	1610	1577	- 2,04	29
Saupiquet (Ns)	777	765	- 1,54	40
Schneider SA	236,30	235,50	- 0,33	4
SCOR	200	201	+ 0,50	5
S.E.B.	880	870	- 1,13	16,20
Sefimeg	318,50	331	+ 3,92	18,20
SEITA	230,90	228,20	- 1,16	6,72
Selectibanque	96,30	96,10	- 0,20	6
SFIM	990	995	+ 0,50	30
SGE	101	97	- 3,96	5
Sidel	303	300,10	- 0,95	16,50
Simco	411,90	410	- 0,46	20,96
S.I.T.A.	1180	1180	—	11
Skis Rossignol	1980	1972	- 0,40	22
Sligos	469	466,50	- 0,53	8
Societe Gale A.	551	557	+ 1,08	16
Sodexho	2260	2255	- 0,22	22
Sommer-Allibert	110,60	113	+ 2,16	[illegible]
Sophia	199,90	199	- 0,45	[illegible]
Spir Communication	483	472	- 2,27	14,80
Strafor Facom	354	353,70	- 0,08	5
Suez	171,80	173	+ 0,69	8,20
Synthelabo	405	410	+ 1,23	[illegible]
Technip	447	441	- 1,34	7
Thomson-CSF	130,60	132,10	+ 1,14	2,85
Total	351,70	354	+ 0,65	8,70
UAP	102,60	103,50	+ 0,87	3
UFB Locabail	440,10	442	+ 1,56	10
UGC DA (M)	281,20	293	+ 4,19	3,54
UIC	63	62,50	- 0,79	25
UIF	421,10	423,50	+ 0,56	22
UIS	147	145,70	- 0,88	14,29
Unibail	570	574	+ 0,78	28
Union Assur.Fdal	604	609	+ 0,82	16
Usinor Sacilor	66,45	66,50	+ 0,07	4
Valeo	260,80	255	- 2,22	2,70
Vallourec	211	212	+ 0,47	5
Via Banque	149,10	149,50	+ 0,26	12
Worms & Cie	249,10	247,30	- 0,72	8
Zodiac ex.dt divid	1251	1239	- 0,95	9
Elf Gabon	997	995	- 0,20	85,39

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	256,90	255,40	- 0,58	4,52
Adidas AG #	396	392,30	- 0,93	0,62
American Express	206	204	- 0,97	0,98
Anglo American #	299	292,10	- 2,30	1,36
Amgold #	450	—	—	5,31
Arjo Wiggins App.	14,20	13,65	- 3,87	0,35
A.T.T. #	262,30	257,10	- 1,98	3,45
Banco Santander #	238	238	—	2,76
Barrick Gold #	136	136,60	+ 0,44	0,27
B.A.S.F. #	137	139,20	+ 1,60	34,59
Bayer #	170	171,40	+ 0,82	37
Blenheim Group	31,60	—	—	0,58
Cordiant PLC	8,70	8,75	+ 0,57	—
Crown Cork ord.	205,30	205,10	- 0,09	1,71
Crown Cork PF CV	214	—	—	1,92
Daimler Benz #	270,80	268,50	- 0,84	26,32
De Beers #	166	—	—	3,34
Deutsche Bank #	246	249,90	+ 1,58	4,45
Dresdner Bank #	130	132,30	+ 1,76	3,34
Driefontein #	67,05	67,30	+ 0,37	0,68
Du Pont Nemours #	381,80	379,30	- 0,65	2,52
Eastman Kodak #	364,70	365	+ 0,08	1,74
East Rand #	3,07	[illegible]	—	0,30
Echo Bay Mines #	51	50,10	- 1,76	0,14
Electrolux #	264,80	264,80	—	6,76
Ericsson #	98	97,60	- 0,40	[illegible]
Exxon Corp. #	427,10	425,60	- 0,35	3,42
Ford Motor #	162	—	—	1,54
Freegold #	52,50	52	- 0,95	0,54
Gencor Limited #	18,20	17,85	- 1,92	0,89
General Elect. #	411	404	- 1,70	2,01
General Motors #	237,30	242,60	+ 2,23	1,76
Cie Belgique #	370	375	+ 1,35	14,31
Grd Metropolitan	33,75	32,95	- 2,37	0,73
Guinness Plc #	36	36,05	+ 0,13	0,85
Hanson Plc	12,30	12,15	- 1,21	0,23
Harmony Gold #	51,70	51,90	+ 0,38	0,47
Hitachi #	45,20	46	+ 1,76	0,22
Hoechst #	166	166,20	+ 0,12	32,13
I.B.M #	462	460,30	- 0,36	1,54
I.C.I #	62,10	—	—	1,45
Ito Yokado #	292	286,10	- 2,02	0,74
Matsushita #	88	88	—	0,25
Mc Donald's #	228	229	+ 0,43	0,33
Merck and Co #	322,90	327,10	+ 1,30	1,49
Mitsubishi Corp.#	65,70	64,10	- 2,43	0,16
Mobil Corporat.#	580	—	—	4,39
Morgan J.P. #	426	426	—	3,49
Nestle SA Nom. #	5720	5750	+ 0,52	20,80
Nipp. MeatPacker #	71	—	—	0,62
Nokia A	174	173	- 0,57	3,18
Norsk Hydro #	225	227	+ 0,88	4
Petrofina #	1585	1535	- 3,15	43,45
Philip Morris #	498,40	498,20	- 0,04	4,36
Philips N.V #	152	152	—	3,64
Placer Dome Inc #	114	111,90	- 1,84	0,29
Procter Gamble #	432	—	—	1,97
Quilmes	246	237,70	- 3,37	10,23
Randfontein #	30,70	30,50	- 0,65	0,74
Rhone Poul.Rorer #	325,10	323,50	- 0,49	1,41
Royal Dutch #	760	761	+ 0,13	12,68
R T Z #	70,20	70,50	+ 0,42	1,01
Sega Enterprises	222	227,60	+ 2,52	[illegible]
Saint-Helena #	29	28	- 3,44	1,40
Schlumberger #	415	407,50	- 1,80	1,94
SGS Thomson Micro.	166	166	—	—
Shell Transport #	72	71,70	- 0,41	1,82
Siemens #	260,50	260	- 0,19	32,52
Sony Corp. #	316	313,20	- 0,88	0,98
Sumitomo Bank #	92,05	—	—	0,17
T.D.K #	270	271,10	+ 0,40	1,29
Telefonica #	85,70	85,50	- 0,23	7,40
Toshiba #	34	33,35	- 1,91	0,30
Unilever #	709	710	+ 0,14	10,57
United Technol. #	529	532	+ 0,56	2,40
Vaal Reefs #	427	420	- 1,63	9,64
Volkswagen A.G #	1778	—	—	14,86
Volvo (act.B) #	106,20	103	- 3,01	2,16
Western Deep #	187,20	187	- 0,10	3,31
Yamanouchi #	109	108	- 0,91	0,56
Zambia Copper	2,74	2,71	- 1,09	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MARDI 23 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,98	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,93	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,81	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,30	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,70	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,95	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,48	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,75	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,92	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,71	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,51	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,90	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118	5,975
Finansd.8,6%92-02#	113,20	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,72	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,94	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,46	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,35	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,09	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,76	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,40	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,12	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,72	[illegible]
OAT 10%5/85-00CA#	116,45	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,74	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,38	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	116,27	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	—	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	922	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		186,10	190
Bains C.Monaco		535	535
B.N.P.Intercont		423	425
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Centenaire Blanzy	◆	387	387
Ceragen Holding	◆	20,25	20,25
Champex (Ny)	◆	16,70	16,70
CIC Un.Euro.CIP		340	340
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2480	2480
Cpt Lyon Alem		363	362,10
Concorde-Ass Risq		810	804
Darblay	◆	480	480
Didot Bottin		849	849
Eaux Bassin Vichy	◆	4280	4280
Ecia		696	696
Ent.Mag. Paris		910	[illegible]
Eridania Beghin CI	◆	715	715
Fidei	◆	39,45	39,45
Finalens		375	375
F.I.P.P.	◆	110,50	110,50
Fonciere (Cie)		500	504
Fonciere Euris		210	210,10
Foncina #	◆	426,40	426,40
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1220	1280
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Genefim	◆	125	125
Gevelot	◆	1861	1861
G.T.I (Transport)		330	325
Immobail	◆	100	100
Immobanque		517	545
Lucia	◆	54,90	54,90
Monoprix	◆	150	150
Metal Deploye	◆	400	400
Mors #		12,95	12,40
Navigation (Nle)		68	68,10
Palsel-Marmont	◆	250	250
Exa.Clairefont(Ny)		1325	1300
Parfinance		211	211
Paris Orleans	◆	265	265
Piper Heidsieck	◆	1410	1410
Promodes (CI)	◆	950	950
PSB Industries Ly		362	360
Rougier #		399,80	397,50
Saga	◆	140	140
Salins du Midi		441	439
Silic		697	[illegible]
S.I.P.H.	◆	227,50	227,50
Sofal	◆	70	70
Sofragi	◆	3791	3791
Soudure Autogene	◆	985	985
Sovabail		300,20	289,30
Taittinger	■	1528	1530
Tour Eiffel		271	266
Vicat		435	435

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	140,20
Commerzbank AG	1130	1142
Fiat Ord	19	19
Gevaert	297	297
Gold Fields South	155	155
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,20	45
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	364,20	360,90
Rodamco N.V.	139,10	139,10
Rolinco	396,90	387,10
Solvay SA	3100	3100

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MARDI 23 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	53,45	53,45
AFE #		435	430
Aigle #		189	[illegible]
Albert S.A (Ns)		144,90	[illegible]
Altran Techno. #		1614	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	700	700
Assystem #		565	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	542	542
Bque Tarneaud(B)#		227,60	227,60
Bque Vernes		380	[illegible]
Beneteau #		636	[illegible]
B I M P	◆	71	[illegible]
Boiron (Ly) #		615	[illegible]
Boisset (Ly)#		270	[illegible]
But S.A.		319	[illegible]
Cardif SA		685	685
C.E.E #		239	[illegible]
CEGEP #		235	[illegible]
Cermex # (Ly)		338,70	[illegible]
CFPI #	◆	206,90	[illegible]
Change Bourse (M)		258	[illegible]
Christ.Dalloz #		1482	[illegible]
CNIM CA#	◆	175	[illegible]
Codetour	◆	290	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		358	[illegible]
Confandey S.A.		295	[illegible]
C.A.Haute Normand.		339	[illegible]
C.A. Paris IDF		776	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		340	[illegible]
C.A. Oise CCI		261,70	[illegible]
Creeks	◆	55	[illegible]
Devanlay	◆	485	[illegible]
Devernois (Ly)		475	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	58	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		244,50	[illegible]
Europ Propulsion		519	[illegible]
Expand s.a.	◆	270	[illegible]
Factorem		775	[illegible]
Faiveley #		310	[illegible]
Finacor		102	[illegible]
Fininfo		555	[illegible]
Fructivie		600	[illegible]
Gautier France #		287	[illegible]
Gel 2000		113,80	[illegible]
GFI Industries #		503	[illegible]
Girodet (Ly) #		41,55	41,55
GLM S.A.		298	306
Grandoptic.Photo #		617	620
Gpe Guillin # Ly		169	162
Kindy #		154	155
Guerbet		309,90	310
Hermes internat.1#		1255	1269
Hurel Dubois		440	439
ICBT Groupe #		230	232
I.C.C.		148,10	148
Idianova	◆	65,05	65,05
Int. Computer #	◆	115,10	115,10
IPBM		64,50	65
M6-Metropole TV		551	549
Manitou #	◆	580	580
Manutan		445	[illegible]
Marie Brizard		1180	1180
Maxi-Livres/Profr.		240	239,90
Mecelec (Ly)		80,05	80
MGI Coutier		221	229
Monneret Jouet Ly#	◆	79	79
Naf-Naf #		68,10	68,90
NSC Schlum. Ny		675	676
OGF-PFG	●	675	900
Onet #		885	880
Paul Predault #		163	168
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		96	95,95
Pochet		931	965
Poujoulat Ets (Ns)		239	238,50
Radiall #		560	560
Rallye(Cathiard)Ly		178,70	180
Reydel Indust.Li	◆	961	961
Robertet #		1180	1200
Rouleau-Guichard		455	456
Securidev #		72,15	73
Smoby (Ly)#		650	645
Sofco (Ly)		121	121
Sofibus	◆	353	353
Sogepag #	◆	130	130
Sogeparc (Fin)		636	640
Sopra		295,80	302
Steph.Kelian #	◆	75	75
Sylea		538	548
Teisseire-France		213	218
TF1-1		554	555
Thermador Hold(Ly)		292	290
Trouvay Cauvin #		76	78,75
Unilog		530	530
Union Fin.France		490	489,50
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		129,80	129,80
Vilmorin et Cie #		480	480
Virbac		680	686

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 31
MARDI 23 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		135	135
Coil		260	261,50
Electronique D2		425	425
FDM Pharma n.		185	185
Genset		274	273
High Co.		218	220
Infonie		370	375
Joliez-Regal		98,80	99
Mille Amis		111,80	114,80
Picogiga	◆	130	130
Proxidis		70	70
Stelax		5,30	5,30

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
MARDI 23 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	36,45	44,03
Mumm	◆	1400	1260
Nobel	◆	160	160
Sté lecteurs du Monde	◆	199	179,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		119,06	113,39
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2420,98	2365,20
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9477,70	[illegible]
Arbitr. Première		9117,07	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17372,24	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		858550	858550
Natio Court Terme		13791	13791
Natio Court Terme2		374629	374629
Natio Epargne		2180,43	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15667,11	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2243,96	[illegible]
Natio Ep. Obligations		214,15	[illegible]
Natio Epargne Retraite		139,88	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10651,09	10629,83
Natio Epargne Valeur		537,97	[illegible]
Natio France Index		1081,20	[illegible]
Natio Immobilier		1178,82	[illegible]
Natio Inter		1839,81	1803,74
Natio Monétaire C/D		5356,66	5356,66
Natio Opportunités		157,69	154,60
Natio Patrimoine		1481,26	[illegible]
Natio Perspectives		1206,30	[illegible]
Natio Placements C/D		76744,42	[illegible]
Natio Revenus		1089,54	[illegible]
Natio Sécurité		11623,39	[illegible]
Natio Valeurs		1021,29	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedem	◆	89687,65	89687,65
Oblig. tres caté.	◆	233,96	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		626,59	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		843,86	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D		2164,11	[illegible]
Patrimoine Retraite C		299,33	[illegible]
Sicav Associations C		2369,87	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19074,23	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18375,22	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		206,02	[illegible]
Ecur. Capicourt C		221,65	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		226,93	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10319,24	[illegible]
Ecur. Expansion C		80376,87	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2888,79	[illegible]
Ecur. Investis. D		168,72	[illegible]
Ecur. Monépremière		11003,80	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12730,14	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		313,11	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		1979,69	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		191,68	[illegible]
Géoptim C/D		11579,75	11408,62
Horizon C		1658,49	1625,97
Prévoyance Ecur. D		98,40	98,40
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11377,25	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11566,98	11556,42
Ecur. Sensipremière C		11993,18	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	116360,19	[illegible]
Atout Amérique		131,29	128,09
Atout Asie		100,73	98,27
Atout Futur C		587,82	578,48
Atout Futur D		560,73	547,05
Coexis		1827,57	1799,49
Dieze		1842,13	1842,13
Elicash	◇	922912,87	922912,87
Epargne-Unie		162,38	[illegible]
Eurodyn		1765,56	1722,50
Indicia	◆	1212,92	[illegible]
Moné.JC	◇	11637,24	11637,24
Moné.JD	◇	11637,24	11637,24
Oblifutur		497,68	[illegible]
Oraction		1650,32	[illegible]
Proficias		974,64	[illegible]
Revenu-Vert		1186,38	[illegible]
Sévéa	◆	105,24	[illegible]
Synthésis		16122,76	[illegible]
Uni Foncier		1206,47	[illegible]
Uni France		649,87	[illegible]
Uni Garantie C		1719,85	[illegible]
Uni Garantie D		1398,35	[illegible]
Uni-Régions		1600,73	[illegible]
Univar C	◇	301,62	301,62
Univar D	◇	295,88	295,88
Univers Actions		181,56	[illegible]
Univers-Obligations		2181,70	2141,02
CIC BANQUES			
Francic		547,48	531,53
Francic Pierre	●	114,99	111,64
Francic Régions		1628,46	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1263,69	[illegible]
Converticic		349,70	[illegible]
Ecocic		1401,52	1368,70
Oblicic Mondial		3320,75	[illegible]
Oblicic Régions		1130,21	[illegible]
Rentacic		166,17	163,71
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1315,24	1302,22
Lion 20000		16768,55	[illegible]
Lion Association		11223,16	11223,16
Lion Plus		1413,81	[illegible]
Lion Trésor		2347,05	[illegible]
Oblilion		1806,17	[illegible]
Sicav 5000		560,73	548,74
Slivafrance		939,07	[illegible]
Slivam		467,01	[illegible]
Slivarente		225,65	[illegible]
Slivinter		574,22	[illegible]
Trilion		5218,54	5151,57
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2055,82	2015,61
Créd.Mut.Act.France		126,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	◆	868,60	868,60
Créd.Mut.Ep.Ind. C		100,73	98,83
Créd.Mut.Ep.J		22419,25	22419,25
Créd.Mut.Ep.long.T.		231,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1183,54	1151,86
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1726,37	1690,52
Créd.Mut.Ep.Quatre		1099,39	1077,38
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		706,06	675,86
Saint-Honoré Capital		18031,71	17506,51
St-Honoré March. Emer.		618,12	591,50
St-Honoré Pacifique		780,05	746,46
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1793,63	1793,63
Stratégie Actions		925,11	889,53
Stratégie Rendement		1785,62	1729,46
LA POSTE			
Amplitude Monde C		777,69	758,72
Amplitude Monde D		757,61	739,13
Elanciel D		126,33	123,25
Émergence Poste C/D		107,75	105,12
Géobilys C		617,69	608,56
Géobilys D		589,54	580,83
Intensys C		114,25	114,08
Intensys D		109,39	109,23
Latitude C		144,92	144,92
Latitude D		136,34	136,34
Oblitys D		582,70	574,09
Plénitude C/D		153,08	149,35
Poste Gestion C		43340,11	43340,11
Revenus Trimestr. D		5315,35	5262,72
Solstice D		2346,54	2340,69
Thésora C		930,23	911,12
Thésora D		837,62	829,33
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		37057,78	37057,78
Actimonétaire D		31540,58	31540,58
Cadence 1 D		1060,22	1049,72
Cadence 2 D		1063,91	1053,38
Cadence 3 D		1051,61	1041,20
Capimonétaire C		2007,08	2005,07
Capimonétaire D		1864,84	1862,98
Capiobliq C		8501,17	8417
Interobliq C		6449,41	6385,55
Intersélection France D		572,15	560,99
S.G. France opport. C		1656,11	1623,64
S.G. France opport. D		1597,05	1565,74
Sogenfrance C		1472,16	1443,29
Sogenfrance D		1358,63	1331,99
Sogépargne D		313,67	310,56
Soginter C		1744,25	1710,05
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1226,08	1178,92
Sogelance D	◆	1615,60	1599,60
Sogenfrance Tempo D	◆	140,42	140,42

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

DISPARITION

Peter Ludwig

La passion des collections d'œuvres d'art

PETER LUDWIG, industriel allemand, collectionneur d'art et mécène à l'origine, notamment, de la création du Musée Ludwig de Cologne, est mort dans la nuit du 21 au 22 juillet à Aix-la-Chapelle, où il avait été hospitalisé il y a plusieurs semaines pour une crise d'appendicite. Il était âgé de soixante et onze ans.

Né en 1927 à Coblence dans une famille bourgeoise qui collectionnait les antiques et les porcelaines du XVIIIe siècle, Peter Ludwig avait hérité de l'entreprise familiale : une fabrique de chocolat, et d'un goût pour les collections d'œuvres d'art qu'il allait développer à grande échelle, comme sa chocolaterie.

COUP DE FOUDRE POUR LE POP ART

Ces collections, quelque 6 000 objets rassemblés pendant une quarantaine d'années par Peter Ludwig et son épouse Irène, comme lui docteur en histoire de l'art, toucheraient à tous les domaines de l'art de l'Antiquité à nos jours – sculptures, objets, peintures, manuscrits du Moyen Age, art moderne et contemporain –, formeraient des ensembles que le couple allait offrir ou prêter à quantité de musées et de fondations en Allemagne, mais aussi dans d'autres pays, de Cuba à Saint-Pétersbourg, ou de Bâle, où serait créé l'Antikenmuseum und Sammlung Ludwig, à Budapest, qui recevrait une collection d'art contemporain des pays de l'Est et de l'Ouest.

La toute première des collections qui a largement fait connaître les Ludwig dans le milieu de l'art est celle qu'ils ont constituée après avoir eu le coup de foudre, en 1966, à New York, pour le Pop Art. Rapidement montée, en moins de deux ans, celle-ci constitue le noyau de la donation de 350 œuvres d'art moderne et contemporain à la ville de Cologne, qui a été négociée en 1976, moyennant la création d'un Musée Ludwig rattaché à l'ancien Wallraf-Richartz Museum. Celui-ci a été ouvert il y a dix ans, dans un bâtiment neuf, près de la cathédrale de la ville. Pour son 6e anniversaire, les Ludwig lui faisaient le cadeau de *La Gare de Perpignan*, une œuvre-clé de Salvador Dali.

Alors qu'il associait son nom au Musée de Cologne, Peter Ludwig le greffait à deux institutions d'Aix-la-Chapelle : un Musée Ludwig consacré à l'archéologie et à l'art médiéval et l'autre à l'art contemporain hyperréaliste et minimal, qui deviendrait le Ludwig-Forum pour la culture internationale, et présenterait par roulement des acquisitions récentes.

AVANT-GARDE SOVIÉTIQUE

Partisan depuis le milieu des années 70 de l'ouverture à l'Est, pour les marchés comme pour la culture, Peter Ludwig collectionnait aussi l'avant-garde soviétique du début du siècle et d'aujourd'hui. En 1995, il faisait notamment donation d'une centaine d'œuvres d'artistes russes et occidentaux au Musée russe de Saint-Pétersbourg, et de trente-trois tableaux, parmi lesquels des Picasso, à un autre musée de cette ville.

Dernièrement, Peter Ludwig, dont l'anticonformisme est allé jusqu'à se faire portraiturer par Arno Breker, qui avait été le sculpteur préféré de Hitler, s'était engagé en faveur de l'établissement de relations artistiques avec la Chine : un musée de plus portant son nom doit ouvrir ses portes à l'automne à Pékin.

Geneviève Breerette

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 juillet sont publiés :

● **Cures thermales** : un arrêté fixant les prix de nouveaux traitements de stations thermales.

● **Cantines scolaires** : un arrêté relatif au prix des cantines scolaires et de la demi-pension dans les collèges et lycées d'enseignement public pour l'année scolaire 1996-1997.

● **Environnement** : un décret relatif aux actions en représentation conjointe des associations agréées de protection de l'environnement ; un décret portant application de l'article 15 de la loi du 3 janvier 1992 sur l'eau.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions du Conseil constitutionnel, concernant la contestation d'élections dans le Bas-Rhin, la Réunion, la Corse-du-Sud, les Pyrénées-Atlantiques, la Seine-Maritime ; une décision constatant la déchéance de Pierre Lacour (centriste, Charente) de sa qualité de membre du Sénat (*Le Monde* du 15 juillet).

Au *Journal officiel* du mercredi 17 juillet sont publiés :

● **Déconcentration** : un décret relatif au contrôle financier déconcentré. Il participe au processus de déconcentration des compétences et des crédits. Actuellement, les directeurs des administrations déconcentrées doivent demander le visa d'un contrôleur financier ministériel parisien pour engager des dépenses. Ce processus étant contraignant, le gouvernement prévoit d'instituer des contrôleurs financiers régionaux, à compter du 1er janvier 1997.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

● **Publications** : un avis relatif à la mise en vente, à la Documentation française, de l'ouvrage intitulé *La Fonction publique de l'Etat (mars 1995-mars 1996)*, 432 pages, 140 francs.

Au *Journal officiel* du jeudi 18 juillet sont publiés :

● **Fichiers** : un décret relatif à l'utilisation du numéro d'inscription au Répertoire national d'identification des personnes physiques pour les traitements nominatifs concernant le contrôle des ressources des allocataires du revenu minimum d'insertion. Le numéro d'inscription au Répertoire national d'identification des personnes physiques peut être utilisé par les organismes payeurs du RMI, les organismes d'indemnisation du chômage, et les organismes publics ou privés qui versent des rémunérations ou des aides à l'emploi ou à la formation relevant des dispositifs d'insertion.

● **Cultes** : un arrêté relatif à la contribution sociale généralisée et à la contribution pour le remboursement de la dette sociale sur les revenus d'activité et de remplacement des ministres du culte. Ce texte prévoit que les ministres du culte doivent désormais acquitter la CSG et le RDS. Cette mesure qui constitue le premier volet d'une vaste réforme du régime particulier de Sécurité sociale des cultes, devrait concerner près de 18 000 prêtres en activité et pensionnés, jusqu'à présent dispensés du paiement.

● **Saint-Cyr** : un arrêté portant attribution du diplôme de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr pour l'année 1996.

Au *Journal officiel* du vendredi 19 juillet sont publiés :

● **Armes chimiques** : un décret relatif au financement de certaines dépenses occasionnées par les stages organisés par le ministère de la défense au bénéfice des ressortissants étrangers, dans le cadre de la formation aux postes d'inspecteur international de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ; un arrêté fixant les modalités de prise en charge de certaines dépenses occasionnées par cette formation, qui sera dispensée par le Centre français de formation pour l'interdiction des armes chimiques.

● **Diplômes européens** : un arrêté relatif aux règles de saisine et de fonctionnement de la commission chargée de l'assimilation, pour l'accès aux concours ou examens de la fonction publique hospitalière, de titres ou diplômes délivrés dans d'autres Etats membres de la Communauté européenne.

● **Frontières fiscales** : un décret pris pour l'application de la loi du 17 juillet 1992 relative à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne, en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects.

● **Privatisation** : un décret autorisant le transfert au secteur privé de la Société française de production et de créations audiovisuelles ; un décret pris pour l'application de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Clélia et Oriane
ont le bonheur d'annoncer la venue au monde de

Alizée,

le 21 juillet 1996,

Catherine et Philippe FROGUEL-SMADJA.
104, avenue de la Dhuys,
93170 Bagnolet.

– Paris. Los Angeles.

Valérie VILAR
et
Thierry DUPUY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Diana, Sarah,

le 19 juillet 1996.

Philippe et Florence LE NAIL-CARON
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marguerite,

le 20 juillet 1996.

53-55, rue Bayen,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

– Le Liban et le Jura
souhaitent un très bon anniversaire à leur adorable

Bambi.

Charles.

Décès

– Mme Josephine Abeles,
Mme Dominique Malvy
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père et grand-père.

Me Constant Vily ABELES,
X 28,

décédé le 19 juillet 1996, à Albi.

3, impasse Croix-de-Clary,
81000 Albi.

– Les familles Azzam, Mainguy et Mpondo Black,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eliane AZZAM,
née MAINGUY,

survenu le 20 juillet 1996, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, avenue Jean-Baptiste-Clément, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

– Mme Pierre Grivet,
Jean-Philippe et Sylvie Grivet
et leurs enfants,
Françoise et Jean-Claude Bardes
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Cyril GRIVET,
X 66,
Carnegie Research Institute
of Stanford University,

dans l'avion de New York à Paris, le 17 juillet 1996.

Une réunion d'adieu, dont la date sera fixée ultérieurement, sera organisée à La Ferté-sous-Jouarre.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 17 juillet 1996, de

M. Jean DEVISSE,
professeur émérite d'histoire.

– Le directeur de l'UFR d'histoire de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 17 juillet 1996, de

M. Jean DEVISSE,
professeur émérite d'histoire.

– Le directeur du Centre de recherches africaines de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 17 juillet 1996, de

M. Jean DEVISSE,
professeur émérite d'histoire.

– Rose Gaetner,
son épouse,
Evelyne et Gilles Gaetner,
sa belle-fille et son fils,
Thomas et Julien Gaetner,
ses petits-fils,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Georges GAETNER,

survenu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 15 juillet 1996, des suites d'un cancer.

Homme de conviction et de grande culture, Georges Gaetner, qui fut très lié à André Ferrat et Edouard Depreux, adhère dès le Front populaire à la SFIO dont il fut membre du conseil national dans les années 50.

C'est à la Libération qu'il commence sa carrière de journaliste à *Cité soir* dirigé par André Philip. En 1946, il part pour l'Algérie où il est éditorialiste à *Alger soir* et *Oran républicain*.

Trois ans plus tard, à la demande de Claude Bourdet, il est nommé correspondant de *Combat* à Prague, puis à Vienne. A cette époque, il noue des contacts étroits avec des intellectuels tchèques, qui deviendront les artisans du printemps de Prague, en 1968.

En 1954, il rejoint *L'Information* avant d'entrer en 1968 au *Figaro* où il sera successivement chef adjoint du service économique puis du service étranger jusqu'en 1977, date de son départ à la retraite. Georges Gaetner avait été secrétaire général du Syndicat national des journalistes, de 1966 à 1968.

L'inhumation a eu lieu le 18 juillet, au cimetière de Pantin dans l'intimité familiale.

200, rue de Lourmel,
75015 Paris.
10, rue de Parme,
75009 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Laurent Schmets,
son mari,
Michèle et Victor Jabot,
ses parents,
Valérie et Charles-Antoine de Limelette,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Renée Bonduelle,
sa grand-mère,
Agnès et Jean Schmets,
ses beaux-parents,
Les frères et sœurs de Laurent
et leurs enfants,
Les familles Jabot, Bonduelle et Bastide,
ont la douleur de faire part du décès de

Christine JABOT-SCHMETS,
médecin,

survenu accidentellement le 18 juillet 1996.

Elle avait trente ans.

« Va, ma fille, ta foi t'a sauvée. »
Mt 9.22.

Nous nous rassemblerons autour d'elle pour célébrer l'Eucharistie le mercredi 24 juillet, à 15 h 30, en l'église Saint-Etienne, 5, place de l'Eglise, à Issy-les-Moulineaux.

Cet avis tient lieu de faire-part (pas de fleurs).

– L'Association France Alzheimer et son comité scientifique
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

professeur Yvon LAMOUR,

lors de l'accident de la TWA.

– La Société des neurosciences
a le regret de faire part de la disparition tragique du

professeur Yvon LAMOUR,
membre du conseil d'administration,

le 18 juillet 1996.

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR Lariboisière-Saint-Louis,
Ses collègues et amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès accidentel de

Yvon LAMOUR,
professeur des universités,
praticien hospitalier,

survenu le 18 juillet 1996.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

– Les amis de

Yvon LAMOUR,
professeur à l'université
Paris-VII-Denis-Diderot,

chercheurs, techniciens,
administratifs et universitaires
des unités Inserm 159, 161, 324 et 421,

ont la douleur de faire part de son décès accidentel, survenu le 18 juillet 1996, dans sa quarante-neuvième année, alors qu'il rentrait de New York, et demandent de vous associer à leur peine.

– La section de physiologie du Conseil national des universités
a la tristesse de faire part du décès de

M. Yvon LAMOUR,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
chef de service de l'exploration fonctionnelle digestive
à l'hôpital Lariboisière,

disparu tragiquement dans la catastrophe aérienne de la TWA du 18 juillet 1996.

– Lydie et Simon Fodiman-Nizri,
Maryse et Daniel Monsarret-Nizri,
Fabienne et Michel Clementi-Nizri,
Laurent, Julien, Pascal, Marion, Clara Nizri,
Pascal et Céline Daviot,
sa fille, son gendre,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et les familles Amsterdamsky, Astières, Fodiman, Combes, Freychet,
ont la douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-seizième année, le 19 juillet 1996, de

Mery KARRASSIK,
née TAVER.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Nizri,
13, rue Leverrier,
75006 Paris.

– Mme Pierre Lecrubier,
son épouse,
Yves et Marie-Hélène Lecrubier,
Jean-Marie et Claude Lecrubier,
Daniel et Marie-Pierre Lecrubier,
Anne et Antoine Barnaud,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LECRUBIER,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 21 juillet 1996.

Le service religieux sera célébré le mercredi 24 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

11, rue Jacques-Dulud,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme René Levasseur,
son épouse,
Mlle Germaine Levasseur,
sa fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René LEVASSEUR,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 16 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ceci tient lieu de faire-part.

32, avenue Théry,
92420 Vaucresson.
40, rue Condorcet,
75009 Paris.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis REGNER,
retraité SNCF,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
« soldat sans uniforme »
1940-1944
décoré par le général de Larminat,
contresigné par le général de Gaulle,

survenu le 12 juillet 1996, à la maison de retraite, rue de Villé, à Lunéville, dans sa cent-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Maur, l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Lunéville, en présence de sa famille et de ses amis.

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR Xavier-Bichat,
Ses collègues et amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques POCIDALO,

survenu le 14 juillet 1996,
et s'associent à la peine de sa famille.

– Le professeur Jean-Marie Desmonts, doyen de la faculté Xavier-Bichat,
M. Jean-Marie Bezou, président de la commission de surveillance,
Le professeur François Vachon, président du comité consultatif médical,
Anne-Marie de Saxcé, directeur,
L'équipe de direction et l'ensemble du personnel du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard,

ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Jacques POCIDALO,

survenu le dimanche 14 juillet 1996, à l'hôpital Bicêtre.

Par sa personnalité hors du commun et son talent, Jean-Jacques Pocidalo restera à jamais une grande figure de l'histoire de l'hôpital Claude-Bernard.

– Le professeur François Bonnet de Paillerets, président du conseil d'administration,
Le professeur Jean-Pierre Couland, directeur général de l'institut de médecine et d'épidémiologie africaines,

ont l'immense regret d'annoncer le décès de

Jean-Jacques POCIDALO.

– Le directeur général de l'Inserm,
Les instances scientifiques de l'Inserm,
Le directeur et le personnel de l'unité de recherche « Epidémiologie, prévention et traitement des maladies infectieuses » (U.13), ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Jacques POCIDALO,
directeur de recherche émérite
de l'Inserm,
ancien directeur à l'unité 13.

– M. et Mme Jean-Claude Olivier,
Françoise Clay-Olivier, Jacqueline Christophe,
ses enfants,
Nathalie et Savas, Emmanuel, Marie, Delphine,
ses petits-enfants,
Dan, Mohamed,
Electre, Tara, Jordanis,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que les familles Lods, Curie, Moutaud, Charpillon,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth OLIVIER,
professeur honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 18 juillet 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le 24 juillet, à 9 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, boulevard Soult,
75012 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Le Théâtre populaire de Lorraine, direction Stéphanie Loïk, centre dramatique régional de Thionville,
Son équipe,
Ses comédiens,
Ses spectateurs,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Denise PÉRON,
femme de théâtre,
artiste associée,

survenu le vendredi 19 juillet 1996, à Créteil.

L'incinération a eu lieu le mardi 23 juillet, à Valenton.

(Le Monde, daté 21-22 juillet.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre SIGNARD,
ingénieur civil des Mines,
ancien directeur général
des Houillères du Nord,
ancien directeur général
des Houillères de Lorraine,
ancien président du BRGM,
ancien président et fondateur
de Sofremines,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

selon sa volonté, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 15 juillet 1996.

Anniversaires de décès

– *En mémoire*

Alain BELLANGER

30 avril 1947 - 23 juillet 1988

Remerciements

– Eric et Christine Lebettre
et leurs enfants,
Pascale Lebettre et François Imbert,
Nadia Lebettre et Loïc Le Moël
et leurs enfants,
ont été profondément touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressé et expriment leur infinie reconnaissance à tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de

Mme veuve Michel LEBETTRE.

– La famille et les proches de

Denise PÉRON,

remercient profondément tous ceux qui par leur adhésion à l'association « Retour - Les amis de Denise Péron » leur ont permis d'aider Denise incroyablement plus qu'ils n'auraient pu le faire seuls.

14, avenue Anatole-France,
94000 Créteil.



AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

TÉLÉVISION La fusion entre Time Warner et Turner Broadcasting System, deux groupes de communication aux Etats-Unis, est désormais officielle. Ce rapprochement, en préparation depuis un an, donne naissance au plus grand groupe mondial de communication (devant Walt Disney-ABC). ● PAR CET ACCORD, Time Warner rachète pour 6,5 milliards de dollars de titres de la compagnie de Ted Turner, le fondateur de la chaîne câblée d'information en continu Cable News Network (CNN) ● LE NOUVEAU GÉANT, avec un chiffre d'affaires cumulé de 20 milliards de dollars (environ 100 milliards de francs), regroupe dans une même entité des actifs aussi divers que les magazines *Time, Fortune, Sports Illustrated*, la chaîne câblée d'information en continu CNN ou les studios de cinéma Warner Bros, sans oublier la musique ou avec l'équipe de basket-ball d'Atlanta.

Naissance officielle du numéro un mondial de la communication

La fusion entre Time Warner et Turner Broadcasting System (TBS) ne lève pas toutes les incertitudes sur l'avenir du nouveau géant américain. La répartition du pouvoir entre les patrons des deux anciens groupes n'est pas encore fixée

WASHINGTON
de notre correspondant

Depuis vendredi 19 juillet, le mariage entre Time Warner et Turner Broadcasting System (TBS) est désormais légal (*Le Monde* du 25 septembre 1995). En donnant finalement un avis favorable, après presque une année d'incertitude, la Commission fédérale du commerce (FTC) a tenté d'imposer quelques garde-fous pour protéger les consommateurs contre les abus nés d'un monopole de fait.

Mais la commission n'a pas levé, loin de là, toutes les incertitudes qui existent encore après la naissance de ce nouveau géant de la communication. Dans la même entité se côtoient des actifs aussi divers que l'hebdomadaire *Time Magazine*, la chaîne câblée d'information en continu Cable News Network (CNN), les studios de cinéma Warner Bros et aussi de la production musicale. Les associations de consommateurs peuvent craindre que des synergies entre différents secteurs du groupe ne nuisent aux acheteurs.

En attendant, l'avenir du groupe va être largement conditionné par les rapports humains qui vont s'instaurer entre quelques acteurs puissants et notoirement ambitieux qui sont à l'origine du mariage. L'une des questions, en forme de boutade, est de savoir si Ted Turner, fondateur de TBS et donc de la chaîne CNN, va retourner élever des bisons dans son ranch du Montana en compagnie de son épouse Jane Fonda.

Mais des observateurs assurent qu'il va profiter de sa position stratégique de numéro deux et de principal actionnaire du nouveau conglomérat pour tenter de supplanter Gérald Levin, le président de l'empire Time Warner, qui conserve ses fonctions et accroît son influence. Pour un individualiste comme Ted Turner, il va sans aucun doute être difficile de partager le pouvoir.

LA VICTIME DE L'ACCORD

Gerald Levin, qui s'est débarrassé, à la fin de l'année dernière, de l'ambitieux Michael Fuchs, ancien patron de la chaîne payante HBO, n'est pas homme à se laisser faire. Sa détermination a eu raison de bien des obstacles, en particulier celui représenté par la volonté de US West d'empêcher cette fusion. La compagnie régionale de téléphone, qui détenait 25,5% de Time Warner, estimait que sa participation lui donnait *de facto* le droit d'interdire à M. Levin d'investir dans des activités concurrentielles. Mais Ted Turner n'est pas le seul homme avec lequel Gerald Levin devra composer.

Apparemment, John Malone, le directeur général de Tele-Communications Inc (TCI), le plus gros câblo-opérateur américain, est la principale victime de l'accord de fusion. La commission fédérale du commerce a estimé que l'un des dangers de ce projet était constitué par le rapprochement entre TCI et Time Warner (numéro 2 du câble), puisque Liberty Media (contrôlée par TCI) détenait une participation de 22% au sein du groupe de Ted Turner. La fusion risquant de lui accorder trop de pouvoir au sein du nouvel empire, la participation de Liberty Media sera limitée à 9%, et John Malone ne disposera pas de droit de vote au sein de Time Warner.

Ces dispositions visent à établir une sorte de frontière (du moins juridique) entre TCI et Time Warner s'agissant du câble.

John Malone devra enfin renoncer à l'accord aux termes duquel TCI avait obtenu une concession – d'une durée de vingt ans – pour opérer sur les chaînes du câble de Ted Turner (CNN, Cartoon Network...) à des tarifs préférentiels.

Mais, depuis peu de temps, la loi sur les télécommunications interdit qu'une même société desserve plus de 30 % des foyers abonnés au câble. Or, à eux deux, Tele-Communications et Time Warner vont atteindre quelque 25 millions de foyers, soit 40 % du marché. D'autre part, afin d'accroître la compétition dans la programmation, le nouveau groupe devra lancer une nouvelle chaîne câblée d'informations en continu, afin de concurrencer... CNN.

De telles précautions sont loin de satisfaire les organisations de consommateurs, qui estiment que le tandem Levin-Turner favorisera quand même ses propres services au détriment des éditeurs de chaînes indépendants. Ils évoquent aussi des abus tarifaires possibles liés à la position de monopole du groupe.

Ce danger est en effet inhérent à la consolidation de l'industrie de la communication et du divertissement à laquelle on assiste aux Etats-Unis. En témoigne notamment la récente annonce d'un accord entre News Corporation, la société australienne de Rupert Murdoch, et New World Communications Group (propriétaire de nombreuses stations de télévision aux Etats-Unis), qui devrait permettre à M. Murdoch (qui possède déjà le réseau Fox) d'atteindre 40% du réseau télévisé américain.

Laurent Zecchini

Une nouvelle chaîne d'informations en continu

LOS ANGELES
correspondance

Après seize années d'existence, CNN n'est désormais plus seule. A l'issue d'un partenariat entre le géant de l'informatique Microsoft et le network NBC, la chaîne câblée MSNBC lui fait désormais concurrence sur le marché de l'information en continu. Depuis quelques jours, MSNBC diffuse sur le canal d'America's Talking, une chaîne câblée qui touche 22 millions d'abonnés (CNN est reçue, elle, dans 65 millions de foyers). Bob Wright, PDG de NBC, confirmait que, avec NBC Super Channel et CNBC, implantées en Europe et en Asie, MSNBC n'entendait pas concurrencer CNN sur le marché international.

MSNBC, avec sa devise : *« Il est temps de se brancher »*, joue la différence en couplant informations sur le câble et sur Internet. Bill Gates, PDG de Microsoft, brandit ce service interactif comme *« le premier réseau d'informations sur le Web »* même s'il reconnaît que la technologie est encore balbutiante.

La force de MSNBC est de pouvoir s'appuyer sur la rédaction de NBC, ses stars et son réseau de correspondants. Ainsi Tom Brokaw, journaliste vedette de NBC, a présenté récemment InterNight, un rendez-vous depuis la Maison Blanche, avec pour invité Bill Clinton, qui a répondu au journaliste et à quelques-unes des 7 000 questions posées sur l'Internet.

A l'antenne, MSNBC a davantage recours aux liaisons en direct avec ses correspondants. La chaîne a des accords avec le *New York Times*, afin de proïduire une version télévisée de son édition dominicale. Une présentatrice connue, Jane Pauley, anime « Time and Again », un programme rétro fait d'images d'archives télévisées...

Face à cette salve de stars, Tom Johnson, président de CNN, affirme : *« Nous discutons avec des correspondants et des présentateurs connus. »* Malgré la présence des ténors, l'image de la nouvelle chaîne est plutôt jeune, dynamique, comme le prouve « The Site », une émission sur le monde cyber qui a eu l'insolence de conclure sa première édition en expliquant qu'on pouvait vivre sans ordinateur.

Les infos en continu sont rentables, comme en témoignent les résultats de CNN, 678 millions de dollars de revenus publicitaires d'abonnements, pour 300 millions de dépenses. Alors qu'ABC a renoncé à son projet, News Corp. /Fox, contrôlée par Rupert Murdoch, va se lancer dans la compétition. Sa chaîne d'infos prévue pour la rentrée aura 10 millions d'abonnés grâce à un accord avec le câblo-opérateur TCI. Mais, contrairement à NBC, qui dispose d'une rédaction solide et crédible, Rupert Murdoch doit entièrement construire la sienne.

Claudine Mulard

Pierre Bergé et Jacques Rosselin sont candidats à la reprise de l'hebdomadaire « Le Nouvel Economiste »

LE NOUVEL ÉCONOMISTE s'acheminait lentement vers une mort annoncée ou une survie fragile au prix d'un changement radical d'identité. *« Il n'y aurait donc pas en France de tycoons prêts à se mouiller pour une cause autre que le soutien à un parti. En dehors de Jimmy Goldsmith (...) et de Pierre Bergé, qui déverse des sommes dans les campagnes contre le sida, c'est le désert »*, écrivait *Le Nouvel Economiste* dans son éditorial du 19 juillet. Jimmy Goldsmith a été approché, mais a refusé. C'est finalement Pierre Bergé qui est prêt à venir au secours du *Nouvel Economiste*, en dépôt de bilan depuis le 10 juin *(Le Monde* du 12 juin). L'administrateur judiciaire avait donné jusqu'au lundi 22 juillet à midi pour remettre des plans de reprise, après un sursis de quinze jours.

La société Jupiter Communication, dirigée par Jacques Rosselin, créateur de *Courrier International*, a finalement déposé lundi une offre. La société, qui travaille sur un projet de journal du dimanche, est financée par Pierre Bergé, président d'Yves-Saint-Laurent Couture, et Guy de Wouters, administrateur de la société générale de Belgique et président de l'European Planning Associates, une société regroupant plusieurs investisseurs européens. Ils prévoient d'investir 40 millions de francs dans la relance du titre et de reprendre les actifs pour 500 000 francs. En trois ans, *Le Nouvel Economiste* a perdu 120 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 104 millions en 1995.

Deuxième candidat surprise, l'ancien PDG du quotidien économique *La Tribune-Desfossés*, Georges Ghosn, a également déposé un plan de reprise de 1 million de francs. Il envisage de transformer le titre en bimensuel et souhaite conserver une quarantaine des salariés. Jupiter communication prévoit de conserver *« environ la moitié du personnel »*, selon Jacques Rosselin. Les deux candidats qui s'étaient manifestés auprès de l'administrateur, Robert Lafont, PDG d'*Entreprendre*, et Guy Sinnger, propriétaire de *Défis*, n'ont finalement pas déposé d'offres.

Robert Lafont fait savoir qu'il est toujours candidat, même s'il n'a pas pu boucler son tour de table avant le 22 juillet. Un représentant de l'administrateur judiciaire estime cependant que la liste des candidats est close. Pierre Bergé et Georges Ghosn ont la possibilité d'améliorer leur offre jusqu'à la deuxième quinzaine d'août, période au cours de laquelle le tribunal de commerce de Nanterre devrait rendre sa décision.

CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

La proposition de Jacques Rosselin change les données d'un dossier où il fait désormais figure de favori. Pour Pierre Bergé, *« Le Nouvel Economiste est très bien fait. Il était injuste que ce titre disparaisse. Avec des amis investisseurs, nous avons décidé de sauver ce journal et d'y apporter du sang nouveau »*. Il n'est pas question de bouleverser le journal, dont *« le ton totalement indépendant doit être poursuivi »*. La société Jupiter Communication annonce dans un communiqué qu'elle est *« convaincue qu'il existe une place en France pour un news économique et que* Le Nouvel Economiste *peut occuper cette place »*. Elle *« se fixe comme objectif de développer le chiffre d'affaires et de réduire les charges d'exploitation pour en assurer l'équilibre en deux ans »*.

Cette candidature est plutôt bien accueillie par les salariés, même si l'on reste prudent. « On nous annonce depuis longtemps un miracle pour demain. On est obligé d'attendre pour voir », fait remarquer l'un d'eux. La proposition comporte trois clauses suspensives : résultats d'un audit financier, finalisation du montage juridique et du tour de table. Le fonds d'investissement Entreprise et croissance, qui avait réuni 10 millions de francs autour de l'actuel PDG du journal, Henri Nijdam, devrait participer au financement. Enfin la reprise d'une moitié des effectifs déçoit le personnel.

Jacques Rosselin, qui deviendrait directeur de la publication de l'hebdomadaire, en cas de reprise, devait rencontrer les salariés de l'hebdomadaire mardi 23 juillet dans l'après-midi. L'actuel rédacteur en chef, Vincent Beaufil, devrait conserver ses fonctions. Pour Jacques Rosselin, il est nécessaire de freiner les dépenses et *« il faut adapter le projet éditorial aux contraintes économiques »*. Son premier objectif est de développer la diffusion. *Le Nouvel Economiste* avait, en 1995, 55 000 abonnés et 10 000 acheteurs en kiosques. Jacques Rosselin souhaite porter ces deux chiffres à plus de 90 000 exemplaires en deux ans. Le plan de cession de Jupiter communications n'intègre pas l'accord passé avec *Le Monde*, qui s'inscrivait dans le cadre d'un plan de continuation, mais toutes les négociations sont possibles. *« Nous sommes ouverts à toute forme d'accord commercial »*, estime Jacques Rosselin.

Quelle que soit la décision du tribunal de commerce, une page se tourne pour *Le Nouvel Economiste*. Henri Nijdam, qui avait repris en 1992 à Hachette le journal fondé par CEP Communication en 1975, devrait quitter ses fonctions. *« Mon rôle est terminé »*, constate-t-il aujourd'hui, même s'il est toujours prêt à favoriser cette solution qui préserve, selon lui, l'indépendance et l'esprit qu'il a insufflés au journal. C'est sous la direction d'Henri Nijdam et de son rédacteur en chef de l'époque – Gilles Le Gendre, avec lequel il est entré en conflit en 1994 – que *Le Nouvel Economiste* a trouvé une seconde vie, en s'inspirant de *The Economist*. Homme du redressement éditorial, il n'a pu assurer la survie économique du titre et a été contraint au dépôt de bilan, après de multiples tentatives de sauvetage.

Alain Salles

Au bon sel

Dans le monde très fermé des « îliens », un jeune chef a réussi à s'imposer avec une carte piquante qui n'ignore rien des mystères des marais



DESSINS DESCLOUZEAUX

ENFIN un produit que les chefs tiennent pour magistral et dont le « populo » peut profiter pour pas cher ; encore que sur la carte de certains il soit mentionné comme s'il s'agissait d'une denrée très mystérieuse, rapportée de contrées absolument lointaines par caravanes soutenues d'escortes armées. Ils le déclinent sous de multiples thèmes avec beaucoup d'autorité, laissant planer le doute sur ses pouvoirs, qui doivent être considérables si l'on comprend bien l'adoration dont ils l'entourent. Seuls les sorbets et la plombières des familles échappent encore à leurs expérimentations. Ils en mettent partout, en essaiment sur tout, en incorporent dans tout. C'est la sainte touche, l'ornement fatal. Le sel de Guérande...

Pas vraiment une découverte, si l'on sait qu'à Versailles, dès que le Quatorzième jugea de s'endetter davantage en mangeant trop, le fameux condiment tenait déjà sa place à la table du souverain. Un peu de pub, un peu d'organisation, un peu de promotion : le guérande allait rénover sa réputation et à nouveau faire la joie et la fierté des professionnels – on en trouve aussi dans les rayons « promotion de la semaine » des grandes surfaces de haute banlieue.

C'est un sel aristocratique, entièrement fait main. Avec cette particularité de saler beaucoup moins que ses confrères. Les féroces amateurs disent en croquer à cru au moindre moment de doute. Par pur plaisir. Un antidépresseur première pression.

Un sel de cordialité, d'entente, comme un vieil ami rénové. Pas la salière tragique des ménagères énervées ou la pompe neigeuse des frites de fête foraine, non, un personnage solaire avec du vent et des pépites marines en fonds de commerce. La « fleur » surtout, le moment le plus léger et le plus précieux de la cueillette ; à poser en paume, à manier à la lyrique.

Depuis des temps mérovingiens il est élevé dans ces salines de la presqu'île de Guérande, entre Le Croisic et l'embouchure de la Vilaine. Multiples et brefs jardins aquatiques écumés pieds nus et pantalons retroussés par le paludier subtil. Mirage de l'évaporation, de l'eau compressée, oppressée. L'océan devenu cristaux, réduit à l'état de monticules, de pyramides et puis de montagnes dans les « salorges », ces greniers de bois où on lui fait rendre gorge des derniers embruns qu'il croyait encore pouvoir garder par-devers lui. Toute une histoire.

A L'EST DE GUÉRANDE

Une autre histoire, plus singulière encore, est celle de la Brière, cette vaste étendue de marais située à l'est de Guérande, la cité fortifiée. Contrée ombrageuse, jalouse de son enfermement, gardienne sourcilleuse des avantages que vont lui léguer les ducs, les monarques et les républiques. Les Briérons sont collectivement propriétaires de leur territoire, et malheur à celui qui viendrait se mêler de fausser la loi des clans, tout-puissants dans les communes.

Voilà pourtant un jeune cuisinier qui, à force de patience et d'approches ethnologiques et éthologiques bien comprises, est en train de prendre position au cœur de ce dangereux maillage traditionnellement interdit aux étrangers. Nous sommes ici en expédition gastronomique profonde.

Durant des années, mesurant ses pas et ses gestes, ses propos et ses silences, il est venu et revenu dans l'endroit, offrant des gages de son attirance non feinte pour le pays, s'assurant avec prudence alliances et parrainages. Il est souriant, vif, porte la boucle d'oreille façon frères de la côte et tient serrés dans ses malles des certificats très pertinents sur ses états de service dans des maisons comme La Tour d'Argent ou Taillevent. Un « pro ».

Ici, le milieu sursaute, frétille et s'agite de toute une faune que les natifs ont toujours surveillée avec la plus grande attention : leur vie même en dépendait. On comprend qu'ils hersent leurs frontières de préventions peu négociables pour l'inconnu. Les voyageurs ne sont admis que sous réserve de bonne conduite. Un rien peut froisser ces « îliens », retranchés derrière leurs chenaux avec la conviction que c'est entre eux, et entre eux seuls, qu'ils sauront gérer leur patrimoine et engager les particularités de leur avenir. Une région de murmures et de chuchotements, de contes et de secrets. Attention, fragile !

Il le sait, Eric Guérin, lui qui a commencé à se faire connaître dans les parages par la finesse de sa gâchette et sa méticulosité de Sioux lors de chasses aux canards menées dans la jungle des roseaux. Un bon passeport pour se faire admettre auprès de ces hommes de plein air qui finiront, sans broncher, par le laisser s'installer sur leurs terres. Et sa carte est piquante en cela qu'elle n'ignore rien des vadrouilles, des battues et des pêches engagées dans ces mystérieux marais de la Grande Brière.

Alors, voilà, facétieusement dit, « une promenade de petits gris en ravioli d'orties sauvages ». Les escargots sont des plus véritables, les orties aussi. Déjà, la manière de s'y prendre avec la très urticante annonçait que ce jeune chef savait redoutablement prendre possession des sauces. Confirmation avec ces *« cuisses de grenouille sautées au beurre breton »*. Pour faire bonne mesure, et continuer à vivre sur le pays, en accompagnement sont proposées des salicornes, plantes sauvages éprises du sel que l'on récolte en abondance dans la contrée.

Il manquait l'anguille, poisson ici roi. Elle arrive, rôtie, avec pommes acidulées et oignons rouges au vin de Loire. Le saucier fera donner les flèches les plus fines de sa force de frappe pour signer le plat, et rappeler qu'en cambrousse extrême on peut aussi se souvenir des leçons des grands maîtres parisiens.

Et puisque l'invention et ses hardiesses ne sont pas interdites, quand on se sent en forme et que l'on n'a que vingt-six ans, pourquoi ne pas se lancer dans une *« rencontre insolite entre un canard de Challans et une sardine au sel de Guérande »* ? Encore un tour de magie du guérande, cette poudre de perlimpinpin de la providence : le plat était cocasse et rude, mais parfaitement acceptable.

Jean-Pierre Quélin

★ Auberge du Parc, 162, île de Fédrun, 44 720 Saint-Joachim. Tél. : 40-88-53-01. Menu : 195 F. Carte à partir de 250 F. L'auberge dispose de quatre chambres.
Parc naturel régional de Brière, **177, île de Fédrun, 44 720 Saint-Joachim. Tél. : 40-91-68-68.**

Les marchés du Sud de la France : le mesclun de Vence

Au début du siècle, unique concession à la vie moderne, c'est en tramway que les poissonnières montaient depuis Cagnes pour vendre leurs produits sur le marché de Vence (Alpes-Maritimes).
Aujourd'hui, le tramway n'est plus, mais la vieille ville épiscopale semble avoir succombé, les jours de marché, à d'autres sirènes de la modernité. Ses ruelles fraîches et sinueuses sont envahies par la lie d'une confection pseudo-provençale, et l'on cherche enfin un peu d'authenticité dans ce grand déballage.
Seule la minuscule place Surian fait exception à la règle. Ici sont réunis une poignée de producteurs locaux. C'est devant l'ancienne mairie, aujourd'hui habitée par deux vieilles dames, que les Corniglion tiennent leur étal. Six tréteaux, trois planches, une balance. Il n'en faut pas plus à Annie pour vendre les légumes qu'elle et son mari cultivent à Villeneuve-Loubet, à quelques kilomètres de là.
C'est au marquis de Panisse Passis, aristocrate local, qu'ils louent la vaste clairière perdue au fond des bois où ils travaillent la terre. Si les parents de Christian Corniglion, Antoine et Antoinette, ont longtemps fait pousser la rose tango, célébrité du pays vençois, lui a toujours travaillé en tant que maraîcher. Carottes, oignons, navets et surtout mesclun, une spécialité dont Christian peste que l'on puisse la confondre avec une simple salade mélangée et coupée en morceaux – *« pourtant il y en a qui ne se privent d'en vendre comme ça sur le marché »*.
Comment faire le distinguo entre vrai et faux mesclun ? Si tout le monde s'accorde généralement sur l'origine du nom, tiré du niçois *mesclumo* (mélange), l'unanimité n'est plus de mise quand on parle des proportions et des ingrédients. Le *Larousse gastronomique* parle à la fois de *« scarole, trévise, chicorée sauvage, mâche et pissenlit »*. Risible. Ou idéal, pour une salade qui aurait vu le jour dans la région de Roubaix et non pas à Nice.
Il manque en effet à ce mélange l'élément essentiel : la roquette, aussi appelée rouquette, ou localement riquette ou *riquéta*.
Même si c'est une référence dans le Midi, cette cousine de la moutarde, formicante comme elle, a donné son nom à un quartier de Paris tant elle y poussait en abondance. C'est une des trois salades essentielles du mesclun, et même la principale, avec la dent-de-lion et la laitue naissante.
Les proportions du mélange et l'ajout en petite quantité d'une ou deux autres variétés sont à l'appréciation de chacun. Hélas ! pas un mot à ce sujet dans les écrits d'Auguste Escoffier, grand gastronome et enfant de Villeneuve-Loubet, ville qui lui a consacré un musée. L'homme qui inventa la salade Réjane (pommes de terre, pointes d'asperge et truffes) ne célébra pas le mesclun. On ne peut que regretter l'indifférence qu'il témoigna pour cette véritable carte postale du Midi, lui qui disait que *« les plats sont des lettres qu'on envoie à des amis »*.

Guillaume Crouzet

★ Marché de Vence mardi, vendredi et samedi matin. Mesclun de Christian Corniglion, 5 F environ les 100 g. Il existe aussi une boutique de fruits et légumes, place Surian, au nom de Corniglion, mais ses propriétaires n'ont rien à voir avec notre producteur.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE MONIAGE GUILLAUME
Il fait bon dîner, à la fraîche, sur la terrasse de cette auberge villageoise en plein Paris, connue depuis deux décennies des amateurs de crustacés et de bouillabaisse. Les prix ? Michel Garanger observe que le prix du homard, s'il est vraiment breton, est égal partout et qu'il n'est jamais donné ; *mais il a su s'adapter* à l'air du temps. On se régale aujourd'hui d'une tartine de rouget en tapenade, d'une dorade au jus de bouillabaisse et, pour conclure, de quenelles moelleuses de chocolat et coulis d'abricot. Avec un service prompt et aisé, Le Moniage Guillaume offre le bouquet quelque peu suranné d'un savoir-faire artisanal, mais le vin y est bon. C'est un vin de Loire, jasnières « Reynald Lelais » (1995) ou vouvray « Gauthier-Lhomme » (1992), à 135 F. Menus à 185 F et à 245 F. A la carte, compter entre 200 et 300 F.
★ Paris, 88, rue de la Tombe-Issoire (75014). Tél. : 43-22-96-15. Fermé le dimanche. Ouvert en août.

VILLA D'OR
Quoi de nouveau à Chinatown, du côté de la porte de Choisy, et comment s'y reconnaître ? L'on fera confiance au bouche-à-oreille pour se rendre, entre amis, dans un local exigu, exactement semblable aux autres, décoré au bazar du coin. La cuisine fait la différence, et, dès l'accueil, tout change. Le patron, sa femme et les jolies serveuses sont parisiens de la deuxième génération. L'on vous guidera sobrement au travers *du choix des bouillons, fins et clairs*, des raviolis à la vapeur délicieusement gluants, pattes de crabes et boulettes de crevettes aux saveurs distinctes et fraîches. Voici le canard mijoté au miel, ou bien le pigeonneau, pour oublier les affres bovins du jour. Un étonnant pâté chaud d'œufs et de légumes ravira les nouveaux végétariens forcés que nous sommes. L'on pourrait faire mieux du côté du tavel. Préférons le bordeaux générique, appellation d'origine contrôlée, et soyons satisfaits d'une nouvelle génération de « chinois » de Paris, accueillante et généreuse. A peu près 130 F à la carte.
★ Paris, 84, rue Baudricourt (75013). Tél. : 45-86-99-95. Tous les jours.

CAFÉ DES THÉÂTRES
Non loin des « boulevards », blotti contre le « Lyonnais » d'heureuse mémoire, à deux pas des Bouffes, de la Michodière et de l'Opéra-Comique, c'est le Café des Théâtres, ouvert à cet effet il y a quelques lustres, et qui sert à souper jusqu'à minuit. Une carte fine, subtile parfois, au goût du jour, privilégiant poissons et volailles : filets de rouget, sole, raie aux herbes ; sinon, voici poulets et canards. Cuisses de grenouille ou petits calamars et crevettes aux épices, poêlée de loup et mérou, gâteau de riz à l'orange, le tout est arrosé d'un chinon Les Tenanceaux (93 F). Voilà un bistrot calme, douillet, propice aux confidences. Formule (entrée et plat ou plat et dessert) à 108 F. Menu à 143 F (et 185 F avec un kir et une bouteille de merlot rouge ou degrenache rosé pour deux). A la carte, compter 200 F.
★ Paris, 17, rue de Choiseul (75002). Tél. : 42-65-77-40. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasseries

LA GALANTINE
Du côté du Val-de-Grâce s'épanouit une belle jeunesse qui aime le cinéma, celui tout proche des Ursulines, et les soirées animées aux terrasses. Une brasserie « jeune », cela existe. C'est La Galantine ! Chantal et Bernard, aux commandes depuis 1993, vous reçoivent selon le contrat classique des brasseries, dans un cadre nouvellement décoré, avec terrasse, mais du lundi au vendredi seulement. Outre l'incontournable « œuf mayo », le céleri rémoulade et les harengs de la Baltique – arrosés de bière blanche belge, comme le veut la mode –, vous aimerez le plat du jour, la raie au beurre, le colin poché ou l'entrecôte béarnaise à des prix « étudiants » (entrées 25 F, plats de 44 F à 98 F). Une salle au sous-sol permet les rencontres, car ici c'est le temps des copains. Un quartier calme et beau, et la jeunesse en supplément. A la carte, 120 F environ.
★ Paris, 245 *bis*, rue Saint-Jacques (75005). Tél. : 46-33-45-80. Fermé le samedi et le dimanche.

BRASSERIE LUTÉTIA
Le Lutétia a habillé ses hôtesses en Arlésiennes, et le chef du restaurant *Le Paris – Philippe Renard – a conçu une jolie carte ensoleillée.* Ne boudons pas notre plaisir : la Provence est à la mode. Nous avons goûté le bouquet de salade à l'artichaut sauce anchoïade – c'est un fond d'artichaut (breton) garni de légumes crus et cuits, habilement assaisonnés – et la soupe de poissons de roche, rouille et croûtons. Du beau et bon travail. *Les pieds et paquets à la provençale sont expédiés de Sisteron. Ils* n'ont pas mijoté moins de six heures avant d'être servis en cocotte. Les filets de rouget sont accompagnés, en fière cohorte, de *penne rigate* aux courgettes et aux tomates. C'est l'aimable cuisine de la Méditerranée. Menus à 135 F (un plat, un dessert) et à 180 F. A la carte, compter 200 F.
★ Paris, 45, boulevard Raspail (75006). Tél. : 49-54-46-46. *Tous les jours.*

Gastronomie

RESTAURANT CHRISTIAN ÉTIENNE
On ne dira jamais assez que la recherche d'une meilleure qualité de la production des légumes par des méthodes de culture moins traumatisantes pour les sols et pour les plantes est une des grandes leçons de l'écologie moderne. Saluons ceux qui, comme Christian Etienne, dans la Cité des Papes, proposent des légumes cultivés comme autrefois. Son grand menu « tomates » est un modèle du genre, avec le tartare de tomates au basilic et à l'huile de Maussane, suivi d'un délicat marbré de tomates aux copeaux de parme et parmesan. Avec ces plats, le sommelier vous proposera un vin blanc jeune, rare encore, un viognier élevé hors appellation à Vauvert, près de Nîmes, dont le modèle est le fameux château grillet. Encore sur la fleur, aux reflets verts, et appelé *« Sud de la cabanne de Magnan »*, ce vin donne tout son éclat sur les petites tomates farcies de pulpe d'aubergine braisées au jus, sur les filets de rouget poêlés au *romas* (petites tomates oblongues) et olives violettes, et, surtout, sur le gâteau d'agneau aux aubergines et tomates confites, jus aux senteurs d'ail, qui complètent le menu. La tomate, traitée en « tapenade », accompagne encore le petit chèvre local. Le dessert est une tomate verte confite et farcie d'un sorbet à la tomate rouge. Le menu « tomates » : 300 F. Délicieux menu provençal à160 F. A la carte, compter 300 F.
★ Avignon, 10, rue de Mons (84000). Tél. : 90-86-16-50. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Temps nuageux et plus frais

L'AIR TRÈS CHAUD qui avait envahi la France en début de semaine s'éloigne ; de l'air plus frais et plus humide va le remplacer ; il sera accompagné d'un ciel plutôt nuageux, de quelques averses isolées, voire d'orages sur le relief.

Mercredi, dans les régions situées au nord de la Seine, depuis les côtes de la Manche jusqu'à l'Alsace, le ciel sera très nuageux durant la majeure partie de la journée, avec par moments des ondées ou même des orages. Dans l'après-midi, des éclaircies gagneront l'Ile-de-France puis la Picardie, tandis qu'un vent d'ouest assez sensible (rafales atteignant jusqu'à 60 km/h) se lèvera dans l'après-midi sur le pas de Calais. La Bretagne et la Basse-Normandie auront une matinée nuageuse, avec quelques gouttes près des côtes, puis un petit vent de nord-ouest bousculera les nuages, permettant des apparitions du soleil.

C'est dans la partie centrale de notre pays – depuis le littoral atlantique jusqu'à la Franche-Comté et la Haute-Savoie, en passant par l'Auvergne – ainsi que sur les côtes méditerranéennes et la Corse que le soleil arrivera le mieux à s'imposer, les nuages n'y jouant qu'un rôle minime. Dans le Sud-Ouest, le sud du Massif Central, la moyenne vallée du Rhône et les Alpes, les nuages seront abondants et menaçants, donnant de temps à autre une ondée, ou un orage dans le massif alpin.

Les températures seront revenues dans les normes de saison : les minimales se tiendront dans une fourchette de 13 à 16 degrés au nord de la Loire, de 15 à 18 degrés au sud, et jusqu'à 21 degrés dans les régions méditerranéennes ; quant aux maximales, elles ne seront plus que voisines de 20 degrés le long de la Manche, de 22 à 24 degrés au nord de la Loire, de 24 à 26 degrés un peu plus au sud, allant jusqu'à 27 degrés dans le Sud-Ouest et même 29 ou 30 degrés dans les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 24 juillet vers 12h00



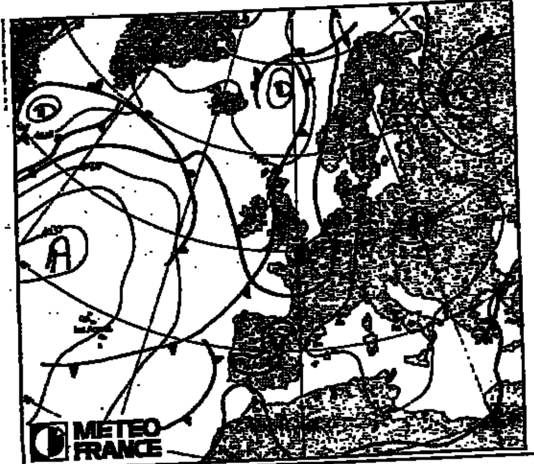
Tendance pour le 23 juillet : moyen



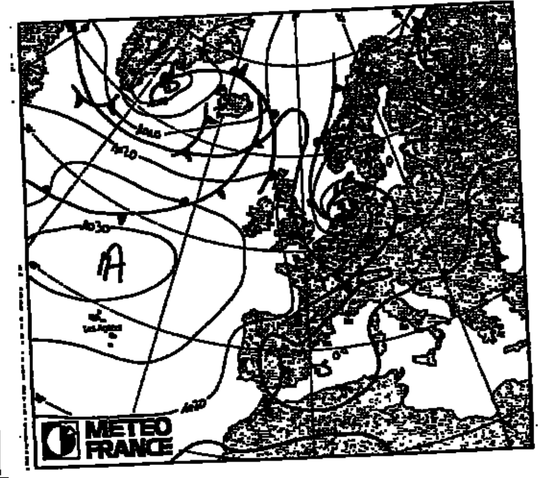


TEMPÉRATURES du 22 juillet maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	28/17
BIARRITZ	37/21
BORDEAUX	36/19
BOURGES	33/18
BREST	28/13
CAEN	33/18
CHERBOURG	31/15
CLERMONT-F.	33/19
DIJON	29/16
FORT-DE-FR.	31/26
GRENOBLE	31/16
LILLE	29/18
LIMOGES	31/18
LYON	30/21
MARSEILLE	29/19
NANCY	28/12
NANTES	35/16
NICE	26/20
PARIS	32/22
PAU	36/19
PERPIGNAN	28/21
POINTE-À-PIT.	32/26
RENNES	34/16
ST-DENIS-RÉUNION	26/17
ST-ÉTIENNE	31/16
STRASBOURG	28/11
TOULOUSE	30/22
TOURS	34/20
ÉTRANGER	
ALGER	32/16
AMSTERDAM	29/16
ATHÈNES	30/21
BANGKOK	32/28
BARCELONE	28/19
BELGRADE	25/10
BERLIN	24/13
BOMBAY	28/25
BRASILIA	28/18
BRUXELLES	29/17
BUCAREST	25/13
BUDAPEST	23/10
BUENOS AIRES	11/–1
CARACAS	29/23
CHICAGO	23/12
COPENHAGUE	23/14
DAKAR	30/27
DJAKARTA	32/25
DUBAI	45/29
DUBLIN	19/14
FRANCFORT	26/13
GENÈVE	29/15
HANOÏ	34/26
HELSINKI	16/10
HONGKONG	30/25
ISTANBUL	26/21
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	20/11
KINSHASA	30/18
LE CAIRE	33/22
LIMA	17/14
LISBONNE	30/17
LONDRES	32/18
LOS ANGELES	22/18
LUXEMBOURG	27/15
MADRID	37/20
MARRAKECH	43/21
MEXICO	26/14
MILAN	26/15
MONTRÉAL	26/12
MOSCOU	16/11
MUNICH	22/6
NAIROBI	17/12
NEW DELHI	35/27
NEW YORK	23/21
PALMA DE M.	31/17
PÉKIN	32/25
PRAGUE	23/8
PRETORIA	17/6
RABAT	31/22
RIO DE JAN.	17/15
ROME	28/16
SAN FRANC.	19/11
SANTIAGO	15/5
SÉVILLE	40/24
ST-PÉTERS.	18/12
STOCKHOLM	24/12
SYDNEY	19/7
TENERIFE	29/21
TOKYO	28/22
TUNIS	30/20
VARSOVIE	19/9
VENISE	26/15
VIENNE	24/8



Situation le 23 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 25 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Attentat au King David

IL EST maintenant possible de faire un récit complet des circonstances dans lesquelles a été commis le dernier attentat de Jérusalem et de donner un aperçu de la situation qu'il a engendrée. Au moment même où l'on tente, une fois de plus, de résoudre un problème considéré comme à peu près insoluble, des terroristes, dont on ignore encore l'appartenance exacte, ont fait sauter le King David, l'un des plus beaux hôtels du Proche-Orient, où se trouvaient installés les services de l'état-major britannique en Palestine.

Déguisés en garçons laitiers arabes, cinq individus pénétraient, peu après midi, dans les sous-sols de l'hôtel. Les récipients qu'ils transportaient contenaient des explosifs, vraisemblablement de la gélignite. On dit que, peu avant la première explosion, le journal *Palestine Post* reçut un coup de téléphone signalant que *« la résistance juive venait de miner l'hôtel du Roi David en exécution de son plan d'action militaire »*. L'alerte fut aussitôt donnée, mais la police arriva trop tard sur les lieux pour arrêter les terroristes.

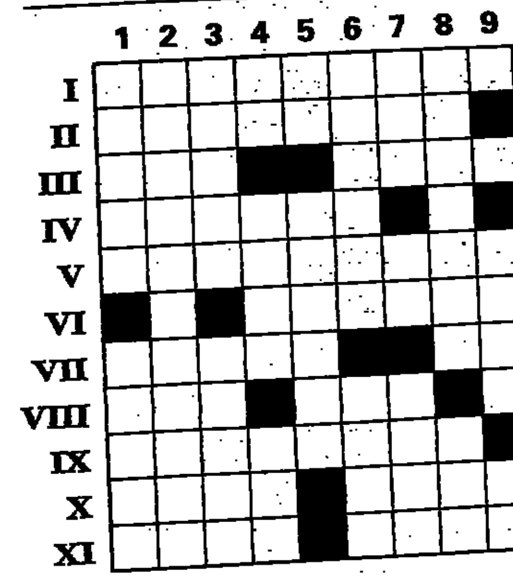
L'intérieur de l'hôtel King David présente un aspect lamentable. Le bar est complètement détruit, les vitrines servant à l'exposition d'articles de luxe défoncées, les vitres brisées. Le tout est recouvert d'une épaisse couche de poussière.

L'immense hall, lieu de rendez-vous de la société de Jérusalem, est maitenant désert, et quelques voyageurs attardés, certains avec un pansement, emportent leurs derniers bagages. On compte jusqu'à présent 41 morts, 53 blessés et 52 disparus. Plusieurs officiers et fonctionnaires supérieurs britanniques ont été tués. M. G.-D. Kennedy, directeur général des postes de Palestine, serait au nombre des victimes.

(24 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6871



HORIZONTALEMENT

I. Prises par ceux qui ne veulent pas se salir les mains. – II. On se repose sur lui les yeux fermés. – III. Conviendra. Il enfante le rêve, a dit Victor Hugo. – IV. Sortit miraculeusement d'une fosse. – V. Un homme qui connaît les bons endroits. – VI. Mit en morceaux. – VII. Chasser le naturel. Morceau de sucre. – VIII. Jamais sous la plume de Marot. Est très collante. – IX. Traitions avec mépris. – X. Qui ne connaît qu'une position. Comme le Mont-Saint-Michel, pour la marquise de Sévigné. – XI. Sorte de cheville. le bruit peut la casser.

VERTICALEMENT

1. Quand ils sont lourds, peuvent faire de beaux bouchons. Endroit où l'on trouve les fidèles. – 2. Qui n'ont pas été pesés. – 3. Un rien. Des pirates qui donnèrent leur nom à l'Ecosse. – 4. Adverbe. Héroïne grecque. Comme la honte, parfois. – 5. Dieu pour Moïse. Plus enfermé. – 6. Un dieu qui agissait avec précipitation. Couvert à l'usine. – 7. Fête. Divinité. Pas libre. – 8. N'attendent pour se glisser qu'un moment d'inattention. Napperon. – 9. Chaudes, à Laruns. Dans une série de sept.

SOLUTION DU N° 6870

HORIZONTALEMENT

I. Sculpture. – II. Aiguille. – III. Usité. – IV. Cent. Rigi. – V. Elée. Umar. – VI. Uriage. – VII. Sucrent. – VIII. Tressauta. – IX. Simon. – X. Lurçat. Us. – XI. Eté. Axe.

VERTICALEMENT

1. Sauce. Style. – 2. Ciseleur. Ut. – 3. Ugine. Cèdre. – 4. Lutteurs. – 5. Pie. Ressac. – 6. Tl. Ruinait. – 7. Ultimatum. – 8. Ré. Gag. Toux. – 9. Vire. Anse.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 25 juillet

■ **MARAIS** : de l'hôtel d'Angoulême à la place des Vosges (60 F), 10 h 30, sortie du Mº Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).
■ **NOTRE-DAME** : art et histoire (50 F), 11 heures, sortie du Mº Cité (Claude Marti).
■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, devant l'entrée principale, place du Panthéon (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les antiquités égyptiennes (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, la peinture d'histoire (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (37 F + prix d'entrée), 13 heures, sortie du Mº Miromesnil (Monuments historiques).
■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (55 F), 14 h 15, devant le bureau de poste de l'Hôtel de Ville (Paris et son histoire).
■ **L'ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE** et l'histoire de l'abbaye (40 F), 14 h 30, place Alphonse-Laveran, devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).
■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Mme Cazes).
■ **LE FAUBOURG SAINT-JACQUES** (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).
■ **L'HÔTEL DIEU** (50 F), 14 h 30, entrée de l'Hôtel Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, sortie du Mº Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite) ; (50 F), 15 heures, sortie du Mº Saint-Paul (Résurrection du passé), (50 F), 15 h 30, sortie du Mº Pont-Marie (Claude Marti).
■ **MARAIS** : de la place des Vosges au palais Soubise (37 F), 14 h 30, au centre de la place des Vosges (Monuments historiques).
■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et son quartier (60 F), 15 heures, sortie du Mº Jacques-Bonsergent (Vincent de Langlade).
■ **HÔTELS ET SALONS DU MARAIS** sur les pas de Beaumarchais (60 F), 15 heures, sortie du Mº Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MARAIS** : jardins et hôtels prestigieux (50 F), 15 heures, sortie du Mº Chemin-Vert (Paris passé, présent).
■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** vue par Victor Hugo (37 F), 15 heures, devant le portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Six sites touristiques de Charente-Maritime – Saint-Martin-de-Ré, l'île d'Aix, Brouage, le tour de Broue, Chadenac et Talmont-sur-Gironde – proposent des visites par audio-guide. Muni d'une paire d'écouteurs et d'un récepteur grand comme un boîtier de disque compact, le visiteur peut, quand il le souhaite, visiter l'un de ces sites en écoutant un programme rédigé par des historiens et mis en scène et en musique par des comédiens. – *(AFP.)*

■ **VOITURES DE LOCATION.** Hertz vient d'acquérir cent trente véhicules à bicarburation GPL (gaz propane liquéfié) et essence. Dans un premier temps, ces voitures seront disponibles à Bordeaux et à Toulouse. Si le test est concluant, la flotte de véhicules à bicarburation pourrait s'étendre à d'autres villes, notamment à Paris.

■ **ISRAËL.** La compagnie israélienne El Al a mis en place quatre nouveaux vols hebdomadaires entre Paris et Tel-Aviv. Les départs s'effectuent à Orly-Sud, tous les mardis, jusqu'au 31 août et tous les mercredis, jeudis et dimanches, jusqu'au 26 octobre.

■ **CHINE.** La Chine n'a connu aucun accident aérien au cours des vingt-quatre derniers mois, sur un total de 1,8 million d'heures de vol. En 1994, l'Association internationale des passagers de compagnies aériennes avait désigné la Chine comme l'un des pays les plus dangereux du monde en matière de transport aérien, à la suite de cinq accidents et de dix détournements d'avion sur Taïwan survenus en 1993. – *(Reuter.)*

■ **THAÏLANDE.** Le gouvernement thaïlandais a approuvé un programme concernant l'équipement en téléphones de 43 000 villages. Deux mille postes seront installés à partir de 1997, sur les places principales, les grands axes de circulation et les sites touristiques. – *(AP.)*

■ **NIGERIA.** Plus de cinq cents personnes sont mortes du choléra dans le seul Etat de Borno, dans l'extrême nord-est du Nigeria, depuis le début du mois de juin. L'épidémie qui touche plus de la moitié des trente Etats du pays aurait fait jusqu'à présent plus de 1 800 morts. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

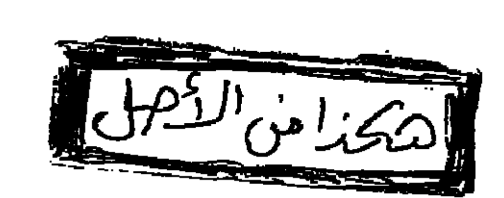
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



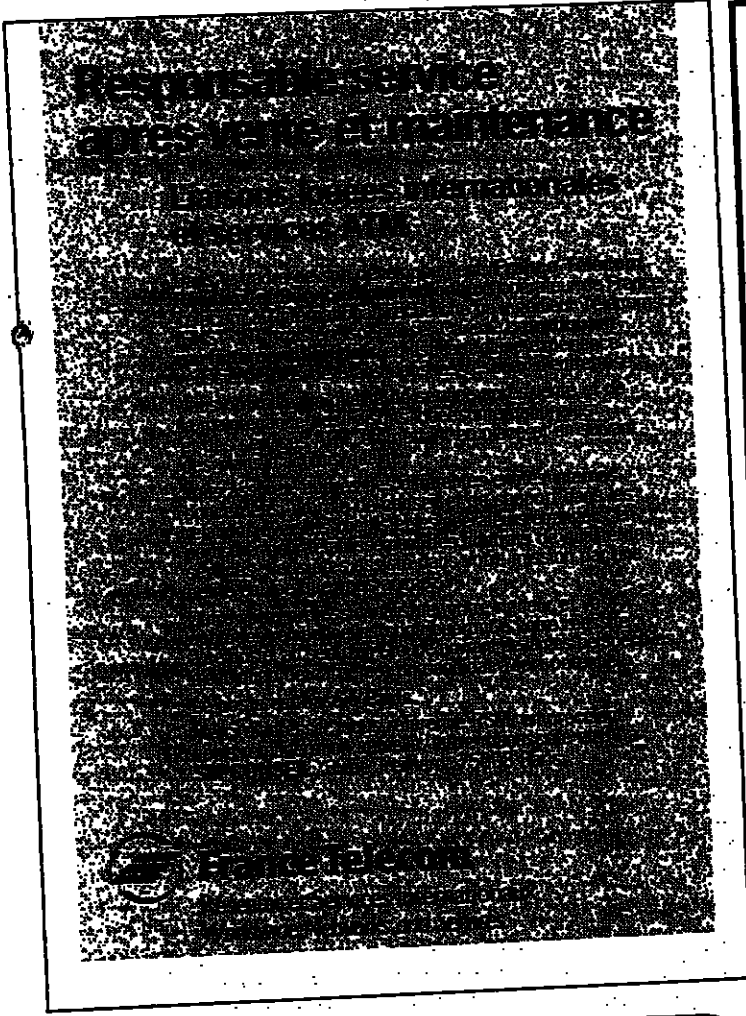
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE



JURISTES - RESSOURCES HUMAINES
GESTION - FINANCE



Union Européenne de CIC

Traders
Sales juniors
Sales seniors internationaux

L'Union Européenne de C.I.C. révèle les talents.

L'Union Européenne de C.I.C. vous offre un environnement de choix à la mesure de vos ambitions : elle aura pour vous la souplesse d'une structure jeune et la dimension d'une holding, la diversité de métiers d'une banque d'affaires et les opportunités d'un des principaux groupes bancaires français.
Nos succès sur les activités de marchés nous amènent à renforcer nos équipes d'opérateurs à **Paris** et à **l'étranger.**

Traders
Technique et pragmatique vous opérez sur les différents marchés (taux, change et action) pour le compte de la banque et de sa clientèle. Vous mettez toute votre énergie et votre sens de l'initiative pour saisir les opportunités de marchés et transformer les risques en résultats.
De formation supérieure de type grande école, Dauphine, école d'ingénieurs complétée par un mastère d'éco-fi, vous maîtrisez parfaitement les mathématiques financières ainsi que les mécanismes fondamentaux de ces marchés. Si vous êtes débutant, vous avez nécessairement à votre actif une mission ou un stage de longue durée en salle de marchés.

Sales juniors
Vous commercialisez, auprès d'une clientèle de grandes entreprises et d'investisseurs institutionnels, nos produits de change. Une première approche sur les produits de marché (mission, stage de 6 mois au minimum en salle de marché) est souhaitable.

Sales seniors internationaux
Vous commercialisez, auprès d'une clientèle d'investisseurs institutionnels étrangers, nos produits monétaires et dérivés et nos produits obligataires. Vous possédez pour ces postes à dominante commerciale une formation initiale de type grande école ou universitaire, parlez l'anglais couramment et maîtrisez les mathématiques financières. La connaissance d'une langue supplémentaire sera un atout.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi à Union Européenne de CIC, Fréderic Delattre, DRH, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.

MEDIA SYSTEM

L'Office européen des brevets à Munich

recherche

juristes (Ref. EXT/688)

qui désirent travailler dans le domaine du droit et, en particulier, du contentieux de la fonction publique internationale (notamment étude de problèmes juridiques et de cas litigieux, rédaction de mémoires, etc.).

Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise en droit et de préférence avoir une expérience dans le domaine susvisé.

Les candidats doivent en outre avoir une excellente connaissance active du français ou de l'anglais et une bonne connaissance de l'allemand et de l'autre langue.

Le contrat offert sera d'une durée initiale de trois ou cinq ans. Le traitement correspond à celui des organisations internationales ; il est exempté de l'impôt national sur le revenu et assorti le cas échéant de diverses indemnités, telles que l'indemnité d'expatriation.

Les candidatures doivent être présentées sur le formulaire spécial délivré par l'OEB et parvenir au plus tard le 15 septembre 1996 à
l'Office européen des brevets,
Service du personnel,
D-80298 Munich,
Fax.: (+49-89) 2399 2706.

Directeur des Ressources Humaines H/F



POLYREY

GROUPE AUSSEDAT REY

Filiale du groupe français AUSSEDAT REY (4000 personnes, 6 MdF de CA), membre d'INTERNATIONAL PAPER, leader mondial de l'industrie papetière, POLYREY, premier fabriquant français de panneaux décoratifs stratifiés haute pression et d'éléments post-formés, se positionne parmi les leaders dans le domaine des panneaux de particules surfacés mélaminés (840 personnes, 2 usines en France, 1 en Espagne). Implantés en France (Siège et 2 usines) et à l'étranger (1 usine et 4 filiales), nous distribuons nos produits dans toute l'Europe.

INTERNATIONAL PAPER

SUD-OUEST DE LA FRANCE

Rattaché à notre Directeur Général, en liaison avec le Directeur des Ressources Humaines du groupe, vous concevez et proposez les **politiques Ressources Humaines, Qualité et Sécurité** de notre filiale. Vous accompagnez leur mise en oeuvre auprès des différents responsables d'établissements en leur apportant conseil, méthodologie et appui technique.

Avec l'aide des responsables Ressources Humaines des unités, vous veillez à l'application des politiques préconisées.

Membre du Comité de Direction de notre filiale et du Comité Ressources Humaines du groupe, vous animez en direct une équipe de 20 collaborateurs.

Ce poste est basé dans le Sud-Ouest de la France, dans notre établissement le plus important, pour lequel vous assumez la responsabilité du personnel en direct.

A 30/35 ans, de formation supérieure (Droit, Ressources Humaines, Ecole de Commerce...), vous justifiez d'une expérience opérationnelle d'environ 5 ans dans le domaine des Ressources Humaines, acquise au sein d'un groupe industriel international. **Vous possédez une véritable culture Qualité Totale et Sécurité.** Homme ou femme de conseil, de dialogue et de terrain, vous savez **initier des projets** que vous menez à terme.

Vous maîtrisez de plus l'outil informatique et **parlez anglais couramment.**

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (CV et prétentions) sous référence LM/0796 à notre Conseil

COGEPLAN - 2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16, qui vous garantit une stricte confidentialité.

Transrol, filiale SKF à Chambéry. Cette PMI de 260 personnes conçoit, réalise et distribue dans le monde entier des vis à roulement pour diverses applications de haute technologie. Le Directeur Général vous propose le poste de

directeur des ressources humaines

pour remplacer le titulaire actuel promu au niveau du Groupe. Membre du Comité de Direction, vous serez un conseiller auprès des Services et des Ateliers, ainsi qu'un opérationnel pour l'ensemble des composantes de votre métier.
Le contexte dynamique et efficace de Transrol (management participatif, accords d'Entreprise notamment sur l'intéressement et le temps de travail, respect de l'identité de chacun, développement des compétences, responsabilisation, réactivité, service client, Qualité) vous donne l'opportunité d'exprimer pleinement vos talents.
De formation supérieure, maîtrisant l'anglais, vous avez impérativement une première expérience réussie dans un poste similaire en entreprise industrielle.



Adressez en toute confidentialité votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, rémunération actuelle) sous référence 321 à l'attention de Bernard CHARTIER - BCM 10 place Charles Béraudier, 69428 LYON cedex 3.

MEDIAPA

Dans la perspective de sa transformation en Groupement d'Intérêt Public aux, *l'Association pour la Préfiguration d'une Ecole Supérieure d'Art recherche pour* **le Fresnoy studio national des arts contemporains à Tourcoing** *par la voie du détachement ou la mise à disposition*

Missions
Sous l'autorité du directeur de l'établissement, vous préparez l'ouverture de l'équipement, prévue pour avril 1997, vous en assurez la gestion prévisionnelle, la direction du personnel d'une équipe permanente de 37 personnes, ainsi que la gestion juridique et financière d'actions pédagogiques impliquant des productions audiovisuelles de niveau professionnel.

Profil
Vous êtes de formation Bac + 5.
Vous possédez une expérience affirmée dans la gestion d'établissement culturel ou d'enseignement artistique dans un cadre public. Une connaissance du droit de l'audiovisuel sera appréciée en sus.
Vous êtes susceptible d'être placé(e) en détachement ou mis(e) à disposition par votre employeur actuel.

un administrateur
(H/F) Cadre d'emploi territorial d'Attaché principal à Directeur

Le poste est à pourvoir à partir du 1er octobre 1996.
Candidatures à adresser (lettre manuscrite + photo + C.V.) à : ***M. le Président de l'Association pour la Préfiguration d'une Ecole Supérieure d'Art 224 Bd Descat - B.P. 2 - 59207 Tourcoing cedex***
Date limite de réception des offres : vendredi 6 septembre à 17 heures. L'audition des candidats pré-sélectionnés est prévue le 20 septembre 1996.

studio le Fresnoy national des arts contemporains

Depuis sa création en 1974, le Groupe Courtaud (180 MF, dixième cabinet français de conseil en Management) s'adresse aux dirigeants et à leurs équipes. Il les aide à concevoir, accomplir et maîtriser le changement en se concentrant sur deux ressources : les hommes et les clients. Dans le cadre de son expansion, le siège cherche à renforcer son équipe par l'intégration d'un

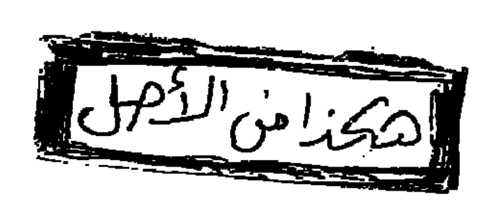
Contrôleur de gestion

Adjoint du contrôleur de gestion « groupe », vous serez chargé de l'élaboration du reporting et des tableaux de bords détaillés du groupe par divisions et métiers. Vous participez activement à la mise en œuvre et au suivi des processus budgétaires. Vous apportez également tout votre savoir-faire afin d'améliorer le système de gestion existant.

A 28/30 ans, de formation supérieure (école de commerce ou université), vous possédez une expérience acquise en entreprise de services ou en cabinet d'audit. Pragmatique et rigoureux, vos qualités relationnelles vous permettront de réussir dans cette fonction évolutive.
Ce poste est à pouvoir très rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV), sous réf. 24. 931/241 à Groupe Courtaud, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

GROUPE COURTAUD



LE MONDE DES CADRES

Cabinet de conseil en recrutement par approche directe (5 personnes, 3 MF de C.A.) essentiellement présent dans le secteur des Technologies Nouvelles (informatique, électronique, télécommunications...), nous réalisons des missions de recherche d'ingénieurs et de cadres expérimentés.
Pour compléter notre équipe, nous recrutons un(e)

CHARGE(E) DE RECHERCHE SENIOR

A 30 ans ou plus, de formation supérieure (Bac + 2 minimum), vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un poste similaire qui vous a permis de confirmer votre goût pour cette fonction.

Vous utilisez et enrichissez les outils et méthodologies qui font le succès de nos missions (revues de presse, bases de données, etc...). Vous identifiez et présélectionnez les candidats potentiels, approchés directement ou avec le concours de moyens externes, tels que les associations d'anciens, salons, cabinets d'outplacement.

Vous intervenez également en tant que support aux actions commerciales, notamment pour la préparation des réunions clients et l'analyse des besoins. Grâce à vos capacités de formalisation, vous contribuez fortement à la rédaction des offres de services, définitions de fonction, synthèses de missions...

Qualités d'écoute, ingéniosité, sens du travail en équipe, adaptabilité et pratique de l'outil informatique sur Macintosh, sont des atouts pour réussir dans ce poste basé en proche banlieue Sud-Ouest de Paris.

NK conseil

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 96MO04, à NK Conseil, Bureaux de Sèvres, 2, rue Troyon, 92316 SEVRES Cedex.

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES MARITIMES

ORGANISE

1) CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES :

CONSEILLER TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF (Catégorie A)

Nombre de postes * : 7
Date des épreuves : à compter du 4/11/96

2) CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE (ENTRETIEN) :

ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF (Catégorie B)

Nombre de postes * : 12
Date des épreuves : à compter du 4/11/96

Les dossiers d'inscription devront être retirés auprès du :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES MARITIMES
53 boulevard René Cassin, B.P. 254 - 06205 NICE CEDEX 3
Tél 92 29 31 29 - Rens. Minitel 3615 CDG 06 (0,99F TTC/min)
Toute demande de dossier par correspondance devra être accompagnée d'une enveloppe format A4 affranchie à 11,50 F

Retrait des dossiers à compter du 16/08/96
Date limite des inscriptions : 24/09/96

(*) Le nombre de postes mis au concours est susceptible de modification

---

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES MARITIMES

ORGANISE LES CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE (ENTRETIEN) SUIVANTS :

Catégorie A

MEDECIN TERRITORIAL

Nombre de postes * : 11
Date des épreuves : à compter du 24/10/96

PSYCHOLOGUE TERRITORIAL

Nombre de postes * : 5
Date des épreuves : à compter du 13/11/96

Catégorie B

EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS

Nombre de postes* : 7
Date des épreuves : à compter du 20/11/96

Les dossiers d'inscription devront être retirés auprès du :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES MARITIMES
53 boulevard René Cassin, B.P. 254 - 06205 NICE CEDEX 3
Tél 92 29 31 29 - Rens. Minitel 3615 CDG 06 (0,99F TTC/min)
Toute demande de dossier par correspondance devra être accompagnée d'une enveloppe format A4 affranchie à 11,50 F

Retrait des dossiers à compter du 16/08/96
Date limite des inscriptions : 24/09/96

(*) Le nombre de postes mis au concours est susceptible de modification

---

Institut Pasteur PARIS

recherche pour son CENTRE DE BIOLOGIE MÉDICALE SPÉCIALISÉE

MÉDECIN BIOLOGISTE
spécialisé en Cytogénétique

dans le cadre d'un CDI à plein temps ou à temps partiel.

Formation DES de biologie médicale et DESC de cytogénétique humaine ou équivalent. DEA ou thèse en génétique humaine apprécié.

Expérience indispensable du diagnostic prénatal et si possible du diagnostic moléculaire.

Adresser CV, photo et prétentions à la DRH
28 rue du Docteur Roux - 75724 Paris Cedex 15

LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
recrute pour la Direction de la Vie Sociale
et par voie de concours sur titres du 28 novembre 1996

43 ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS, spécialité assistance de service social

titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social relevant de la Fonction Publique Territoriale.

Pour tous renseignements s'adresser au :

Conseil Général des Hauts-de-Seine - Direction des Ressources Humaines
Bureau des Concours, 2 à 16 Boulevard Soufflot
92015 NANTERRE CEDEX - ☎ 47.29.30.31 (Poste 53.841)

Société, en fort développement dans le domaine de l'environnement, recherche :

INGÉNIEUR CHIMIS[redacted]E GRANDES ÉCOLES

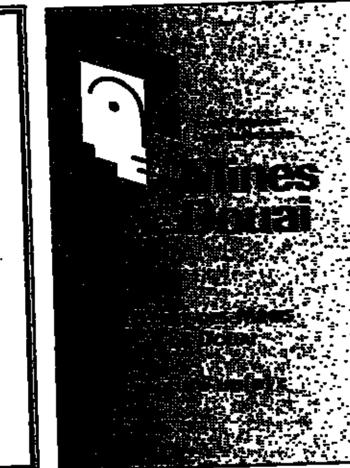
Il aura la responsabili[redacted]
- du développement d'[redacted]che et Développement,
- d'un laboratoire d'[redacted]

Il aura la capa[redacted]
- assurer la co[redacted]se,
- animer et enca[redacted]es.

Il maîtrisera :
- la technologie d'ana[redacted], Fluo X,...
- la formulation du béto[redacted]

Homme ou Femme agé(e) de 3[redacted]on - Poste basé : Grand Ouest

Adresser lettre manuscri[redacted]+ CV (sous N° 9028) à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08



ENSEIGNANT
en mathématiques

Agrégé de préférence, chargé d'assurer l'enseignement des mathématiques et mathématiques appliquées aux élèves ingénieurs de 1ère, 2ème et de formation continue.

Possédant de bonnes qualités pédagogiques, vous êtes désireux de vous investir dans le domaine des mathématiques appliquées de l'Ingénieur. Vous possédez des qualités d'adaptation à de nouvelles méthodes pédagogiques et une aptitude au travail en équipe.

Vous êtes disponible dès le **15 septembre 1996.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V. détaillé et photo) à : ECOLE DES MINES DE DOUAI, Service des Ressources Humaines, 941, rue Charles Bourseul, B.P. 838, 59508 DOUAI CEDEX.

Renseignements :
Daniel BOULNOIS, Directeur Adjoint : **Tél. 27.93.20.00.**
Roland DAUL, Directeur des Etudes : **Tél. 27.93.20.25.**



Notre groupe implanté en France (Ivry/94) est reconnu mondialement dans le milieu de la biologie médicale et la recherche. Nous recrutons pour notre site un

Votre expérience significative et réussie de 2 à 3 ans en instrumentation scientifique (chromatographie/spectroscopie) vous permettra d'assurer la maintenance, l'assistance et le dépannage sur site de chromatographes en phase liquide, de spectromètres infra-rouge. Vous interviendrez sur tout le territoire avec prédominance sur la moitié Nord de la France.

Des connaissances en électronique, mécanique et informatique sont indispensables ; quelques notions en chimie, physique et optique sont un plus. Anglais courant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à BIO-RAD – Direction des Ressources Humaines - 94/96 rue Victor Hugo - BP 220 - 94203 IVRY SUR SEINE CEDEX.



Hewitt Associates

Société internationale de conseil en Ressources Humaines, recherche pour son activité Enquêtes de Rémunération :

Un(e) Chargé(e) d'Enquêtes

qui sera chargé(e) de collecter des informations auprès des entreprises, d'analyser les données et de gérer les relations commerciales avec nos clients Enquêtes.

Vous êtes diplômé(e) d'une école de commerce ou titulaire d'un DESS en Ressources Humaines, débutant(e) ou doté(e) d'une première expérience professionnelle.

Si vous avez de réelles capacités de vente, le goût des chiffres, aimez travailler en équipe et parlez anglais, merci d'envoyer votre candidature (CV, lettre + photo) à :

Sara Nelson
Hewitt Associates, 20 avenue André Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex.

MARKETING - COMMUNICATION

Concepteur *rédacteur*

A 25 ans environ, doté d'une forte curiosité naturelle, vous savez exprimer votre esprit de synthèse autant dans *la justesse des accroches que dans* la pertinence des textes.
Les mots qui touchent, qui donnent du sens, qui dérangent parfois sont votre passion.
Cette passion, venez la vivre au sein d'une agence de communication pleine de projets, filiale d'un grand groupe et dont l'exigence créative est forte.

Adressez lettre + CV sous réf. 4959 à Jonction, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

Video Conferencing Products

INTEL, the world's largest chip maker, is also a leading manufacturer of personal computer, networking and communications products. The company has a well-established reputation for technical innovation. One of these innovations is ProShare™ conferencing which has rapidly become a leader in the videoconferencing arena. As we continue to promote this product line, we are looking for a PR professional to join our team as

intel

PR Programmes Manager - Europe

based in Swindon/UK

You will assume responsibility to develop and drive our pan-European strategic and tactical PR programmes. This involves working as a part of a dynamic international team - which will include Senior Executives, PR and Marketing professionals throughout Europe and the US - and requires excellent communication and co-ordination skills.

You have a degree in Business or Marketing and/or a background in PR/Journalism and will have managed media relations in a high-tech/telecommunications environment for a minimum of 5 years. You will have some understanding of PC and telecommunications technology, experience of working at a pan-European level and a strong background with European Media and their requirements. Fluency in English and at least one other European language is required.

We offer an exceptional opportunity for an individual who has the energy, initiative, creativity and drive to make things happen. You will be rewarded with an attractive compensation package which will include bonus and large company benefits. Relocation assistance is available.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone +49.89.13.06.82.0 or submit your full career details in English to our consultants.

You will find additional information on Intel and other job openings on the internet : http://www.intel.com

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburger Str. 148
D-80634 München
Fax : +49.89.16.17.11
E-Mail : erber-ludwig@t-online.de

MEDIAPA

LYON

Grande entreprise nationale intervenant dans le domaine de l'aménagement du territoire, nous recherchons notre

Responsable de la communication

Collaborateur direct de notre Direction Générale, responsable de votre équipe, vous élaborez et mettez en oeuvre la politique de communication de la Société, vous êtes le garant de la cohérence de l'image au plan institutionnel et assurez la promotion de ses différentes activités auprès du monde politique, économique, des médias et du grand public.

A 35 ans environ, titulaire d'une formation supérieure, vous êtes un professionnel reconnu de la communication. Votre vision stratégique, votre force de proposition et vos qualités relationnelles sont vos atouts majeurs pour réussir dans cette fonction. La connaissance du secteur public ou parapublic est un plus. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae) sous réf. 12-70040 à notre conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

Onoma



GROUPE COURTAUD

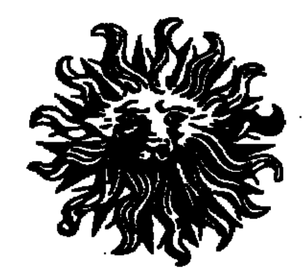
Vous maîtrisez la langue allemande, vous êtes intéressé(e) par un poste basé à Paris, pour une importante entreprise autrichienne ? Saisissez cette opportunité d'un travail varié et bien rémunéré sur le marché français.

Nous recherchons **UN(E) DIRECTEUR(TRICE) MARKETING**

De formation professionnelle, le (la) candidat(e) sera diplômé(e) en gestion d'entreprises touristiques et disposera de quelques années de pratique dans le secteur du marketing, pendant lesquelles il/elle aura fait preuve d'esprit d'initiative, de dynamisme et de créativité.

Veuillez vous adresser en allemand à
HILL International, Franz-Josef-Strasse 12 A-5020 Salzburg. Tél. 1943/662/871656

HILL INTERNATIONAL



Directeur de clientèle
Europe de l'Est

Publicis est le premier groupe de publicité en Europe, présent sur tous les marchés.

Nous recherchons un directeur de clientèle expérimenté. Responsable des stratégies et des campagnes publicitaires pour des clients internationaux de premier plan, il assurera leur expansion et leur croissance en Russie.

A 30-35 ans, vous avez acquis une expérience significative de la communication et une maîtrise complète du service-client dans une agence à vocation internationale.

Vous êtes capable de vous adapter rapidement aux possibilités offertes par les marchés de l'Europe de l'Est et à leurs difficultés. Homme de communication et de marketing, vous faites preuve d'assurance et d'un excellent sens relationnel. Anglais courant indispensable (langue de travail). La connaissance du français ou du russe sera un atout.

Le poste est situé à Moscou. Veuillez adresser votre candidature (CV avec photo, lettre indiquant votre niveau actuel de rémunération) à Olivier Pourchet, DRH, Publicis, 133, avenue des Champs-Elysées, 75380 Paris Cedex 08 - France.

PUBLICIS

directeur général

DIRECTEUR

En raison de la ... estivale, la p... des INITIAT... est suspen...

LES DIRIGEANTS



En raison de la période estivale, la parution des INITIATIVES est suspendue.

Elle reprendra les Lundi 2* et Mardi 3* septembre.

Dans l'intervalle, la rubrique d'offres d'emploi paraîtra chaque mardi dans le quotidien.**

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 44.43.76.13

* daté mardi 3 et mercredi 4
** daté mercredi

CARRIÈRES INTERNATIONALES

AVIGNON 96 Emilie Valantin, auteur, marionnettiste et fondatrice du Théâtre du Fust de Montélimar, fut l'une des révélations du Festival en 1995. Elle revient, cette année, pour présenter sa vision du *Cid* de Corneille, dont elle a confié les rôles à d'incroyables marionnettes taillées dans la glace, tandis qu'elle continue son escapade dans le répertoire contemporain avec ses séduisants castelets. ● LE COMPOSITEUR et metteur en scène Georges Aperghis, l'un des grands pionniers du théâtre musical, comme le fut Mauricio Kagel, a investi la Salle Benoît-XII pour y créer ses *Commentaires*. Avignon lui réussit bien. ● À LA MAISON Jean-Vilar, plusieurs des figures marquantes de la première Semaine d'art, en 1947, se sont réunies autour de Jeanne Moreau, dans une quasi-clandestinité ostensible. Drôle d'anniversaire. *(De nos envoyés spéciaux.)*

Ainsi fondent, fondent, fondent les marionnettes d'Emilie Valantin

Le Théâtre du Fust de Montélimar présente une version fantasque du « Cid ». Un spectacle inouï où les figurines, sculptées dans la glace, ne vivent que le temps d'une représentation

UN CID, d'après Pierre Corneille. CASTELETS EN JARDIN. Mise en marionnettes : Emilie Valantin. Avec Emilie Valantin, Jean Sclavis, Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean-Pierre Skalka, et Christian Chiron et Yannick Herpin (musiciens). UN CID, Maison des côtes-du-rhône, à 22 heures, jusqu'au 30 juillet. CASTELETS EN JARDIN, Jardin des Doms, à 11 heures, jusqu'au 30 juillet. Tél : 90-14-14-14. Les 23 et 30 juillet, la compagnie donnera un florilège, à minuit, à la Maison des côtes-du-rhône.

Dimanche 21, quand la première représentation du *Cid* s'est terminée, une petite fille est allée toucher la marionnette de Chimène. *« Son cœur est froid »*, a-t-elle dit. Oui, Chimène était une figurine de glace, comme tous les autres personnages du *Cid* joué par le Théâtre du Fust. Un spectacle inouï : il met en scène des pièces de glace articulées, qui vivent le temps d'un soir et meurent en fondant, lentement, sous la chaleur de la nuit et des projecteurs. Tout commence par la vision de plots noirs posés sur la scène. Devant, une statue recouverte d'un voile noir. Habillés de costumes du XVII[e] siècle, les marionnettistes enfilent des gants, en récitant, non sans ironie, un prologue inspiré de Claudel et Corneille. Puis Emilie Valantin, l'ordonnatrice du spectacle, enlève le voile et dégage une marionnette haute comme une poupée, brillante et translucide : Rodrigue, bientôt rejoint par son père Don Diègue, le roi de Castille, Chimène, son père, Elvire et son amoureux Don Sanche, Léonor l'Infante et sa gouvernante...

Tous ont la même taille, et semblent sculptés dans du verre. Effacés dans l'obscurité, les marionnettistes les manipulent en les déplaçant sur les plots. Au début, on se croirait face à des figurines de musée prises par la fantaisie de s'animer pendant la nuit, comme dans un conte.

LE PLAISIR D'UNE SENSATION

Mais l'illusion s'efface vite. Le bras du roi s'affine, le jarret de Rodrigue pointe sous la cape, la robe de Chimène dessine d'amples plis : la glace fond au rythme des alexandrins. Tous ne seront pas dits. A la fois parce que les contraintes techniques imposent une durée de spectacle limitée à une heure, et parce qu'Emilie Valantin ne tenait pas à présenter un *Cid* révérencieux. Ce qui l'intéresse dans la pièce de Corneille, ce sont les morceaux de bravoure, toutes ces répliques qui appartiennent à la mémoire collective. Emilie Valantin, qui a été professeur avant de devenir marionnettiste, regrette que l'étude du *Cid* ait été abandonnée par certains professeurs, depuis quelques années : *« C'est dommage, parce que prononcer des formules magiques est un plaisir. »*

Parce qu'il revendique le premier degré, le spectacle a quelque chose d'éminemment enfantin. Un ange passe en souriant quand on entend *« l'âge dans mon corps a fait couler sa glace »*. Mais, avec le temps, l'effet de surprise cède la place à l'émotion : les articulations des statues de glace apparaissent, Don Fernand perd d'un coup son avant-bras. Le théâtre atteint alors son point limite d'art de l'éphémère. Plus la glace fond, plus l'attention s'avive. Les personnages tiendront-ils le coup ? Rodrigue et Chimène auront-ils le temps de s'avouer leur amour ? Oui, mais de justesse. Jusqu'à la veille de la première du *Cid*, Emilie Valantin et sa troupe n'avaient pas pu dépasser le quatrième acte de la pièce. Les marionnettes se liquéfiaient avant. Dimanche 21, elles ont vaillamment résisté. Au moment des saluts, quand les manipulateurs les ont déposées sur le sol, elles ont eu un sursaut avant de mêler leurs pans de glace à la dérive. Ce spectacle a été conçu pour Avignon, où *Le Cid* n'avait pas été joué depuis Gérard Philipe, en 1951.

Au départ, Emilie Valantin avait envisagé de présenter une parodie. Avec son assistant, Jean Sclavis, elle a parcouru l'abondante littérature inspirée par la pièce de Pierre Corneille. *« Mais les parodies sont souvent affreusement lourdes »*, dit-elle.

L'idée de la glace est née du plaisir d'une sensation : *« C'est aussi fascinant qu'un feu. »* Mais la mise en place n'a pas été aisée : dessiner les figurines, les mouler et les démouler, sans jamais savoir dans quel état elles vont sortir, articuler leurs membres avec des tiges sans casser la glace, trouver assez de réfrigérateurs pour entreposer toute la famille, sortir juste à temps les personnages d'un soir... *« Vous voyez*, dit Emilie Valantin avec humour, *quels problèmes artistiques fondamentaux nous avons dû affronter ! »*

Comme si l'exploit nocturne d'*Un Cid* ne lui suffisait pas, le Théâtre du Fust s'installe le matin dans le Jardin des Doms, où il présente ses *Castelets en jardin*. Un classique de la troupe. Là, les marionnettes n'ont rien de glacé, bien au contraire : elles ressemblent à des limandes humaines. Ce sont des figures ordinaires pour des histoires ordinaires, puisées dans un répertoire résolument éclectique – Panteleïmon Romanov, Paul Fournel, Daniil Harms, Heiner Müller, André Frédérique, Javier Tomeo ou Emilie Valantin soi-même. Pas de gradins, mais des chaises installées sous les arbres : le Théâtre du Fust respecte la tradition des marionnettes, aujourd'hui trop rares, qui ont acheminé des histoires séculaires à travers les parcs d'Europe.

Mais elle la réactualise, en choisissant des textes délestés de toute complaisance. A travers deux couples à la plage, une dispute sur une place, l'empoignade de diables écarlates ou une balade en ville, le Théâtre du Fust dénonce, avec un humour ravageur, la violence, la lâcheté et l'hypocrisie qui tissent la vie de tous les jours. Le public en redemande : ce n'est pas tous les jours que des marionnettes ne jouent pas au Grand-Guignol...

Brigitte Salino

Du talent, peu d'argent

Installée à Montélimar, où elle a été créée en 1975, la compagnie de marionnettes d'Emilie Valantin a acquis une réputation qui lui vaut des invitations dans le monde entier. Cela ne met pas pour autant la troupe à l'abri des problèmes financiers. Elle reçoit 400 000 francs de l'Etat, 50 000 francs de la ville de Montélimar et environ 180 000 francs de la région Rhône-Alpes. Pour la création et l'exploitation du *Cid*, le Festival d'Avignon lui a donné 400 000 francs.

EN VILLE, EN SCÈNE
Emilie Valantin

Emilie Valantin respire la malice d'une Sophie qui aurait grandi. Elle rit beaucoup. C'est une femme décidée, lucide et impétueuse. Fille d'un ébéniste lyonnais, elle voulait apprendre les beaux-arts. Elle fit une faculté d'espagnol et enseigna en Afrique, avant de revenir en France en 1973. Depuis, elle a fondé sa compagnie, le Théâtre du Fust, où elle est à la fois directrice, comédienne-manipulatrice, plasticienne, décoratrice, scénographe, metteur en scène. Elle fouille les textes d'hier et d'aujourd'hui pour satisfaire ses marionnettes – impossibles et magnifiques, parce qu'elles *« n'aiment pas les états d'âme et tirent la couverture à elles »*. Ces contraintes conviennent à Emilie Valantin : *« La nécessité matérielle d'être efficace évite de trop s'appesantir sur soi. Parfois, cela manque au théâtre. »*





XAVIER GARY/KODAK POUR « LE MONDE »

Réunion clandestine des pionniers du Festival

ELLE EST VENUE dans la plus grande discrétion, à l'écart des foules, pour célébrer le cinquantième anniversaire du festival. N'étant pas conviés, les festivaliers devaient se tenir à distance des hautes portes de la Maison Jean-Vilar, en plein centre-ville, pour l'apercevoir, souriante, devant l'objectif d'un photographe « accrédité ». Elle était joliment vêtue d'un ensemble blanc, immaculé, ses longs cheveux encadrant son visage souriant.



PLACE PUBLIQUE

On l'attendait dans la Cour d'honneur, le 28 juillet, pour *La Nuit des comédiens*, mais un tournage la tiendra ce jour-là éloignée d'Avignon.

A l'invitation de Paul Puaux, ancien administrateur du Festival auprès de Jean Vilar à qui il a succédé en 1971, Jeanne Moreau est restée quelques heures à Avignon, où elle a déjeuné en compagnie d'une douzaine de pionniers dont plusieurs acteurs invités de la première Semaine d'art en Avignon où trois créations dramatiques furent présentées dans la Cour d'honneur du Palais des papes.

Germaine Montero était là, aussi, et Maurice Coussonneau, le premier assistant du « patron ». Deux personnalités très différentes qui ont, un moment, souhaité célébrer le cinquantenaire dans le cadre du Festival « in » : il fut question d'un récital de Germaine Montero et d'une nouvelle production de *Tamerlan*, de Christopher Marlowe, dans une mise en scène de Maurice Coussonneau à la tête d'une distribution essentiellement composée de comédiens de la première heure du Festival qui auraient, pour l'occasion, retrouvé la Cour d'honneur.

LABORATOIRE DE RECHERCHE

On peut comprendre les réticences opposées par Bernard Faivre d'Arcier, actuel directeur artistique du festival, à ces projets trop nostalgiques.

Avignon fut dès l'origine le laboratoire de recherche du théâtre et des arts, et c'est par la création que BFA a voulu rendre hommage à la figure tutélaire de Vilar, qui traverse plusieurs des spectacles du Festival et la quasi-totalité des débats, rencontres, expositions et projections qui l'accompagnent.

Mais on ne peut s'empêcher de regretter la « clandestinité » de cette réunion du souvenir qui aurait, peut-être, donné ce supplément de chaleur qui, à l'évidence, manque à cette cinquantième édition du Festival.

Olivier Schmitt

Les illusions retrouvées de Georges Aperghis

Le compositeur et metteur en scène, familier du Festival, régénère avec « Commentaires » le théâtre musical... comme dans un rêve

COMMENTAIRES, de Georges Aperghis et Philippe Minyana. Musique et mise en scène : Georges Aperghis. Avec Elena Andreyev, violoncelle, Jozef Houben, acteur, Christophe Huysman, acteur, Vincent Leterme, piano, Françoise Rivalland, percussion, Pascal Sausy, voix, Geneviève Strosser, alto. SALLE BENOIT-XII, jusqu'au 26 juillet, à 19 heures.

Essayons un moment d'envisager ce Festival d'Avignon comme s'il était un voyage. Par exemple un voyage, autrefois, de Lyon à Marseille, en diligence, ou par l'un de ces bateaux à vapeur qu'emprunta Flaubert lorsqu'il partit pour l'Afrique. A l'étape d'Avignon, c'est la pause. Les voyageurs de la diligence ont encore dans l'oreille le son des sabots des chevaux, les cris du cocher... Ceux qui avaient choisi le vapeur, c'est le ronron saccadé de la machine, le friselis de l'eau sur l'étrave. Les ouvriers du voyage, eux, cochers ou mécaniciens, vérifient les moyeux des roues, les sangles, ou, à bord, les articulations des bielles : il y a chez les voyageurs des essais ou des traces de ressouvenir, et, chez les exécutants, une « mise à plat » et une révision des composantes du voyage.

Revenons au Festival. Nous allons atteindre les deux tiers du parcours. L'étape, relais de la diligence comme quai de l'appontement, a lieu rue des Teinturiers, le maître des lieux est un musicien-metteur en scène, Georges Aperghis, il a appelé cette heure de transit : *Commentaires*. Repos. Interruption des tragédies, des comédies, des ballets, des concerts, des fanfares qui parcourent les rues. Une pincée de do au violon, un semblant de cheville qui se lève, une très brève tentative de fa dièse au piano, un mot – le mot « os », semble-t-il – qui ose à peine se risquer : voilà ce qui se manifeste, au long de ces *Commentaires*, et encore, c'est quand ça culmine. Or c'est irrésistible de charme, de gaieté, de surprises.

Cela tient d'abord à un accident de conscience que Georges Aperghis, et son coadjuteur Philippe Minyana, frôlent de très près lorsqu'ils évoquent, dans le mince filet rapide des quelques paroles qui passent, Emma Bovary. C'est la nuit du bal au château de la Vaubyessard. Le bal a pris fin. Charles Bovary s'endort. Emma Bovary ne dort pas, elle ouvre la fenêtre, elle s'accoude, regarde les astres : *« Elle faisait des efforts pour se tenir éveillée afin de prolonger l'illusion »*, écrit Flaubert. Il a retiré du texte final dix pages sublimes qui, dans le manuscrit, viennent ensuite : Emma Bovary passe un châle, sort dans la campagne, les fermiers sont debout déjà, il y a une légèreté de l'air, la fine lumière du point du jour, jamais Emma Bovary n'a ressenti un tel bonheur de sensations, dû pour une part à la fatigue. Ce qui l'atteint, tout au long de cette échappée, sons, gestes, est d'une légèreté extrême, et d'une extrême intensité. Mais aussi tout se passe comme si Emma Bovary ne faisait pas autre chose que *« prolonger l'illusion »*. Et la fascination magique des apparences émises par Georges Aperghis est là.

Alto, violoncelle, piano, amphore trouée changée en un tambour, échangent des inquiétudes, des doutes, à mots couverts. Et les acteurs, même s'il leur arrive par miracle d'aligner cinq ou six mots de suite, émettent, eux, non pas des paroles, mais des sons. Par l'entremise de mots qui n'existent pas, ils se fâchent, s'enhardissent, comme dans le vide.

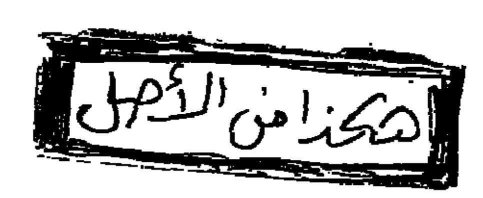
Une femme élève son tambour, l'instrument de musique peut être aussi un animal, au point que le musicien et la musicienne qui se tiennent debout, les mains nues, paraissent des naufragés. Un homme allongé tient un livre ouvert, qu'il ne lit pas, mais ce livre, *Madame Bovary* peut-être, justement, n'est pas un objet muet, c'est toute une foule qui manifeste, et pendant que des filaments de paroles imaginaires blessent ou apportent du secours, les brises d'un violoncelle sont des cris d'insectes, la nuit noire, dans des arbres géants.

C'est très beau. Vous croyez rêver. Non, vous êtes sûrs de rêver. Demain, la vie du Festival recommencera. La vie normale. Emma Bovary se réveillera. Il le faut bien aussi.

Michel Cournot

Rue des Teinturiers

La rue des Teinturiers, où sont joués ces *Commentaires*, est la plus dépaysante d'Avignon. Elle n'est pas droite, elle tourne comme une rivière ou comme un chemin de forêt. Elle est étroite, bordée d'un cours d'eau qui fait tourner les roues de bois procurant autrefois l'énergie des ateliers de teinturerie, qui bordaient la rue. Les pavés de la rue des Teinturiers sont aigus et inégaux, des vraies montagnes russes pour les petons, et les platanes recouvrent tout, pavés, rivière, d'une frondaison chantante, car les cigales en tapissent littéralement les branches. La pièce féerique d'Aperghis est on ne peut plus chez elle dans cette artère de rêve.



John Rockwell, délégué général du Festival du Lincoln Center

« Malgré son potentiel, New York me paraissait courir le danger d'un certain provincialisme »

Critique musical au *New York Times*, John Rockwell a été ensuite correspondant culturel permanent pour l'Europe pendant deux ans. Peu après son retour aux Etats-Unis d'Amérique, il a accepté, en octobre 1994, de prendre la direction d'un nouveau festival, émanation du Lincoln Center, qui regroupe, entre autres, le Metropolitan Opera, le Avery Fisher Hall, le New York State Theater et le Vivian Beaumont Theatre.

NEW YORK
correspondance

Le Lincoln Center à New York donnait, lundi 22 juillet, le coup d'envoi de son premier festival. Pendant trois semaines, cette manifestation internationale et pluridisciplinaire ambitionne, selon son délégué général, John Rockwell, de *« jeter un pont entre le classique et le contemporain, le traditionnel et le novateur, le New-Yorkais et le touriste tant américain qu'étranger, entre arts nobles et arts populaires, Orient et Occident, instruments traditionnels et nouvelles technologies ».*

John Rockwell, cinquante-cinq ans, est né à Washington, a grandi à Berlin, fait ses classes en Californie et ses études supérieures à Harvard. Critique musical à l'*Oakland Tribune*, il passe au *Los Angeles Times*, puis au *New York Times*. Il y sera critique de rock puis de musique classique. Pendant deux ans, Rockwell fut, depuis Paris, le correspondant culturel européen du grand quotidien nord-américain. En juillet 1994, il revient au *New York Times* quand le Lincoln Center lui propose de redessiner le panorama culturel new-yorkais. *« Je ne pouvais pas refuser, je me serais traité de couard jusqu'à la fin de mes jours. »*

« Lorsque vous avez accepté de prendre la direction de ce nouveau festival, aviez-vous un modèle de festival à l'esprit ?

– Ceux d'Edimbourg et de Salzbourg. L'inverse des festivals spécialisés, tels que Bayreuth, Angoulême, Aurillac et même Avignon, des villes à l'échelle humaine qui peuvent être investies. Ancien patron du Lincoln Center, Martin Segal voulait avec le Festival international des arts s'emparer de New York, faubourgs compris. Malgré ses efforts – il a amené des choses remarquables –, c'est la ville qui l'a dévoré. Notre manifestation se concentre donc autour du Lincoln Center, une petite île à l'intérieur d'une île. Nous voulons la transformer en village.

– En ferez-vous une tête de pont pour les créateurs européens ?

– Je ne suis pas politiquement correct au point de nier que la tradition européenne est le fondement de la tradition américaine, *mais je veux* ouvrir le festival à l'Asie, à l'Amérique latine, à l'Afrique. Un des événements culturels les plus importants de ces vingt dernières années à Paris a été l'avènement de la francophonie, l'entrée en force de la pop music africaine. Le même phénomène se produit à New York. Pourquoi ne pas le noter, et le montrer ? D'où la présence, cette année, du *gospel et de soul music. Une partie* de mes efforts en tant que critique a été de bousculer la notion d'arts « nobles » par rapport aux autres. Pourquoi se priver de cette énergie-là ?

» Malgré son potentiel et son succès sur le plan culturel, New York me paraissait courir le danger d'un certain provincialisme. En dehors de leur penchant naturel pour la culture, les Français sont servis par une situation géographique qui les met en contact direct avec d'autres cultures. Hormis l'Australie ou *l'Afrique du Sud, qui nous sont équidistants*, tout est plus proche de Paris. Plutôt que d'une déficience spirituelle, le « provincialisme » dont je parle me paraît relever d'une question de géographie – *New York* n'est *tout* bonnement pas exposée aux autres cultures –, alliée à une absence de véritable politique de financement par les pouvoirs publics.

– Le Festival du Lincoln Center n'est-il pas perçu comme rival de la Brooklyn Academy of Music et de son New Wave Festival ?

– Même si de nombreuses institutions artistiques se sont émues à l'annonce de la création de notre festival, la problématique est plus complexe. Un accord a été trouvé, aux termes duquel le Lincoln Center Festival n'irait pas, au moins ses trois *premières années, au-delà de 8,5 mil*lions de dollars de dépenses par an (environ 42,5 millions de francs) et de 5,5 millions en sponsoring corporatif ou privé (environ 27,5 millions de francs). Nous avons trois ans pour prouver que nous serons un élément de synergie et non pas une menace.

» Si je sais la Brooklyn Academy of *Music* (BAM) *en tractations*, le Lincoln Center se tient à l'écart ; elle fait de même dans la situation inverse. Cela n'est pas un faux-semblant. Elle nous sait en négociations *pour présenter, en 1997, Les Danaïdes* d'Eschyle mises en scène par le Roumain Silviu Purcarete, elle nous laisse le champ libre.

» J'aurais bien convié *Les Sept Rivières du Fleuve Ota*, de Robert Lepage, or la BAM négociait avec le dramaturge canadien. Certains créateurs sont, par ailleurs, tellement identifiés à la BAM – Pina Bausch, Giorgio Strehler, Ingmar Bergman, Peter Brook – qu'en les invitant je donnerais l'impression de vouloir copier. Un autre exemple : j'aurais adoré inviter Bartabas et Zingaro. Or, ce *spectacle, où des chevaux arrivent* au grand galop sous une tente, exige des dégagements que nous n'avons pas. De plus, la chaleur de l'été new-yorkais pouvait incommoder les chevaux. *Harvey Lichtenstein* [patron de la BAM] leur offre Battery Park en automne. Je serai le premier à les y applaudir.

» En 1997, j'envisage un hommage à *l'électronique dans la musique*, de Karlheinz Stockhausen au rap en passant par l'IRCAM, les Studios de Cologne, l'expérience Columbia-Princeton et le hip-hop. Pour l'année suivante, je rêve d'un ensemble Peter Greenaway, comprenant *Rosa*, son opéra, et l'une de ses « installations » comme *Steps* (« Marches »), qu'il avait présentée à Genève. Et je travaille déjà avec Bob Wilson à un projet pour 1999. Il y sera question de millénaire... »

Propos recueillis par Henri Béhar

Une manifestation pluridisciplinaire qui se veut « un pont entre classique et contemporain, arts nobles et populaires, Orient et Occident »

De Beckett à Internet

Le théâtre de Beckett par le Gate Theatre de Dublin, ses œuvres pour la radio et la télévision, une section *Gospel et Soul Music*, un ballet par la compagnie Alvin Ailey *sur une musique spécialement* composée par Wynton Marsalis, *Coppelia* par Maguy Marin, *Ocean* de Merce Cunningham et John Cage, l'opéra *Quatre saints en trois actes* de Virgil Thomson et Gertrude Stein mis en scène par Robert Wilson, la confrontation de *Leonore* et de *Fidelio* de Beethoven par John Eliot Gardiner et Kurt Masur, la *Cantate à Lénine* de Prokofiev, *The Brain Opera* de Tod Machover, le premier opéra cyberespace auquel tout « hyperspectateur » pourra apporter sa contribution en se branchant sur Internet (*http://brainop. media. mit. ed*), un hommage au violoniste Yehudi Menuhin, un *festival vidéo* : il semble que John Rockwell soit en passe de réussir son pari. Jusqu'au 22 août.

★ Calendrier et informations : 19 1 (212) 875-5600 et (212) 875-5132. De 40F à 375 F.

Ray Barretto à Paris ou les mains de la science

Le Portoricain de Brooklyn inspiré par Gillespie et Chano Pozo se pose au New Morning pour un soir

C'EST EN ÉCOUTANT Dizzy Gillespie et Chano Pozo que Ray Barretto a décidé de devenir le musicien qu'il est. Portoricain de Brooklyn, né en avril 1929, il a la biographie d'un Portoricain de Brooklyn né à cette date. Il s'engage dans l'armée, commence au banjo à l'Orlando (de Munich), se met aux bongos dès son retour à Nueva York et « jamme » à Harlem. Sa vie est une chanson de Lavilliers, avec qui il a d'ailleurs enregistré. Lou Donaldson, Max Roach ou Gillespie, bien sûr, se le disputent. Il joue avec Parker à l'Apollo. Il débute chez José Cuberlo en 1950. Enregistre son premier disque avec *Dizzy*, tourne en vedette avec le Jazz Latin Combo, entre chez Tito Puente où il remplace Mongo Santamaria.

Le jazz est une mine d'histoires. C'est même une histoire *si* piquante qu'elle a fini par alerter les musicologues qui veulent faire croire que c'est de la musique. La réalité est, comme toujours, plus tordue.

RYTHMES ET JEUX DE RENCONTRE

Ainsi, la face du monde a changé, bien plus que par la pensée d'un Antoine Pinay, pour prendre un *illustre exemple contemporain* (1947), par la rencontre de Dizzy Gillespie et de Chano Pozo. Que le jazz le plus charnel, le plus savant, le plus sophistiqué, bien planqué *sous clowneries et jubilation c*éleste ait croisé sur sa route, en titubant, ce paysan misérable des congas né à La Havane en 1915 (Luciano Pozo y Gonzales) est une *chance à laquelle nous avons rai*son de rester inattentifs. C'est préférable.

Chano Pozo est de la tournée du big band de Gillespie en 1948. Il *joue à Pleyel*, au Carnegie Hall, enregistre avec lui et est abattu au pistolet au Rio Café de Harlem le 2 décembre 1948. Affaire de drogue, ont décrété, sans se fouler, *les flics de Harlem. Jalousie de ma*ri trompé, ont renchéri les subtils de Manhattan. Si les maris trompés avaient révolvérisé les musiciens, la musique n'aurait jamais *eu lieu. Question de rythmes* et de secrets, question de l'usage des rythmes et de la religion abakwa, question du sens de la musique et des jeux de rencontre, n'ont pas *voulu trop dire ceux qui* savaient qu'ils ne savaient pas.

Les mains de Ray Barretto racontent ces fables et ces magies très laïcisées. Rien n'empêche de prendre la *musique* – tout le travail du monde contemporain est là – pour distractive ou sympa. C'est, en effet, plus reposant. Et après *tout, il est exceptionnel* que les vaches en batterie, accablées d'un fond musical qui doit augmenter leur production de lait, se *mettent à jouer Tin Tin Deo* (de Chano Pozo) sur les bidons avec leurs petits sabots.

Il y a quelques années, Gillespie a *été* reçu en *grande pompe* à La Havane, par le *lider maximo* en personne. Un film benêt en rend compte. On a voulu le vendre à l'époque, au prétexte époustouflant *que Dizzy avait été* reçu par Castro en personne. La belle blague. La musique de Barretto le dit aussi avec plus d'intelligence critique. *En revanche*, les sympathiques auteurs du film ont retrouvé la sœur de Chano Pozo. Le film commence là. Ils y vont. La cagna de la sœur de Pozo est exactement meublée comme toutes les maisons de France et de Navarre : araignées séchées artistement fichées au mur, serpents dans des bocaux verts, souris évidées, plumes collées, bougies, bondieuseries pour tromper l'espion, bras formolisé d'une sainte, le tout-venant. La sœur elle-même avait l'air très intéressante. Eh bien il arriva ce que vous savez qu'il devait arriver. Le film s'est comporté comme de la télévision : il a tout filmé, rien vu. La musique de Ray Barretto en sait plus sur le chapitre. Ses mains en savent plus long.

Francis Marmande

★ Au New Morning, le 24 juillet à 21 heures. Tél. : 45-23-56-39.

Joao Bosco e grupo, côté jardin

Ce groupe a un ton de jazz de chambre. Autour du chanteur brésilien (lui-même à la guitare), *les cordes : Jamil Joanes* (basse), Alexandre Carvalho (guitare), et un saxophoniste-flûtiste (Vidor Santiago). Pour commencer, sur le mode allusif et drolatique, bien dans le style de Bosco, *La Cucarracha* et *Tico Tico*, scies universelles, petites vrilles insidieuses, révolutionnaires ou anodines, que même Charlie Parker *a* reprises. Elles *servent à Bosco de sas*, de mise en bouche. Il navigue à vue de standard en chanson nouvelle, tout en passant par les repères de son répertoire. Sa précision *de bijoutier, la fusion de sa voix* dans les coulées de flûte, n'impressionneront pas que les musiciens. Comme les très grands, Bosco donne des airs compré*hensibles à ce qui ne l'est pas* immédiatement. Il a des gestes, une légèreté en scène, qui tiennent du bonheur.

★ Le 23 juillet, 21 heures.

Les « nouvelles tendances » du jazz reflètent l'univers... à Nice

Archie Shepp, Eric Le Lann, du blues, du latino et autres voix rares

LA GRANDE PARADE du jazz (1974-1994) passe la main. Le Nice Jazz Festival *vient de* boucler sa troisième édition. La Grande Parade tenait en trois points : prestige, abondance, revue de troisième âge pour musiciens qu'on allait oublier. Avec la nouvelle formule (« nouvelles tendances »), la carte est plus multicolore ; le « jazz » plus élastique ; le public, plus jeune et venu d'ailleurs. Du coup, la restauration a capoté. Les classes moyennes, on dira ce qu'on voudra, sont, de ce point de vue, imbattables.

Côté stars, ont *défilé, du* 12 au 21 *juillet*, Herbie Hancock, Al Jarreau, Isaac Hayes, Garbarek, Santana. Côté tour de France, Grappelli avec Petrucciani et Lockwood, *Galliano*, Barthélémy, Aldo Romano et son Palatino, Louran, Laurent de Wilde, plus un hommage à Don Cherry. Du blues, du latino, des voix rares : *Aziza Mustafa* Zadeh, des découvertes tarifées (Radio Tarifa).

Radio Tarifa est en scène. D'accord, ce n'est pas Ellington. Par ventde nord, le vacarme de la scène Jardins noie tout. Il faut d'abord lutter avec des basses façon « rave » du pauvre. Radio Tarifa n'est pas du genre à se laisser manger. On connaît *des orchestres* faits sur la beauté. Ce n'est pas leur cas (enfin : sauf la danseuse). Il y a une danseuse. Elle danse plutôt pas mal, avec de gracieux mouvements *de mains*, juste un peu *surjoués*, mais bon. *C'est* un orchestre de Madrilènes, mâtinés de Soudanais et Montpelliérains en costumes locaux. L'instrumentation est niçoise : salade de luths, percussions, musette, accordéon, flûtiaux, plus une *vrombissante* basse. Escoriza, le chanteur, a mis au point un flamenco mambo-andalou.

Non, ce n'est pas du *puro*. Ce sont de petites pièces, de vraies miniatures olé-olé. Escoriza bouge *comme un cantaor*. Pour être juste, il est à un *cantaor* ce que Coluche était à un rocker. Ses gestes, esquissés, inattendus, sonnent juste. La voix est griffée *comme les planches de la plaza* de toros de Sanlucar de Barrameda. En deux chansons, une petite foule se précipite et crie debout. La cote d'amour ne se discute pas.

L'ENVERS D'ATLANTA

Des filles dansent pour s'éclater. Elles s'éclatent. Et d'un *coup, comme* toutes désintégrées, elles filent s'éclater ailleurs. Les trois scènes ont toujours incité au zapping ambulatoire. De toute façon, on a *tout intérêt à se planquer* aux arènes. C'est le plus loin qu'on puisse trouver des marteaux piqueurs. Une enfant aux tympans en charpie *revient des* (désastreux) *Groove* Collective vers d'assez placides géniteurs : « C'était très sympa ». Ce concept du sympa est risqué.

Aux Arènes, *Archie Shepp* (*ténor*) et Eric Le Lann (trompette) quintet. Le cas de Shepp est passionnant. Il est un des musiciens free à effleurer *le* bon public. *Un des seuls à n'avoir pas* lâché le morceau. Or ses bedeaux se sont mis à douter. La leur en cul-de-poule, ils trouvent sa bouche ceci, ses dents cela, sa *justesse ceci-cela. Chez Shepp, c'est* simplement accentué, comme un signe de ce passage à vide que traverse la planète. Ça s'entend, tout de même, qu'on ne croise pas que de l'intelligence. L'univers est tempéré comme un clavecin d'acier.

Le *rythme* militaire règne en maître. Le « jazz » est un bon avion d'observation. Il suffit qu'un homme se lève avec un complet froissé, en chapeau mou et pompes *de douanier* sans frontières, *gigantesques* (une suffirait), Archie le magnifique, pour faire peur. *Doublé de ce philo*sophe désabusé qui est vraiment un superbe musicien, Eric Le Lann, ça souffle. C'est le couple qui raconte le mieux ce *qui se passe*. Archie joue avec ses limites. Les autres aussi, mais ils en font toute une histoire et trichent comme des blattes. Pas Archie Shepp. Il creuse la note. Il en fait peu. Il les approfondit toutes. Il construit son concert comme un pont de campagne. Il a un sens d'amoureux du public. Il *se moque du monde. Il le prend* au sérieux. Il lève le poing. Il se lance, sur le mode des *shouters* dans un méchant discours. Il est l'envers de l'inauguration d'Atlanta à lui seul.

Trop intelligent et bien trop musicien pour ne pas saisir la leçon au vol, Le Lann se coule, y va *de petites répliques considé*rables. Un autre ferait le musicien *français. Pas lui. Il joue. Il joue* exactement comme Archie ne joue pas. Shepp, terrible : *« Nous allons fermer avec un blues que j'écris hier en correspondance à un autre blues. » Sur quoi, il attaque : Things Ain't What They Used To Be* d'Ellington. Formidable intervention de Le Lann, à contrepied, notes tendues, étouffées. *Le* bon public s'embrase.

Shepp l'incite, la vache, à la révolution. Il crie le mot trois fois. Sa bouche, ses dents ceci-cela, allez *savoir, toujours est-il que le* public a l'air d'accord. Trois élégantes se lancent illico, au premier rang, dans une sorte de twist piqué, comme la polka du même style. Comme on dit à Atlanta, l'essentiel c'est de participer. Sacré Archie !

F. M.

DÉPÊCHES

■ ***THÉÂTRE* : le Festival national des artistes de la rue de Chalon-sur-**Saône a offert, pour son 10e anniversaire, plus de 150 représentations gratuites et de nombreux spectacles *off* aux 150.000 visiteurs qui se sont pressés, du vendredi 19 au dimanche 21 juillet. Outre les animations de rue, le festival a invité 25 compagnies dont le Royal de Luxe et Trans-Express de Crest.

■ **MÉCÉNAT : la fondation portugaise Calouste Gulbenkian a célébré,** lundi 22 juin à Lisbonne, son quarantième anniversaire. Créée un an après la mort de Calouste Gulbenkian (1869-1955), le magnat du pétrole d'origine arménienne, cette fondation a été la plus puissante institution culturelle au Portugal (musées, orchestre, choeurs, ballet). Son budget, confidentiel, est bien supérieur à celui du ministère portugais de la culture qui s'élève à 34 milliards d'escudos (1 milliard de francs environ). Cette fondation traverse des difficultés au point d'être qualifiée, le 22 juillet, de *« personne vieillissante qui a perdu la générosité et son sens de l'avant-garde »*, par le quotidien *Publico*.

■ **CINÉMA : *une école privée destinée à former aux carrières du sep***tième art, sous la houlette des professionnels et la présidence du scénariste et romancier Jean-Claude Carrière, devrait s'ouvrir, en octobre, à Marseille. Les candidats devront avoir au minimum le niveau bac. La première année préparera au concours de la Femis (Institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son). Les intermittents du spectacle pourront accéder directement en deuxième année, qui proposera une formation spécialisée (*option écriture de scénario ou réalisation*).

Les Latins de l'été de Paname

De la famille Mirande à Eddie Palmieri, toute une philosophie



LE NEW MORNING assure la continuité culturelle, et cosmopolite, de Paris pendant l'été. La salle de la rue des Petites-Ecuries demeure le fief de la latinité, même si le Hot Brass, dans le Parc de La Villette, *lui dispute aujourd'hui le* titre. Du 23 au 27 juillet, le New *Morning se livre à l'un de ses* balayages favoris, où des musiciens *supporters (amoureux de l'ambiance,* du public, de l'accueil) *viennent avec un plaisir renouvelé.*

Le Brésilien Joao Bosco (*lire page 29*) joue de la guitare comme il chante : avec la fluidité musi*cienne de la cascade, le rythme* aquatique de la vague. Habitué des scènes françaises et européennes, Joao Bosco revient auNew Morning avec une formation inédite, un trio : basse, guitare, woodwinds (le 23 juillet). Autre habitué, Ray Barretto, ex-champion de la salsa, définitivement passé du côté du latin-jazz (en sextette, le 24), style efficace défendu par Terry Callier, Pucho & The Soul Latin Brothers (le 26), Eddie Palmieri et son groupe (le 27). Le 25, les merveil*leux Cubains de la Familia Valera* Miranda (album chez Nimbus Re*cords) arrivent de Santiago de* Cuba, sorte de troubadours ro*mantiques du son et de la trova.*

★ *Joao Bosco e Grupo*, **le 23 juillet. Ray Barretto & New World Spirit, le 24. *Familia Valera Miranda*, le 25. Eddie Palmieri Group, le 27. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries*, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

René Urtreger Trio
René Urtreger en club, c'est toujours un bonheur. Le pianiste s'y montre détendu, joueur, enchaînant ses propres compositions aux standards des années 40 et 50. « *Jazzman* », comme il se définissait dans un disque, René Urtreger perpétue une « *tradition moderne* » qui s'étend de Bud Powell à Thelonious Monk.
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27 et du 30 juillet au 3 août. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

Joe Henderson
Qu'on l'appelle une des légendes du jazz fait toujours rigoler le saxophoniste Joe Henderson : « *Une légende, c'est un gars qui a déjà un pied dans la tombe.* » On vantera donc plutôt sa sonorité juste et ample, un phrasé qui se coule dans tous les tempos, une connaissance de tous les styles (swing, bop, cool, free...) qui le placent en haut du jazz.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Fanfare Moldave de Zece Prajini (Roumanie)
Une autre musique tzigane. Celle des fanfares souples et espiègles qui, dans les villages de Roumanie, font danser noces et banquets, depuis la fin du XIXe siècle. Marches virevoltantes, danses paysannes et autres malices composent l'ordinaire de cette fanfare moldave, savoureuse tribu festive.
Paris Quartier d'Eté. Tél. : 44-83-64-40. Jardin des Tuileries, Paris-1er. Mº Concorde. 19 heures, les 23 et 24. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AGENT ZÉRO ZÉRO
Film américain de Rick Friedberg, avec *Nicollette Sheridan, Charles Durnig,* Marcia Gay Harden, Barry Bostwick, *Andy Griffith* (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ANGUS
Film américain de Patrick Read Johnson, avec George C. Scott, Rita Moreno, *Chris Owen, Lawrence Pressman,* Ariana Richards, Anna Thompson (1 h 30).
VF : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

BARB WIRE (*)
Film américain de David Hogan, avec Pamela Anderson Lee, Temuera Morrison, Victoria Rowell, Jack Noseworthy, Xander Berkeley, Steve Raillback (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, *dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10)*. VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins* Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10)

CRASH (**)
Film canadien de David Cronenberg, avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, *11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins* Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; ré*servation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler,* dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, *12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ;* UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EMPIRE RECORDS
Film américain d'Allan Moyle, avec Liv Tyler, Anthony LaPaglia, Maxwell Caulfield, Debi Mazar, Renee Zellweger, Liv Tyler (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e. VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY, 2e PROGRAMME
Film britannique de Peter Greenaway, (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAME DE FOND
Film américain de Ridley Scott, avec *Jeff Bridges, Caroline Goodall, John Sa*vage, Scott Wolf, Balthazar Getty (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; *Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; ré*servation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e.

MAN TROUBLE
Film américain de Bob Rafelson, avec Jack Nicholson, Ellen Barkin, Harry Dean Stanton, Beverly D'Angelo, Michael McKean (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHOOTER
Film américain de Ted Kotcheff, avec Dolph Lundgren, Maruschka Detmers, Assumpta Serna, Gavan O'Herlihy, John Ashton (1 h 25).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e. VF : UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-*79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CITY HALL
de Harold Becker,
avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, *Martin Landau,* David Paymer.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurelia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Clavin.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
de Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10).*

CONTE D'ÉTÉ
de *Eric Rohmer,*
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; *Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).*

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Me*deiros, Christian Charmetant, Jean* Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, *14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e* (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e *(réservation : 40-30-20-10)* ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

DUNSTON, PANIQUE AU PALACE
de Ken Kwapis,
avec Jason Alexander, Faye Dunaway, Eric Lloyd, Rupert Everett, Glenn Sha*dix, Paul Reubens.*
Américain (1 h 28).
VF : Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

FAUTE DE SOLEIL
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
Français (57).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE GÉOGRAPHE MANUEL
de Michel Sumpf,
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, *5e (43-26-19-09).*

HEAVENLY CREATURES
de Peter Jackson,
avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor.
Néo-zélandais (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. *de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Menem Babes.
Franco-algérien (1 h 30)
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ;* réservation : 40-30-20-10)

MEURTRE EN SUSPENS
de John Badham,
avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben.
Américain (1 h 39).
VO : UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton,Sam Fell, Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, *Robert Downey Jr..*
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10), 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réserva*tion : 40-30-20-10)* ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, *Simona* Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LE TOMBEAU DES LUCIOLES
de Isao Takahata,
dessin animé Japonais (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pa*thé Wepler, dolby, 18e (réservation :* 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ;* réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

VACANCES EN FAMILLE
de *Laurent Cantet, Bruno Bontzolakis,* Philippe Harel,
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
dessin animé Britannique (1 h 15).

VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WHEN PIGS FLY
de Sara Driver,
avec *Alfred Molina, Marianne* Faithfull, Seymour Cassel, Maggie O'Neill, Rachel Bella.
Américano-japonais-allemand-hollan*dais (1 h 37).*
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

REPRISES

FAUX-SEMBLANTS (*)
de David Cronenberg,
avec Jeremy Irons, Geneviève Bujold, Heidi von Palleske, *Barbara Gordon,* Shirley Douglas, Stephen Lack.
Canadien, 1988 (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

ORANGE MÉCANIQUE (**)
de Stanley Kubrick,
avec Malcolm McDowell, Patrick Magee, Michael Bates.
Britannique, 1971 (2 h 30).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PANTHÈRE ROSE
de Blake Edwards,
avec Peter Sellers, David Niven, Robert Wagner, Capucine, Claudia Cardinale, Brenda De Banzie.
Américain, 1964 (1 h 54).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

QUAND L'INSPECTEUR S'EMMÊLE
de Blake Edwards,
avec *Peter Sellers, Elke Sommer,* George Sanders, Herbert Lom, Tracy Reed, Graham Stark.
Britannique, 1964 (1 h 41).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LA VICTOIRE EN CHANTANT
de Jean-Jacques Annaud,
avec Jean Carmet, Jacques Dufilho, *Jacques Spiesser, Catherine Rouvel,* Dora Doll.
Français, 1976 (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Cabaret d'Achille Tonic
avec Corinne et Gilles Benizio.
Quai de Seine, Paris 19e. Mº Crimée. A partir du 23 juillet. Les mardi 23, mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26, samedi 27, dimanche 28, lundi 29, mardi 30, à 21 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : deux heures. 60 F et 80 F. Jusqu'au 11 août.*

L'Epopée du toit du monde
avec Pascal Fauliot et Tenzin Gonpo.
Temple bouddhiste, route circulaire du lac Daumesnil, Paris 12e. Mº Daumesnil. Les vendredi 26 et samedi 27, à 17 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : une heure. 50 F.

Jean bouche d'or et les autres
avec Evelyne Cevin.
Eglise orthodoxe de France, 96, boulevard Blanqui, Paris 13e. Mº Glacière. Les mercredi 24 et jeudi 25, à 17 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : une heure. 50 F.

Le Livre des oiseaux et autres contes soufis
avec Didier Kowarsky.
Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, Paris 5e. Mº Monge ou Jussieu. Les dimanche 28 et lundi 29, à 17 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : une heure. 50 F.

Marianne Sergent
Café de la Gare, 41, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Du mercredi 24 au samedi 27, à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. De 50 F à 100 F.*

SÉLECTION

La Cantatrice chauve
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Nicolas Bataille, avec les comédiens de la Huchette.
Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris 5e. Mº Saint-Michel. Du mardi au samedi, le lundi, à 19 heures. Tél. : 43-26-38-99. Durée : une heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.*

Le Chevalier
d'après Aristophane, mise en scène de Mario Gonzalez, avec Mario Gonzalez.
Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº Saint-Michel ou Odéon. Du mercredi au samedi, à 18 h 30. Tél. : 49-87-50-50. Durée : une heure 60 F et 80 F. Jusqu'au 3 août.*

Conversation avec Cioran
mise en scène de Dominique Quéhec, avec Emmanuel Dechartre et Gabriel Le Doze.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mº Vavin ou Notre-Dame-des-Champs. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. 84 F et 140 F. Jusqu'au 27 juillet.*

En tête
avec Alain Rigout.
Eglise Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris 20e. Mº Alexandre-Dumas. Le mardi 23, à 17 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : une heure. 50 F.

Gustave Parking
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. 10 F. Jusqu'au 30 août.

Italienne avec orchestre
de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Cyril Bothorel, Charlotte Clamens, Nora Krieff et Jean-François Sivadier.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : une heure. 50 F et 70 F. Dernières.

Le Jardin des amours enchantées
d'après Carlo Goldoni, mise en scène d'Attilio Maggiulli, avec Hélène Lestrade, Jean-Marie Voetzel, Jean-Paul Lahore, Jean-Loup Borel ou Georges Becot, Caroline Dutheil, Gilles-Vincent Kapps, David Migeot et Charles Meurisse.
Comédie Italienne, 17, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-21-22-22. Durée : deux heures. 140 F et 170 F. Jusqu'au 6 août.*

La Leçon
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Marcel Cuvelier, avec les comédiens de la Huchette.
Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris 5e. Mº Saint-Michel. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 heures. Tél. : 43-26-38-99. Durée : une heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.*

La Locandiera
de Carlo Goldoni, mise en scène de Jean-Simon Prévost, avec Céline Codogno, Alexandre Colas, Pascal Cotinat, Claude Dassonville, Michel Dury, Frédéric Gay, David Macquart et Hélène Rodier.
Pré-Catelan, jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris 16e. Mº Porte-Maillot, puis bus 244, arrêt Bagatelle. Le vendredi 26, à 18 h 30 ; le samedi 27, à 15 heures et 18 h 30 ; le dimanche 28, à 15 heures. Tél. : 40-19-95-33. Durée : deux heures. 60 F et 100 F. Dernières.*

Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner, avec Tsilla Chelton et Pierre-Olivier Scotto.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mº Madeleine. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : une heure cinquante. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 30 août.

Les Marionnettes sur eau du Vietnam
Parc des Buttes-Chaumont (bassin), buttes Chaumont, Paris 19e. Mº Botzaris ou Laumière. Du mardi au samedi, à 22 heures. Tél. : 49-87-50-50. 80 F et 100 F.*

Proust expresso
d'après Marcel Proust, mise en scène de Jean-Michel Vier, avec André Guil ou Pascal Bécarre, Marie-Hélène Jamet, Morton Potash et Jean-Michel Vier.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mº Vavin ou Notre-Dame-des-Champs. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. 84 F et 140 F. Jusqu'au 30 août.*

Signe particulier : mère juive
de Muriel Khen, mise en scène de Sylvie Joly, avec Muriel Khen.
Théâtre Trévise, 14, rue Trévise, Paris 9e. Mº Cadet. Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 45-23-35-45. Durée : une heure trente. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.*

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Serge Lipszyc, avec Bruno Cadillon, Daniel Cohen, Juliane Corre, Stéphane Gallet, Pascal Gleizes, Serge Lipszyc, Lionel Muzin, Henri Payet, Marie-Céline Tuvache et Corinne Vasson.
Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mº République. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 48-87-52-55. Durée : une heure cinquante. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 31 juillet.*

(*) Tarifs réduits.

MARDI 23 JUILLET

TF 1

21.00

LE GUIGNOLO ■
Film de Georges Lautner (1979, 110 min). 1369472
Un escroc malchanceux se trouve mêlé, malgré lui, à Venise, à une affaire d'espionnage. Du cinéma de grande consommation.

22.50

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine. La Légion : les hommes sans nom (75 min). 720287
Portraits de militaires de différentes nationalités, intégrés à la Légion étrangère.

0.05 La Nuit olympique. En direct : Gymnastique : finale libre équipes D ; Natation : finale 100 m dos M, finale 100 m papillon D, finale 4x100 m libre M. En différé : Judo : finales - catégorie mi-moyens M et D ; Escrime : finale épée équipe M (305 min). 62519811
5.10 Histoires naturelles.

France 2

20.55

JE T'AIME QUAND MÊME ■
Film de Nina Companeez (1995, 100 min). 1554120
Comédie humoristique et sentimentale opposant deux caractères d'hommes sous le regard des femmes.

22.40

J.O. D'ATLANTA
En direct. Boxe ; Judo : finales poids mi-moyen M et D ; Escrime : finale épée par équipe M ; Football ; Hockey sur gazon ; Voile ; Base-ball ; Equitation ; Haltérophilie : finale M, 70 kg ; Tennis (110 min). 9779588
0.30 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Basket-ball ; Softball ; Lutte gréco romaine ; Beach-volley ; Gymnastique ; Natation ; Base-ball ; Boxe ; Football ; Hockey sur gazon ; Volley-ball ; Water-polo...

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Escrime : épée par équipe M ; Gymnastique : exercices libres par équipe D ; Judo : finales des poids moyens M et D ; Haltérophilie : finale des 70 kg M ; Lutte gréco-romaine : bronze et or des 52, 62, 74, 90 et 130 Kg (120 min). 771746
22.50 Journal, Météo.

23.20

LA SECRÉTAIRE
Téléfilm d'Andrew Lane, avec Mel Harris, Sheila Kelley (90 min). 6362694
Une secrétaire ambitieuse n'hésite pas à utiliser tous les moyens pour parvenir à ses fins : accéder au pouvoir. Chantage ou meurtre, peu importe la méthode.

0.50 Sidamag Magazine. *Le thème du reportage de ce soir, déjà diffusé le 18 mai, porte sur les séropositifs à la campagne.* 1.05 Les Monroes. Les chevaux sauvages (55 min). Série.

Arte

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LES DERNIERS PAYSANS
Documentaire de Jean-Bernard Menoud (45 min). 153588
Une famille de petits paysans de Haute-Savoie survit plutôt mal que bien à l'écart de l'agriculture industrielle. Ils travaillent encore la terre comme il y a cinquante ans...

21.30

THÉÂTRE
21.31 Le Songe d'une nuit d'été. Pièce de William Shakespeare, mise en scène de Karin Beier (159 min). 155998217
Quatorze comédiens venus de neuf pays récitent la comédie de Shakespeare en cinq langues. A la cour d'Athènes, Hermia doit épouser Démétrius mais s'enfuit avec Lysandre qu'elle aime...
0.10 Mettre en scène au féminin. Documentaire (16 min). 630366
Un reportage sur quatre figures féminines du jeune théâtre européen .

0.30 Cocktail olympique. Documentaire d'Albert Knechtel et Jacques Maigne (90 min, rediff.). 4908076 2.00 Collection Hollywood 1950. Intermède. Court métrage de Roy Kellino avec Joanne Woodward.

M 6

20.45

MANIMAL
Série, avec Melody Anderson, Simon McCorkindale.
La légende de l'ours de bronze (55 min). 3814236
La femme-louve (50 min). 2710728
Série où se mêlent policier et fantastique.

22.30

L'ENFANT PERDU A JAMAIS
Téléfilm de Claudia Weil, avec Beverly d'Angelo, Dana Ivey (90 min). 8809255
Une femme, divorcée à deux reprises et mère de trois enfants, cherche à retrouver son premier enfant, né vingt ans plus tôt, abandonné alors qu'elle purgeait une peine de prison.
0.15 Capital. Magazine (rediff.).

2.00 Culture pub. Magazine. 2.30 Best of 100% français. Musique. 4.00 Turbo. Magazine. 4.25 Broadway Magazine. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.30 Tir. Finale du double trap D. Voile (30 min). 588
21.00 Base-ball. Basket-ball D ; Equitation : concours complet, dressage individuel ; Escrime : épée par équipes M ; Gymnastique artistique : par équipes D, exercices libres 3 ; Judo : finale de la catégorie des mi-moyens D et M ; Voile ; Lutte gréco-romaine : finale de la catégorie des 52 kg M (60 min). 21897
22.00 Escrime ; Haltérophilie ; Lutte gréco-romaine ; Volley-ball. (40 min) 38507
22.40 Water-polo ; Beach-volley ; Basket-ball ; Gymnastique artistique ; Lutte gréco-romaine.
23.30 Football ; Hockey sur gazon ; Football ; Lutte gréco-romaine ; Water-polo ; Softball ; Volley-ball ; Natation ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Football ; Hockey sur gazon.
2.10 Natation (50 min). 1929163
3.00 Football...

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. L'électricité, source d'énergie des musiciens (2).
20.30 Archipel médecine. La coopération médicale en question.
21.32 Grand angle. (rediff.). La disparition (2).
22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (1).

0.05 Du jour au lendemain. Mr Provoyeur, conservateur du musée Calvet, à Avignon. 0.50 Coda. Passage de l'océan (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Ceux du goulag (5) ; 2.00, Iossif Brodski ; 3.18, Flannery O'Connor ; 4.42, Sonia Wieder-Atherton, le violoncelle au féminin ; 4.53, Le Bouddhisme en Birmanie ; 6.18, Les Intempéries (5) ; 6.28, Marc Petit (A masque découvert).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Festival d'été Euroradio. Schubertiade. Concert donné le 20 juin, salle du Conservatoire, à Feldkirch, par le Quatuor à cordes de Tokyo.
21.15 Festival d'Aix-en-Provence. Concert donné en direct du théâtre de l'Archevêché, par le Chœur et l'Orchestre Les Arts florissants, dir. William Christie : œuvres de Haendel.

0.05 Des notes sur la guitare. Rumores de la Caleta, d'Albeniz ; La Serenata espanola, de Malats ; Andaluza, de Fortea, Ida Presti, guitare ; Capriccio diabolico, de Castelnuevo-Tedesco, Andrés Segovia, guitare ; Pêche à la mouche, de Reinhardt, Django Reinhardt et son orchestre ; Œuvres de Montoya, Bach. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 6 décembre 1995, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch, Radu Lupu, piano. Œuvres de Beethoven : Coriolan, ouverture ; concerto pour piano nº 2 ; Symphonie nº 3, Héroïque.

22.30 Les Soirées... (Suite). Maurice Gendron, violoncelle. Concerto pour violoncelle, de Boccherini, par l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. Pablo Casals ; Sonate nº 2 pour violoncelle op. 117, de Fauré, Jean Françaix, piano ; Rondo op. 94, de Dvorak, par l'Orchestre Philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink ; Notturno, de Schubert, Hephzibah Menuhin, piano, Yehudi Menuhin, violon ; Suite nº 5 pour violoncelle seul, de J.S. Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Intervilles
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
22.35 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Drôles de bêtes, drôles de gens.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Couples créateurs.
21.30 A l'Est, du sang sur la neige. [10/10] Staline superstar des Soviets.
22.20 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les artères de l'économie.
23.20 La Guerre du Golfe. [4/4] Un goût d'inachevé.

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.50 Premières loges. Magazine.
22.25 Les Veinards. Film de Philippe de Broca, Jean Girault et Jacques Pinoteau (1962, N., 95 min) 59763985

France Supervision

19.15 et 21.30 J.O. : Volley-ball. Russie-Pays-Bas.
20.15 J.O. : Hockey sur gazon. Espagne-Argentine.
23.00 J.O. : Gymnastique.
1.35 J.O. : Natation (115 min). 84183231

Ciné Cinéfil

20.30 Mariona Rebull ■ Film de José Luis Saenz de Heredia (1947, N., v.o., 115 min) 1848815
22.25 Till the End of Time ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1946, N., v.o., 100 min) 68502491

Ciné Cinémas

20.30 La Java des ombres ■ Film de Romain Goupil (1983, 90 min) 5749743
22.00 Vivre ■ Film de Zhang Yimou (1994, v.o., 130 min) 40203110

Série Club

20.45 et 23.45 Winnetou - le mescalero. Cheval noir contre cheval de fer.
21.40 Héritage oblige. Cancan.
22.30 La Famille Addams. Le cousin est génial.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. Meurtres à domicile.

Canal Jimmy

21.00 Father Ted. Le grand concours.
21.30 Cambouis.
22.20 Earth Two. Un tunnel vers la terre promise.
23.10 Angela, quinze ans. Un garçon impatient.
0.00 The Muppet Show. Invité : Roger Miller.

Eurosport

16.30 J.O. : Natation. En direct. Eliminatoires : 400 m nage libre, 100 m dos et 4 x 100 m nage libre M, 200 m brasse et 100 m papillons D (120 min). 240052
18.30 et 23.00 J.O. : Gymnastique.
19.30 J.O. : Boxe. En direct. Diverses catégories. Préliminaires : 1re série (90 min). 209965
21.30 J.O. : Judo. En direct. Finales : Catégorie mi-moyens D (-61 kg) et M (-78 kg) (60 min). 988946
22.30 J.O. : Escrime. En direct. Finale : Epée par équipes M (30 min). 824149
1.30 J.O. : Haltérophilie.
2.00 J.O. : Boxe. En direct. Diverses catégories. Préliminaires : 1re série (180 min). 86975927

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Monsieur Quigley, l'Australien. Film de Simon Wincer (1990, 125 min). Avec Tom Selleck. *Western.* 22.35 La Blonde de Pékin. Film de Nicolas Gessner (1968, 85 min). Avec Mireille Darc. *Comédie policière.* 0.15 Les Nouveaux Aristocrates. Film de Francis Rigaud (1961, N., 95 min). Avec Paul Meurisse. *Drame.*

TMC

20.35 Flipper le dauphin. Film de Leon Benson (1964, 100 min). Avec Luke Halpin. *Jeunesse.*

MERCREDI 24 JUILLET

TF 1

13.00 Journal, Météo; Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Piège infernal. Téléfilm [4/4] de Richard Martin (100 min). 7511095
16.10 Club Dorothée vacances.
16.55 Les Nouvelles Filles d'à côté. La panne. Série.
17.25 L'Ecole des passions. L'audition. Série.
17.50 Jamais 2 sans toi...t. Escort girl. Série.
18.20 Case K.O. Jeu.
18.50 Des copains en or. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.55 Météo.
20.00 Journal, Journal des J.O.

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Fabrice, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Bayonne contre Dax (135 min). 87767279

23.05

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Fausses notes, de Paul Andréota (95 min). 1273927
Une psychiatre qui ne croit pas au suicide de son père demande au commissaire Moulin de mener ses propres investigations.
0.40 La Nuit olympique. Football : France-Arabie saoudite ; Natation : finale 200 m D, finale 100 m papillon M ; Basket : Lituanie-Etats-Unis. En différé : Gymnastique : finale concours général M ; Judo, Handball

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Matt Houston. Série. Mat Houston est mort.
15.45 Les deux font la paire. Série. Tout est dans les yeux.
16.35 ▶ Alice. Série. Bon anniversaire Alice.
17.00 Un toit pour dix. Série.
17.40 Le Choix gagnant. Jeu.
18.15 J.O d'Atlanta. Présentés par Pierre Sled. 19.54, Image du jour (100 min). 4844540
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Journal des Jeux, A cheval, Météo.

20.55

ALLA TURCA
Téléfilm de Macha Méril (105 min). 1521892
Un Turc, accompagné de sa femme française et de leur fils, rapatrie le corps de son père, mort lors d'une visite en France, dans un carton, sur le toit de son taxi.

22.40

J.O. D'ATLANTA
En direct. Badminton ; Boxe ; Judo : finales poids légers M et D ; Base-ball ; Basket-ball ; Voile ; Handball ; Beach-volley ; Equitation ; Haltérophilie : finale 76 kg ; Hockey sur gazon ; Softball ; Tennis (125 min). 4405521
0.45 Journal, Météo.
1.00 J.O. d'Atlanta. En direct. Escrime ; Football ; Gymnastique ; Handball ; Water-polo ; Natation ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Badminton ; Hockey sur gazon ; Softball ; Volley-ball ; Water-polo...

France 3

12.30 Journal, Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Télétaz.
14.35 Bill Body. Dessin animé.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct. Natation ; Cyclisme sur piste : qualifications poursuite individuelle M et sprint D finale kilomètre M, quarts de finale poursuites individuelles M ; Handball : (Russie - Koweït et France - Espagne) ; Judo ; Tir : finales des trois fois 20 sur 50 m D et double trappe M (205 min). 21388057
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Boxe ; Escrime : bronze et or épée et sabre par équipe D et M : Gymnastique : finale du concours général individuel M ; Handball : (Croatie-Suisse et Egypte-Algérie) ; Judo : finales des légers M et D (105 min). 676673
22.35 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Ernst Jünger, de Gero von Boehm (45 min). 42569
Portrait d'un homme qui, de héros allemand de la première guerre mondiale, devint l'un des acteurs du rapprochement franco-allemand au point de recevoir l'hommage conjoint de François Mitterrand et d'Helmut Kohl. Des archives inédites et des extraits d'entretiens avec Julien Gracq éclairent encore une histoire hors du commun.

23.45 Dancing. La fête en dansant. 1.40 Les Monroes. L'ami des animaux (55 min). Série.

La Cinquième

12.55 Attention santé. 13.00 Mag 5. 13.30 La Martinique. 14.30 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. L'imagination et le Front populaire au pouvoir [4/13]. 15.30 Déclics été. 15.40 Missions extrêmes. Défi marin [3/13]. 16.00 Allô la Terre. Les Jeux olympiques [3/5]. 16.15 Une vie de champion. Jean-Louis Mandengue, boxe. 16.30 Alf. 17.00 Sam et Sally [6/6]. Série. 18.00 La France aux mille villages. Puy-de-dôme. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série. [3/26] Derrière le masque, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells, avec Tim Turner (25 min). 3231
19.30 7 1/2. Télévisions publiques en crise (30 min). 2502
20.00 Animaux en péril. Documentaire. [4/13] Esperanza, le tapir des montagnes, de Richard Brock (28 min). 9415
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : OPÉRATION NICOLAÏ
Documentaire de Richard Beles (52 min). 3067892
Après la chute du communisme en URSS, la télévision de Catalogne fut l'une des premières à avoir accès aux archives du KGB et de l'Internationale communiste. Enquête sur le leader marxiste catalan Andreu Nin...

21.45

MUSICA : LES CADENCES D'HARNONCOURT
Documentaire de Norbert Beilharz (95 min). 6589250
Le travail du musicien Nikolaus Harnoncourt qui monte les Noces de Figaro *au Festival de Salzbourg 1995, dans une production mise en scène par Luc Bondy. Chercheur, pédagogue et interprète, Harnoncourt s'est très tôt intéressé à la musique ancienne. Il collectionne également les instruments baroques et Renaissance et pratique la viole de gambe.*
23.20 Jean de la Lune ■ ■ Film français de Jean Choux (1931, N., 78 min). 3940811

0.40 Visions of Eight. Documentaire. Munich 1972, de Mai Zetterling, Milos Forman, Kon Ichikawa, Claude Lelouch, Juri Oserow, Arthur Penn, Michael Pfleghar, John Schlesinger (103 min, rediff.). 9238651

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Jim Bergerac, double ou quitte. Téléfilm de Martin Friend (93 min). 3825279
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Le Joker. Série.
19.00 Highlander. Série. Au bout du tunnel.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Seuls au monde ! Série. La soirée des parents d'élèves.
20.35 Ecolo 6. Magazine. La nature grillagée.

20.45

UN AMOUR DE BANQUIER
Téléfilm d'Ian Toynton, avec Martin Sheen, Jacqueline Bisset (86 min). 429347
Pour séduire une femme d'affaires, un agent de change new-yorkais se transforme en nounou...

22.25

ENQUÊTE SUR UN ENLÈVEMENT PRÉSUMÉ
Téléfilm de Chris Thompson, avec Veronica Hamel, Lindsay Frost (93 min). 9050434
Une femme divorcée enlève sa propre fille dont la garde a été accordée à son ex-mari, riche industriel. L'enfant accuse son père d'avoir sexuellement abusé d'elle, mais la plainte n'a pas modifié la décision du juge...
0.05 Sexy Zap.
0.40 Rock express.
1.15 Best of pop-rock.

2.45 Hot forme. 3.10 E = M 6. 3.40 Turbo. 4.05 Ceylan-Maldives. 4.55 Frank Sinatra. (55 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
14.00 Les J.O. d'Atlanta. Escrime (30 min). 7163
14.30 Tir ; Aviron ; Badminton ; Beach-volley ; Equitation ; Escrime ; Hockey sur gazon ; Softball ; Judo ; Badminton ; Basket-ball ; Cyclisme ; Escrime ; Hand-ball ; Tennis ; Tennis de table...
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine. Haltérophilie ; Escrime ; Volley-ball ; Water-polo ; Cyclisme ; Voile ; Escrime : finale du sabre par équipes M ; Boxe ; Badminton.
19.25 Flash d'information
20.30 Beach-volley. D et M ; Tir : finale du double trap M ; Handball ; Voile (30 min). 892
21.00 Badminton. Base-ball ; Basket-ball M ; Equitation : concours complet, finale du dressage individuel ; Escrime ; Judo : finale de la catégorie des poids légers D et M ; Voile ; Water-polo M (60 min). 52144
22.00 Escrime. Haltérophilie ; Volley-ball D ; Gymnastique artistique ; Handball ; Cyclisme ; Water-polo ; Basket-ball ; Escrime ; Hockey sur gazon.
23.35 Cyclisme (30 min). 1974705
0.05 Escrime ; Water-polo ; Softball ; Volley-ball ; Cyclisme.
1.00 Handball. Football : France-Arabie Saoudite ; Tennis de table (30 min). 6166651
1.30 Natation (30 min). 6176038
2.00 Badminton ; Baseball ; Basket-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon ; Natation ; Tennis de table ; Handball ; Softball ; Badminton.
4.00 Basket-ball ; Volley-ball ; Water-polo...

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Le pictodrame (3).
20.00 Le Rythme et la Raison. L'électricité, source d'énergie des musiciens (3).
20.30 Antipodes. Les marques du destin.
21.32 Communauté des radios publiques de langue française. Double jeu. Une émission de Radio Canada.
22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (2).

0.05 Du jour au lendemain. Michel Guérin (Philosophie du geste). 0.50 Coda. Passage de l'océan (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Le Moulin Rouge ; 1.58, Joseph Roth ou le tombeau des Habsbourg ; 4.20, Philippe Delaveau (Eucharis) ; 4.50, La part de l'ombre ; 6.14, Michel Poizat.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert. Donné le 23 janvier, au Conservatoire national supérieur de musique de Paris : Sonate pour pianoforte nº 3, de Jadin, Cyril Huvé, pianoforte ; Tableau de la situation de Marie-Antoinette reine de France depuis son emprisonnement jusqu'au dernier moment de sa vie, de Dussek, Arnaud Marzorati, récitant, Arthur Schoonderwoerd, pianoforte ; Pastorale extraite de la Méthode du conservatoire, de Adam ; Œuvres de De Montgeroult, Méhul, Rouget de Lisle, Gossec, Jadin, Eler, Catel.
22.00 Concert. Festival d'été Euroradio. Donné en direct de la Cité de la musique, à Paris, par l'Orchestre des Jeunes de l'Union Européenne, dir. Colin Davis : Roméo et Juliette, de Berlioz.
0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Russie. Symphonie nº 3 Jesus Messiah, Save us, de Ustvolskaya, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Valery Gergiev (extrait du concert donné le 20 janvier 1995, au Concertgebouw d'Amsterdam). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Cleopatra et Cesare, de Graun, par le Concerto Köln, dir. René Jacobs, Janet Williams (Cleopatra), Iris Vermillon (Cesare), Lynne Dawson (Cornelia), Robert Gambill (Tolomeo), Ralf Popken (Arsace), Jeffrey Francis (Lentulo), Klaus Häger (Achilla), Elisabeth Scholl (Cneo), Maria-Cristina Kiehr (Sesto).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Pégase.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
22.35 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [2/2] Le Maroc.
23.30 Emmène-moi au bout du monde.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Jules Verne : Voyage au bout de la ville.
21.10 Au rythme des Marquises.
21.45 Les Couples créateurs.
22.40 À l'Est, du sang sur la neige. [10/10] Staline superstar des Soviets.
23.30 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les artères de l'économie.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Paris Match Première.
22.25 Concert : Enrico Macias à l'Olympia. Enregistré en 1976 (60 min). 2751182

France Supervision

19.15 J.O. : Volley-ball.
20.45 J.O. : Basket-ball.
22.15 J.O. : Gymnastique.
1.30 J.O. : Natation (100 min). 28459941

Ciné Cinéfil

20.30 La Goualeuse ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 90 min) 5714057
22.00 Madison Avenue ■ Film de H. Bruce Humberstone (1962, N., v.o., 95 min) 4158724
23.35 Cette nuit-là ■ Film de Maurice Cazeneuve (1958, N., 95 min) 52351697

Ciné Cinémas

20.30 Ironweed, la force d'un destin ■ Film de Hector Babenco (1987, 135 min) 62457095
22.45 Croque la vie ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1981, 105 min) 67587960

Série Club

20.45 et 23.45 Flash. Rien ne va plus.
21.30 Héritage oblige. Le parfum.
22.30 La Famille Addams. Lurch, l'idole des jeunes.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. Les malfaiteurs ne sont pas ponctuels.

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans. Un garçon impatient.
21.15 Max Headroom. L'émission choc.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Les clefs.
22.35 Friends. Celui qui pète les plombs.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. D'homme à homme.
23.10 Father Ted. Bonne chance père Ted.

Eurosport

17.15 J.O. : Equitation. En direct. Jumping par équipes (45 min). 8971434
18.00 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur piste. 1 km contre la montre individuel M : Finale (30 min). 160415
18.30 J.O. : Natation.
19.30 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur piste. Vitesse individuelle : Qualifications D (45 min). 755724
20.15 J.O. : Boxe. En direct. Diverses catégories. Préliminaires : 1re série (45 min). 179434
21.00 et 1.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Judo. En direct. Catégorie légers D (-56 kg) et M (-71 kg) : Finales (60 min). 972347
22.30 J.O. : Gymnastique. En direct. Concours général en individuel M : Finales (150 min). 2220873
1.30 J.O. : Haltérophilie.
2.00 J.O. : Boxe. (195 min). 32919767

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.40 Le Grand Sommeil. Film de Michael Winner (1978, 95 min). Avec Robert Mitchum. *Policier.* 0.30 La Blonde de Pékin. Film de Nicolas Gessner (1968, 80 min). Avec Mireille Darc. *Comédie policière.*

TMC

22.35 Boniface somnambule. Film de Maurice Labro (1950, N., 80 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TSR

21.00 Shirley Valentine. Film de Lewis Gilbert (1989, 110 min). Avec Pauline Collins. *Comédie.*

ATLANTA 96

Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 14

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 24 JUILLET 1996

Le jambon héroïque

par Pierre Georges

ET, dans un authentique exploit, ils franchirent le col de Balme. Héroïque ! L'expédition Balladur, dans la discrétion la plus absolue, venait de vaincre la montagne. Tout juste si l'ex-premier (de cordée) *ministre ne portait pas le fameux maillot à pois qui honore les purs grimpeurs.*

A table, donc. Aubergiste, du jambon, et de montagne, je vous prie ! Il n'eût plus manqué en effet qu'il fût de plaine. C'est tellement bon, le jambon ! Et tellement meilleur, le jambon des hauteurs !

On décrocha donc le jambon pur cimes, sans doute accroché aux poutres de l'auberge comme jadis pendu au mât de cocagne. La patronne avait fait des frites. C'est dire si l'on était entre gens simples. On déjeuna sur les bancs, comme d'autres sur l'herbe. Ce fut frugal, amical, champêtre et admirable.

La chronique de cette belle journée aux alpages ne dit pas de quel froment était le pain ce quotidien-là. Ni même s'il y eut du fromage blanc pour la compagnie. Ou de la tarte aux myrtilles pour les gourmands. Elle précise sans plus que l'on y but un de ces petits vins, aigrelets et frais, qui sont la mémoire du pays et des estomacs. Elle raconte simplement qu'à la fin Léo fit le café ou le commanda, les versions divergent gravement sur ce point.

Tout de même, il faudra qu'on pense à enguirlander les confrères. Etre si nombreux, si loin de Paris, *en Balladurie septentrionale*, et ne pas même savoir et *faire savoir ce que l'on but* exactement ! Risquer sa vie sur le télésiège et l'insolation sur la cafetière pour ne recueillir que des propos dignes d'éloge et d'intérêt du type : *« Ici, on est détendu ; on est bien. On a le sentiment d'avoir la nature à soi tout seul ! »*

Comme l'on dit volontiers dans les chaumières à propos des aventuriers de presse, *« Vous faites un joli métier ! »* Tout cela pour ça. La fine fleur des services politiques rappelée d'urgence pour couvrir *Chamonix. Comme naguère elle* ascensionnait Solutré. Pour y *constater quoi ? Que Simone fait*, avec virtuosité, de la chaise longue ? Que Nicolas et Léo portent jean ? Que le Bernard d'Annecy a mis ses Pataugas du lundi ? Que le fond de l'air, la-i-o, était frais ? Et autres découvertes essentielles à l'édification des masses.

Faites un joli métier ! Pâques aux tisons, Balladur au balcon ! Corvée de Chamonix, mes gaillard (e)s. Et en plus, rapporte la consœur de *Libération*, pour se faire engueuler. Gentiment, soit, mais engueuler : *« Mais laissez-nous marcher ! »*, aurait grognogné le maître des alpages à voir, ravi, sa colonne encerclée par la presse alléchée.

Laissez-les marcher, en effet ! Nous autres, rats des villes désertées ou presque, condamnés aux *3 × 8* pour cause olympique, médaille d'or de l'escarre télévisuelle, tenons à élever la plus vive protestation contre ces expéditions sans rime ni raison *autres que celle de* vérifier si la Balladurie passera *l'été, et comment...*

Du jambon de montagne, et alors ? *Nous en mangeons aussi*, et pas seulement de Paris. Du jambon *d'Atlanta jusqu'à plus faim.* Faisait-il jour, faisait-il nuit, était-ce ici, là-bas ? Toujours est-il qu'un handballeur Français vint expliquer à un micro ouvert comme bar ou station-service que les joueurs espagnols avaient trop longtemps méprisé les Bleus. *« Ils nous prenaient pour des jambons ! »* De montagne ?

Le gouvernement presse les médecins de limiter les dépenses de santé

Nicole Notat (CFDT) n'exclut pas une hausse des cotisations

LE MINISTRE des affaires sociales, Jacques Barrot, et le secrétaire *d'Etat à la santé, Hervé Gaymard*, ont reçu, lundi 22 juillet, les *quatre syndicats médicaux* (CSMF, FMF, SML, MG-France) pour leur rappeler qu'ils doivent s'engager résolument dans la politique d'amélioration du système de soins. Cette rencontre intervient au moment où les dépenses d'assurance-maladie continuent de progresser à un rythme incompatible avec le niveau actuel de la croissance économique. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a annoncé, jeudi 18 juillet, que les dépenses d'honoraires et de prescriptions ont augmenté de 6,1 % entre janvier et mai 1996 par rapport à la même période de 1995.

A ce rythme, le déficit de l'assurance-maladie dépassera les *52,3* milliards de francs annoncés, le 12 juin, par la commission des comptes de la Sécurité sociale. *« Nous avons clairement dit aux médecins qu'il fallait tout faire pour que cette fin d'année 1996 marque un ralentissement de la dépense »*, a déclaré M. Barrot à l'issue de la rencontre. *Les ministres* ont répété qu'aucune hausse des tarifs médicaux ne serait possible si les médecins dépassent l'objec*tif de progression des dépenses* de médecine de ville, fixé à 2,1 % par le gouvernement pour 1996.

M. Barrot a, par ailleurs, précisé ses récentes déclarations sur la révision de la nomenclature des actes médicaux. Cela ne changera rien pour les assurés, *« mais seulement pour le revenu des médecins, qui se verraient payés moins cher pour un acte »*, a-t-il affirmé. Le ministre des affaires sociales rencontrera de nouveau les médecins courant septembre, avant la présentation au Parlement, en octobre, du premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui doit notamment encadrer les dépenses d'assurance-maladie pour 1997.

LE CARNET À L'AUTOMNE

A l'automne, les praticiens et les assurés sociaux commenceront à disposer du carnet de santé. *La CNAMTS* diffusera un guide des médicaments génériques, copies de molécules *dont* les brevets sont tombés dans le domaine public et *qui* sont moins chères. Elle va aussi intensifier ses contrôles. *Le service médical* des caisses locales pourra ainsi suspendre, par lettre recommandée aux assurés, le remboursement de soins qu'il aura jugé médicalement non justifié, et prononcer, après avis d'une instance médicale régionale, des sanctions à l'encontre du prescripteur. Enfin, le gouvernement a rédigé un projet de décret sur les sanctions encourues par les médecins libéraux qui auront dépassé l'objectif annuel fixé par le gouvernement : le reversement dû *« sera égal à la totalité du dépassement concernant les honoraires et à 20 % du dépassement concernant les prescriptions »* (dans la limite d'un plafond).

La fermeté affichée par la CFDT est plus marquée que celle de M. Barrot. Il a fallu moins d'une semaine pour que le remplacement de Jean-Claude Mallet (FO) par Jean-Marie Spaeth (CFDT), à la présidence de la CNAMTS, se traduise par un durcissement de ton. La secrétaire générale de la *CFDT*, Nicole Notat, a clairement laissé entendre que son organisation n'y jouera pas les utilités. Si les praticiens libéraux se *montrent incapables de freiner* leur activité, prévient-elle dans un entretien au bihebdomadaire *Le Généraliste*, publié le 22 juillet, *« il y aura un jour un tour de vis très fort »*. Il est urgent, selon elle, d'*« apporter la preuve qu'il n'y a pas de laxisme dans les dépenses de santé »*. C'est à ce prix que les assurés *« seront prêts, le cas échéant, à subir une nouvelle hausse de cotisation »*, assure Mme Notat. Cette hypothèse est officiellement écartée par le gouvernement.

Jean-Michel Bezat

FO poursuit son harcèlement

Lundi 22 juillet, en réponse à Jean-Marie Spaeth (CFDT), Marc Blondel, secrétaire général de FO, a déclaré, dans un communiqué, que *« le président de la CNAMTS s'en prend d'abord aux médecins »*, mais qu'*« il s'en prendra demain aux assurés sociaux »*.

Sur les 35 milliards de francs de déficit prévus, affirme-t-il, 5 milliards seulement sont liés à la dérive des dépenses, le reste étant imputable *« à la situation économique, au chômage et à la faible évolution des salaires en 1996 »*. M. Blondel juge que la CFDT veut adapter les dépenses aux recettes et qu'elle *« restera l'otage du CNPF »*.

Pas de vol d'Ariane-5 avant le printemps

AVANT que le tout premier exemplaire du lanceur lourd européen Ariane-5 n'explose, le 4 juin, dans le ciel de Guyane, ses promoteurs avaient envisagé bien des causes d'échec, mais certainement pas le surmenage. Or, après un mois et demi de recherches, il apparaît que le « cerveau » du lanceur, ou plutôt un de ses « lobes », a été submergé par le flot d'informations qu'il avait à traiter. C'est ce que devait annoncer le président de la commission d'enquête, Jacques-Louis Lions, mardi 23 juillet, lors de la présentation des conclusions des experts internationaux nommés après l'accident.

Sur les cinq suspects de cette partie du lanceur que les enquêteurs avaient initialement identifiés, deux seulement ont été rapidement retenus : les centrales inertielles et l'informatique qui leur est associée. *Les capteurs*, l'équivalent de nos sens pour le *lanceur, le calculateur de bord* (OBC), *« le seul organe intelligent de la fusée »* et le « bus 1553 », l'autoroute informatique à double *sens par laquelle transitent les* ordres et toutes les données relatives au *fonctionnement* et au comportement du lanceur, ont en revanche *été* blanchis.

Finalement, donc, le calculateur de bord a une *excuse*. Lui dont on s'était demandé un temps s'il avait inventé des données fantaisistes, serait au contraire intervenu à bon escient, donnant des ordres pour corriger la situation anormale, mais fictive, que lui décrivait le système de référence inertiel (SRI). A en croire certaines rumeurs, ce ne sont pas tant les centrales inertielles *qui* seraient coupables que l'informatique, qui traite les données fournies par les quatre accéléromètres et les trois gyrolasers composant le centre de l'équilibre du lanceur chargé, à chaque instant, de donner la position de l'engin ainsi que la direction vers laquelle il va.

INFORMATIQUE SATURÉE

Pourtant les centrales inertielles sont pratiquement les mêmes, en plus « durcies », que celles qui ont fait la réussite des lanceurs Ariane-4. Mais, en aval, le logiciel qui brasse ces données et les transmet, à sa demande, quatorze fois par seconde au calculateur de bord aurait, semble-t-il, eu du mal à gérer le déroulement des événements, plus rapides – notamment en ce qui concerne la vitesse horizontale de la fusée – sur une Ariane-5 que sur une Ariane-4, moins puissante. Du fait de cette situation, le logiciel aurait été débordé par les événements. Il serait donc devenu incapable de *prendre en compte des valeurs de* paramètres qui sortaient des limites de l'épure. Impuissant, parce que saturé, il aurait alors rendu la *main*, et le *calculateur de* bord, à la lecture des chiffres erronés *qui lui étaient fournis*, aurait aussitôt réagi en ordonnant un braquage brutal – et fatal au lanceur – des tuyères pour qu'Ariane-5 change de direction.

« On aurait bien pu tirer cent fois avec ce système-là, commente un spécialiste, *cent fois on serait allés au tapis. »* Comment une telle anomalie a-t-elle pu échapper aux responsables de ce programme de plus de 38 milliards de francs ? C'est la question des enquêteurs, qui pourraient inviter le Centre national d'études spatiales et l'Agence spatiale européenne à revoir l'organisation du lanceur Ariane-5.

On estime qu'il faudra travailler jusqu'au mois de janvier pour remédier à ce « bug ». Dans ces conditions, le tir du deuxième exemplaire de la fusée Ariane-5 aurait lieu vers la fin du premier trimestre 1997, le temps de s'assurer que tout, cette fois, est au point. Reste que ces retards ont leur prix et qu'à partir du 1er octobre il faudra continuer à financer les équipes, ce qui coûtera environ 100 millions de francs par mois.

Jean-François Augereau

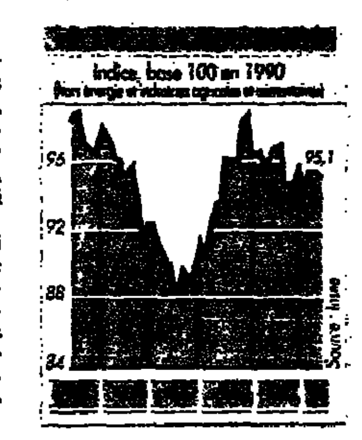
L'abbé Pierre retire ses propos sur le livre de Roger Garaudy

LA CROIX du mardi 23 juillet a publié le communiqué suivant de l'abbé Pierre : *« Soucieux de vivre la vérité, libre de toutes pressions, voyant mes propos relatifs à des travaux de Roger Garaudy, spécialement le livre* Les Mythes fondateurs de la politique israélienne, *exploités par des courants qui jouent dangereusement avec les périls antisémites et néofascistes ou néonazis que j'ai combattus et que je combattrai toujours, je décide de retirer mes propos, m'en remettant entièrement aux seules opinions des experts de l'Eglise, et demandant pardon à ceux que j'ai pu blesser, je veux laisser Dieu seul juge de la droiture des intentions de chacun. »* Exclu de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), le fondateur d'Emmaüs a adressé parallèlement une lettre à son *« frère »* Roger Garaudy, dans laquelle il écrit : *« Sois sûr que ma confiance en ta sincérité, dont ma lettre tenait à témoigner, reste totale, puisque tu maintiens ta détermination si, sur ton travail, des preuves te sont données d'erreurs, de les corriger. »* Il demande au philosophe que son nom *« ne soit plus d'aucune façon lié »* au sien à propos de ce livre.

La production industrielle a reculé de 0,2 % en mai

L'INDICE de la production industrielle hors énergie et industries agricoles et alimentaires s'est inscrit à 95,1 au mois de mai, soit un recul de 0,2 %, après 95,3 en avril (rectifié en hausse de 0,1 point) et 95,3 en mars, selon l'indice INSEE publié mardi 23 juillet.

C'est l'industrie automobile qui enregistre la baisse la plus forte (– 1,9 %) en raison de la diminution de la production de véhicules particuliers. Les biens d'équipement sont en recul de 0,9 %. En revanche, les biens de consommation progressent de 0,8 %.



BOURSE

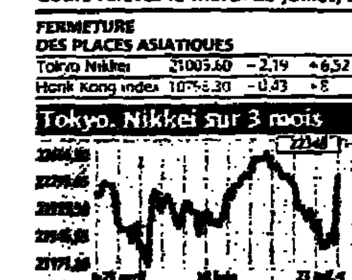
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 23 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21005,60	– 2,19	+ 6,52
Hong Kong index	10756,30	– 0,43	+ 8

Tokyo, Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/07	Var. en % 22/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1960,33	– 1,63	+ 4,72
Londres FT 100	3687,40	– 0,52	– 0,05
Zurich	...	—	+ 13,79
Milan MIB 30	—	—	+ 13,74
Francfort Dax 30	2482,63	– 1,49	+ 10,14
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 5,90
Madrid Ibex 35	—	—	+ 11,98
Amsterdam CBS	—	—	+ 13,59

Tirage du *Monde* daté mardi 23 juillet 1996 : 461 846 exemplaires. -3